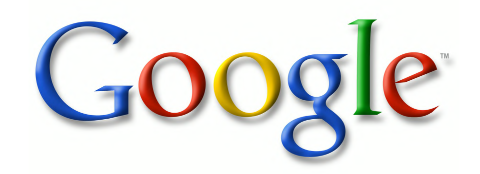
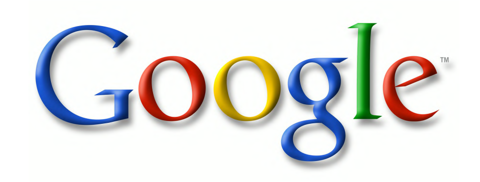
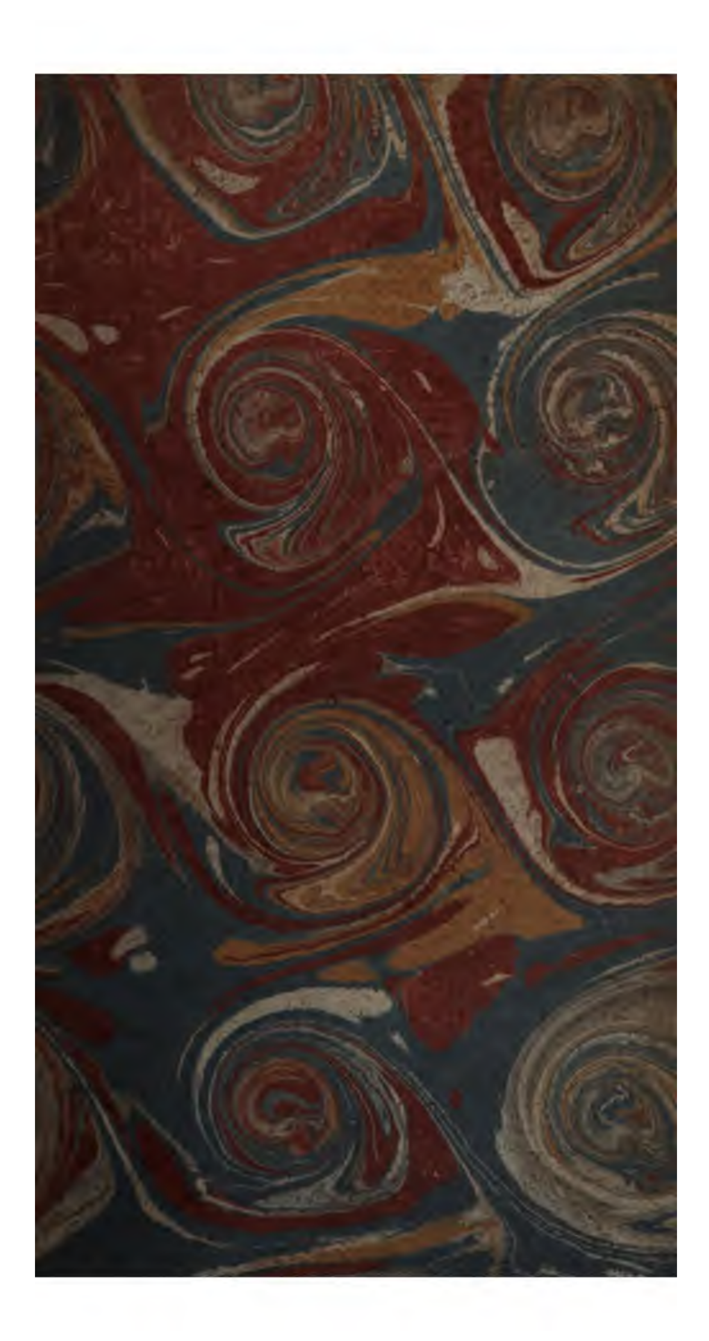
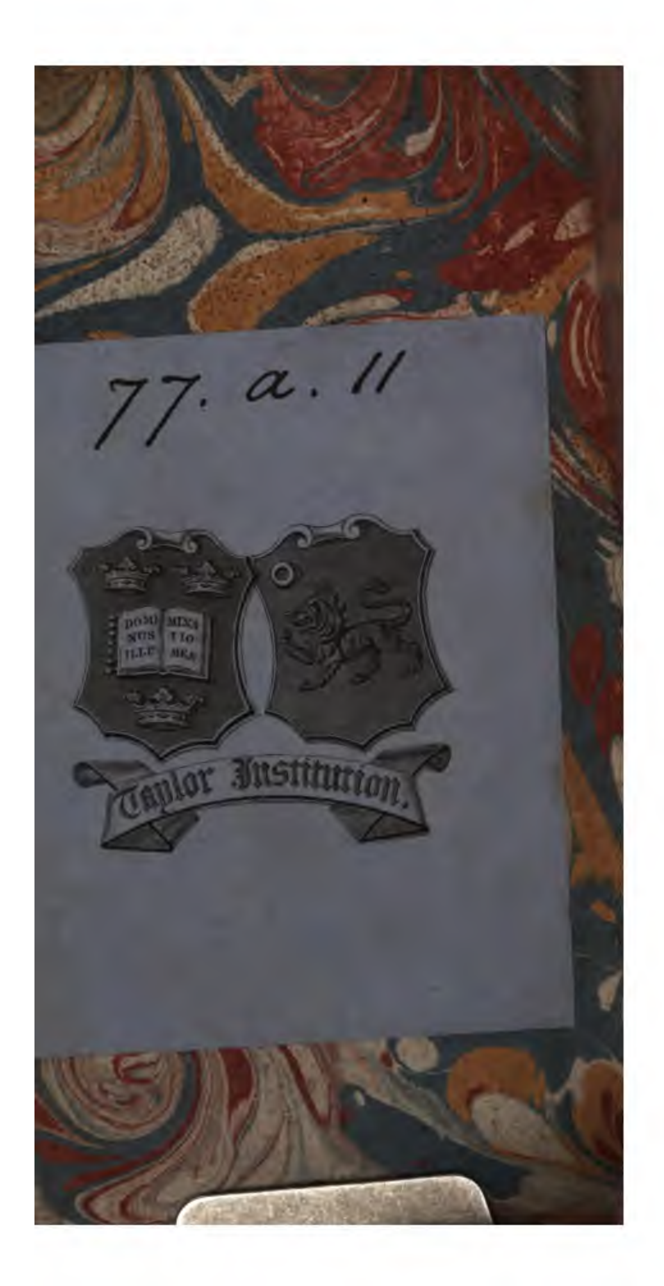







77. a. 11
Taylor Institution.





77. a. 11
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.

ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE BRANTOME.

TOME NEUVIEME.

Contenant la troisieme Partie des VIES DES HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

ŒUVRES
DU SEIGNEUR
DE BRANTOME.

Nouvelle Édition, considérablement augmentée, revue, accompagnée de Remarques historiques & critiques, & distribuée dans un meilleur ordre.

TOME NEUVIEME.



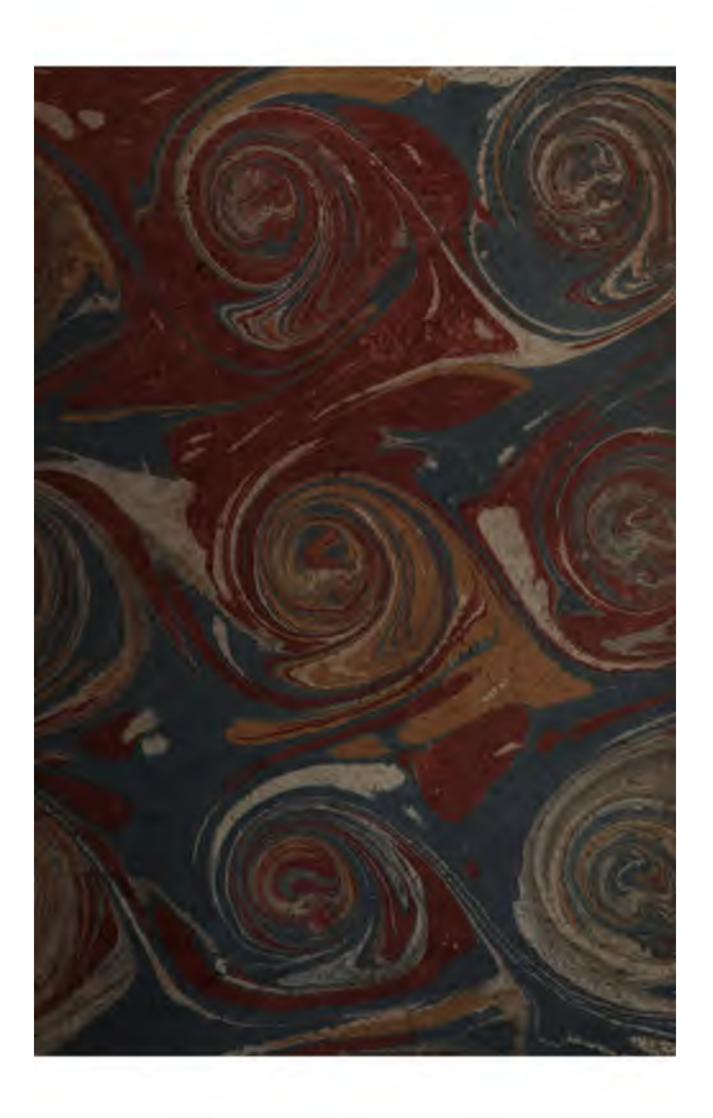
A LONDRES,

AUX DÉPENS DU LIBRAIRE.

M. DCC. LXXIX.



77. a. 11
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution.



Roys François I, Henry II, & leurs enfants ont eu; & commenceray par le premier au Seigneur LÉON STROZZE, Prieur de Capuë, lequel, peu de temps après que le fils bastard de Monsieur de Strozze fut tué au Port Hercule, fut tué à Escarling, avec un grand regret qu'il eut de ce nepveu bastard. & ce en reconnoissant ladite Place d'Escarling, par un paysan qui estoit caché derriere une haye, qui luy tira une harquebusade à l'advanture, tellement quellement : car il n'estoit trop adroit Harquebusier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelquefois telles gens malotrus font des coups dangereux, qu'on ne penseroit jamais. Ainsi fut tué Monsieur de Bourbon par un Prestre : ainsi le Prince d'Orange devant Saint-Dizier, par un Prestre : ainsi nostre grand Roy Henry III, par un Moyne. Dieu guyde aussi-bien les mains de ces gens-là comme d'autres.

Ce Prieur de Capuë a esté un aussi grand Capitaine de mer comme son frere de terre : de sorte que tous les ports, les costes & les mers du Levant raisonnent de luy; tellement que son nom les remplit encore : & n'ay veu gueres mariniers, matelots, pilotes, patrons, comites, forçats, esclaves, Capitaines & soldats, qui ne l'ayent dit le plus grand Capitaine de mer de son temps; & bien-heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroits du Levant) qui pou-

voit dire, j'ay navigé & combattu sous le Prieur de Capuë : & encore qu'il n'en fust rien, plusieurs le faisoient accroire par ostentation, & pour en estre plus estimez.

Quand nous allasmes au secours de Malthe, on ne sçauroit croire combien de telle maniere de gens en ces costes venoient aborder, saluer & honorer Monsieur de Strozze, son nepveu, par la seule mémoire de ce grand oncle ; à quoy il prenoit un très-grand plaisir : car il l'aymoit & l'honoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dit souvent, parce qu'il luy estoit plus doux, & desiroit plus luy ressembler qu'à son pere, estant jusques-là si jaloux & envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasi marry, voire encore jusques-là, de dire qu'il avoit esté plustost Capitaine, que son pere soldat, d'autant qu'il avoit esté desdié à l'Eglise, & qu'avant dans l'asge il avoit pris les armes, & luy les avoit portées fort jeune : mais en cela il s'abusoit, & y avoit bien de la différence ; car Monsieur le Mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doigt, que le fils en tout son corps, encore qu'il soit mort en réputation d'un bon Capitaine, & que je l'ay connu tel. Et pour l'asge, ce n'est rien : car il y en a qui profitent plus en un morceau de guerre, que d'autres en cent repas ; car il n'y a que l'esprit & la pratique, & l'asge n'y sert de rien.

Pour parler donc de Monsieur le Prieur de Capuë, son premier advénement fut lors qu'il vint servir la France, quand Barberousse vint en la mer de Provence, & qu'il assiégea la Ville de Nice, là-où il alla bravement à l'assaut avec sa troupe de Florentins bannis d'un costé, & les Turcs de l'autre : lesquels encore qu'il y eust parmy eux meslez force Janissaires, les meilleurs & plus aguerris soldats qu'ils ayent, ne firent point de honte aux Chrestiens, & à ces Florentins conduits par ce brave Prieur; car ils entrerent les premiers par leur bresche.

Du depuis, le Roy François le prit en grande opinion & amitié, & que son humeur luy plaisoit fort : car il estoit froid, taciturne, & de fort douce conversation ; & pour ce, le Roy l'aymoit plus que le Seigneur Strozze : & le Roy Henry, tout au contraire ; car il aymoit plus Monsieur de Strozze, à ce que j'ay oüy dire à un grand Seigneur & à une grande Dame de la Cour pour lors. Ledit Roy François le renvoya puis après ce voyage avec Barberousse en Ambassade vers Sultan Solyman, avec dix galeres. Si fit aussi quelque temps après le Roy Henry, là-où il fit fort son profit, & pour s'en servir puis après qu'il fut desappointé du Roy ; car il y avoit si bien reconnu & remarqué les costes, les mers, les forts, les terrains, les isles, les caps, & mesmé ceux-là de l'Archipelage;

qu'il y porta bien après du dommage & de l'ennuy.

Le Roy Henry venant à la Couronne, mondit Sieur le Prieur eut la charge de passer dix galeres, par le Destroit de Gibraltar, de la mer de Levant en la grand-mer Océane, pour aller faire la guerre en Escosse, là-où il la fit fort bien avec ses vaisseaux ; & surtout fit très-bien, quand il prit le fort Chasteau de la Ville de Saint-André, là-où il vengea l'assassinat de cet homme-de-bien de Prélat Monsieur le Cardinal de Saint-André, & fit pendre tous ces marauts qui l'avoient si misérablement assassiné.

Il se fit fort craindre en cette contrée : & ces grands vaisseaux & ramberges d'Angleterre ne luy firent grande peur ny mal, encore que cette mer leur soit plus favorable qu'aux galeres. Sur-quoy je m'estonne (il faut que je le die en passant) dequoy les douze galeres du Roy d'Espagne, estant dans l'Escluse, ne firent plus d'effort & d'effet sur Ostende, & les vaisseaux qui y entroient tous les jours à leur ayse, qu'ils ne firent. Je ne veux pas parler durant l'hyver ; car elles y pouvoient perdre leur latin, & sçavoir & force ; mais l'esté, durant les calmes & bonaces qui surviennent : car il n'y a galere alors qui ne batte à son ayse six & sept vaisseaux ronds ; comme j'ay veu ailleurs, qu'à la Rochelle, où je vis l'armée du Comte

Montgomery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane à six galeres, qui les allant canonner de près par le commandement de nostre Général, au diable si les autres oserent bouger.

La fortune luy rit fort bien en cette mer, aussi-bien qu'en l'autre, jusques à ce qu'il eut un très-grand subjet de se mescontenter du Roy. Je n'en raconteray pas le subjet; car on le sçait assez, & qui en fut l'autheur, & le tort qu'on luy fit, d'usurper sa charge, pour un autre qui ne la sçavoit si bien que luy. Pareil trait fut fait à André Doria. Parquoy, rongeant doucemenr son mal-talent, son despit, & sa rage, songe de ne s'en venger contre son Roy, ny la France, prend résolution de quitter tout, & de s'en aller à Malthe servir sa Religion contre les ennemis de la Foy, contr'eux vomir son venin; & pour ce, par un matin dit adieu à tous ses amis & Capitaines du Roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avec deux de ses galeres qui estoient à luy, & prend la volte de Malthe. Tour, certes, par trop généreux pour un mal-content & despité! Car pour vengeance, il pouvoit faire du mal, de s'emparer de plus de galeres, de celles du Roy, ravager les costes de France, voire faire quelque mauvaise venuë à Marseille, s'emparer de quelqu'autre bon port, comme à la desespérade, faire au pis, comme le plus bar-

bare Corsaire de Barbarie : mais il ne fit rien de tout cela ; considérant qu'il n'est beau, ny honneste, de se servir des moyens & des Places de son Roy & maistre, qu'il luy a donné en garde, pour luy faire par après un faux-bond & une fascheuse guerre.

Voilà pourquoy aucuns ont fort blasmé André Doria, d'avoir fait comme cela ; car auparavant faire la guerre à son Roy, il la luy devoit annoncer, après s'estre despouillé de toute sa charge & rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le Roy l'eust satisfait de ce qu'il luy devoit. Aucuns le deschargent pourtant beaucoup. Je m'en rapporte à leurs décisions : je pense que j'en parle ailleurs (1).

Durant ces guerres de la Ligue, plusieurs ainsi se sont aydés des Places que le Roy dernier leur avoit données en garde, & de ses moyens & finances, pour luy faire la guerre & joüer fausse compagnie, comme nous avons veu : ce qu'il sçavoit bien dire & reprocher, & le tort qu'ils s'estoient fait, & à leurs consciences & honneur, plustost que ceux qui estoient privez, & n'avoient nulle charge publique ; & à tels ne leur en sçavoit-il tant de mal comme aux autres. Aussi plusieurs en ont fait tout de mesme à Mon-

---

(1) *Tome VI, Disc. XXXV, pag. 42, &c.*

sieur du Mayne, & l'ont quitté, & donné les Places au Roy, qui luy appartenoient, & dont aucuns disent qu'ils se sont fait tort: d'autres tiennent que non; car pour le service & la reconnoissance de son Roy, on ne peut commettre aucune chose reprochable ny vitupérable. Je m'en rapporte aux bons Discoureurs: aussi qu'il est ainsi prédestiné & ordonné du Ciel, que celuy à qui il appartenoit, devoit estre absolu Monarque de la France, ainsi que jadis Octave César le fut de l'Empire Romain.

J'ay veu fort loüer le Seigneur de Montespan, très-brave & vaillant Gentil-Homme de Gascogne, d'un trait qu'il fit en cette Ligue: lequel ayant pris conclusion, comme les autres, de se rendre à son Roy, & le reconnoistre, alla trouver Monsieur de Nemours, duquel il estoit Lieutenant au Pays qu'il tenoit, & luy gardoit trois ou quatre bonnes Places. Après luy avoir remonstré sa résolution d'aller trouver le Roy, & qu'il le voyoit résolu de ne le reconnoistre point, qu'il le prioit de ne point trouver mauvais qu'il le quittast, mais non pourtant qu'il luy voulust faire faux ny lasche tour de trahison pour ses Villes, car il les luy remettoit toutes entre ses mains: ce qu'il fit avant de partir, & puis ayant pris congé honorablement de luy, il s'en part sans aucun reproche, & avec beaucoup de loüange, que Monsieur

de Nemours luy donna, & belles offres qu'il luy fit. Cette mémoire d'honneur luy durera pour jamais ; & m'asseure que le Roy l'en a estimé davantage, comme il fait, se servant de luy très-bien en ces guerres Espagnoles.

Le Gouverneur de Vienne ne fit pas ainsi à l'endroit dudit Monsieur de Nemours, qui l'avoit nourry Page, eslevé & advancé ; car il le trahit, rendit la Ville qu'il luy avoit donnée en garde, au Roy : & si fit bien pis ; car il le fit empoisonner, ce dit on (*a*). Car il en a l'ame bourellée de cent mille gesnes, & tousjours en danger de la vie, & en attente qu'on ne luy rende la pareille ; & si pour cela n'en est plus estimé. Si feray-je ce conte de moy, pauvre chétif que je suis.

Au commencement des troisiesmes troubles, j'estois en garnison dans Péronne avec ma Compagnie de gens de pied, où j'eus quelque petit mauvais contentement de mon Roy. Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral le sceurent. Ils m'envoyerent Monsieur de Theligny, (parce qu'il estoit mon très-grand amy,) me présenter beaucoup de bons & honorables partys, si je me voulois

---

(*a*) Ce Gouverneur étoit un Italien nommé *Visconti* (*Vincentius*). Selon M. *de Thou*, ce ne fut pas celui-ci, mais un François nommé *Disemieu*, qui empoisonna le Duc de *Nemours*.

mettre avec eux, & gagner Péronne pour eux, dont j'en ſerois après Gouverneur, & qu'ils me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort & la garder, comme ils n'avoyent faute d'hommes. Alors, je fis reſponſe, que j'aymerois mieux mourir de cent morts, que de faire un ſi laſche & vilain party à mon Roy, que de luy trahir une Ville qu'il m'avoit donnée en garde & garniſon, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre. Le Roy le ſceut quelques jours après, qui m'en ſceut un très-bon gré, & m'en ayma plus que jamais. Voilà comment il ſe faut acquitter des charges qu'on a du Roy, quelque meſcontement qu'on aye de luy.

Nous voulons bien que nos Concierges, nos Meſtayers, nos Valets-de-Chambre, quand ils ſont mal-contents de nous, & nous veulent quitter, qu'ils nous rendent compte de ce qu'ils ont en mains, nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte entre mains. Que s'ils ſont autrement, nous les faiſons chaſtier. A voſtre advis donc, que doivent faire nos Roys envers nous, qui leur tenons leurs Places? Il ſe feroit un beau diſcours ſur ce ſubjet, & bien enrichy de beaux exemples, que poſſible l'eſpére-je faire en la vie du feu Roy Henry (1).

---

(1) Henry III. *On n'a point cette Vie.*

Et pour retourner à Monsieur le Prieur de Capuë, j'ay veu une lettre dans le cabinet de Monsieur de Strozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle, pour l'avoir trouvée très-belle, j'ay advisé de la mettre & insérer icy. Elle est doncques telle.

„ Messieurs mes Freres, j'ay esté forcé „ de quitter le service du Roy, pour des „ raisons que vous pouvez sçavoir, & que „ vous entendrez mieux par Jean Capon, „ présent porteur, & desquelles je ne vous „ ay pu advertir plustost qu'à cette heure, „ ayant eu à grand-peine les moyens & le „ loysir de me retirer. Quand bien je n'au- „ rois autre considération que de me venger „ du tort qui m'a esté fait, j'eusse bien eu de „ beaux & grands moyens de ce faire; mais „ je n'ay voulu rien ravir de l'autruy, ains plus- „ tost laissé du mien, avec nostre galere (1), „ dont & d'une autre que j'ay gagnée durant „ cette guerre, que Sa Majesté m'a octroyée, „ je me retire où je suis obligé de faire servi- „ ce; prest tousjours pourtant à rendre comp- „ te de ce qui me sera demandé, afin que „ tout le monde connoisse quel je suis, & que „ vous, mes freres, demeurez avec tel con- „ tentement d'esprit que mérite l'honneur de „ nostre Maison; à laquelle est séant que

(1) laissé du mien. Avec nostre galere, &c.

„ tout le monde soit informé de nostre rai-
„ son & justice, afin que ne soyons oppres-
„ sez par ceux qui m'ont voulu deshonorer
„ & nuire à ma personne, sans avoir esgard
„ à la fidelle servitude & loyale affection
„ qu'ay tousjours portée au service de nostre
„ maistre, contre lequel je proteste n'atten-
„ ter jamais rien qui vous puisse porter dom-
„ mage ny desplaisir, ny à moy blasme ou
„ répréhension quelconque. J'emmene avec
„ moy le Capitaine Mont. Ma délibération
„ est de faire la guerre aux Infideles, pour
„ le service de ma Religion. Adieu, mes
„ Freres, je le prie de bon cœur de vous
„ donner en France meilleure fortune que
„ la mienne. Ce XVIIIe. jour du mois de Dé-
„ cembre 1551 ".

Qui lira bien cette lettre, la trouvera très-belle : elle estoit en Italien. Ainsi qu'il le dit-là, ainsi s'en alla-t-il à Malthe, où certes il fit de belles choses contre les Turcs, quand il estoit en cours, ainsi que j'ay ouy encore conter à plusieurs braves Chevaliers & soldats qui estoient avec luy, & qui le loüoient extresmement, & porta grand profit & richesse à sa Religion, & à luy & tout. Car (comme j'ay dit) il avoit si bien connu & remarqué les Terres & mers du Turc, lors qu'il estoit aux services de nos Roys, qu'il en sceut bien faire son profit & bonne pratique.

Par après, la guerre de Sienne & Toscane

survint; & pour ce, le Roy le connoissant d'un très-grand service, l'envoya prier de tourner à luy: lequel, oubliant tout serment & injure passée, retourna fort volontairement; car il aymoit & honoroit fort le Roy, non pas aucuns de ses Officiers.

S'il ne fust mort si-tost, le Seigneur Strozze son frere, & luy, eussent fait de bons services au Roy; car ces deux freres s'entendoient, s'entr'aydoient, & s'entresecondoient très-bien: si-bien que la guerre s'en fust ensuivie plus heureuse qu'elle ne fut.

Ce fut luy premier autheur de cette forteresse du Port Hercule, qui se voit encore aujourd'huy très-belle: aussi les Espagnols y ont un peu adjousté du leur. De raconter tous les beaux faits qu'a fait ce grand Capitaine, m'en seroit long & ennuyeux. Je n'en diray que cettuy-cy entre tous ses plus beaux, lors qu'il faillit à prendre Barcelonne, luy estant en charge de service du Roy.

Par-quoy, un jour il part de Marseille avec quelques dix à douze galeres, fait semblant d'aller en Levant par le commandement de son Roy, les chargeant des meilleurs soldats, mariniers & Capitaines qu'il peut choisir, & qu'il connoissoit bien, dit adieu pour quelques mois, afin que les espions de l'ennemy luy rapportent ainsi, & qu'il fait voile vers la volte de Levant: mais estant en pleine mer, & hors de toute veuë, tourne prouë

vers Espagne, ayant eu bon advis que dans Barcelonne n'y avoit ny galeres, ny gens de guerre, que fort peu; car tout estoit allé en une expédition; & me semble que c'estoit en celle de la Ville d'Afrique, comme j'ay ouy dire, ou bien je me trompe : & pour ce, observant bien le temps & la saison que les galeres d'Espagne à plus près devoient tourner, il accommode & déguise si bien ses galeres à l'Espagnole, avec bandieres, armoiries, & toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galéres Impériales; & ainsi, par un beau jour d'une feste, vint paroistre devant Barcelonne, moitié à voile, moitié à rame, que ceux de la Ville, pensans que ce fussent leurs galeres, accoururent sur le port & le long de la marine, & dedans & dehors, pour leur faire la bien-venuë tournant de leur guerre, ainsi qu'est la coustume. Mais le malheur fut, qu'en approchant du port & faisant bonne mine, il fut reconnu & descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours; dont l'allarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en deffense, si-bien que l'entreprise se faillit. Si ne se retira-t-il pas qu'il ne fist quelque coup & rafflade; car aussi-tost, voyant son entreprise faillie, il fit jetter les esquifs & fregattes en mer & en terre le long de la coste, qui prirent une infinité de Cavaliers, de Dames, & Marchands, qui se promenoient le long de

la mer, & ne purent gagner assez à temps la Ville. Il garda les prisonniers, pour en tirer rançon; & comme très honneste & courtois, il laissa aller les Dames, connoissant en son cœur généreux, qu'il n'est pas bienséant de faire desplaisir aux Dames.

De mesme courtoisie usa Monsieur de Strozze son frere, au voyage d'Allemagne, à l'endroit d'une honneste Dame, femme du Capitaine & Gouverneur de Danvilliers; ce qu'il sceut très-bien remonstrer au Marquis de Marignan en la guerre de Sienne, d'autant qu'aucuns de ses Chevaux-légers avoient pris prisonniere une Dame Siennoise, Gentille-Femme, qui s'appelloit la Signora Lucrece, & pour ce que de mesme ses soldats avoient pris une Damoiselle Florentine, femme d'un Capitaine Coroque, que soudain il avoit fait délivrer; & pour ce le pria de faire délivrer de mesme cette Dame Siennoise, pour le respect que l'on doit aux Dames, à leur user de toutes courtoisies, sans aucune autre forme de capitulation. Monsieur le Marquis luy envoya la Signora Lucrece, & consent très-bien avec Monsieur de Strozze de ne faire point la guerre aux Dames, ny les rançonner aucunement : mais bien luy sçait-il reprocher comment du temps du Roy François, ayant son armée vers Perpignan, aucuns Capitaines servans le Roy, & mesme un Signor Francisque Vimerat, prirent plu-

sieurs Dames Espagnolles prisonnieres, les dévaliserent, & puis les rançonnerent estrangement ; ce qui ne fut beau, ny honneste. Pour lors on disoit qu'aucuns de ces Capitaines estoient de la suitte de Monsieur de Strozze, sur-quoy il sembloit que ledit Marquis l'en taxast sourdement, & luy jettast cette pierre dans son jardin tout bellement : dont Monsieur de Strozze s'en doutant, ne luy fit autre responce, si-non luy mander, que si cela estoit advenu du temps de ce Roy François, on n'en sçauroit trouver aucune de ce regne du Roy Henry, qui n'eust esté traittée que très-courtoisement, & nullement rançonnée ; tesmoin au voyage d'Allemagne la Damoiselle de Bourlemont, de grande Maison, qui fut prise en un Chasteau, & menée à la Reyne pour estre une de ses Filles, & y estre nourrie en sa Cour, où elle ayma mieux estre qu'en son Pays, & y a tousjours esté nourrie & bien traittée comme honneste fille, belle & agréable qu'elle estoit, & l'ay veue telle jusques à ce qu'elle fut mariée en la Maison de Bonneval, grande Maison du Limosin. Je croys qu'elle vit encore.

Voilà comment ces deux grands Capitaines dirent gentiment leurs raisons les uns aux autres ; dont je m'estonne que ce Marquis s'allast souvenir de ces Dames Espagnolles, & les alléguer, puis qu'il y avoit si long-temps de ce voyage, & que cela estoit arri-

vé; mais il s'en alla à ce coup très-bien souvenir, pour s'en servir ainsi à point : car quand on vient en ces choses, il faut songer toutes les raisons & arguments que l'on peut, pour faire sa cause bonne.

J'ay fait cette digression sur les courtoisies que fit aux Dames de Barcelonne Monsieur le Prieur de Capuë. Il faillit aussi une fort belle entreprise à surprendre Zara en Barbarie, discoste de la mer douze milles, y estant allé avec quatre galeres de la Religion, & deux des siennes, chargées d'une eslite de braves Chevaliers & vaillants soldats : mais le malheur fut, que le soir mesme de la nuit qu'ils allerent à Zara, y arriva Salarais Turon, qui, avec quelques chevaux, en chemin faisant & passant, tiroit vers Alger, & y estant logés, survinrent les Chevaliers; qui, estant descouverts, furent avec une grande allarme & force repoussez, & perdirent leur dessein; si-bien que, sans cette malencontre, eussent pris la Place, & pillée.

Or, j'acheve la louange de ce grand Capitaine de mer, m'estant efforcé de le louer par les plus briefs mots que j'ay pu, & mesme par le tombeau que luy fit Monsieur du Bellay (comme à son frere) en Latin (*a*), dont la substance est telle :

(*a*) La même épitaphe se trouve en François dans un Sonnet de *Joach. du Bellay*, f. 329 de ses Œuvres, Rouen, 1597.

„ Moy, ce grand Capitaine LÉON
„ STROZZE, je ne gis icy dans ce vase; car
„ un si petit vase ne sçauroit comprendre un
„ si grand homme. La terre ne me comprend
„ non plus; mais une gloire plus grande que
„ la terre m'a enlevé au Ciel, comme un
„ bel astre, pour les nautonniers, afin que,
„ comme jadis les eaux ont porté & sous-
„ tenu mes vaisseaux, & ployé sous moy,
„ maintenant il me plaist estre Dieu de la
„ mer. Allez donc, vous autres, qui vien-
„ drez après moy, & qui aurez ma charge, al-
„ lez hardiment sur les eaux: car je vous y pré-
„ pare & dresse un bon chemin, & très-seur."

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareils aux deux premiers, mais pourtant leur approchans, qui furent le Seigneur Robert Strozze, & Monsieur le Cardinal, bons, honnestes & habiles Seigneurs. Aussi tous quatre furent-ils fils d'un brave pere, le Seigneur PHILIPPES STROZZE, lequel, encore qu'il n'ayt monstré par plusieurs preuves, comme ses deux premiers enfants, qu'il fust si grand Capitaine comme eux, si a-t-il esté un très-habile homme, brave, & très-courageux, ainsi qu'il le monstra à sa mort: car ayant esté pris durant les guerres & tumultes de Florence, ausquelles il estoit entremis, par la persuasion & quasi contrainte de son fils PIERRE STROZZE, (ce disent aucuns qui en ont escrit, & je l'ay ouy dire

mesme à des anciens à Florence,) qui estoit un homme actif, violent, mouvant, & brave, & luy cryoit à toute heure, qu'il se falloit esmouvoir pour la patrie ; mais estant de malheur pris sur ce fait & detenu prisonnier dans le Chasteau de Florence, plustost que d'endurer les cruelles gesnes pour confesser ses secrets à la ruyne de ses amis, & encourir une mort indigne de luy & de son parantage, autant généreusement que patiemment, se mit contre la gorge (aucuns disent contre l'estomac) une espée qu'un Espagnol de sa garde avoit laissée par mesgarde, & fut trouvé mort sur le carreau tout sanglant, ayant laissé sur la table un petit billet escrit, qui disoit : *Puis que je n'ay sceu bien vivre, c'est bien raison que je sçache bien mourir, & que je mette fin à ma vie & à mes miseres, par un cœur généreux.* Et au plus bas, mit encore cet escrit, que ceux qui ont fait mention de sa mort, ne disent point pourtant ; mais Monsieur de Strozze dernier, son petit-fils, & duquel il portoit le nom de Philippes, me l'a ainsi asseuré, ce Vers de Virgile, prononcé par Didon à l'heure de son trespas :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

C'est à dire,

Qu'il puisse sortir quelque Brave de mes os & de mon sang, qui venge ma mort.

Ainsi que fit Annibal, long-temps par après contre les Romains, descendus de leur perfide Enéas, & les mena beau jusques à sa destinée préfixe. Qu'il y en a eu depuis ce Vers prononcé, qui l'ont bien pratiqué de pere en fils au monde! ce qui est un des grands secrets de Dieu qui soit. De mesme ont fait Messieurs les enfants dudit Seigneur Philippes sur la vengeance de sa mort, & sur-tout le Seigneur (1) PIERRE & LÉON STROZZE, qui, au-lieu de quelques gouttes de sang qu'espandit le pere, ils en ont fait couler des ruisseaux, & celuy des Espagnols, Florentins, & plusieurs autres leurs adversaires.

Monsieur de Strozze dernier, son petit-fils, pour l'amour de son jeune asge, n'eut grand temps à en faire de mesme, à cause, quand la paix fut faite des deux Roys Chrestiens & Catholiques, il estoit fort jeune & peu pratic aux armes, encore qu'il les eust un peu portées. Toutesfois ne faut douter que si les guerres eussent duré, ou survenu, comme les guerres civiles, qu'il ne se fust espargné nullement à nuire à ses ennemis anciens : car il hayssoit mortellement le Grand-Duc Cosme, & ne luy ay veu tant desirer chose, si-non deux bonnes galeres, & un petit port en Provence, pour luy faire du mal & à ses

---

(1) les Seigneurs.

costes ; encore que la Reyne-Mere l'avoit pris en bonne amitié, & telle, qu'elle luy fit faire ses obseques à Nostre-Dame de Paris, toutes telles qu'on a accoustumé faire aux Empereurs, aux Roys, & aux grands Princes, comme je vis, dont Monsieur de Strozze en désespéroit. Je sçay bien ce qu'il m'en dit : aussi le Grand-Duc le craignoit autant qu'il fit jamais son pere ; car je le sçay. J'en parle ailleurs.

Pour parler encore de ce grand Philippes, ainsi que j'ay veu son pourtrait en plusieurs lieux, il avoit bien la mine de faire ce coup de sa mort, & aussi qu'il avoit un peu la créance légere (ce disoit-on) & approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves, qui, pour immortaliser leur nom, ne craignoient de se deffaire eux-mesmes. Aussi a-t-on dit de luy & escrit, qu'il sentoit un peu mal du Paradis & de l'Enfer, & se mocquoit tout ouvertement des préceptes de la Foy Chrestienne ; & que de-là on croyoit qu'il s'addonnast sans scrupule fort à faire l'amour aux Nonnains, ne faisant nulle difficulté de les desbaucher. Du reste, il estoit libéral, magnifique, fort aymé de ses concitoyens, & fort sçavant ; & voilà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisit à sa créance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à mal, si l'on ne le gouverne bien, tout ainsi qu'à un petit enfant une espée en sa main.

On dit que feu Monsieur de Strozze son fils luy ressembloit un peu en cette foy. Je n'en sçay rien; mais il estoit homme-de-bien & d'honneur. Bien est vray que la Reyne, qui l'aymoit & son ame & tout, après l'avoir souvent pressé & importuné de lire dans la Bible, & qu'il y trouveroit chose léans qui l'édifieroit de beaucoup, & en auroit fort grand contentement; après plusieurs refus, le tenant un jour en sa chambre, luy monstre ladite Bible, pour y lire au moins un Chapitre, qu'elle luy monstra, pour l'amour d'elle; ce qu'il fit & le lit: & ayant trouvé & leu un passage qui ne luy pleut, il ferma aussi-tost le Livre, & dit à la Reyne, que ce passage luy faisoit perdre le goust de lire les autres. Je ne nommeray point ledit passage, de peur de scandale. Je l'ay ouy conter ainsi à personne de foy.

Sur ce, je finis le parler de ces Messieurs de Strozze : aussi que j'en parle ailleurs (1).

---

(1) *Tom. VI, Disc. LII, pag. 267 & suiv.*



DISCOURS SOIXANTE-QUINZIESME.

Mr. le Baron DE LA GARDE.

OR, d'autant qu'en parlant de Monſieur le Prieur de Capuë, grand homme de mer, il m'eſt entré en penſée d'en parler d'autres bons que nos Roys ont eu à leur ſervice. J'en veux donc parler de deux qui ont eſté Généraux des Galeres de France : qui ſont eſté Monſieur le Baron DE LA GARDE, & Monſieur le Grand-Prieur de France, de la Maiſon de Lorraine, frere à feu Monſieur de Guiſe.

D'autant que le Baron de la Garde a eſté le premier, je parleray donc de luy le premier, & diray comme à ſon commencement on l'appelloit le Capitaine Paulin, & ce nom luy a duré long-temps. Feu Monſieur de Langeay, eſtant Lieutenant du Roy en Piedmont, l'eſleva & l'advança, pour le connoiſtre homme d'eſprit, de valeur, de belle façon, & belle apparence ; car il eſtoit beau, & de belle taille, &, pour le connoiſtre, de bon ſervice.

Il le fit connoiſtre au Roy François, après

la mort de Rinçon & Fregousse, par plusieurs voyages qu'il luy fit faire vers Sa Majesté; si-bien que, le sentant digne de le bien servir, il l'envoya en Ambassade vers le Grand-Seigneur Sultan Solyman, pour négocier avec luy à prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers & aux costes de l'Empereur. Il eut en cette négociation de grandes peines, là-où il luy fallut bien déployer ses esprits, & se monstrer quel il estoit; car il luy fallut combattre contre les secrettes menées de l'Empereur qu'il faisoit à Constantinople, contre les fermes résolutions des Vénitiens, contre les mauvaises volontez des Bachas, & qui plus est, contre l'arrogance & inconstance de Solyman, qui maintenant luy promettoit, maintenant se desdisoit; mais il alla, il vira, il trotta, il traitta, monopola, & fit si bien, & gagna si bien le Capitaine des Janissaires de la Porte du Grand-Seigneur, qu'il parla au Grand-Seigneur comme il voulut, l'entretint souvent, & se rendit à luy si agréable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut, & emmene (1) Barberousse, avec cette belle armée, que plusieurs qui vivent encore, ont veue en Provence & à Nice.

Mais

(1) emmena.

Mais à quel honneur, s'il vous plaiſt, le dit Capitaine Paulin mena-t-il cette armée, luy qui ne s'eſtoit veu, n'avoit pas long-temps, que ſimple ſoldat & Capitaine Paulin? Ce fut que le Grand-Seigneur, au deſpartir, commanda à Barberouſſe d'obéyr du tout en tout au Capitaine Paulin, & ſe gouverner par ſon conſeil à faire la guerre aux ennemis du Roy, ſelon ſon vouloir; en quoy il s'en ſceut très-bien faire accroire : car Barberouſſe n'oſa jamais attaquer ny faire mal à aucuns Chreſtiens, bien que ce fuſt ſa vraye proye, par où il paſſa, & meſme à toutes les Terres du Pape, comme au port d'Hoſtie & autres, qui trembloient de peur, & Rome & tout, & tous les Cardinaux encore qui y eſtoient; car le Pape n'y eſtoit pas, eſtant lors à Boulogne : mais le Capitaine Paulin leur manda, qu'ils n'euſſent point de peur, & qu'on ne leur feroit aucun mal, ny à pas un Chreſtien qui fut amy & confédéré du Roy.

J'ay veu pluſieurs vieux Capitaines, qui ont veu tout le myſtere de ce voyage de Provence, & du ſiege de Nice : mais c'eſtoit choſe eſtrange à voir, comme ce Capitaine Paulin ſe faiſoit obéyr & reſpecter parmy ces gens; plus certes que ne faiſoient de plus grands que luy, qui eſtoient-là. Je luy ay veu diſcourir une fois de ce voyage & de cette négociation : mais il faiſoit beau l'en

ouyr parler, & la peine qu'il y eut; dc
entr'autres particularitez, il dit qu'il est
venu en vingt-un jours de Constantinop
à Fontainebleau, où estoit le Roy, qui
toit une extresme diligence.

Je luy ay ouy dire aussi qu'il avoit v
au Grand-Seigneur un fort beau panache
plumes de phénix, & qu'il luy avoit f
monstrer par grande spéciauté: & quand m
& d'autres luy remonstrasmes, qu'il n'y
avoit qu'un seul phénix au monde, & q
luy-mesme se brusle quand sa fin vient, si-bi
qu'il est mal-aysé de recouvrer son panach
il respondit qu'il n'estoit pas inconvénien
qu'il n'en eust trouvé des plumes, par u
grande curiosité qu'on y pouvoit rapport
pour en chercher & trouver aux pays & au
lieux où il habite & branche, & mesme lo
qu'il mue en sa saison, comme font les a
tres oyseaux, qui en font fort ainsi tomb
de leurs corps. Il y peut avoir là de l'app
rence, & aussi qu'à la curiosité d'un si pui
sant & grand Seigneur rien ne pouvoit est
impossible; car d'un seul clin d'œil, il esto
obéy fort exactement.

J'ay ouy dire à Monsieur de Lanssac
jeune, qu'à ce grand & superbe édifice, l'E
curial, le Roy d'Espagne, pour y mettre
appendre ses armoiries en éternelle mémoire
il y fit engraver ses armoiries dans une pierr
de foudre, si grande, qu'à plein & à ouve

elles y sont gravées, & luy cousta deux cents mille escus, ayant esté curieux de l'envoyer rechercher jusques en Arabie, & l'acheter. Le grand Turc en pouvoit faire de mesmes de son panache.

Or, par ces services, ce Capitaine Paulin fit si bien, que son Roy le fit Général de ses galeres. Mais s'estant un peu trop comporté rigoureusement en Provence contre les Hérétiques de Merindol & Cabrerez (1), (car il hayssoit mortellement ces gens-là) il encourut la male-grace de son Roy, dont il en garda la prison long-temps. Aussi en partant de là, il disoit qu'il pensoit passer maistre-ès-Arts, y ayant fait son cours l'espace de trois ans. Et sans ses bons services, il fust esté en plus grande peine; mais après le Roy le sentant très-capable pour le servir en ses mers, le remit encore Général des galeres.

Aussi servit-il bien aux guerres de Toscane & de Corse, là-où un jour il fit un brave combat, très-hazardeux & heureux : car tournant de Civita-Vechia avec deux galeres (aucuns disent six,) s'estant eslevé un orage & une tourmente si terrible, fut contraint de se jetter sur la plage de Saint-Florent en Corsegue, attendant que la furie de la mer s'ap-

(1) Cabrieres.

paisast; durant laquelle vindrent passer à sa veuë onze grands vaisseaux bien armés en guerre, & six mille Espagnols, qui s'en alloient en Italie, & descendre à Genes. Mais Monsieur le Baron de la Garde les alla attaquer aussitost avec ses galeres en cette mer haute, qui estoit un fort peu d'advantage pour luy, & grand pour les vaisseaux ronds; & les combattit. Si Monsieur le Marquis de Spinola eust tenté tel hazard devant Ostende, il en eust esté plus estimé. Si bien qu'ayant entrepris le plus grand & le plus brave, le canonna & le mit à fond, & après en fit autant à un autre; si-bien que les autres, voyant le misérable estat de leurs compagnons, se mirent à la fuyte, bien que les galeres les suivissent: mais la mer estoit si grande & si desadvantageuse pour les galeres, qu'elles ne les purent atteindre, ayant gagné la haute mer, & se perdirent aussitost de veue. En ces deux perdus, il y avoit quinze cents Espagnols, dont la plusspart furent tous noyés; & si peu de ceux qui en eschapperent, furent mis aux fers. Ceux qui sçavent que c'est des combats de mer, balanceront bien à dire si celuy-là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux & hazardeux qu'heureux. Quant à moy, je le dis & l'un & l'autre; car ce Monsieur le Baron de la Garde estoit très-brave & vaillant de sa personne, comme il a monstré tousjours.

Je le vis une fois à la Cour, estant à Paris,

au commencement du regne du petit Roy Charles IX, faire appeller le jeune la Motte à se battre contre luy : mais, il avoit grande envie de se battre, & mal-ayſément ſe put-il accorder; & pour venir-là, il avoit quitté l'Ordre, & ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillants s'aydoient de ce privilege : dont il fut fort eſtimé de pluſieurs; car je le vis : il n'eſtoit point pour lors Général; car Monſieur le Grand-Prieur l'eſtoit.

Il a eſté très-malheureux en cette Charge; car pluſieurs fois il y a eſté & dedans & dehors : dont aucuns, après la mort de Monſieur le Grand-Prieur, & que Monſieur le Marquis d'Elbœuf eut ſuccédé en cette Charge, dirent à la Cour qu'on avoit fait grand tort à cet honorable vieillard & Capitaine, qui avoit tant bien ſervy la France, & meſme pour ſi peu de jours qu'il avoit à vivre, & que Monſieur d'Elbœuf s'en fuſt bien paſſé ; car il eſtoit aſſez riche, grand, & chargé d'autres Charges d'ailleurs, ſans prendre celle-là, à laquelle il eſtoit novice, pour n'avoir veu ny pratiqué de mer.

Enfin, après la mort dudit Monſieur le Marquis, ainſi qu'il eſt raiſon que toutes choſes retournent en leur premier eſtre, Monſieur de la Garde rentre en ſa premiere charge, laquelle il a gardée ſans aucun reproche juſques à ſa mort : & la vieilleſſe ne luy en a

fait aucun, qu'il n'ayt tousjours bien fait, & mesme sur ses plus vieux jours au siege de la Rochelle, là-où il garda & empescha bien l'entrée du port, & aussi quand le secours de Monsieur de Montgomery y vint, qui ne pût entrer, & fut contraint de se mettre au large, qui fut cause que le lendemain il alla avec ses galeres l'appeller au combat avec coups de canon : mais il n'y voulut point venir. C'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire cette belle galere qu'on appelloit la Réale, & qu'il arma à Galoche, & à cinq pour banc, dont auparavant on n'en avoit veu en France. Depuis cette mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissée par tout le Levant, il y a long-temps. Celle qu'André Doria avoit faite pour l'entreprise de Thunis, à y recevoir l'Empereur, n'estoit que de quatre, & fut trouvée de ce temps très-belle & superbe. Cette galere Réale que je dis, fut si bien faite, & commandée par le brave Général, qu'elle a duré & servy d'ordinaire plus de trente ans, encore qu'elle eust eu un tour de reins sous feu Monsieur le Grand-Prieur ; & pour ce, sur ce patron feu Monsieur le Marquis d'Elbœuf en fit faire une très-belle & toute pareille, qu'on appelloit la Marquise de son nom. Le Comte de Retz l'acheta depuis, & dure encore, mais

meilleure voiliere. Elle servit de Générale, luy vivant; & rendit à Monsieur de la Garde sa Réale, qui luy servit encore assez de temps de Générale : mais ne s'en pouvant plus servir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encore plus belle & meilleure, ny que la Réale, ny que la Marquise ; tant cet homme s'entendoit bien en son estat, & l'aymoit. Outre cette suffisance, il estoit très-honorable, magnifique, splendide, grand despensier en sa Charge, très-libéral & trop : car il est mort pauvre, encore qu'il eust fait de beaux butins en son temps; mais il despensoit tout, tant il estoit magnifique.

Après que Monsieur (depuis nostre Roy Henry III) eut combattu les Huguenots en ces deux battailles rangées de Jarnac, Montcontour, & autres lieux & sieges, sa renommée vola par-tout de luy & de ses proüesses, si-bien qu'il se fit un pour-parler de mariage d'entre luy & la Reyne d'Angleterre. Je diray en sa vie à quoy il tint qu'il ne se conclust : mais les paroles & les choses en allerent si avant, que nous demeurasmes quelque temps en suspens à dire, de mois en mois : *Nous partons pour aller en Angleterre & à Londres*; & devoit Monsieur y estre porté par les galeres de France, qui estoient encore en cette mer Océane. Mais Monsieur de la Garde en fit un si superbe appareil de

ses galeres & apprests d'ornements, qu'on dit qu'il luy cousta plus de vingt mille escus: entr'autres, le plus beau fut, que tous les forçats de sa galere la Réale eurent chacun un habillement de velours cramoisi à la matelotte, (Monsieur le Grand-Prieur de Lorraine avoit eu ainsi les siens habillés de longtemps;) la poupe & la chambre de poupe, toute tapissée & parée de mesme velours, avec une broderie d'or & d'argent, large d'un grand pied, avec une palme pour devise en broderie d'or, soufflée & agitée de tous vents, avec des mots Grecs, qui disoint: *Bien que je sois & aye esté agitée bien fort, jamais je n'ay tombé, ny changé.* Comme de vray, il n'a jamais fait, & a esté tousjours bon & loyal. Les licts, couvertes, oreillers, bancs de chambre & de poupe, de mesme: les estandards, flambants, banderolles, moitié de mesme, & moitié de damas, tous frangés d'or & d'argent. Bref, c'estoit une chose très-magnifique à voir. Et en tel superbe appareil devoit entrer avec les autres galeres, qui pouvoient monter jusques à dix, dans la riviere de la Tamise à Londres. Je vous laisse à penser la superbeté d'entrée que ce fust esté, sans tant d'autres magnificences & grandes compagnies de braves Gentils-Hommes. Et tout cela ne servit de rien à ce pauvre Seigneur de Baron de la Garde, si-non despense pour luy, & quelquefois il en faisoit parer

sa chambre de la poupe, que j'ay veue ainsi: & moy indigne me suis couché & dormy en ses beaux licts, où il faisoit très-bon.

Enfin, il est mort, ayant laissé plus d'honneur à ses héritiers, que de bien, & en l'asge de plus de quatre-vingts ans, & si ne se monstroit trop vieux, retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence du passé, qui le faisoit fort admirer à tout le monde, avec ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont esté si fréquents & assidus, que les mers de France, d'Espagne, d'Italie, de Barbarie, de Constantinople, & de Levant, en ont longuement raisonné: encore croys-je que les flots en bruyent le nom.

Quant à moy, encore qu'il me fit perdre une fois un butin de douze mille escus, qu'un navire que j'avois en mer, m'avoit fait, & ne le trouvant de bonne guerre, ny de prise, me le fit rendre, dont il m'en fit force excuses; j'en diray à jamais ses vertus. Si diray-je encore ce mot de luy, comme je luy ay ouy dire, & d'autres avec moy, (car il ne s'en feignoit point, & en faisoit gloire,) qu'estant extrait de bas lieu, les guerres de Milan & de Piedmont esmeues, il y eut un Caporal d'une Compagnie, passant par le Bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, du depuis il en voulut porter le nom, le voyant jeune enfant, gentil, & tout esveillé

d'esprit avec bonne façon, le demanda à son pere pour le mener avec luy. Le pere le luy refusa; mais il se déroba du pere, & s'en va avec le Caporal, & le servit de goujat environ deux ans; & puis le voyant de bonne volonté, luy donna l'harquebuse, le fit si bon soldat, qu'il parut tousjours pour tel : puis il fut Enseigne & Lieutenant, & puis Capitaine. Ah ! qu'il s'est veu sortir de très-bons soldats de ces goujats !





DISCOURS SOIXANTE-SEIZIESME.

Mr. le GRAND-PRIEUR DE FRANCE.

APRÈS qu'il fut desappointé de sa Généralité des Galeres, pour raison que j'ay dit, Monsieur LE GRAND-PRIEUR DE FRANCE, de la Maison de Lorraine, frere de ce grand Duc de Guise, l'eut pour sa valeur & son mérite; car après avoir fait son premier apprentissage de guerre sous Monsieur son frere au siege de Mets, & à la battaille de Renty, où il fit monstre de ce qu'il estoit, & qu'il seroit un jour, s'en alla à Malthe servir sa Religion; où estant, par son illustre race, & par sa valeur & vertu, il fut fait Général des Galeres de sa Religion.

Et d'autant que la costuume noble est là de ne les entretenir, ny de les annichiler en oysiveté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu & y suis esté. Par-quoy, un jour entr'autres ledit Monsieur le Grand-Prieur y estant allé avec quatre galeres seulement, & ayant battu la mer longtemps sans aucune rencontre, & se faschant d'un retour inutile, il luy prend fantaisie

(contre l'opinion pourtant des plus vieux Capitaines & Mariniers) d'aller se présenter devant le port de la Ville de Rhodes, & là appeller au combat les galeres qui y sont pour la garde; lesquelles, après avoir assez attendu, en voilà sortir six de nombre seulement, & venir à luy, lesquelles n'estoient des pires choysies, mais très-bien armées de forçats, mariniers & soldats, Janissaires & Turcs, & des meilleurs; pensez qu'ils ne les avoient pas oubliés.

Sans autre temporisement, l'on vint au combat, & à s'investir de telle furie, que la victoire demeure ambiguë. Enfin, après grande tuerie & deffaite de part & d'autre, la victoire demeure au Prince; n'ayant esté pourtant séparez que pour l'obscurité de la nuit; & si le combat commença depuis huit heures du matin au grand jour, & dura jusques à la nuit brune, que rien ne se voyoit que les canonnades & harquebusades.

Le Prince y perdit de bons hommes & de nobles Chevaliers, avec une galere des siennes, qui fut mise à fond : mais il demeura victorieux par la fuyte de trois, & une emmenée en triomphe & pour butin, & deux mises à fond, dont l'une y fut mise par un acte très-généreux d'un Chevalier Gascon, duquel j'ay oublié le nom, à mon très-grand regret, & m'en veux mal; car il devoit estre connu par tout le monde, & gravé en lettres d'or.

Ce brave & vaillant Chevalier donc, ayant ſauté dans une des galeres ennemies, avec d'aucuns de ſes compagnons, & ayant forcé la prouë & la rambade, & demeuré maiſtre du tout juſques à l'arbre, il trouva là un renfort de poupe de ceux qui tindrent ferme, & repouſſerent ayſément les noſtres, d'autant qu'ils eſtoient en peu de nombre; deſorte qu'ils furent contraints de ſe retirer, & reſſauter dans leurs galeres. Mais ce Chevalier Gaſcon, réſolu & déterminé de mourir par un fait généreux, vint au fougon, & là prit un tiſon de feu, & ſoudain deſcend en bas dans la chambre de la munition, & mit le feu dans les poudres; ſi-bien, qu'en ſe perdant, il perdit, & la galere, & tout ce qui eſtoit dedans, & tout alla à fond, & à tous les diables. C'eſt bien un acte Romain de ceux du temps paſſé; mais pourtant ne s'en trouvera-t-il pas une douzaine de pareils.

Une Dame de Chypre, un de ces ans après la conqueſte faite par les Turcs, eſtant emmenée eſclave, en fit de meſme, mettant le feu daus la galere où elle eſtoit; laquelle la fit perdre par ce trait généreux, pluſtoſt que d'eſtre à jamais miſérablement eſclave.

Voilà donc Monſieur le Grand-Prieur qui ſe retire victorieux, mais avec un très-cher marché de victoire, & bleſſé de deux fleſchades grandement : & n'eut gueres de ſes gens qui ne fuſſent morts ou bleſſés, & ſes

galeres fort percées, brisées, & fracassées, & quasi ayant perdu forme de galeres ; & fit ainsi son entrée triomphante dans le port de Malthe : dont un chacun, en ayant sceu le discours du combat, ne put assez le loüer & admirer ; & m'estonne de ceux qui ont escrit de ce temps-là, qu'ils n'ont mis cette journée très-mémorable.

Je l'ay ouy raconter ainsi à Monsieur le Grand-Prieur, mesme à force autres Chevaliers, qui estoient avec luy, lesquels il faisoit beau ouyr raconter. Lors que Monsieur le Grand-Prieur tourna de Rome, où il avoit mené son frere Monsieur le Cardinal de Guise, pour l'eslection du Pape Pie quatriesme, il passa à Genes, & là prit port à terre ; car alors la paix estoit. Il alla voir le Seigneur André Doria, qui vivoit encore, mais très-vieux & cassé, non pourtant qu'il n'eust le jugement & la parole très-bonne & belle, de la façon & & tout. Il fit un très-grand honneur à mondit Sieur le Grand-Prieur, & le festina, & le loüa fort de ce combat que je viens de dire, qu'il mit en-avant exprès pour le loüer, & dire que c'estoit un des beaux combats qui s'estoit fait en cette mer, pour si peu de vaisseaux qu'il y avoit, & mesme en allégua plusieurs des siens beaux qu'il avoit faits en son temps.

Mais il n'allégua pas à Monsieur le Grand-

Prieur, un vieux Capitaine de mer, la faute qu'il fit à Sainte-Maure (1) de sa retraite, ayant tant de fois appellé Barberousse au combat; & voyant qu'il sortoit hors du golphe pour aller à luy, se retira à force de rames & voiles, non pourtant sans perdre quelques vaisseaux (Dom Ferdinand de Gonzague, lors Vice-Roy de Sicile, estant en cette armée, cuyda desespérer): & lors aussi qu'il fit perdre ces braves soldats Espagnols dans Castel-Novo, encore qu'il eust eu ces deux fois deux des belles armées qu'il avoit jamais eues.

Ceux qui l'excusoient, disoient qu'il ne vouloit rien hazarder, & en un coup perdre sa réputation, son avoir, & celuy de l'Empereur son maistre, qui luy avoit deffendu de ne rien hazarder que bien à propos. Ceux qui le blasmoient, disoient, qu'il y avoit quelque sourde intelligence entre Barberousse & le Seigneur André Doria; d'autant que la gloire de l'un estoit celle de l'autre, & la ruyne de l'un estoit celle de l'autre, & qu'autrement leurs maistres ne feroient cas d'eux.

Aussi, parmy leurs esclaves, le proverbe couroit, que le corbeau est aussi accort que

(1) *Peut-être faudroit-il* : Mais il n'allégua pas à Mr. le Grand-Prieur la faute qu'il fit à Sainte-Maure, pour un vieux Capitaine de mer, &c.

le corbeau, & que le corbeau ne crevoit jamais un autre corbeau, & que *Corsario à Corsario, no ay que gagnar que los barillos d'agua* : c'est-à-dire : *Que Corsaire à Corsaire, il n'y a rien à gagner que les barils des forçats.*

Voilà comme ces deux grands Capitaines, & les plus grands de toute la mer de Levant, faisoient leurs affaires, l'un aux despens des Chrestiens, & l'autre des Infideles, ce disoit-on alors : tant il y a d'hypocrisie & de fictions au monde !

Ce Monsieur le Grand-Prieur, dont je parle, ne flattoit pas ainsi le dez à l'endroit des ennemis de sa Religion ; car il les hayssoit mortellement. Je me souviens que, lors que le Roy François l'envoya à Marseille querir les galeres pour venir en la mer Océane, & de là faire la guerre en Escosse, je le vis cent fois maudire cette occasion, & cent fois aussi les guerres civiles qui vindrent quelque temps après en France ; car il avoit résolu de se bannir pour un temps de la France, aller à Malthe, en prendre la bandiere, & exécuter une entreprise qu'il avoit sur Rhodes, & qu'il tenoit très-facile : & s'asseuroit de l'emporter, à l'ouyr discourir, mais non pas qu'il en descouvrit les plus grands secrets.

Il prenoit une douzaine de ses galeres, & emmenoit une infinité de très-belle noblesse de France, avec une fleur de très-bons soldats,

Il m'avoit fait promettre que j'yrois avec luy : je n'avois garde d'y faillir : car je n'ay jamais aymé en mon jeune asge qu'aller. Il avoit trouvé une fort belle invention pour armer ses galeres en combat, que j'en ay point veu ny ouy parler : bref, il avoit là un beau dessein.

Le matin du jour de la battaille de Dreux, ainsi qu'il déjeusnoit, & tous nous autres qui estions avec luy, je luy ouys dire, que s'il mouroit en cette battaille, qu'il ne regrettoit en rien tant sa mort, si-non qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rhodes avant de mourir, qu'il pensoit infailliblement emporter ; & puis cette entreprise exécutée, qu'il ne se soucioit jamais plus de mourir. Mais le malheur, qu'ayant combattu ce jour très-vaillamment, & s'y estant par trop eschauffé, & retournant tout suant le soir qu'il faisoit un froid extresme, & son Page escarté ne l'ayant pu trouver pour luy donner sa louviere (1), il fut contraint de boire ainsi sa sueur, qui se refroidit sur son corps ; & pour ce, en engendra une fausse pleurésie qu'il garda plus de six semaines, dont enfin il en mourut par un très-grand dommage, & plus qu'on en sçauroit exprimer : car n'ayant pas encore trente ans, il se fust rendu un

(1) Manteau de fourrure de loup.

des grands perſonnages de mer qu'on euſt ſceu voir. Car s'il y eſtoit brave, vaillant & hazardeux, il y eſtoit bien autant expert & très-bon marinier, ſi que bien ſouvent il repréſentoit (1) les meilleurs Pilotes, Comites, Argouſils & Matelots, ce que j'ay veu moy-meſme, & les raſſeuroit, & enſeignoit : comme j'y vis, lors que (comme j'ay dit en la Vie de la Reyne d'Eſcoſſe (2)) nous-nous approchaſmes de l'Eſcoſſe, & que ce grand brouillard nous ſaiſit, qu'un chacun s'en eſtonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, raſſeura tout, & opina ce qu'il falloit, contre l'opinion des Mariniers, Pilotes & Comites, dont l'on ſe trouva bien ; & là je le vis auſſi-bien opiner, & bien dire, que le meilleur Pilote qui fut jamais. En retournant les galeres d'Italie (car il eſtoit allé mener ſon frere Monſieur le Cardinal de Guiſe, comme j'ay dit ailleurs (3)), toutes les galeres, & la ſienne premiere, s'alloient périr, ſans luy & ſon advis & hazard, dans le golphe de Ligourne. De meſme, ramenant ſes galeres de Levant en Ponant, elles eſtoient perdues ſans luy, aux Aſnes-de Bourdeaux, là-où il courut très-

(1) *ou* reprenoit.
(2) *Tome II, Diſc. III, page* 121.
(3) *Ci-deſſus, page* 38.

grande fortune : car il n'envoyoit jamais devant pour tenter le risque, ou pas, ou l'advanture ; mais alloit tousjours le premier devant, ainsi qu'est la coustume qu'il faut que la Générale ou la Réale aille tousjours devant toutes les autres : ce qu'il fait très-beau voir certes, soit, ou à combattre, ou à faire voyage, avec sa belle banderie ou estandard général & son grand fanal.

Il s'est veu pour un coup commander à quarante galeres, & c'est ce que nos Roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois davantage. Ce qui faisoit fort paroistre leur Général, en quelque part qu'il fust ou allast, pour la belle suite que je luy ay veu ordinairement de Gentils-Hommes, de Capitaines de galeres, & de soldats, de Chevaliers, & autres plusieurs honnestes gens : outre qu'il estoit très-magnifique, & d'une très-belle despense, & beau joüeur.

Il y avoit Monsieur de Carses, son Lieutenant-Général, qui estoit un très-sage, brave, vaillant, riche & magnifique Seigneur, & beau joüeur aussi comme son Général, & qui avoit fait belle preuve de sa valeur en Piedmont, commandant à deux Enseignes de gens de pied, & estoit grand Seigneur de moyens & de despense.

Les deux Lieutenants de ses deux galeres estoient Monsieur le Chevalier de Tenance,

& Monsieur de Beau-lieu-Chastaigner, de Poictou, frere de Monsieur Chastaigner, qui avoit esté Gouverneur dudit Monsieur le Grand-Prieur, au gouvernement duquel il avoit eu très-grand honneur. Ces deux Messieurs de Tenance & Beaulieu, estoient fort mettables & bien choisis.

Il y avoit le Seigneur de Basche-Martel (*a*), très bon homme de mer, lequel, après la paix, le Grand-Duc retira à soy, & le fit Général de ses galeres.

Il y avoit Monsieur le Comte Fiasque, Seigneur d'honneur, de vertu & de valeur, & de grande fidélité à la France, qu'il a tousjours inviolablement gardée; si que pour ses vertus, le Roy Charles & le Roy Henry III le firent Chevalier d'honneur des Reynes leurs femmes, ayant esté auparavant Ambassadeur vers cet Empereur Maximilian, où il traitta le mariage de nostre très-illustre Isabelle d'Austriche.

Il y avoit aussi le Seigneur Cornelio Fiasque, son parent, un très-bon & vaillant & grand Capitaine.

Il y avoit aussi le Capitaine Pierrebon, dit Monsieur de Neuillon, très-bon Capitaine, qui, pour sa suffisance, fut Gouverneur de Marseille, & du Fort de Nostre-Dame de

(*a*) Le Seigneur de Basché. *Rabel.* L. IV.

la Garde; le Capitaine Maurice son Lieutenant, fort brave.

Il y avoit aussi Monsieur le Chevalier de Charlus, de très bonne & ancienne Maison d'Auvergne, qui estoit un très-bon, brave & vaillant homme de mer, & qui avoit beaucoup veu & retenu.

Il y avoit aussi le Capitaine Albize, bon & ancien Capitaine.

Bref, ce me seroit trop grande longueur & importunité, si je voulois dire & spécifier tous ses Capitaines de galeres, qui estoient tous gens de mérite, qu'il faisoit tous beau voir auprès de leur brave Général, qui leur donnoit toute pareille lueur que la lune à ses estoiles.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut noter en lieu; car s'il estoit bon homme de mer, il estoit aussi bon homme de terre. Se trouvant en des combats, il s'en acquittoit très-bien en toute valeur & honneur. Il estoit un très-bon homme de cheval, & que peu ou jamais s'est veu qu'un homme de marine fust bon homme de cheval; ainsi comme je l'ay veu par expérience, comme chose plaisante à voir que ces gens maritimes monter à cheval & les picquer. Monsieur le Grand-Prieur y estoit fort adroit, de très-belle assiette, & de fort bonne grace.

Je le vis une fois à Amboise à un courement de bague que fit le Roy François II,

la débattre contre Monſieur de Nemours, qui eſtoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un après l'autre : enfin, Monſieur le Grand Prieur l'emporta par l'onzieſme fois.

Il eſtoit monté ſur un barbe, habillé fort gentiment en femme Egyptienne, avec ſon grand chapeau rond, ou capeline, ſur la teſte, à l'Egyptienne ; ſa robbe & cotte tout de velours & taffetas fort bouffante : en ſon bras gauche, au-lieu d'un petit enfant, avoit une petite ſingeſſe, qui eſtoit à luy, & plaiſante, emmaillottée comme un petit enfant ; qui tenoit ſa mine enfantine ne faut dire comment, & qui donnoit fort à rire aux regardants. Elle luy donna pourtant de la peine & de l'incommodité à faire ſes courſes, à cauſe de l'émotion du cheval à courre ; de-ſorte qu'il fut contraint, après avoir fait quatre courſes en tel eſtat, de la laiſſer, & pourſuivre ſes courſes touſjours maſqué.

Monſieur de Nemours eſtoit habillé en femme Bourgeoiſe de Ville, avec ſon chaperon & ſa robbe de drap noir, & à ſa ceinture une grande bourſe de ménage, avec un grand clavier de clefs, où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendantes avec la groſſe chaiſne d'argent, touſjours maſqué auſſi. Il fis ſon entrée de camp ſur un très-beau rouſſin, qu'on appelloit le Réal, que le Seigneur Jules, Eſcuyer de Monſieur le Vidaſ-

me, & puis à Monſieur de Nemours, avoit dreſſé à aller à deux pas & un ſaut, mieux que ne fit jamais cheval, & qui alloit le plus haut, car c'eſtoit un des plus forts rouſſins & des plus beaux, bay, obſcur; de-ſorte qu'en cette allée du mitan du jardin d'Amboiſe, il ne fit que cinq ſauts, tant il ſe lançoit bien, juſques à la fin de la carriere, Monſieur de Nemours s'y tenant ſi bien, & de ſi bonne grace, qu'il en donna grande admiration à tout le monde, tant hommes que femmes. Auſſi y avoit-il là une Dame, qu'il ſervoit, & aymoit fort, auſſi elle luy. Et ce qui eſtoit plaiſant, c'eſtoit que le clavier, avec ſa multitude de clefs, faiſoit un bruit comme ſi ce fuſſent eſté ſonnettes, pour l'amour des ſauts du cheval, qui en meſmetemps que luy ſautoient en l'air, & tintinnoient ainſi. Je vis tout cela; & ce fut la premiere fois que je vins à la Cour, venant d'Italie.

A propos de ce cheval Réal, il faut que je faſſe ce conte, que, deux ans avant, le Roy Henry fit une partie le jour du Mardygras, avec les jeunes Seigneurs, Princes & Gentils-Hommes de ſa Cour, d'aller en maſque par la Ville de Paris, & à qui feroit plus de folies. Ils vindrent tous au Palais. Monſieur de Nemours, eſtant ſur le Réal, monta de courſe (car ainſi le falloit) par le grand degré du Palais, cas eſtrange! Eſtant ainſi précipitant entra dans la galerie & la

grand-salle dudit Palais, fait ses tours, promenades, courses & folies, & puis vint descendre par le degré de la Sainte-Chappelle, sans que le cheval jamais bronchast, & rendit son maistre sain & sauve dans la basse-cour. Force autres de ses compagnons de la masquarade entrerent bien dans la salle, & en sortirent; mais ce fut par le petit degré. Mais ce trait de Monsieur de Nemours fut estrange & miraculeux, tenu & conduit par la main de Dieu; si que jamais ne se vid tel miracle.

Pour tourner encore à ce Monsieur le brave Grand-Prieur, je diray cecy de luy, que s'il monstroit en jeu sa vertu, sa valeur & son adresse, il le monstroit encore mieux à bon escient & en guerre, comme il fit aux battailles de Renty (estant très-jeune) & de Dreux, & en force autres combats & deffaites.

Il avoit d'ordinaire sa grande escurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'eust bougé de terre, & une vingtaine de beaux courtauts; & quand il alloit sur mer, il laissoit tout en sa maison; & quand il tournoit, il les reprenoit, tant il estoit magnifique & splendide : & force Pages & Laquais à l'équipollent, & ordinairement très-bien & richement vestus; car si ceux de la Cour estoient vestus, ou de bandes de velours, ou en broderie, les siens avoient tousjours,

tousjours, ou de l'or, ou de l'argent pardessus les autres, & tousjours blanc & incarnat, portant & aymant ces couleurs pour l'amour d'une belle & honneste Dame, que je connois; & d'elle & d'autres il estoit fort aymé : aussi y avoit-il bien dequoy en luy à se faire aymer. Car il estoit très-beau de visage, blond, doux, courtois, gracieux, & respectueux; de fort belle, grande, & très-haute taille, & avec cela, comme disent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo denodato & di bella vita* (1) : car il y a force Grands, qui sont grands landores & langoirants, tant mal bastis & adroits, que c'est pitié; mais cettuy rien moins : il avoit les armes très-bien à la main, & de très-bonne grace & adresse.

Je le vis une fois à Paris, au Fauxbourg Saint-Germain, au commencement du Roy Charles IX, entreprendre un combat à la barriere avec le Seigneur Avaret, qui estoit grand aussi, & de mesme taille, & des galants de la Cour, & mourut Huguenot dans Orléans, de peste. Tous deux estoient les deux tenants, & tindrent contre plus de cinquante venants, sans jamais se rendre, ny demander ayde. Mais on ne vit jamais

(1) C.-à-d. *de corps bien découplé, & de belle disposition.*

mieux faire de si belles démarches, & mieu
porter la picque, mieux la rompre, mieu
combattre à l'espée, & mieux frapper, n
de meilleure grace : & ce grand Monsieu
de Guise, qui estoit le parrain de son fre
re, qu'il faisoit très-beau voir à servir so
frere & filleul. Enfin, ces deux emporte
rent le prix & la voix du Roy, des Prin
ces, des Reynes, & des Dames, qui es
toient là, encore qu'ils furent assaillis de troi
braves combattants.

Pour fin, ce Monsieur le Grand-Prieu
estoit bon à tout, & il faut dire de luy ce
que l'on dit du temps passé des enfants d'I
sraël retirez dans la Ville de Jerusalem, où
ils furent contraints, par les assauts que leu
donnoient les ennemis, & les empeschement
de bastir & remparer la Ville, de l'une de
mains tenir l'espée & combattre, & de l'au
tre la truelle & bastir, si que l'on disoit
d'eux, qu'ils estoient ad *utrumque parati*
(1). Aussi pouvoit-on dire de ce Monsieur
le Grand-Prieur, *ad utrumque paratus.*

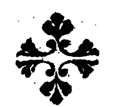
Quand nous tournasmes d'Escosse, & vismes la Reyne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil, & le tint en grande estime, & dansa une fois ou deux avec elle; car il dansoit des mieux & de la meilleure gra-

(1) C.-à-d. *préparez à l'un & l'autre.*

ce, & de toutes sortes de danses, & en portoit toujours quelque nouvelle à la Cour quand il venoit d'un voyage.

Cette Reyne luy monstra beaucoup de familiaritez, comme il le méritoit pour le rang de sa maison & de ses vertus. Je luy vis souvent dire : *Monsieur mon Prieur*, (ainsi usoit-elle de ce mot) *je vous ayme fort; mais non pas Monsieur vostre frere, qui m'a ravy ma Ville de Calais.*

Or, c'est assez dit pour ce coup de ce grand Prince, jusques à un autre endroit. Cependant, pour avoir eu cet honneur de luy, qu'il a esté de mes bons Seigneurs & maistres, & des premiers, & que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, & en France par terre, & qu'il m'a aymé fort, & fait plus d'honneur que je ne méritois, à jamais je luy offre à ses cendres, & à son honorable mémoire, un torrent de mes larmes, aussi-bien à cette heure, comme le jour qu'il mourut.





DISCOURS SOIXANT DIX-SEPTIESME.

Mr. DE *NEMOURS.*

PUIS que je viens icy devant toucher peu de Monsieur DE NEMOURS, j'en parler sans attendre à une autre fois. Prince, dit JACQUES DE SAVOYE, fu son temps un des plus parfaits & acc plis Princes, Seigneurs & Gentils-Hom qui fut jamais. Il faut librement avec vé franchir ce mot, sans en estre repris; si on l'est, c'est très-mal-à-propos. Qui veu, le peut dire comme moy. Il a un très-beau Prince, & de très-bonne g ce, brave & vaillant, agréable, aymable accostable, bien disant, bien escrivant, tant en rime qu'en prose, s'habillant mieux : si-bien que toute la Cour en temps, (au moins la jeunesse,) prenoit son patron de se bien habiller sur luy; & qu on portoit un habillement sur sa façon n'y avoit non plus à redire, que quand se façonnoit en tous ses gestes & actions estoit pourveu d'un grand sens & d'esp ses discours beaux, ses opinions en un c seil belles & recevables. De plus, tout

qu'il faisoit, il le faisoit si bien, de si bonne grace, & si belle adresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imiter sans en approcher, mais si naifvement, que l'on eust dit que tout cela estoit né avec luy.

Il aymoit toutes sortes d'exercices, & si y estoit si universel, qu'il estoit parfait en tous. Il estoit très-bon homme de cheval, très-adroit, & de belle grace, fust ou à picquer, ou rompre lances, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir & pour la guerre; bon homme de pied, à combattre à la picque & à l'espée; à la barriere, les armes belles en la main : il jouoit très-bien à la paulme; aussi disoit on les *revers de Monsieur de Nemours*; joüoit bien à la balle, au ballon; sautoit, voltigeoit, dansoit; & le tout avec si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit très-parfait en toutes sortes d'exercices chevaleresques : si-bien que qui n'a veu Monsieur de Nemours en ses années gayes, il n'a rien veu; & qui l'a veu, le peut baptiser, par tout le monde, la fleur de toute Chevalerie, & pour ce, fort aymé de tout le monde, & principalement des Dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs, & bonnes fortunes, plus qu'il n'en vouloit, & plusieurs en a-t-il refusé qui luy en eussent bien voulu despartir.

J'ay connu deux fort grandes Dames, des

belles du monde, qui l'ont bien aymé, & qui en ont bruſlé à feu deſcouvert & couvert, que les cendres de diſcrétion ne pouvoient tant couvrir qu'il ne paruſt. Pluſieurs fois leur ay-je veu laiſſer les Veſpres à demy-dites, pour l'aller voir joüer ou à la paulme ou au ballon, en la baſſe-cour des logis de nos Roys. Pour en aymer trop une, & luy eſtre fort fidele, il ne voulut aymer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay oüy raconter pluſieurs fois de ſes advantures d'amour; mais il diſoit que la plus propre récepte pour jouyr de ſes amours, eſtoit la hardieſſe; & qui ſeroit bien hardy en ſa premiere pointe, infailliblement il emporteroit la fortereſſe de ſa Dame; & qu'il en avoit ainſi conquis de cette façon pluſieurs, & moitié à demy-force, & moitié en joüant en ſes jeunes ans.

Au commencement du Roy Henry, il s'en alla voir l'Italie, avec Monſieur le Mareſchal de Bouillon, que le Roy Henry envoya vers le Pape Paul III, ſe congratuler avec luy de ſon advénement à la Couronne, & luy preſter l'obédience, ainſi qu'eſt la couſtume ordinaire de nos nouveaux Roys ; mais j'ay ouy dire à des François & Italiens, ſur le lieu, que ce Prince eſtoit admiré & aymé de toutes les Dames de ce Pays-là qui le voyoient, & des filles de joye très-fort, & couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples, une fois dans cette Ville, mesme un jour de Feste-Dieu, & en la procession, ainsi qu'il y marchoit, luy fut présenté par un Ange, de la part d'une Dame, un très-beau boucquet de fleurs; lequel Ange comparut artificiellement, & descendit d'une fenestre, & s'arresta très-bien à propos devant luy, & de mesme luy présenta avec ces mots : *Soit présenté à ce beau & jeune Prince & très-valeureux le Duc de Nemours.*

Il fit ses jeunes guerres en Piedmont, par deux ou trois voyages qu'il y fit, & en France aux sieges de Boulogne, de Mets, battaille de Ranty, & autres belles factions, en réputation d'un très-brave, vaillant, & très-hardy Prince; ayant charge de Chevaux-légers & de Gendarmes, & puis en Italie de gens de pied, en estant Colonel de toutes les Bandes que mena Monsieur de Guyse : j'en parleray ailleurs. Au retour, il fut Colonel-Général de la Cavalerie-légere, dont il s'en acquitta très-bien & dignement, & mesme au voyage d'Amiens, estant logé au Pont-Dormy, près de l'ennemy, qu'il alloit esveiller souvent, & ne parloit-on que des courses de Monsieur de Nemours pour lors.

La paix estant faite, le Roy d'Espagne en fit grand cas, & sur-tout Monsieur de Savoye, son bon cousin, qui commença à l'aymer extresmement, tant pour ses vertus

que pour la privauté qu'il prit aussi-tost avec luy, se joüant avec luy comme s'ils n'eussent jamais bougé d'ensemble : & la pluspart du temps alloit toujours en crouppe derriere luy à cheval ; & sans autre cérémonie, sans qu'il se donnast garde, y montoit d'une telle disposition, qu'il estoit plustost monté qu'il en sceust rien, dont il estoit si ayse que rien plus. Aussi depuis se sont-ils bien aymez tousjours, & se sont très-bien accordez ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement : & de plus, Monsieur de Savoye luy donna sur ses jours, Montcallier en Piedmont, pour s'y retirer.

Si Monsieur de Savoye estoit bon Espagnol, Monsieur de Nemours estoit très-bon François, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranslement de l'Estat de France, encore qu'il ne tinst à aucuns qu'on ne luy en jettast le chat aux jambes, comme on dit, à Saint-Germain-en-Laye, après le colloque de Poissy. Lors que Messieurs de Guyse & luy se retirerent de la Cour, pour voir la nouvelle Religion entrer en fleur, on l'accusa d'avoir voulu desbaucher Monsieur, frere du Roy, pour en faire de mesme, & aller avec eux, dont une femme-de-chambre de la Reyne, dite Denise, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse, & à faux pourtant ; car disoit-on que le Roy de Navarre l'en avoit sollicitée, parce qu'il hayssoit fort mondit Sieur de Nemours, à cause de Made-

moiselle de Rohan, que ledit Roy vouloit qu'il espousast. Et de vray, si mondit Sieur de Nemours ne se fust garanty & absenté, il eust esté en peine, ainsi qu'il parut peu après par l'emprisonnement de Lignerolles. J'espere faire tout au long ce conte en la vie du Roy Henry III (1); car je le sçay fort bien, pour avoir esté en ce temps à la Cour.

Tout cela se passa, & n'en fut autre chose, jusques à ce que la premiere guerre vint, & qu'il fut envoyé querir pour en avoir besoin de sa suffisance à bien servir le Roy; ce qu'il fit : & pour ce, envoyé Lieutenant de Roy vers le Lyonnois, Forests, Masconnois, & Dauphiné, là-où il empescha fort les Huguenots de par-de-là à ne faire si bien leurs besoignes, comme ils le faisoient auparavant; & fit une grande deffaite vers la Forest de Sillan sur le Baron des Adrets & ses compagnons, & les eust encore plus tourmentez sans une grande maladie qui luy survint, qui le mena tellement, & le mit si bas, qu'on ne vid jamais personne si proche de la mort. Mais enfin, avec beaucoup de peine de tant de maux, il se remit & rentra en sa convalescence premiere : sur-quoy la paix entrevint, & fut Gouverneur du Lyonnois, Forests & Beaujolois, par la mort de

(1) *On n'a point cette Vie.*

Monsieur le Mareschal de Saint - André

Après les premiers troubles, les seconds arriverent en ce temps, & à la journée de Meaux, où Monsieur le Prince de Condé, Monsieur l'Admiral, & autres Grands de la Religion estoient venus avec quinze cents chevaux, & bien armez, pour présenter une requeste au Roy. Quelle présentation de requeste, disoit-on alors, le pistolet à la gorge!

Le Roy pour lors n'avoit autres forces avec luy, si-non sa Maison & six mille Suisses, qui par cas estoient arrivez bien à propos par la sollicitation-mesme de Messieurs de la Religion, à cause de l'armée & passage du Duc d'Albe en Flandres : j'en parle ailleurs. Il y eut pour lors un très-grand & vieux Capitaine, qui opina qu'il falloit que le Roy demeurast à Meaux, & envoyast querir secours. Mais Monsieur de Nemours débattit fort & ferme, qu'il falloit gagner Paris, pour beaucoup de raisons bien pregnantes qu'il allégua, que je laisse à songer aux mieux discourants, sans que je le touche : & pour ce, il fut cru, disant que sur sa vie, il meneroit le Roy sain & sauve dans Paris.

La charge luy en fut aussi-tost donnée de par le Roy, envers qui Monsieur de Nemours usant doucement de sa charge, (comme le Marquis del Gouast fit à l'endroit de l'Empereur, à la journée de Thunis, comme j'ay

dit en son lieu (1), le pria de se mettre au mitan de ses Suisses, & luy se mit à la teste, marchans si serrez, & en si bon ordre de battaille, sans jamais le perdre, que les autres ne les oserent jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours pour en voir & prendre la moindre occasion du monde pour les charger : & par ainsi, & en telle façon & ordre, le Roy se sauva dans Paris, sans aucun désordre ; ce qui fit dire au Roy, que, sans Monsieur de Nemours & ses bons comperes les Suisses, sa vie, ou sa liberté, estoit en très-grand bransle. C'est une retraite celle-là, & des belles, en plein jour, non de la façon que Monsieur de Montluc en donna l'instruction à Monsieur de Strozze, & à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuit.

Voilà pourquoy il faut estimer celle-cy par-dessus beaucoup d'autres, & mesme ayant tousjours les ennemis en veuë ; mais quels ennemis ? Des braves, des vaillants, déterminez, qui fussent en France.

Bien-tost après la battaille de Saint-Denis se donna, où ce Prince fit très-bien, comme il avoit toujours fait en toutes les autres où il s'est trouvé. De-là en hors, au voyage de Lorraine, il mena l'avant-garde avec Mon-

(1) *Ci-dessus, Tome V, pag. 158 & 159.*

sieur de Montpensier, & ne tint pas à luy qu'on ne donnast la battaille à Nostre-Dame de l'Espine; & si ce pauvre Prince estoit la plus-part du temps tourmenté de ses gouttes; mais son brave & généreux cœur le soustenoit tousjours. Hélas! elles l'ont tant tourmenté depuis, qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil: & ne m'estonne pas si Lucian l'appelle la Reyne des maladies, pour la tyrannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsi que fit celle-là sur ce brave Prince, & si tyranniquement, qu'avant quelques années qu'il mourut, il n'avoit quasi membre des siens principaux, qui ne fust perclus, fors la langue, qui luy demeura encore si bonne & saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les plus beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours, & les plus plaisantes rencontres. Ah! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autrefois le plus accomply Prince du monde! Hélas! ce n'estoit pas celuy-là, qui à la guerre combattoit si vaillamment, & remportoit de si belles despouilles, victoires & honneurs de ses ennemis! Ce n'estoit pas celuy-là contre qui, ce brave Marquis de Pescaire, du temps des guerres de Piedmont, qui estoit certes un très-brave & généreux Prince, ayant receu la renommée des vaillances & beaux combats de ce Prince, se voulut esprouver contre luy, pour en augmenter davantage sa gloire; &

pour ce, en toute gentillesse de Cavalier, l'envoya deffier un jour, luy & quatre, contre autant ou davantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des Dames, ou pour la querelle générale. Le combat fut aussi-tost accepté, & le Trompette pris un mot.

Par-quoy, Monsieur de Nemours paroist devant Ast, où estoit le Marquis, qui se présente à nostre Prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fust très-belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre Prince. S'estant donc tous deux mis sur le rang, & en carriere, coururent de fort bonne grace, & si rudement, qu'ils en rompirent leurs lances, & les esclats s'en allerent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre.

Après la course, leverent leur visiere & s'entr'embrasserent fort courtoisement, avec une merveilleuse admiration de l'un & de l'autre, & se mirent à deviser ensemble, pendant que les autres faisoient leurs courses.

Ce fut Monsieur de Vassé, fils de Monsieur de Vassé, qui courut après contre le Marquis de Malespine, lequel rompit sa lance sur le Sieur Vassé, & en perçant son hausse-col, entra bien demy-pied de lance dedans, dont le jeune Seigneur fut fort blessé, & en mourut quelques jours après.

Après, courut le Capitaine Manets, Lieutenant de Monsieur de la Roche Pouzey, contre lequel courut Dom Albe, Capitaine

Espagnol, qui donna un coup de lance au col dudit Sieur de Manets, duquel il mourut quatre jours après.

Le dernier, Monsieur du Moucha, Enseigne de Monsieur de Pinars, de l'asge de cinquante bonnes années, courut, contre lequel se vint présenter le Comte Caraffe, Napolitain, nepveu du Pape pour lors, auquel le Seigneur du Moucha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras & le corps de part en part; de sorte que la lance se monstroit outre par-derriere plus de quatre pieds, dont le Seigneur Comte demeura mort sur le champ. Et ainsi se desmesla le combat par victoire douteuse, & chacun se retira.

Les Espagnols qui en parlent, en content d'autre diverse sorte, & disent qu'ils n'estoient que trois contre trois. Il y avoit Monsieur de Nemours, Monsieur de Navaille, Basque, son Lieutenant, gentil Capitaine Cheval-léger, & Monsieur de Vassé. De l'autre costé, estoit Monsieur le Marquis Dom George Mauricque de Lara, yel Capitan Milort, ce nom dénote qu'il estoit Anglois, que les Espagnols tenoient pour un très-bon Capitaine.

Ce combat se fit auprès des murailles d'Ast, & avant avoient fait un concert de ne tirer point aux chevaux, & qui en tueroit un, en payeroit cinq cents escus à son compagnon.

Cette condition se pouvoit faire, & accomplir, pour plusieurs raisons que je diray.

Monsieur de Nemours & Monsieur le Marquis, coururent les deux premiers, & firent trois courses. Les Espagnols disent que le cheval de Monsieur le Marquis fuyt tousjours la carriere, & qu'il ne put faire nulle belle course, si-non une fois, qu'il blessa un peu au bras Monsieur de Nemours. Mais c'est au contraire; car ce fut celuy de Monsieur de Nemours qui fuyt tousjours la lice, d'autant que Monsieur le Marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa salade, si couvert de papillottes que rien plus, ainsi que les Plumassiers de Milan s'en font dire très-bons & ingénieux maistres, & en avoit donné un de mesme au chanfrain de son cheval, (on disoit qu'il l'avoit fait exprès;) si-bien que le cheval de Monsieur de Nemours s'approchant de celuy du Marquis, fut ombragé de ses papillottes, qui luy donnoient aux yeux, à cause de la lueur du cheval, tournoit tousjours à costé, & fuyoit très-poltronnement la lice & la carriere. Et par ainsi, Monsieur de Nemours, par la poltronnerie de son cheval, faillit aux bons coups & beaux qu'il avoit ordinairement accoustumé de faire, comme certes cela est arrivé souvent, & le voit-on encore, qu'un cheval poltron fait grand tort à la valeur de son maistre. Aussi quelquefois un cheval fol, bizarre, & de

mauvaise bouche, fait son maistre plus vaillant qu'il n'est, ou ne veut estre; car il l'emporte dans la meslée des ennemis en despit de luy, là-où il faut qu'il combatte malgré luy, comme j'ay connu un brave Gentil-Homme, à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel trait à la battaille de Dreux.

Pour donc encore retourner à nostre conte, les Espagnols disent que Monsieur de Nemours tua le cheval de Monsieur le Marquis, & que le pache fait, Monsieur de Nemours luy envoya aussi-tost après le combat les cinq cents escus. Mais Monsieur le Marquis, comme très-courtois, les luy renvoya. Ce qui est faux; car Monsieur de Nemours estoit trop bon Gendarme, pour faillir l'homme, & aller au cheval: aussi qu'il avoit le cœur trop généreux & libéral, s'il en fust oncques, pour reprendre les cinq cents escus; ils les eust plustost donnez aux Trompettes du Marquis.

Voilà pourquoy il se faut rapporter pour toute la vérité du combat, à ce que les François en ont veu, dit & escrit, ainsi que j'en ay veu un petit Traité en Espagnol imprimé, & comme aussi aucuns à moy mesme me l'ont ainsi débattu.

Il n'est non plus rien de ce qu'ils ont dit de Monsieur de Navaille qui combattit contre Mauricque de Lara, lequel perça de sa

lance de part en part l'espaule de Monsieur de Navaille, dont il mourut quelques jours après; car il mourut au voyage de Monsieur de Guyse en Italie, pour avoir trop couru la poste, comme j'ay dit ailleurs.

Le Capitaine Milor se battit contre le Seigneur de Vassé, lequel mourut bien celuy-là, comme j'ay dit; mais les Espagnols & François sont discordants du nom de celuy qui le combattit. Voilà comment il y a de grands abus au dire & aux escritures des gens; mais il faut que les Espagnols ne perdent point leurs coustumes de se bien vanter, & qui d'eux-mesmes ne se veulent jamais abaisser, & ont tousjours la vanterie, & le premier honneur en la bouche.

Sur-quoy je feray ce conte d'un combat qui fut fait au Royaume de Naples, du regne du Roy Louys XII, entre treize nobles Chevaliers François, & treize Espagnols, duquel les Espagnols & Italiens s'en donnent tout l'advantage & toute la gloire, ainsi mesme qu'ils l'ont escrit; mais les François ne causent pas ainsi.

Le conte est donc tel, qu'après le combat qu'eut fait Monsieur de Bayard, contre Alonzo de Sotto-Major, & vaincu, dont j'en parle ailleurs (1), les Espagnols en cuyde-

(1) *Tome VII, Discours IX, Art. III, page 103; & Tome XII*, Discours des Duels.

rent crever de despit, & chercherent t
jours le moyen pour s'en revancher.
quoy, y ayant trefves faites pour deux m
les François & Espagnols s'entrevisite
quelquefois en leurs garnisons, ou en la c
pagne, & causoient familiérement ensem
mais vous eussiez dit que les Espagnols c
choient tousjours noise & riotte.

Un jour entr'autres une bande de tr
Cavaliers Espagnols, très-bien montez,
vindrent promener & esbattre vers la Vill
Monervine, où estoit la garnison de M
sieur de Bayard, & par cas ce jour aussi M
sieur de Bayard en estoit sorty avec Mons
d'Orozze, très-gentil & brave Capitaine
la Maison d'Urffé (*a*), pour s'aller esba
& prendre l'air tout à cheval, jusques à
demie lieuë, où il vint rencontrer cette
ble troupe d'Espagnols, qui les salue
très-courtoisement, & on leur rendit la
reille. Entr'eux, il y eut un brave certe
courageux, qui s'appelloit Diego de Bi
gne, lequel avoit esté de la Compagnie
Dom Alonzo, & luy souvenoit encore d
mort de son Capitaine, dont il l'en
loüer, qui s'advança par-dessus les autres

(*a*) *François d'Urfé*, fils de Jean d'Urfé,
gneur de Rochefort, & d'*Isabel de Langeac*,
me d'*Orose*.

leur dit : *Vous autres, Messieurs les François, je ne sçay si cette tresve vous fache point ; mais à moy elle m'ennuye fort, encore qu'il n'y ait que huit jours qu'elle soit commencée. Si, pendant qu'elle durera, il n'y auroit point de vous autres une bande de dix contre dix, de vingt contre vingt, ou plus ou moins, qui voulussent combattre sur la querelle de nos maistres, je me ferois bien fort de les trouver de mon costé : & ceux qui seront vaincus, demeureront prisonniers des autres.*

Monsieur de Bayard luy respondit : *Nous avons, mon compagnon que voicy & moy, très-bien compris vos paroles, & que desirez faire armés* (1) *de nombre contre nombre. Vous estes icy treize bons hommes. Si vous voulez, d'aujourd'huy en huit jours, vous trouver à deux milles d'icy, montés & armés, mon compagnon & moy nous vous en amenerons autres treize, dont nous en serons du nombre : & qui aura bon cœur & bon bras, le monstre.* Alors les Espagnols tous d'une voix s'escryent : *Nous le voulons ;* & tous s'estans dit adieu, se séparerent.

Messieurs de Bayard & d'Orozze estant à Monervine, firent entendre tout cecy à leurs compagnons, lesquels ayant tiré au sort qui

(1) Armes.

seroient les treize, & les treize s'estant bien préparez pour le combat, ne failloient (1) de se trouver au jour assigné, & au lieu arresté. Les Espagnols ne faillirent non plus; & de toutes les deux nations, & Napolitains, force gens estoient allez là, pour en voir le combat.

Ils avoient limité leur camp sous condition que celuy qui seroit mis pied à terre, ne pourroit plus combattre, ny ayder à ses compagnons; & en cas que jusques à la nuit une bande n'eust pu vaincre l'autre, & n'en demeurast-il qu'un à cheval, le camp seroit finy, & pourroit ramener ses compagnons francs & quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voilà des paches & conditions bien inventées & bien pointillantes! Je ne sçay qui les trouva; mais il est à présumer que ce furent les Espagnols, qui, de tout temps, ont esté fort subtils, fins & sublins. Nos François, le temps passé, ne l'estoient pas tant, & y alloient à la franche guerre.

Ces conditions donc accordées, les Espagnols se mirent d'un costé, & les François de l'autre, & tous, la lance en l'arrest, picquerent leurs chevaux les uns contre les autres: mais les Espagnols ne donnerent point aux

(1) faillirent.

es, mais se mirent à tuer les chevaux; ont cette maxime: *Muerto el Caval- rdido l'hombre d'armas.*
voilà pourquoy, au combat de Mon- e Nemours, que j'ay dit cy-devant, s-bien inventé qui l'inventa, que qui le cheval de son compagnon, paye- nq cents escus. Mais cette peine est :gere; car tel y a-t-il, qui ne se sou- gueres de tuer le cheval de son enne- t de payer au double, pour puis après neilleur marché de son homme: il vaut imposer une peine de victoire sur l'hon- ainsi que le temps passé mesme s'ob- parmy les Cavaliers errants, & une & deffense à ceux qui s'amusoient à es chevaux, pauvres bestes, qui sont entes & ne se deffendent, & qui n'en nt mais que les hommes, qui font les & noises, combattent & battaillent. e aux Tournois de nos Roys, que l'on , il n'estoit nullement beau de porter ner bas, mais faire tousjours son coup s haut que l'on peut, & qui le fait tel, s digne Cavalier. En battailles & com- énéraux, tout est de guerre, & tue-t-on 'on peut, mais non aux deffis.
s Espagnols pourtant n'observerent cet- le loy; car s'estant fort bien amusez à es chevaux, ils en tuerent jusques au re d'onze, & ne retournerent à cheval

que Meſſieurs d'Orozze & de Bayard. Et cette tromperie ne ſervit de rien aux Eſpagnols ; car oncques puis leurs chevaux ne voulurent paſſer outre, voyant les autres chevaux morts, quelques coups d'eſperons qu'on leur donnaſt. A quoy, Meſſieurs d'Orozze & de Bayard, prenant le temps, ne ceſſerent de livrer de bons aſſauts (que l'Eſpagnol très-proprement dit *Aremetidas*, que nous autres François ne ſçaurions ſi proprement dire ny tourner en un mot,) à la groſſe troupe ; & quand elle les vouloit charger, ſe retiroient derriere les chevaux morts de leurs compagnons, comme derriere un rampart. Et ainſi ces deux braves François amuſerent les treize Eſpagnols l'eſpace de quatre heures que dura le combat, que la nuit ſépara ſans avoir rien gagné : & pour ce, chacun ſe retira, ſelon ce qu'ils avoient accordé.

Voilà noſtre conte achevé, que j'ay appris du vieux Roman de Monſieur de Bayard, & d'aucuns vieux qui l'avoient ainſi ouy dire. Ce n'eſt pas donc ce que les Hiſtoires eſtrangeres ont dit, que les noſtres furent vaincus. Il appert par-là, & n'eſt point inconvénient que la vérité ne ſoit telle, & que ces deux braves, vaillants & adroits hommes d'armes ne ſe ſoient garantis d'une ſi groſſe troupe, & qu'ils n'ayent donné groſſe affaire à la groſſe troupe : les Hiſtoires en ſont toutes pleines d'exemples.

,es Hiſtoires eſtrangeres diſent encore
, qu'oncques depuis la perte de ce
bat, les François ne profiterent plus, ny
t gueres bien leurs beſoignes au Royau-
le Naples. Je ne veux pas dire que ce
pour cela; car ils ne furent pas vaincus,
me vous voyez. Mais j'ay ouy dire à de
ds Capitaines, qu'il ne fut jamais bon
ire ces deffis de ſeul à ſeul, ou de nom-
contre nombre, parmy les armées, &
cela en attire malheur, ou bien s'en en-
ıne grande conſéquence: car chacun par
; en parle comme il veut, & ſelon les
ons & affections qu'il poſſede, & fait
r & raiſonner la renommée comme il luy
t; & chacun flatte ſa nation & ſon party,
la gloire en demeure aux uns, & le vi-
re aux autres, ſelon que l'on s'imprime
ame & en la bouche. Notez qu'il n'y
jamais combat géneral ny particulier,
l'on ayt jamais veu raconter au vray;
ıe j'ay obſervé pluſieurs fois: car l'on
anſporte comme l'opinion & la paſſion
rend aux uns & aux autres; tant qu'il
peut jamais ſortir de ces deffis gueres
onheur. J'en amplifierois bien ce Diſ-
; de pluſieurs raiſons & exemples, ſi je
ois; mais il ſeroit trop long. Qu'on con-
: ſeulement que les Albans ne profite-
amais gueres plus depuis le combat des
ces & Curiaces, & la Ville de Rome

creut après & se fit grande par la ruyne d'Albe.

A cette heure, pour parachever à parler de Monsieur de Nemours, je dis que ce fut un très-grand dommage, que la santé de son corps ne put accompagner sa belle ame & son courage : car outre les belles preuves qu'il a faites durant sa belle disposition, de ses valeurs & vertus, il en eust bien fait paroistre encore de plus belles, s'il eust vescu plus long-temps & bien sain ; car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut. En quoy j'ay noté une chose, que depuis cent ans (je ne veux point parler de plus haut) tous ceux qui ont porté ce nom & tiltre de Duc de Nemours, ont esté très-braves, vaillants, hardis, & grands Capitaines : tant (ce diroit-on) ce nom & tiltre est heureusement fatal en vaillance & proüesse à ceux qui le portent. Comme les Ducs de Bourgogne les uns après les autres ont esté de mesme, dès Philippes le Hardy jusques à cette heure, & ainsi que ledit Philippes, le Duc Jean, le bon Duc Philippes, & le Duc Charles, & l'Empereur Maximilian, l'Empereur Charles cinquiesme, & le Roy Philippes d'aujourd'huy : tous ces sept Ducs consécutivement ont esté braves, généreux, grands, ambitieux, & courageux. De ces Ducs donc de Nemours y eut premiérement Louys d'Armagnac, qui mourut au Royaume de Naples : Gaston de Foix, qui mourut en la battaille de Ravenne, comme

me j'ay dit cy-dessus : le pere de Monsieur de Nemours, duquel je parle maintenant, qui fut un très-homme-de-bien, d'honneur, & de grande valeur, & très-bon François; aussi estoit-il très-proche parent du Roy François, qui l'aymoit & prisoit fort, & aymoit mieux suivre le party du Roy que celuy de l'Empereur, dont mieux luy en prit qu'au Duc Charles de Savoye son frere : puis Monsieur de Nemours, duquel je viens de parler : & pour bien finir, Monsieur DE NEMOURS son fils, qui est aujourd'huy, n'a rien dégénéré à ses ayeuls; car il est très-brave & très-vaillant, & de sage conduite & résolution. Il l'a monstré, si jeune qu'il estoit, n'ayant que vingt ans, en cette derniere battaille d'Yvry, où il combattit si vaillamment, & fit sa retraite des derniers, & au siege de Paris, y commandant en chef comme de raison : car encore qu'il fust bien assiégé & pressé, & de la guerre, & de la famine, voire de la peste, dont j'espere en parler en la vie de nostre Roy d'aujourd'huy Henry IV (1), jamais ce Prince ne s'estonna, ce qu'eust fait un plus vieux & plus pratic Capitaine que luy; mais tient bon & fait teste très-asseurément aux fléaux, & de la terre & du ciel, (j'en parleray aussi en la mesme vie du Roy,)

---

(1) *On n'a point cette* Vie.

& pour belle récompense, on le traita bi
Lyon, luy qui, après tant de bons serv
faits à son party & à sa Religion, fut
& mis prisonnier dans les prisons de la V
comme un grand malfaicteur; mais par
gentil esprit, & son industrie, il s'en s
bravement, comme j'espere dire.

Il monstra fort sa vaillance en l'entre
qui fut faite sur luy à Vienne, par Mon
le Connestable & le Seigneur Alfonse Co
car y estant entrez dedans desjà cinq à
cents hommes, on luy vint dire comm
Ville estoit surprise & prise. Soudain,
courage asseuré, sort de son logis sans
mer autrement, prend ses Gardes, & q
ques Gentils-Hommes, qui se rallierer
luy, & court où estoit l'ennemy, le ch
& le combat, le mene battant, & le
sortir hors d'où il estoit entré. J'ay ouy
ce conte à gens dignes de foy, qui esto
dehors & dedans: pour le moins la V
gagnée se perdit.

J'ay ouy conter qu'une fois en Bou
gne on luy vint dire, qu'un de ses R
ments estoit engagé, voire assiégé, dans
Village par son ennemy. Luy, sans temp
ser, ny s'armer, prend un autre Régim
des siens, se met à la teste sur un petit
det; & faisant faction de Mestre-de-Cam
de Capitaine, de gens de pied & de sold
charge les assiégeants, les fait desmordre

les estrille bien. Tant d'autres proüesses esperé-je bien conter de luy en la vie du Roy, que l'on s'en esbahira. Aussi aymoit-il tant à se façonner selon Monsieur de Guyse, son frere, qu'il le vouloit imiter en tout : car, à plus parfait que celuy-là ne pouvoit-il ressembler ; & ce qu'il luy voyoit faire, il s'estudioit du tout à le faire, fust-il à la Cour (comme j'ay veu,) fust-il à la guerre, & tout jeune qu'il estoit. N'ayant encore seize ans, aux nopces de Monsieur de Joyeuse, je me souviens l'avoir veu, comme aussi un chacun le vid, à tous les combats qui s'y firent : il s'en voulut tousjours mesler, & s'y donnoit & recevoit des coups, que le plus robuste eust sceu faire. Mesme Monsieur de Guyse, qui estoit le plus rude combattant qui fust point, ne l'espargnoit non plus que le moindre, dont un chacun s'estonnoit des forces & de l'adresse de ce jeune Prince, fust à pied ou à cheval.

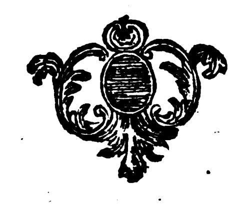
Au reste, il est un des beaux Princes du monde, vraye semblance du pere & de la mere. Il est un peu de plus haute taille que ne fut jamais le pere : & sa douceur & sa bonté le rendent très-aymable, sur-tout aussi sa grande libéralité, pareille à celle du pere ; car il n'a rien à luy : ce qu'il prend d'une main, il le donne de l'autre, comme de mesme faisoit fort Monsieur de Guyse, son frere. Il a le cœur grand & ambitieux.

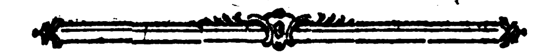
Sur-quoy j'ay ouy dire que nostre Roy d'aujourd'huy, estant venu au-dessus de la conqueste de la Bourgogne, Monsieur de Guyse le vint trouver-là, qui, s'estant mis à le reconnoistre, il y eut un Gentil-Homme, qui, pour applaudir, dit au Roy, après que Monsieur de Guyse luy eut fait la révérence: *Sire, voilà comme peu à peu on vous recherche, & se vient-on humilier envers vous, comme vous voyez. Monsieur de Guyse est venu: Monsieur du Mayne traitte avec vous; il n'y a plus qu'à tenir, que tout ne soit fait, il ne reste que Monsieur de Némours à en faire de mesme. Hà!* (dit le Roy) *celuy-là a le cœur trop grand & haut. Jamais il ne se sçauroit mettre à servir. Je ne m'attens pas qu'il me reconnoisse tant qu'il pourra, & que son brave cœur l'y portera. J'ay là un très-dangereux ennemy, & qui fort tard abbaissera les armes.* Ces paroles, prononcées de la bouche d'un si grand Roy, favorisent à la loüange de ce Prince plus que de cent autres qui en eussent voulu parler.

Or, comme j'ay dit, j'en parleray ailleurs, & plus amplement, & moins sobrement, que je ne fais icy, ensemble de Monsieur le Marquis de Saint-Sorlin, son frere, que je n'ay jamais veu pourtant; mais j'ay ouy dire que c'est un Prince très-accomply, & sur-tout fort homme-de-bien, de bonne ame,

& de ſcrupuleuſe conſcience ; ce qui eſt beaucoup à loüer.

De tous deux fut leur mere, cette belle, illuſtre & vertueuſe Dame, Madame de Nemours, premiere veufve de ce grand Duc de Guyſe, duquel je vais parler maintenant, & qui ſe remaria en ſecondes nopces à Monſieur de Nemours, ce grand Prince & ſi parfait, que j'ay dit, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honneſtes marys, puis que telle eſtoit ſa volonté de ſe remarier, ne faiſant point comme pluſieurs Dames que j'ay veu veufves & convolantes, qui, de leurs premiers & grands mariages, s'abbaiſſoient & deſcendoient fort bas avec des petits.





DISCOURS SOIXANTE-DIX-HUITIESME.

Mr. DE GUYSE.

CE grand Duc DE GUYSE, duquel nous voulons parler, fut grand certes ; & le faut appeller GRAND parmy nous autres, aussi-bien que plusieurs Estrangers ont appellé des leurs par ce surnom & tiltre, & ainsi que moy-mesme j'ay veu & ouy les Italiens & Espagnols plusieurs fois l'appeller, *El gran Ducque de Guisa* ; & *el gran Capitan de Guisa*. Si-bien que je me souviens, qu'à l'entrevue de Bayonne, & grands & petits faisoient un cas inestimable de feu Monsieur de Guyse son fils qui estoit encore fort jeune, & ne l'appelloient autrement, qu'*el Hijo del gran Ducque de Guisa* : & entroient aussi en grande admiration de Madame de Guyse sa femme, autant pour sa grande beauté & belle grace, que pour porter tiltre de femme de Monsieur de Guyse, & ne l'appelloient que *la Muger de quel gran Ducque de Guisa*, & pour ce luy portoient un grand honneur & respect ; & sur-tout ce grand Duc d'Albe, qui sçavoit bien pri-

ser les choses, & les personnes qui le valoient.

Or, tout ainsi qu'on loüe & admire fort un excellent artisan & bon ouvrier, qui aura fait un beau chef-d'œuvre, mais davantage & plus celuy qui en aura fait plusieurs; de mesme il faut loüer & estimer ce grand Capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs qu'il a faits: & pour les principaux, il faut mettre en-avant & admirer le siege de Mets soustenu, la battaille de Renty, le voyage d'Italie, la prise de Calais, Guynes & Hames, celle de Theonville; le camp d'Amyens; & en la guerre civile, les prises de Bourges, Roüen, la battaille de Dreux, & puis le siege d'Orléans.

De vouloir descrire & spécifier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superflue, puis que nos Historiographes en ont assez remply leurs Livres: mais pourtant, qui considérera la grande force qu'y mena ce grand Empereur devant Mets, dont jamais de pareille il n'en peupla & couvrit la terre, la foiblesse de la Place, qui n'avoit garde d'estre la quatriesme partie forte comme aujourd'huy; qui considérera aussi la grande prévoyance qu'il usa pour la munitionner, y establir vivres, munitions, réglements, polices, & autres choses nécessaires pour soustenir un long siege, & le peu de temps qu'il

eut à faire tout cela avant la venue du siege; qui mettra aussi devant les yeux le bel ordre de guerre qu'il y ordonna, la belle obéyssance sur-tout qui luy fut rendue d'une si grande Principauté & Noblesse, Capitaines & soldats, sans la moindre mutination du monde, ny le moindre despit; puis les beaux combats, & les belles sorties qui s'y sont faites; qui considérera tout cela, & tant d'autres choses, qui seroient longues à spécifier, & puis la belle & douce clémence & bénignité dont il usa envers ses ennemis demy-morts, & morts, & mourans de faim, de maladies, de pauvreté, & de miseres, que leur avoit engendré la terre & le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de compte tout ce qui s'est fait en ce siege, dira & confessera, que ç'a esté le plus beau siege qui fust jamais, ainsi que j'ay ouy dire à de grands Capitaines qui y estoient, fors les assauts qu'on n'en livra jamais, bien que l'Empereur le voulust fort, & pour ce en fit un jour faire le bandon pour en donner un général, auquel Monsieur de Guyse se prépara si bravement, & y mit un si bel ordre, avec tous ses Princes, Seigneurs, Gentils-Hommes, Capitaines & soldats, & se présenterent tous si déterminément sur le rempart à recevoir l'ennemy & soustenir la bresche, que les plus vieux, braves, & vaillants Capitaines de l'Empereur, voyant si belle & asseurée con-

tenance des noſtres, luy conſeillerent de rompre cette entrepriſe d'aſſaut; car ce ſeroit la ruyne de ſon armée : ce qui faſcha pourtant fort à l'Empereur; mais pour l'apparence du danger éminent, il crut ce conſeil.

A propos de cette clémence, courtoiſie, douceur & miſéricorde, uſée par ce grand Duc envers ces pauvres gens de guerre, voyez de quelle importance elle ſervit quelque temps après à nos François au ſiege de Thérouane, à laquelle un rude aſſaut eſtant donné à nos gens par luy fauſſez & emportez, eſtant preſt à eſtre mis tous en pieces comme l'art & la couſtume de la guerre le permet, ils s'adviſerent tous à crier : *Bonne guerre, compagnons; ſouvenez-vous de la courtoiſie de Mets.* Soudain, les Eſpagnols courtois, qui faiſoient la premiere pointe de l'aſſaut, ſauverent les ſoldats, Seigneurs, & Gentils-Hommes ſans leur faire aucun mal, & receurent tous à rançon : & ce grand Duc, par ſa clémence, ſauva ainſi la vie à plus de ſix mille perſonnes. Ce ſiege fut célebré & noté par cette courtoiſie, & par la naiſſance de la Reyne Marguerite de France, Reyne de Navarre, née le 20 jour du mois de Juin 1553 (1).

---

(1) *Les Mémoires de la Reyne Marguerite*, édit. de Liege 1713, dans une Note marg. de la p. 54.

Or, si ceux de dedans Mets n'eurent occasion de monstrer leur courage & valeur à soustenir des assauts, (fort attristez de n'en recevoir, pour mieux monstrer leur valeur,) ils en prirent bien d'eux-mesmes à assaillir les ennemis; car à toute heure, ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenements d'assauts, & donnerent bien à songer & à croire aux ennemis, que s'ils fussent allez à eux avec assauts, autant de perdus y en eust-il eu. Ces saillies se faisoient, & à pied, jusques à fausser les tranchées souvent, & à cheval, bien loing encore de la Ville; & sur-tout sur le camp du Marquis Albert, à qui Monsieur de Guyse en vouloit, pour avoir faussé la foy donnée au Roy, & avoir deffait Monsieur d'Aumale son frere, & pris prisonnier. Aussi le paya-t-il bien; car il ne retourna pas la quatriesme partie de ses gens, dont l'Empereur, ny les Espagnols, ne s'en soucierent gueres, pour aymer peu les traistres, aussi qu'il ne s'estoit donné à l'Empereur que par contrainte. Ainsi alla ce siege, qui commença la Vigile de la Toussaints, ainsi que porte la vieille chanson, faite pour lors par un ad-

---

font naître cette Princesse le 14 Mai 1552; ce qui s'accorde mieux avec le texte de Brantome, qui la fait naître pendant le siege de *Metz*, arrivé, comme on sait, en 1552.

vanturier de guerre François, qui commence ainsi :

Le Vendredy de la Toussaints,
Est arrivé la Germaine (1)
A la belle Croix de Messain,
Pour faire grande boucherie ;
Se campant au haut des vignes
Le Duc d'Albe, & sa Compagnie,
A Saint-Arnou près nos fossez.
C'estoit pour faire l'entreprise
De reconnoistre nos fossez.

Ce fut-là ce jour, & à cette belle Croix, où fut faite cette belle escarmouche, qui dura quasi tout le jour, si bien soustenue des nostres, & attaquée par le Duc d'Albe & le Marquis de Marignan, avec une eslite de trois mille Harquebusiers Espagnols choisis, & d'un battaillon venant après de dix mille Allemands qui les soustenoient. Il n'y alla rien du nostre, que tout bien, fors quelque petite tuerie & blessures de nos Capitaines & soldats. Il ne se pouvoit faire autrement : car en telles festes, il y a tousjours des coups donnez & receus; & puis, le grand nombre des autres devoit suffoquer les nostres de leur seule haleine.

(1) *Germanie.*

Ce siege dura depuis ce jour jusques en Janvier environ le vingtiesme ou plus. L'Empereur s'en leva de-là fort à regret & à grand creve-cœur : car il avoit promis aux Allemands, pour se faire mieux aymer d'eux que par le passé, de remettre Mets, Toul & Verdun à l'Empire, & les y réunir mieux que jamais ; ce qu'ils desiroient plus que chose du monde ; car elles leur estoient de bonnes clefs : mais sa bonne destinée luy faillit-là, & ce fut ce que dit très-bien Monsieur de Ronsard parlant de ce siege & Ville :

Où le destin avoit son outre limité,
Contre les nouveaux murs d'une foible Cité.

Or, entr'autres beaux traits que j'ay ouy raconter & rémémorer, qu'aye fait Monsieur de Guyse léans (je mets les combats à part,) ce fut celuy touchant la courtoisie qu'il fit à l'endroit de Dom Louys d'Avila, Général pour lors de la Cavalerie-légere de l'Empereur ; à qui un esclave More ou Turc, ayant dérobé un fort beau cheval d'Espagne, se sauva avec luy dans Mets, & s'y jetta. Dom Louys, ayant sceu qu'il s'estoit allé jetter là-dedans, envoya un Trompette vers Monsieur de Guyse, le prier de luy rendre par courtoisie un esclave qui luy avoit dérobé un cheval d'Espagne, & s'estoit allé jetter

& refugier dans sa Ville, pour le punir de son forfait & larcin, ainsi qu'il le méritoit; sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir Prince valeureux & généreux, & qui ne voudroit pour tous les biens du monde receler ny soustenir les larrons & meschants.

Monsieur de Guyse luy manda, pour luy envoyer l'esclave, il ne pouvoit, & en avoit les mains liées par le privilege de la France, de temps immémorial là-dessus introduit, qu'ainsi que toute franche qu'elle a esté & est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy : & tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus barbare & estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussi-tost libre & hors de toute esclavitude & captivité, & est franc comme en sa propre patrie; & pour ce, qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France. Mais pour le cheval, il le luy renvoyoit de courtoisie. Beau trait certes: & ce Prince & grand Capitaine monstroit bien qu'il sçavoit encore plus que de faire la guerre; comme certes il faut qu'un grand Capitaine soit universel.

Vrayment il faut loüer & admirer cette noble franchise, belle & chrestienne de la France, de n'admettre point de telles servitudes & esclavatitudes par trop cruelles, & qui sentent mieux son Payen & Turc, qu'un Chrestien : & qui aura veu traitter des es-

claves comme j'en ay veu, y trouvera de la pitié; car on n'en a compassion non plus que des chiens & des bestes.

Mais dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un Comite de Galere Espagnol à un Gentil-Homme, qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval couché par terre, sans qu'il osast bouger; & luy représentant cette cruauté, l'autre luy respondit seulement: *Si vous eussiez esté esclave parmy les Turcs comme moy, vous n'en auriez pitié; car ils nous traittent cent fois plus cruellement que nous eux.* Comme il est vray: & qui pis est, quand ils nous tiennent, nous autres François, ils en font de mesme qu'aux autres Chrestiens, n'ayant nul esgard, ny considération aux belles franchises qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu: & mesme derniérement nous vismes arriver à la Cour de nostre Roy dernier quelques soixante Turcs & Mores, qui estoit eschappez des Galeres de Genes, & se sauverent en France: le Roy les vid, & leur fit donner de l'argent pour leur conduite & embarquement à Marseille. Eux-mesmes disoient que, sçachant bien le privilege libre & la franchise de la France, avoient fait ce qu'ils avoient peu pour y gagner terre, où ils avoient une joye extresme d'y estre, & nous adoroient nous autres François, jusques à nous appeller freres. Et Dieu

sçait s'il nous eussent tenus en leur pouvoir, ils nous eussent traittés comme les autres. J'ay fait cette digression, puis que le subjet s'y estoit donné. Or, je ne parle plus de ce siege de Mets; car il est ailleurs assez escrit.

Pour le regard de la battaille de Renty, c'est une chose assez certaine & publique, que Monsieur de Guyse en fut le principal auteur de la victoire, autant pour sa belle conduite & sagesse, que pour sa vaillance. C'a esté le premier & seul des nostres qui commença à bien reconnoistre & estriller les Reystres, & Monsieur son fils le dernier & seul.

A cette battaille, le Comte Vulfenfort avoit amené à l'Empereur deux mille Pistoliers, qu'on appelloit Reystres, parce, disoit-on, qu'ils étoient noirs comme beaux diables: & s'estoit vanté ledit Comte, & promis à l'Empereur, qu'avec ses gens, il passeroit par-dessus le ventre à toute la Gendarmerie & Cavalerie de France; ce qui donna à l'Empereur quelque fiance de gagner: mais il arriva bien autrement; car ils furent bien battus, & fuyrent bien. Possible si Monsieur de Guyse eust esté hors de-là, qu'ils nous eussent pu donner une pareille estrette que d'autres Reystres nous donnerent à la Battaille de Saint-Quentin; car ce furent eux, avec cinq cents lances de Bourguignons, tous conduits par le Comte d'Egmont, qui nous deffirent.

Un peu avant, leur Colonel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand Seigneur d'Allemagne, je ne sçay si c'estoit un puisné de la Maison de Brunswich) s'envoya présenter avec sa troupe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux) au Roy Henry, luy demandant l'apointement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens-là de demander, qui certes y sont excessifs. Monsieur le Connestable le renvoya bien loing, & remonstra au Roy que c'estoient marauts, qui ne valoient rien, qui faisoient des enchéris, pilloient tout un Pays, & au bon du fait ils ne combattoient point, & ne venoient jamais aux mains, & s'enfuyoient comme poltrons, ainsi qu'ils firent à la battaille de Renty, que trois à quatre cents chevaux de nos Gendarmes mirent en route & en fuyte, & firent pis, mirent en désordre & rompirent tout un gros battaillon de l'Empereur mesme, & de leurs Allemands.

Il y avoit dequoy, au Roy & à Monsieur le Connestable, à considérer. Mais ceux-cy firent mieux que les autres à cette battaille de Saint Quentin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu à faire & à parler à Monsieur de Guyse, ils eussent esté de mesme escot qu'à Renty, encore qu'il y eust de très-bons, braves & vaillants Capitaines: si-bien qu'il y eut là du malheur pour eux, & de l'heur pour Monsieur de Guyse, que

force gens alors souhaittoient qu'il fust esté là; car certes, quand on a appris & accoustumé à battre quelques gens une fois, deux fois, l'on y est heureux une autre fois, ainsi que Monsieur de Guyse le fit aussi de mesme à la battaille de Dreux. Si bien que Monsieur son fils, & son vray héritier en tout, hérita de luy ce bonheur de battre ces gens-là, tant mauvais & tant redoutables, plus par renommée que par effets, ainsi qu'il fit à la battaille qu'il donna à Monsieur de Thoré en Champagne, qui en avoit mené deux mille. Il les contraignit jusques-là, qu'en belle plaine, ils luy demanderent bonne guerre & la vie, & leur retour sain & sauve en leur Pays, qu'il leur accorda de grace, & eux s'en allerent : & si peu de nos pauvres François qui resterent du combat & meurtre, fallut qu'ils se sauvassent avec Monsieur de Thoré, leur Général, comme ils purent, & s'allerent joindre à Monsieur frere du Roy, qui alors estoit en armes.

Ce Monsieur de Guyse-mesme estrilla bien aussi le Baron Done (1) & ses Reystres, auprès de Montargis, & puis les acheva de peindre & de renverser à Aunaux, ainsi que j'espere le descrire en sa vie.

A propos de ce Baron Done, si faut-il

(1) Duna.

que je fasse ce petit incident. Nostre grand & brave Roy d'aujourd'huy, durant ses belles guerres & conquestes de son Royaume sur les Ligués, estant devant Dreux, il desira fort voir Madame de Guyse, sa bonne cousine, & pour ce l'envoya prier qu'elle en prist la peine qu'ils se vissent, car elle estoit à Paris: ce qu'elle desira fort aussi; car c'est une des honnestes & bonnes Princesses qui soit point, & pour ce le Roy luy envoya un passeport, laquelle sçachant venir alla au-devant d'elle bien accompagné d'une fort belle Noblesse qu'il avoit : lequel après avoir recueilli cette honneste Princesse en tout respect & gracieuseté, la conduisit en son logis & en sa chambre, & venant sur le discours, le Roy dit : *Ma Cousine, vous voyez comme je vous ayme; car je me suis paré pour l'amour de vous. Sire, ou Monsieur*, (luy respondit-elle en ryant) *je ne vous en remercie point; car je ne vois point que vous ayez si grande parure sur vous que vous en deviez vanter si paré comme dites. Si ay*, (dit le Roy;) *mais vous ne vous en advisez pas. Voilà une enseigne* (qu'il monstra à son chapeau) *que j'ay gagnée à la battaille de Coutras, pour ma part du butin & victoire : cette, qui est attachée, je l'ay gagnée à la battaille d'Yvry. Voulez-vous donc, ma Cousine, voir sur moy deux plus belles marques & parures, pour me monstrer bien*

paré? Madame de Guyse le luy advoua, en luy repliquant : *Vous ne sçauriez, Sire, pourtant m'en monstrer une seule de Monsieur mon mary. Non*, dit-il, *d'autant que nous ne nous sommes jamais rencontrez ny attaquez; mais si nous en fussions par cas venus-là, je ne sçay ce que s'en fust esté.* A quoy repliqua Madame de Guyse : *Sire, s'il ne vous a point attaqué, Dieu vous en a gardé; mais il s'est bien attaqué à vos Lieutenants, & les a fort bien frottez, tesmoin le Baron Done, duquel il en a remporté de bonnes enseignes & belles marques, sans s'en estre paré que d'un beau chapeau de triomphe, qui luy durera pour jamais.*

Mademoiselle de Guyse, toute gentille certes, & très-belle, & digne d'un tel pere qu'elle avoit, estant près de Madame sa mere, impatiente d'en dire aussi son mot, s'advança là-dessus, & luy dit : *Sire, vous n'en avez aucune parure non plus de Monsieur mon frere. Non*, dit le Roy; *mais il est assez jeune pour m'en donner, s'il ne se reconnoist.* En telles belles & gentilles paroles, quasi en forme de dialogue, se passerent les devis de ce grand Roy, & de ces belles Princesses.

Or, ce brave Prince Monsieur de Guyse ne se contenta de ce qui resta & qui se sauvoit par la capitulation que le Roy fit avec eux, qui ne les vouloit du tout perdre, pour

la hayne sourde qu'il portoit à mondit Sieur de Guyse ; ces Messieurs les Reystres furent si bien poursuivis par luy en despit du Roy, & touchez devant luy & coignez, que de cinquante mille hommes, que ledit Baron Done avoit amenez, j'ay ouy dire à homme de foy, & de la Religion, que quand ils arriverent à Geneve (où estoit leur refuge) très-à-propos, ils n'estoient pas cinq cents chevaux tels quels. De plus, rongeant encore son frain de despit, il donna encore dans l'Allemagne & la Comté de Mombeliard, où il fit un très grand ravage & carnage, & de très-beaux feux, & tout cela avec fort petites troupes; si-bien que s'il eust eu seulement dix mille hommes frais portez là, il luy bastoit de se promener si avant en Allemagne, qu'il eust fait belle peur en plusieurs endroits, & ne le faut point douter : & ainsi que ce Prince le dit, il l'eust fait; car son grand courage l'y eust porté fort facilement, & sa grande renommée, qui desjà avoit volé par-tout là, & qui en avoit porté avec elle la terreur.

Hà ! brave Prince, tu ne devois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu promené par cette Allemagne, & monstré encore à quelques troupes des Reystres, que s'ils ont fait peur à aucuns, que tu leur eusses fait à eux toute entiere, mesme qu'ils se sont rendus d'autrefois à telle gloire,

qu'ils se vantoient de donner par-tout peur & mort.

J'ay ouy dire qu'un peu avant que mondit Sieur de Guyse allast deffaire ce Baron Done, il en manda son dessein au Prince de Parme, & luy pria de luy prester son espée pour estriller un peu ces mauvais. Le Prince luy manda qu'il n'en avoit besoin de meilleure que la sienne, de laquelle, après qu'il auroit fait avec ces gens, il le prioit de luy prester plustost la sienne, qu'il tenoit la meilleure de la Chrestienté. Voilà comme de Grand à Grand la flatterie est commune comme parmy les petits : encore que ces propos tinssent plustost du vray, que du flattement, à cause de leurs rares valeurs, ainsi que Monsieur de Guyse le disoit; d'autant que quelques années avant Monsieur le Prince de Parme avoit mis à tel point le Prince Casimir avec neuf ou dix mille Reystres qu'il avoit menez aux Estats, qu'il fallut qu'ils pliassent bagage, & s'en allerent viste, sans avoir que fort peu fait fumer leurs pistolets, autant par contrainte & nécessité, que par espouvante d'une lettre que leur escrivit le Prince de Parme, aussi bravasche que jamais lettre fut escrite.

J'estois alors à la Cour, quand elle y fut apportée, & le Roy la vit, qu'il trouva très-belle, & Monsieur de Guyse me la monstra, & me dit que c'estoit de la façon qu'il fal-

loit traitter & chasser ces gens-là, non avec de l'argent, ny avec peur ; lesquels n'estant pas si-tost & seulement entrez en France, il ne falloit que songer aussi tost d'amasser de l'argent pour les Reystres, & les renvoyer avec cela : que si l'on eust voulu seulement employer la moitié de celuy qu'on leur donnoit, à dresser une bonne & grosse armée, on les eust si bien battus & estrillez, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des bons vivres & des beaux escus de la France. Et sur-tout, me disoit Monsieur de Guyse, pour les deffaire, il falloit avoir une bonne troupe de bons Mousquetaires & Harquebusiers, ainsi que j'en parle ailleurs, & que c'estoit la sauce qu'il leur falloit donner pour les dégouster, ainsi qu'il deffit ceux de Monsieur de Thoré, là-où si peu d'Harquebusiers qu'il avoit, firent très-bien ; & sur-tout les Mousquetaires, qu'ils n'avoient gueres veus ny ouys, les estonnerent fort.

Certainement qui eust voulu bravement user à l'endroit de ces gens du fer comme de l'or ou de l'argent, on en eust eu la raison ; mais aussi eust-il fallu avoir pour chef un de ces deux de Guyse, ou le pere, ou le fils, encore qu'à la battaille de Montcontour nostre Roy Henry estrilla bien ceux du Duc de Deux-Ponts, qui estoient venus aux Huguenots : mais aussi, Monsieur de Guyse ce brave fils y estoit, & à bon escient ; car il y fut

fort blessé d'une grande pistoletade au bas de la jambe, & en grand danger de la mort. De cela j'en parleray à la Vie dudit Roy, & de Monsieur de Guyse (1), pour parler un peu de cette lettre bravasche du Prince de Parme, de laquelle la substance estoit telle.

„ Vous, Messieurs les Reistres, qui faites „ estat de troubler les Princes Chrestiens, „ & qui vous enrichissez de la despouille „ misérable de tant de pauvres créatures, „ qui ne vous firent jamais mal ny desplai- „ sir; puis que vous méritez justement le „ mauvais party auquel vous estes réduits à „ présent, asseurez-vous que vous aurez af- „ faire à des personnes qui vous sçauront „ poursuivre jusques au vif & sentiment, as- „ sistés de Dieu, qui ayde tousjours aux ar- „ mes justes, telles que vous avez desjà con- „ nu & senty. Et si les François sont plus „ courtois que nous à traitter leurs ennemis, „ vous n'estes point en France, & encore „ moins avons-nous volonté de faire si mal „ les affaires du Roy nostre maistre. Vous „ demandez que nous vous payions, pour „ vuider le Pays: & nous demandons mes- „ me payement pour vous laisser en aller „ vos vies sauves. Apprestez-vous seulement „ de voir le sort des armes le plustost que

(1) *On n'a point ces* Vies.

„ vous pourrez ; car nostre courrier n'attend „ seulement que le nombre des morts, pour „ en porter nouvelles en Espagne au Roy „ nostre maistre ".

Voilà des mots bien braves & menaçants, qui porterent tel coup qu'ils s'en allerent grand erre, sans emporter un seul sol du Roy d'Espagne, comme ils avoient fait de nos Roys. Et le meilleur du pot fut, que n'ayant rien fait qui vaille, furent si insolents qu'ils envoyerent demander leur paye à la Reyne d'Angleterre, qui les y avoit fait venir, & promis argent; mais elle, qui est une des habiles Dames qui oncques porta Sceptre & Couronne, leur fit une brave responſe, & digne d'elle & de sa générosité ; & adressant sa lettre pour tous au Prince Casimir, leur Général, elle parla ainsi en briefves paroles :

„ Je voy bien que vos hommes ne veu- „ lent point de mon argent, quoy que vous „ dites, comme ayant supprimé nostre con- „ tract, par lequel vous estes tenu de mener „ des gens de guerre ; laissant mesme à vos- „ tre jugement combien seront mensongers „ tous ceux qui baptiseront d'un tel nom „ vos troupes. Je suis marrie de vostre in- „ fortune, pour à laquelle subvenir, je vous „ puis asseurer, que vous obtiendrez de moy „ tout ce que vous sçaurez raisonnablement „ souhaiter, & non point davantage. "

Ce ne fut pas tout ; car ce Prince Casi- mir,

mir, pensant mieux faire ses affaires & de ses gens en personne que par lettre, alla luy-mesme trouver la Reyne, là-où sa présence n'y servit non plus : & elle, qui est une très-habile Princesse, & qui sçait parler & tenir majesté, & rabroüer quand il faut, parla bien à luy.

En ce mesme temps que ledit Prince estoit là, Monsieur, frere du Roy, avoit envoyé le gentil-Chevalier Breton vers ladite Reyne, sur leurs pourparlers de mariage; mais ledit Chevalier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit gueres cas dudit Prince, & plusieurs fois luy a fait tenir la mule. Cela s'entend, qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la Reyne, & ledit Prince demeuroit en l'anty-chambre, & non sans estre brocardé d'elle, comme elle sçait bien faire, & en ryoit avec ledit Chevalier. Voilà comment Dieu en cet endroit luy rabaissoit son orgueil & sa témérité passée.

Un autre Capitaine aussi, qui a eu bien la raison de ces Messieurs les Reystres, ç'a esté ce grand Duc d'Albe, par deux fois; l'une contre le Prince d'Orange, & l'autre contre Ludovic, son frere. Comment il les vous mena & renvoya ! J'ay ouy conter à feu Monsieur de Ferrare, que ces Reystres ne craignent gens tant, qu'ils font les Turcs; si bien que deux mille chevaux Turcs ne feront jamais difficulté de frotter dix mille che-

vaux Reyſtres : ce que je trouvay fort eſtrange, luy dis-je, veu que les Reyſtres eſtoient armez juſques aux dents, & ſi bien empiſtolez pour l'offenſive & deffenſive, & les Turcs tous nuds, n'ayant pour armes que la lance, la targue, & le cimeterre. *C'eſt tout un*, diſoit-il, *& rien moins pour cela :* & diſoit l'avoir veu par expérience, lors qu'il fut à l'armée de l'Empereur Maximilian, ſon beau-frere. Et ſur le propos qu'on luy demanda, pourquoy l'Empereur ne hazarda la battaille ce coup-là contre Sultan Solyman, puis qu'il avoit plus de trente-cinq mille chevaux, dont il y avoit trente mille Reyſtres, qui devoient eux ſeuls mettre en pieces & en fuyte tous ces Turcs ainſi deſarmez, bien qu'ils fuſſent cent mille chevaux? il dit que ces Reyſtres les craignoient tant, qu'ils ne vouloient aller nullement aux mains avec eux : & diſoit encore une raiſon, que ces Turcs eſtoient ſi couverts, & eux & leurs chevaux, de ſi grande quantité de plumes & panaches, & qu'allans à la charge ils faiſoient de ſi grands cris & hurlements, qu'avec tout cela les Reyſtres & leurs chevaux en prenoient ſi grande frayeur, qu'ils ne pouvoient chevir de leurs chevaux, & tous tournoient teſte en-arriere.

Dieu veuille que cela n'arrive à cette heure, que nous ſommes ſur la veille de voir de grands maux de ces Turcs ſur les pauvres Chreſtiens de là-bas, tant Hongres, Polo-

Allemands, qu'autres; & qu'il donne
ce à ces Allemands Reystres faire mieux
tr'eux qu'ils n'ont fait. Car si Dieu
tié de nous, & qu'il laisse prendre Vien-
Austriche, la vraye clef de l'Allema-
lle a beaucoup à pastir, tout ainsi qu'elle
pastir à plusieurs Chrestiens, & mesmes
s autres François, que vous eussiez dit
avoient pris à prix fait la ruyne de la
e, tant ils se sont pleus à y faire des
es & des retours, & à nous piller &
ainsi qu'ils nous firent à la battaille de
. Mais nous les estrillasmes bien aussi,
e nous fismes aussi à Montcontour,
ous gagnasmes la battaille sur eux: aussi
-nous des Reystres de nostre costé, qui
bien avec leur vaillant Colonel le Mar-
e Bade, qui y fut tué.
is sur-tout, il faut loüer les Reystres
enots de la derniere charge qu'ils nous
à Dreux, & comment ils se rallierent
ivec leurs François, qu'ils les rame-
bien au combat, & y allerent aussi-
comme ils firent au commencement,
its par le brave Monsieur de Mouy,
e ils firent bien aussi à la battaille de
contour, conduits par le brave Comte
ic. Mais sur-tout, il faut loüer la
etraite qu'ils y firent le soir, lesquels se
ent résolument serrez, si-bien qu'il les
beau voir en cet ordre.

J'ay fait cette digression des Reystres, parce qu'elle m'est venuë à propos; encore qu'ailleurs j'en parleray aux Vies de nos Roys Henry III & IV (1), desquels je ne veux tant dire mal, que je n'estime bien autant leurs armes & leur façon de guerre, que leur vie, qui est par trop desbauchée & insolente. J'ay veu un grand Capitaine s'estonner avec moy dequoy le Roy d'Espagne ne s'en sert point en ses guerres contre nostre Roy d'aujourd'huy Henry IV, & qu'il n'employe un million d'or, luy qui a tant de millions, pour en avoir quinze (2) tout d'un coup, & ne hazarde une battaille contre nous autres, & fasse joüer le jeu à eux, conduits par quelques lances Bourguignonnes des vieilles Ordonnances Napolitaines & autres. Je m'asseure que cela feroit un grand eschec sur nous; car voir quinze mille Reystres en deux gros osts, cela monte à beaucoup & effraye, & si soustient un grand choc si l'on va à eux, où l'on y perd plus que l'on n'y gagne; si-bien que, hazardant ces quinze mille Reystres avec autres mille chevaux, & les faisant perdre & enfoncer sur nous, il n'y a nul doute que nous serions bien malades, comme nous fusmes à Saint-Quentin: &

---

(1) *On n'a point ces* Vies.
(2) quinze mille.

cela fait, les renvoyer aussi-tost en leur Pays ; car ils consommeroient un gouffre d'argent. Et la battaille gagnée par l'Espagnol, asseurez-vous que la France seroit condamnée & fort malade ; s'estonne-t-on comment le Roy d'Espagne n'a hazardé ainsi une battaille : & cela seroit sans mettre en hazard ses braves soldats Espagnols, ny les faire combattre, mais seulement faire bonne mine, si non quand ils verroient leur meilleur. S'il eust fait ainsi de l'hazardeux, & point tant du retenu, il s'en fust mieux trouvé que par tant de temporisements. Et m'esbahis, que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre battailles que son pere & luy nous ont données, celle de la Bicoque, de Pavie, Saint-Quentin, & Gravelines, qui ont esté leur seul gain de cause, de leur grandeur, & de l'advancement de leurs estats ; car en quatre jours que ces battailles furent données & gagnées, ils ont plus gagné, & nous plus perdu, qu'en cinquante ans que nous nous sommes entrefait la guerre. Car, en matiere de guerre, il n'y à que de hazarder des battailles, comme je tiens de grands Capitaines ; mais aussi il les faut bien débattre, & estre du tout, ou vaincu, ou vainqueur.

Voilà pourquoy jadis les Romains s'agrandirent si bien en donnant les battailles & les bien débattant, sans tant temporiser. Et ne faut douter, si César eust temporisé & retenu

la bride à ne venir aux champs des battailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il n'eust mis fin aux guerres civiles, & jamais ne fust esté Empereur du grand Empire Romain. Aussi ne demandoit-il jamais qu'à venir aux mains, & mesme à la battaille de Farsale; ainsi que très-bien le représente ce grand Poëte Lucain, par son harangue qu'il fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduite & mise ailleurs (1).

Il ne faut donc point douter, que, sur tels exemples, le Roy Philippes devoit ainsi hazarder une battaille par ces guerriers mercenaires & estrangers; car c'est leur vraye curée, puis qu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : & voilà pourquoy il les faut les premiers hazarder, & les premiers perdre, & leur faire essuyer bien le baston; &, comme j'ay dit, réserver & bien garder ces vieux soldats Espagnols, braves, bons, & fideles, comme bons Médecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre fait malade & blessé.

Aussi, pour dire vray, comme j'ay ouy discourir un jour au grand Monsieur de Guyse, avec ce bon & honorable vieillard de Chevalier le bon-homme Monsieur de la Brosse, ce ne sont pas les gens de pied qui, encore

(1) *Ci-dessous, dans le Tome XIV.*

que bien en soient une cause, ne gagnent pas les battailles absolument : il faut que ce soient les gens de cheval, qui en fassent la victoire entiere, & la poursuivent jusques au bout ; si ce n'est que la battaille se donnast en lieu si advantageux pour l'Infanterie, que la Cavalerie n'y pust aysément advenir, ou qu'elle fust fort à la discrétion de l'Infanterie. Ainsi qu'à la battaille de Poictiers du Roy Jean, les gens de pied & Archers Anglois estrillerent bien nostre Gendarmerie Françoise dans les vignes & eschallas, qui l'embarrassoient du tout. Au Garillan de mesme, parmy ces Marests & palus, nos chevaux furent deffaits, comme qui a veu le lieu, comme moy, le peut facilement juger très-propre pour l'Infanterie Espagnole. Et de frais, & ny plus ny moins, en un petit chétif combat, qui fut fait en ces guerres de la Ligue près Saint-Yriers en Limosin, où fut tué le Comte de la Rochefoucaut, brave & vaillant Seigneur certes, avec près de quatre-vingts à cent Gentils-Hommes, tous braves & vaillants ; lesquels, voulans lever le siege de ladite Place, soustenue par le Seigneur de Chambert, très-brave & vaillant Gentil-Homme, contre Monsieur de Pompadour, Seigneur tout plein de valeur aussi, & chef de la Ligue, furent deffaits par l'Infanterie & Harquebuserie, pour s'estre perdus & engagés sans y penser dans certains pe-

tits marests & tartres Bourbonnoises, là-où on les tiroit comme à canards : rencontre certes fort malheureuse ; car il y mourut une fort belle & grande Noblesse.

Tant d'autres combats alléguerois-je pareils, sans emprunter ceux des Romains, desquels les gens de pied légionnaires ont gagné leurs principales battailles, & les ont faits grands, & à eux estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsi que parmy les Espagnols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimez, que leurs gens de cheval.

Finissons cette digression, & retournons encore à ce grand Monsieur de Guyse, François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la trefve, si advantageuse pour la France. Mais qui la rompit, si-non le Pape Paul IV, & le Roy Henry pour le secourir ? On tenoit pour lors, que le Pape, de Théatin qu'il avoit esté auparavant, & grandement austere & réformé, devint si ambitieux, qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux Seigneurs de Rome, comme des Colonnes & aucuns Ursins. Et de fait en fit emprisonner aucuns, & se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux ayant recours à l'Empereur, mirent le Pape en tel destroit, qu'il fut assiégé une fois dans le Castel Saint-Ange, qu'il fallut qu'il le gagnast & à point, estant poussé de

son ambition par quelque droit prétendu par les Papes sur le Royaume de Naples & le ravoir, & aussi que de tout temps les Caraffes, dont le Pape estoit, ne sont trop amis des Espagnols.

Toutes ces choses, accumulées ensemble, animerent le Pape d'envoyer au secours à nostre Roy, & luy envoya son nepveu le Cardinal Caraffe (qui avoit esté auparavant Capitaine, servant bien le Roy en Toscane) Légat, & luy porta une espée & un chapeau, dons que les Papes envoyent aux Roys, pour les gratifier, en demandant quelque chose de meilleur: dons, dis-je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux & funestes, ainsi qu'on le disoit alors, & qu'ils le seroient à nostre Roy, lequel, tout plein de bonne volonté, & poussé de cette grande ambition du passé de ses prédécesseurs, qui avoient délivré aucuns Papes de leurs oppressions, garantis de la tyrannie d'aucuns, & remis en leurs sieges, mit une grosse armée sur pied, & en fit Monsieur de Guyse son Lieutenant-Général pour un secours si saint: encore tenoit-on que nostre Roy en avoit adverty l'Empereur, de se désister à ne donner telle oppression au Pape.

Que pouvoit donc faire Monsieur de Guyse, que d'obéyr à son Roy, & prendre une telle charge si sainte, luy en estant très-digne, & de plus grande que celle-là? Ce ne

fut pas donc luy qui rompit la tresve. Encore alors débattoit-on que feu Monsieur l'Admiral, Gouverneur de Picardie, fut le premier qui la rompit, pour l'entreprise qu'il fit sur la Ville de Doüay, qu'il faillit à prendre & y entrer de nuit une Vigile des Roys, qu'on cryoit le Roy boit, sans une vieille qui donna l'allarme, & esveilla la garde & le guet, à force de cryer. Ayant failly celle-là, il retourne à Lenz en Artois, qu'il ne faillit pas, & y entra dedans, où furent commises ces pilleries & paillardises que les ennemis sceurent bien reprocher, & sur ce prendre sujet d'en avoir leur revanche, & à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alléguoient là-dessus, pour disputer de cette rupture de tresve, & de qui elle venoit, ou de nous, ou de nos ennemis, que je m'en remets au plus clair-voyants & bien sçachants. Monsieur de Guyse conduit donc ce saint secours bravement & sagement au Pape, & si à propos, qu'il contraint le Duc d'Albe à luy donner la paix, (le Pape pourtant plante-là, & nostre Roy, & Monsieur de Guyse,) laquelle aussi vint fort à propos; car la battaille de Saint-Quentin perdue, Monsieur de Guise fut envoyé quérir pour restaurer la France.

Par-quoy, après avoir long-temps séjourné, son armée saine & entiere par de-là en Italie, & luy avoir fait perdre ce coup-là fort bien

le nom, que de long-temps s'estoit attribué, du cimetiere des François, la rompt & la partage en trois. L'une, il l'emmene avec luy, & la mieux choisie pour ses gens de pied, dans les galeres de France, qui le vindrent quérir : la seconde, il la donne à Monsieur d'Aumale, son frere, pour la retourner avec toute la Cavalerie, qu'il conduisit certes très-bien, très-sagement, & très-heureusement par le Pays des Grisons, où il acquit très-grand honneur : la troisiesme demeura avec Monsieur le Duc de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

Ce n'est pas tout que de conduire & avoir des armées; mais il les faut conserver : & qui les peut rendre & retourner au logis saines & entieres, le Capitaine en est digne d'une très-grande loüange; ainsi que fit ce coup-là Monsieur de Guyse, qui estant aussitôst arrivé en France, si-bien à point, & non en secours de Pise, (comme l'on disoit,) une joye s'esineut par-tout de luy, & de luy par-tout une voix s'espandit telle, qu'on disoit, & l'a ainsi escrit aussi ce grand Monsieur le Chancelier de l'Hospital dans un de ses Poëmes Latins sur ce sujet, & de la prise de Calais :

„ Or, c'est à ce coup, que cet homme
„ nous remettra & restituera la chose toute
„ revirée & contournée à rebours d'un gond
„ à l'autre : ou du tout cela s'en est fait;

„ & jamais de nul temps ne verra-t-on la
„ fortune de France relevée, & demeurera
„ mesprisée, & pour jamais couchée en
„ terre." Cela se disoit & s'escrivoit alors comme j'ay veu.

Cette gloire puis après, ainsi prophétisée de tant de bouches, en demeura à Monsieur de Guyse par la prise de Calais, qui fut du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouy dire que feu Monsieur l'Admiral fut le premier inventeur de cette entreprise, & que, durant la tresve, il avoit envoyé reconnoistre cette Ville par Monsieur de Bricquemaud, qui fut deffait à la S. Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy, & des bons services qu'il avoit faits d'autres fois à la Couronne de France, & que c'estoit un vieux Chevalier d'honneur & homme-de-bien. Il est vray qu'il estoit fort zélé à sa Religion; mais pour cela, il ne devoit mourir, ains estre pardonné par ses grands services.

Luy donc, ayant très-bien reconnu la Place, desguisé, (ce disent aucuns) en fit le rapport à Monsieur l'Admiral, & la rendit si facile à prendre, que Monsieur l'Admiral en fit là-dessus des mémoires très-beaux, & en projetta le dessein, & en tira le plan, & de tout en discourut au Roy, qui y prend goust & en réserve l'exécution à la première bonne occasion. Si-bien que Monsieur de Guyse

venu, il s'en ressouvint & dépesche vers Madame l'Admirale (car Monsieur l'Admiral estoit prisonnier dès Saint-Quentin (1)), le petit Fequieres, nourry de feu Monsieur d'Orléans, très-habile, brave & vaillant Gentil-Homme & ingénieux, pour luy faire voir dans les coffres & papiers de Monsieur l'Admiral, s'il n'y trouveroit point tous ces mémoires; ce qu'il fit : & les ayant rapportez au Roy, il les conféra à Monsieur de Guyse. A quoy Monsieur de Guyse y rapporta une très-grande difficulté, voire du tout une impossibilité & nulle apparence de raison, d'aller assiéger une telle Place imprenable, après une si grande perte de battaille advenue, & mesme en plein corps d'hyver & en telle assiette : ce que Monsieur l'Admiral vouloit en ses mémoires, d'autant qu'en hyver, l'Anglois, se fiant à la mer & aux eaux qui regorgent & s'enflent plus alors qu'en esté, ils n'y jettoient grand nombre de gens, & la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ils y jettoient l'esté, la voyant foible à cause des eaux basses. Aucuns disoient, que Monsieur de Guyse le disoit à fort bon escient, & par raison, & à la vérité : d'autres, pour rendre la chose ainsi difficile, afin que par après la prise, il en acquist plus de gloire, & en triomphast mieux.

---

(1) *C.-à-d.* dès la bataille de Saint-Quentin.

On dit aussi que Monsieur de Senerpont, Sous-Lieutenant du Roy en Picardie, un très-bon & sage Capitaine, faisoit la chose fort facile, pour l'avoir bien fait reconnoistre. Tant y a que le Roy voulut que Monsieur de Guyse tentast cette fortune, & luy commanda résolument d'y aller avec l'armée qu'il luy donna; ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superflue, puis que nos Histoires en disent assèz. Mais il faut noter & admirer, qu'en moins de huit jours, il força les deux forts du pont de Nieulay, du Risban, & emporta la ville, que nous avions tenue auparavant si forte & imprenable, que depuis deux cents dix ans, que les anciens François la perdirent, jamais les autres qui vindrent après nos Roys, n'oserent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la voir. Aussi les Anglois furent si glorieux, (car ils le sont assez de leur naturel,) de mettre sur les portes de la ville, que, lors que les François assiégeront Calais, l'on verra le plomb & le fer nager sur l'eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encore qu'on die que leur grand Prophete & Devin Merlin prédit qu'il se prendroit, lors qu'il viendroit regner un Estranger en Angleterre, & qu'une Reyne de leur Pays se marieroit avec un Estranger, & que ce seroit sous la force & regne d'un grand Roy, issu de la race des

Valois, qu'il vengeroit le sang espandu & la deffaite misérable des François à la battaille de Crecy, sur Philippes de Valois, qui la perdit; bien que ce vaillant Chevalier sans reproche, & grand, Messire Jean de Vienne, la deffendit si bien un an durant, que luy & les siens furent réduits à manger les rats, les chats, & les cuirs de bœufs, encore qu'elle ne fust forte alors de la centiesme partie comme elle est aujourd'huy.

Ce fut un Roy Philippes, qui la perdit sous la Reyne sa femme, un Roy Henry la prit. Du depuis, nostre Roy Henry d'aujourd'huy l'a perdue, & le Roy Philippes, ce mesme, après l'avoir perdue la regagnée. Et puis après, en un rien, nostre grand Roy Henry la réeut, & en un trait de plume, par le Traité de paix qu'il fit avec l'Espagnol. Il faut bien dire qu'il y ait là (comme en d'autres choses) quelques secrets divins ou fatalitez, que nous n'entendons pas.

Monsieur de Guyse demanda au Roy ce Gouvernement pour le Capitaine Gourdan, & le fit là Gouverneur : ce que plusieurs trouverent estrange, & qu'il y fust préféré à plusieurs vieux Capitaines, grands Seigneurs, & Chevaliers de l'Ordre, & mesme à Monsieur de Senerpont, autheur à demy de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honorez & bien contentez; ce qui en fit murmurer aucuns, qu'un simple Capitaine de gens de pied fust en

cela préféré à eux. Mais Monsieur de Guyse procéda en cela en grand & charitable Capitaine; car Monsieur de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon : & estoit bien raison qu'il fust récompensé ainsi; car puis qu'il n'avoit plus les deux jambes saines & entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arretast & demeurast là-où il y en avoit perdu une. Aussi, pour dire vray, c'estoit un très-bon Capitaine, vaillant, & très-sage, & très-fidele, homme-de-bien, ainsi que, tant qu'il a vescu, il l'a bien monstré, en la garde qu'il a si bien continuée jusques à sa mort, que jamais on n'y a sceu rien entreprendre ny mordre, encore que la Reyne d'Angleterre eust une très-grande envie de le corrompre, & de la ravoir; jusques à luy en avoir présenté (durant ces plus grands troubles, qu'un chacun faisoit ses affaires, estans maistres comme rats en paille,) cent mille Angelots : mais il luy manda, qu'il aymoit mieux son honneur que tous ses thresors, & qu'elle les gardast pour d'autres qui les aymoient plus que la bonne réputation.

Monsieur d'Epernon en eut aussi grande envie du temps du torrent de sa fortune, & que rien ne luy eschappoit de ses mains, mais tout y tomboit. Le Roy luy manda plusieurs fois pour ce Traité, & le manda le venir trouver, comme je vis, à Paris : il

y vint; mais il n'y voulut jamais entendre; & dit que, puis que le Roy son pere luy avoit donné ce Gouvernement, & l'avoit préféré à plusieurs Grands plus que luy, qu'il le supplioit bien fort qu'il y mourust, puis que si peu il avoit à vivre.

Le Roy ne l'en pressa pas plus, & est mort ainsi qu'il avoit dit, l'ayant laissé à son nepveu, avec plus de trente mille livres de rente, qu'il avoit acquis là à l'entour & en cette Comté d'Oye, & deux cents mille escus en bourse, que tout-à-coup il a perdu, & Ville, & vie; non pas l'honneur, car il le porta sur le rempart, & y demeura pour jamais haut eslevé en gloire immortelle; & la vie s'en alla en combattant très-vaillamment: ce qui fut le plus grand honneur qui luy eust sceu arriver, pour beaucoup de raisons qui se peuvent là-dessus songer; autrement, s'il eust survescu, il n'estoit pas bien.

Voilà comme la fortune verse ses tours, à cette heure pour les uns, à cette heure pour les autres; à cette heure Calais perdu pour nous, à cette heure gagné par le Roy d'Espagne. Que s'il eust esté à vendre, il en eust donné de bon & grand argent: si eust bien fait la Reyne d'Angleterre, comme j'ay dit. Et pourtant ledit Roy, en la prenant de la façon qu'il a fait, il en a eu meilleur marché qu'il n'eust eu de beaucoup: & si eust consumé plus de temps à en faire le marché qu'à

le prendre : car en autant de temps l'a-t-il pris, comme fit Monsieur de Guyse. J'espere d'en parler en la Vie de nostre Roy Henry IV d'aujourd'huy (1).

Monsieur de Guyse ayant pris Calais, & voyant que ce n'estoit pas tout, & qu'il falloit bien achever la partie de la victoire, il prit par force Guynes, très-forte Place, où il y avoit dedans un très-bon & vaillant Capitaine, le Milord Gray, & Hames, & conquesta toute la Comté d'Oye. Bref, il acheva de chasser les Anglois hors de France, de long-temps si empiétez, qu'on ne les avoit pu chasser ny déplacer aucunement, bien qu'on les eust fort battus souvent & chassez d'ailleurs; si-bien que c'estoit un vieux proverbe parmy nous, quand nous voulions mesestimer un Capitaine & Homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.*

Quelle gloire donc doit avoir Monsieur de Guyse de les avoir chassez! Quelque temps après, il alla assiéger & prendre Theonville, Ville certes du tout imprenable, autant pour l'artifice & fortifications qui y estoient, que pour le naturel, pour estre entourée de palus & marests de la profonde Moselle, & pour quinze cents hommes de guerre qu'il

(1) *On n'a point cette* Vie.

avoit dedans. Qui en voudra voir la façon
mme elle fut assiégée & prise, & en com-
:n peu de temps, lise *les Mémoires de
nsieur de Montluc.* Tellement que j'ay
y dire, quand les nouvelles en vindrent au
y, il en demeura tout esbahy, ne le pou-
it aysément croire : comme de vray, qui
eu la Place, comme moy, s'en estonnera
ndement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon*,
le de Dieu, pour l'allusion du nom, moi-
Grec, moitié Latin; & pour tel nom, les
urguignons la tenoient plus forte.

La secousse seconde de la France, après
le de Saint-Quentin, vint la déroute de
avelines, qui fut grande, & telle que le
y & ses subjects jetterent aussi-tost l'œil
Monsieur de Guyse, comme demandant
stre relevez par luy d'une telle cheute,
fit teste si asseurée, que l'ennemy s'arresta
art : vint le voyage & camp d'Amyens;
on appelloit ainsi pour lors, d'autant que
Roy s'y campa à l'entour avec une fort
le & grosse armée près de trois mois;
le Roy Philippes près de-là avec la sienne
s belle & forte aussi, & la retrancha for-
nent, & songeant s'il livreroit encore bat-
le, & si le fort luy en feroit encore aussi
ureux qu'aux deux autres; mais il s'arresta
art, diverty par aucuns de ses vieux & sa-
s Capitaines, que le temporisement en se-
t plus expédient que le hazard, puis que

Monſieur de Guyſe eſtoit-là, & couſtumier à eſtre ſi victorieux en tous ſes exploits, que poſſible il y pourroit eſtre-là de meſme.

Je l'ay ouy ainſi dire à aucuns Eſpagnols, & que meſme auſſi ils furent très-joyeux, & penſoient deſjà eſtre au-deſſus de nous, quand ils eurent nouvelles en leur camp qu'il avoit eſté tué, ou pour le moins fort bleſſé, du Baron de Luxembourg, qui fut un bruit faux; mais pourtant la joye en fut demenée & ſolemniſée en leur camp.

Ce Baron de Luxembourg eſtoit un des Reyſtres maiſtres du Duc de Saxe, venu au ſervice du Roy avec de grandes forces, & un des principaux, qui eſtoit brave & vaillant, & haut à la main, qui, un jour que Monſieur de Guyſe faiſoit la viſite du camp, fut ſi outrecuydé, ou, pour mieux dire, tenté de vin, ainſi qu'il le confeſſa, de luy tenir quelques paroles faſcheuſes, voire de tirer ſon piſtolet : mais Monſieur de Guyſe, prompt, mit la main à l'eſpée auſſi-toſt, & luy en fit tomber ſon piſtolet, & la luy porta à la gorge. Qui fut eſtonné, ce fut ce Baron? Monſieur de Montpeſat, qui ſuivoit alors Monſieur de Guyſe, & eſtoit près de luy, faiſant de l'officieux, mit auſſi-toſt la main à l'eſpée pour le tuer. Monſieur de Guyſe s'eſcrya auſſi-toſt : *Tout beau, Montpeſat. Vous ne ſçavez pas mieux tuer un homme que moy. Ne le tuerois-je pas ſans*

vous? Allez (dit-il au Baron,) *je vous pardonne l'offense particuliere que vous m'avez faite; car je t'ay tenu à ma mercy : mais pour cela* (1) *que tu as fait au Roy, au Général, & au rang que je tiens icy comme Lieutenant de Roy, c'est au Roy à y voir, & en faire la justice.* Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier : ce qui fut fait : & Monsieur de Guyse prend, sans autrement s'esmouvoir, cent bons chevaux, & se promene par le camp, & par le quartier des Reystres, & advertit sous main les Capitaines de cheval & de pied, d'estre en cervelle s'il en bougeoit aucun; mais au diable le Reystre qui bougea. Mesme le Duc de Saxe, accompagné de ses Reystres maistres, le vint trouver, pour sçavoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le trait trop insolent, & point digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledit Baron luy-mesme confessa : dont, sur ce, fut pardonné, & sortit hors de prison, quelques jours après, & renvoyé du camp, qui pourtant retourné en son Pays faisoit quelques menaces; mais il avoit affaire à un vaillant homme, qui ne s'en soucioit gueres.

Après toutes ces expéditions & voyages

---

(1) celle.

faits, la paix générale se fit entre les deux Roys; & pour récompense des grands services faits à la France par ce grand Capitaine, le Roy, poussé par Monsieur le Connestable & d'autres, qui n'aymoient trop alors la Maison de Guyse, avoit résolu de les chasser tous de sa Cour, & les renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort, cela estoit arresté; car je le tiens & sçay de fort bon lieu. Grand exemple, certes, pour ceux qui se fient en la faveur des Roys & aux grands services qu'ils leur ont faits, qui, pensant pour l'amour d'eux, estre bien avant en leurs graces, & s'en tenir bien asseurez, pour un rien en sont privez du tout; & qui pis est, courent la fortune de leur vie, comme feu Monsieur de Guyse dernier, ainsi que j'espere escrire en sa Vie (1).

Le Roy Henry mort, & le Roy François II succédé à luy, Monsieur de Guyse, comme oncle de la Reyne, fut mieux que jamais en sa grandeur: car luy & Monsieur le Cardinal son frere, eurent toute la charge & tout le Gouvernement du Royaume, comme très-bien leur appartenoit, pour en estre très-dignes & très-capables. Ce ne fut pourtant sans de grandes envies & calomnies; car le Roy de Navarre Antoine, comme premier

---

(1) *On n'a point cette* Vie.

Prince du Sang, vouloit avoir cette authorité. Cela fust esté bon, si le Roy fust esté pupille & mineur : mais il estoit majeur ; & pour ce, le Roy estoit libre de choisir & tenir près de soy ceux qui bon luy sembloit, & mesme de si proches, & ses oncles du costé de sa femme.

Quant à Monsieur le Connestable, luy, qui le vouloit faire aux autres, à luy fut fait, & pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost de luy-mesme il s'y en alla, sans se le faire dire, ainsi qu'il estoit très-sage, & qu'il sçavoit bien connoistre le temps, & s'y accommoder.

Une chose fut trouvée très-mauvaise au commencement de ce regne & Gouvernement de ces Messieurs de Guyse : c'est qu'il fut cryé par deux fois à la Cour, à son de trompe, que tous Capitaines, soldats, gens de guerre, & autres, qui estoient là venus pour demander récompense & argent, qu'ils eussent à vuyder sur la vie. Ce bandon fascha fort & mescontenta plusieurs honnestes gens & autres, dont Monsieur de Guyse, & son frere le Cardinal, en furent fort blasmez & accusez alors : lesquels pourtant n'avoient si grand blasme, comme l'on diroit bien ; car le Roy trouva son Royaume si pauvre & si endebté, qu'il ne sçavoit que faire. Les Vénitiens luy demandoient une si grande somme & si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre

de la payer; & croys, qu'encore aujourd'huy que je parle, on leur en doit la moitié, possible tout. Les Suisses, de mesme, demandoient leur paye, ausquels encore on en doit. Force Banquiers aussi demandoient. Je laisse à part les grandes despenses & cousts qu'il fallut faire, & qu'on avoit faits pour les nopces de la Reyne d'Espagne, & sa conduite & convoy en Espagne; pour celles de Madame de Savoye; & de mesme, les dons & présents grands qu'on donna aux Estrangers, qui y vindrent. Bref, le Royaume se trouva alors si pauvre & diminué de finances & moyens, que de long-temps n'avoit-on veu les finances en eaux si basses.

Que pouvoit donc faire le Roy, & ses Financiers, si-non que de renvoyer tels demandeurs jusques à une autre fois! Lesquels on n'eust sceu rassasier pour dix revenus de la France. Car les gens de guerre, de tout temps, ont eu cela, & mesme de ce temps-là, que pour une petite harquebusade qu'ils avoient receu, ou pour un petit service fait, il leur sembloit que le Roy leur devoit donner l'or à pellées : ainsi que j'en ay veu à force faire de ces traits, se mescontenter, alléguer leur vaillance, en jurant, & reniant, & alléguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un éléphant. Voilà comme l'importunité de telles gens fascha fort au Roy à ses Financiers, voire à toute la Cour.

Je ne dis pas que Monsieur le Cardinal de Lorraine, qui s'estoit réservé la Surintendance des Finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non Monsieur de Guyse, qui n'y jettoit que fort peu l'œil dessus, si-non pour les gens de guerre, qui estoient entretenus, & pour leurs payes, desquels il avoit pris la charge, & de toutes les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy & Monsieur le Connestable. Mais de dire autrement que Monsieur de Guise eust fait faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu : car il les aymoit trop, & les connoissoit très-bien; & quand ils venoient à la Cour, il leur faisoit très-bonne chere, jusques aux plus petits, comme j'ay veu. Et dès lors il me souvient l'avoir veu que plusieurs y venoient, qui ne sçavoient rien du bandon, ou qu'ils le sceussent, il leur disoit privément : *Retirez-vous chez vous, mes amys, pour quelque temps. Ne sçavez-vous pas ce qui a esté cryé ? Allez-vous-en. Le Roy est fort pauvre à cette heure; mais asseurez-vous, quand l'occasion se présentera, & qu'il y fera bon, je ne vous oublieray point, & vous manderay :* comme il fit à plusieurs que j'ay veus.

On a dit que cette belle publication & ce mescontentement, avec le prétexte de la Religion, ayda fort à fabriquer la conjuration

d'Amboise, de laquelle la Renaudie fut le
cipal autheur & rémueur. Belle récomp
certes, qu'il rendit à Monsieur de Gu
pour luy avoir aydé à se sauver des pı
de Dijon, où il estoit en danger de la
pour avoir fait une certaine fausseté (d
on) contre le Greffier du Tillet, po
Cure de Champniers (*a*) en Angoulm
qui vaut six mille livres de rente, qui e
très-grand revenu pour un simple Cur
d'autant que ledit Greffier avoit grand c
à Paris, ledit la Renaudie eut son évoc
à Dijon, où il fut très-beau & bien conv
de fausseté, & prest à voir la sentence
mort; & le vint-on dire à Monsieur de Gu
qui estoit alors avec Monsieur son pere
d'autant que ledit la Renaudie estoit l
& vaillant, comme il le monstra à sa n
Monsieur de Guyse, qui estoit jeune, bı
& vaillant, & qui aymoit ses pareils,
veu cettuy-cy à la Cour & à Paris, co
jeunes gens se font connoistre aux Pri
Monsieur de Guyse, voyant que ce pa
homme s'en alloit perdu, il advisa & ten
bien tous les moyens, qu'il le sauva des
sons si habilement, qu'en plein jour, &
de procession de la Feste-Dieu, il pass

(1) *Champguiere.* Election & Châtellenie c
goulême.

la Ville, (aussi ay-je ouy dire qu'il s'ayda de sortilege,) en sortit, & se sauva en Suisse & à Berne, où il demeura long-temps, & puis vint faire ce beau coup à sa perte, & non des autres qu'il avoit conjurée, comme il pensoit. Voilà une très-belle reconnoissance de courtoisie & sauveté de vie! J'ouys cela un soir conter Monsieur de Guyse-mesme à table à souper, lors de cette conjuration d'Amboise, qui fut demeslée par la valeur & sagesse de ce sage Prince.

Le Roy François vint à mourir à Orléans; là-où il monstra, qu'il n'estoit possédé de si grande ambition pour s'impatroniser du Royaume de France, & s'en faire à demy-Roy, comme l'on cryoit tant de luy par quelques meschantes langues, ou du tout se faire Vice-Roy, & gouverner le Roy & son Royaume, & en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que très-facile; car il eust pu se saisir du Roy de Navarre, (le Prince de Condé estoit desjà en prison,) de Monsieur le Connestable, & de tous ceux qui estoient là accourus aux Estats à luy suspects, comme il luy eust pleu: car il avoit toute la Cour à sa dévotion, comme je le sçay, & l'ay veu, que sept ou huit jours après la mort du Roy, allant au pélerinage à Clery, & à pied, il emmena quasi toute la Cour avec luy & la Noblesse, & demeura le Roy si seul,

& sa Cour si seule, que l'on en murmu
entra en jalousie ; je le sçay.

De plus, il y avoit quinze à vingt C
pagnies de gens de pied, tous bons, asse
& prouvez (1) soldats, tournez du sieg
petit Lict (2), tous à sa dévotion,
avoit mis dans Orléans, & entroient en
de tous les soirs, qui eussent fait tremb
non pas la Cour seulement, mais tou
France. Qui l'eust donc empesché, q
par la fumée des harquebusades de ces b
soldats, il n'eust disposé du Róy à son
plaisir, & des autres comme il eust vo
Par le dehors d'Orléans, il avoit mis tout à
tour, & aux environs, quasi toutes les Co
gnies d'Ordonnances & des Gendarmes,
quelles il eust disposé aussi comme il luy
pleu, fors de quelques-unes, comme c
de Monsieur le Connestable, de Messi
ses enfants, de Monsieur l'Admiral, du
de Navarre, & quelques autres ; mais la
jeure part qu'il avoit, les eust emporté
l'ayse ; aussi qu'il les avoit logées en tels li
que si elles eussent branslé & bougé le m
du monde, elles estoient troussées. Tou
fois, il n'y eust eu grande peine : car la
grand-part des membres des Gendarme
toient fort à sa dévotion, à cause de la

(1) éprouvés.
(2) Petit-Leyth.

ligion Catholique, qu'ils commençoient à voir venir en bransle pour la nouvelle qui s'eslevoit; & aymoient fort Monsieur de Guyse, parce qu'on le connoissoit fort bon & zélé Catholique jusques à la mort, & qu'ils voyoient bien que si le Roy de Navarre se rendoit Régent, qu'on tenoit desjà suspect de la Catholique Religion, qu'il en arriveroit de grands troubles en France, comme l'on vid après : car il ne faut point douter, que, si dès-lors on eust joüé des mains basses en ce lieu d'Orléans, comme il estoit aysé, nous n'eussions veu les troubles & guerres civiles qui se sont veues.

Ces deux moyens donc, l'un du prétexte & deffense de la Religion Catholique, & l'autre des forces que Monsieur de Guyse avoit à sa disposition, estoient très-grands pour se faire très-grand, & pour attirer toute la France à son party, & par ainsi se fust saisi de la personne du Roy, & eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté, & qu'elle n'est, ainsi que j'en ay veu plusieurs discourir alors; & depuis force grands Seigneurs (1), grands Capitaines & personnes de grandes qualitez, mesme Monsieur le Cardinal son frere, l'y poussoient fort : mais il n'y voulut jamais entendre; disant qu'il

(1) alors & depuis. Force grands Seigneurs, &c.

n'estoit de Dieu, ny de raison, d'usurper le droit & l'authorité d'autruy. Mais pourtant, pour chose de telle importance, cela se pouvoit faire justement. Ainsi estoit trop consciencieux ce coup-là, ce bon & brave Prince.

Monsieur le Cardinal son frere, tout Ecclésiastique qu'il estoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. Que s'il fust esté aussi plein de valeur comme Monsieur son frere, & qu'il en avoit la volonté, il en eust levé la banniere, & s'en fust fait despartir. Mais de nature il estoit fort timide & poltron; mesme il le disoit; & rien ne le fit partir ce coup de la Cour, que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand creve-cœur & despit, quand, sortant de la Ville, il oyoit cryer parmy les ruës, les boutiques & les fenestres: *Adieu, Monsieur le Cardinal. La Messe est fessée.* Je luy ay ouy dire souvent, que s'il eust eu la vaillance & le courage de Monsieur son frere, qu'il fust aussitost tourné en son logis, & eust fait en cela parler de luy.

Voilà donc comment Monsieur de Guyse fit mentir tous ceux & celles qui le disoient bruller d'ambition, & prétendre à estre Roy, ou y approcher.

On en disoit bien de mesme, quand il alla en son voyage d'Italie, que, quand il auroit conquis aux despens du Roy & de ses forces, le Royaume de Naples, qu'il s'en feroit cou-

ronner & intituler Roy, & en feroit la part au Roy son maistre.

Telles personnes discouroient là plus par passion que par raison. Car outre la crainte & deffense de Dieu, sa grandeur despendoit totalement de celle de son Roy, & jamais de soy-mesme il n'eust sceu se maintenir en tiltre de Roy, sans son Roy souverain, bien qu'il eust prétention sur le Royaume. D'en demeurer Vice-Roy, & d'en jouyr de quelques Terres, il l'eust bien voulu; & son Roy ne le luy eust jamais refusé. Mais de vouloir estre Roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel, & du Marquis de Pescayre par le dire de sa femme, dont j'ay parlé ailleurs (1), doit faire sages ceux qui veulent estre Roys, & se faire par-dessus leurs vrays & naturels Roys. Ils se doivent contenter d'estre grands sous leurs ombres, comme bien souvent, durant les grandes chaleurs, on recherche les ombres des grands arbres.

On murmura aussi, quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appellé Vice-Roy, nom inusité en France. Jamais il ne pourchassa ce tiltre. Ce fut le Roy qui le luy donna de son propre mouvement, & le voulut ainsi; mais

---

(1) *Ci-dessus, Tome V, Discours XII*, des Capitaines Etrangers, *pag.* 149, *&c.*

il ne le garda gueres, & se pleut davantage d'estre appellé Lieutenant-Général du Roy par toute la France, que d'autre nom.

Voilà l'ambition donc de ce Prince, qu'on a tant cryé après luy d'en avoir de grandes dans son ame. Il l'avoit comme un courageux & généreux Prince qu'il estoit : mais non pas qu'il la voulust advancer sur son Roy, ny sur son authorité jamais; mais sur d'autres Roys & Princes, il n'en faut douter : & croys que, s'il eust vescu, il eust fait belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit (*a*), & avoit de beaux desseins; car je le sçay, pour luy en avoir ouy parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privez : non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit très-sobre en vanterie, & avoit tousjours plus d'effects que de vents; mais on connoissoit bien à ses mots prononcés à demy, & à ses gestes, & mesmes quand il donnoit de ses doigts sur la main (*b*), qu'il avoit quelque chose de bon à couver & esclorre.

Là-dessus, pour une autre preuve du peu d'ambition qu'eut Monsieur de Guyse sur le Royaume de France, & du peu de volonté qu'il eut jamais de le remuer & brouiller,

---

(*a*) M. de Rapin l'a fort bien prouvé dans son *Hist. d'Angleterre*, Tome VI.

(*b*) Et de même le Cardinal son frere. Voyez l'*Histoire du Temps*, &c. 1570, p. 207.

je feray ce conte, qu'après le Sacre du Roy Charles IX, il prit congé de luy & de la Reyne, qui le pria bien fort de demeurer, & s'en alla à Guyse, pour y faire quelque séjour & passer son temps avec ses amis, (j'estois lors avec luy,) résolu de n'en partir de long-temps. Il n'y eut pas demeuré quinze jours, que le Roy & la Reyne luy manderent & le prierent fort de retourner, & qu'il estoit là fort nécessaire. Il s'excusa fort sur les affaires de sa maison, & sa résolution de ne vouloir plus tant faire estat de la Cour, comme il avoit fait : bien seroit-il tousjours prest d'exposer sa vie pour son service, & la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce, la Feste-Dieu s'approche, dont le bruit court, & en donne-t-on l'allarme au Roy & à la Reyne, que les Huguenots vouloient ce jour-là troubler la feste & procession, & y faire des désordres & insolences grandes ; & pour ce, Leurs Majestez s'en vont à Paris, & logent en l'Abbaye Saint-Germain, parce que le Roy n'y avoit pas encore fait son entrée, comme les Roys le temps passé observoient cette coustume & scrupule. Soudain, Leurs Majestez en advertirent Monsieur de Guyse, & le prierent d'y venir en haste ; car elles avoient besoin de sa présence plus que de pas un de la France. Je vis arriver pour un jour trois Courriers coup sur coup, l'un après l'autre ; car j'avois

F v

alors cet honneur (bien que je fusse fort jeune) d'estre à la suite de ce grand Prince, qui me faisoit cet honneur de m'aymer, pour l'amour de mon oncle de la Chastaigneraye. Sur ce, je luy vis dire ce mot : *Si c'estoit pour autre subjet, je ne partirois; mais puis qu'il y va de l'honneur de Dieu, je m'y en vais : & qui voudra y entreprendre, j'y mourray, ne pouvant mieux mourir.*

Enfin, il partit en si grand haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, & nous sur les nostres, il arriva précisément sur la Vigile de la feste, si tard, qu'il n'alla point ce soir trouver le Roy, & demeura à coucher à l'hostel de Guyse. Monsieur d'Entragues, gentil Cavalier certes, & qui vit encore, qui alors suivoit mondit Seigneur, s'en peut bien souvenir; car il y estoit, & moy aussi. Que pleust à Dieu fusse-je aussi sain & gaillard qu'alors!

Le lendemain au matin, le bruit espars par toute la Ville de la venuë de Monsieur de Guyse, le peuple, qui estoit un peu estonné, ne faut point demander s'il s'en esjouyt, & s'il reprit cœur. La pluspart de la Noblesse de la Cour, fors quelque petit nombre de celle du Roy de Navarre, & la garde des Huguenots du Prince de Condé, vint à son lever, & à si grande quantité, qu'il faisoit beau voir, & monstroit bien qu'il estoit beaucoup aymé & honoré en la Fran-

ce. Après l'avoir toute saluée & remerciée très-courtoisement, (car il estoit très-courtois, & très-propre pour gagner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs & vertus,) il monta à chaval, pour aller au lever du Roy, là-où je le vis avoir une fort belle & asseurée façon, & toute autre que tout autre Prince qui fust lors en France. Il estoit monté sur un genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela; car il estoit fort superbe, & mesme sur un pavé, avec une grande housse de velours noir en broderie d'argent. Luy, vestu d'un pourpoint & chausses de satin cramoisi, (car de tout temps il aymoit le rouge & l'incarnat, mesme avant qu'il fust marié, je dirois bien la Dame qui luy donna cette couleur,) un saye de velours noir bien bandé de mesme, comme on portoit de ce temps-là, & sa cappe de velours de mesme & bandée de mesme, son bonnet de velours noir, avec une plume rouge fort bien mise, car il aymoit les plumes, & sur-tout une fort belle & bonne espée au costé, avec sa dague: car ce matin, il s'en fit porter de son cabinet trois, & des trois en choisit la meilleure; car je le vis, & luy ouys dire, que, pour l'honneur & le service de Dieu, il se battroit ce jour-là fort bien: bref, il estoit très-bien en point, & faisoit très-beau voir ce grand homme & Prince paroistre parmy trois ou quatre cens

Gentils-Hommes, ny plus ny moins q
void un grand & espais chesne parc
comme l'honneur du boccage, parmy
autres arbres.

Passant par la Ville, le peuple s'y affo
avec une si grande presse, qu'il demeura
d'une grande heure avant qu'arriver au
du Roy, tant la presse empeschoit le
min : & la clameur & la joye du peupl
plaudissoit sa venuë par une voix extre
qui démonstroit la fiance & l'asseurance q
avoit de luy. Ainsi accompagné, ce P
entra au logis du Roy. Et ce qu'on no
singuliérement, ce fut que l'on disoit al
Le Roy de Navarre, Roy & pere des
cons, à cause qu'il estoit marié au Pays.
Monsieur de Guysé l'emporta ce coup
car il en avoit à sa suite deux fois plus,
Gentils-Hommes volontaires, que Capit
de gens de cheval & de pied, entreten
cassez, qui le reconnoissoient encore t
la Cour, comme aux guerres passées,
leur Général.

Pour venir au point, les processions
Cour & de la Ville de Paris se firent
paracheverent fort dévotieusement & qu
ment, sans désordre, tumulte, ny insol
aucune, à l'accoustumée : & tous dis
d'une voix, que, sans la présence de M
sieur de Guyse, il y eust eu des insole
& débordements, ausquels, dès le soir d

matin, il avoit très-bien pourveu, & parla à Messieurs de la Ville les principaux, que si l'on eust branslé le moins du monde, il y eust eu de la folie, & eust-on très-bien joüé des mains, & les Huguenots s'en fussent trouvez très-mauvais marchands.

Le Colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois après, où ce grand, bon & religieux Prince, voyant des nouveautez estranges pour la Religion arriver & s'introduire, s'en alla de despit en ses maisons de Champagne & de Lorraine, d'où il ne bougea, que la guerre civile s'accommença à esmouvoir; & ce six ou sept mois après. Il fut envoyé querir par le Roy & la Reyne aussi-tost: & passant par Vassy, arriva l'esmeute & le désordre que les Huguenots, alors, & depuis ont tant appellé, cryé, & renommé le massacre de Vassy; ce qui ne fut que peu de chose. Je n'y estois pas; mais j'arrivay un mois après à Paris, où j'en vis parler ainsi à Monsieur de Guyse, & à d'autres de sa suite. Ce fut ainsi qu'il voulut ouyr la Messe, & que son Prestre la commençoit, les Huguenots, qui estoient là-auprès assemblez, vindrent précisément & quasi à poste, commencer à chanter leurs Pseaumes. Monsieur de Guyse, qui n'avoit jamais ouy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouy la Messe, & remettre leur chant. Ils n'en firent rien, mais chanterent plus haut, & s'y

braverent. Sur-quoy il y eut aucuns de ses Officiers, Pages & Laquais, qui commencerent à s'en despiter & mutiner: & les premiers qui commencerent le jeu, fut Cheleque & Klinquebert, deux grands Pages Allemands, que depuis nous avons veu en nos guerres Capitaines de Cornettes de Reystres, braves & vaillants, & fort honnestes Gentils-Hommes & accomplis; mais sur-tout Cheleque est bien aymé de nos Roys.

Ces deux Pages portoient, l'un l'harquebuse de chasse, & l'autre les pistolets, de Monsieur de Guyse, qui commmencerent à tirer, & les autres après. Monsieur de Guyse, oyant la rumeur, quitte sa Messe, & sort l'espée au poing, appaise le tumulte, & ne seigna jamais personne; & sans luy, il y eust eu autre rumeur. Mais cela ne fut rien, & ne valoit pas qu'on le cryast tant comme l'on a fait, & ny qu'on l'appellast *le Boucher de Vassy*. Il ne le fut point là ny ailleurs: car je l'ay veu cent fois plus miséricordieux envers les Huguenots, que le Roy de Navarre, & Monsieur le Connestable, qui ne demandoit que pendre; & luy, qui ne vouloit que leur conversion, ainsi que je l'ay veu à l'endroit de plusieurs.

A sa mort, il se confessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame, s'il y avoit pensé, ny s'il en fut jamais autheur, faisant la chose fort petite & légere: mais

pourtant, parce qu'il y avoit eu du sang respandu, il s'en confessoit à Dieu, & luy en demandoit pardon; car je l'ouys de mes propres oreilles, & plusieurs qui estoient avec moy. Et si ceux (dont fut Monsieur l'Evesque d'Eriez (a), qui ont escrit son harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont taisé ce trait, ils ont eu tort, pour monstrer-là son innocence d'une chose que l'on cryoit tant après luy.

L'armée du Roy se dressa contre les Huguenots, là-où ne faut pas douter qu'il ne s'y espargna pas non plus qu'aux autres précédentes estrangeres: car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aymoit le plus, & le plaisir où il se délectoit autant, qu'à la guerre. Quand Blois, Bourges & Roüen furent pris, les deux de force, & l'autre par composition, qui fut Bourges, & la composition très-bien gardée, & les Capitaines & soldats qui voulurent servir le Roy, très-bien receus & traittez, comme j'ay veu. Pour quant à Roüen, il fut pris d'assaut, là-où il alla luy mesme. Aussi a-t-il esté le premier Général de nos temps d'armées, qui a fait la faction de Colonel, de Maistre d'Artillerie, de Mestre-de Camp, de Capitaine, & de soldat. Et pour reconnoistre les Places, il ne disoit jamais: *Capitaine*, *Sergent*, *ou*

(a) Lancelot de Carle, Evêque de Riez.

Soldat, allez là, reconnoissez-moy cela. Ou bien, s'il les y envoyoit, luy-mesme y alloit après, s'ils ne l'avoient pas bien contenté.

Mais la plus grand-part du temps, il y alloit, & luy-mesme menoit les Capitaines & soldats loger ou placer, ou dans les tranchées, les fossez, ou dans les tours, ou sur le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siege de Roüen un jour commander à Monsieur de Belle-garde, depuis Mareschal de France, parce qu'il le tenoit pour Huguenot, & qu'on l'avoit asseuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravasche, & mangeur de ravelins; & pour l'esprouver en ces deux points, il luy commanda d'aller reconnoistre un recoin d'une tour, pour reconnoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché; & le voyant en queste de casque & de rondelle, il luy presta le sien & la sienne. Certes, Monsieur de Bellegarde y alla bien, & y fut en danger; car en tournant, il eut deux harquebusades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, & vint faire son rapport à Monsieur de Guyse: lequel voyant qu'il ne le satisfaisoit & ne luy faisoit si fidele rapport, & de parole si asseurée, comme il vouloit, guignant, & tournant la teste, il dit: *Donnez-moy ma rondelle. Il faut que j'y aille. Je ne suis pas bien content de ce que m'avez dit.* Et pour ce, armé de ses armes, il s'y en va si asseu-

rément, bien que les harquebusades donnassent fort, qu'on ne connut jamais en luy nul brin d'appréhension, ny d'estonnement, advise & reconnoist tout fort bien & à son ayse, sans faire sa besoigne courte, comme aucuns qui ne la demandent qu'à demy-faite en ces hazards, ou du tout imparfaite : puis, il s'en tourna son petit pas de mesme dans la tranchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes tout cela ; & puis, estant desarmé, il dit qu'il estoit plus content qu'il n'avoit esté, & reconnut (1) une chose dont il estoit en doute.

Ce conte est très-véritable, & ay veu le dit Sieur de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nyer point : mais que Monsieur de Guyse avoit fait ce trait, pour luy faire un affront; car mondit Sieur de Guyse ne l'ayma jamais gueres, comme il aymoit une infinité de braves Gentils-Hommes & Capitaines Gascons, de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussi, & l'honoroient beaucoup.

L'assaut après se donna à cette Ville de Roüen, lequel après qu'il l'eut ordonné comme il falloit, luy-mesme en personne l'accompagne, l'opiniastre, & le combat, si bien que les Capitaines, soldats, & Gentils-Hommes, comme Monsieur d'Andion, brave Seigneur, pere de Madame la Com-

(1) avoit reconnu.

tesse de Guyche, & le brave Castelpers, jeune Seigneur, qui furent tuez près de luy, & force autres, voyans si bien faire leur Général, & les animer de braves & courageuses paroles, font à l'envy & emportent la Place bravement ainsi d'assaut, & poursuivent la victoire furieusement, leur Général tousjours à la teste; ayant, après avoir faussé la bresche, & estant sur le rempart, recommandé trois choses, l'honneur des femmes, la vie des bons Catholiques qui estoient léans detenus par force & nécessité, & nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voilà comme ce vaillant Général monstra chemin & exemple à ses gens, de bien combattre, & de se précipiter aux hazards, & n'espargner leur peau non plus que luy. Aussi depuis a-t-on-dit que ç'a esté le premier Général de nos temps, qui a monstré le chemin à auçuns qui sont venus puis après luy, d'en faire de mesme, & se perdre en pareils périls, comme nous avons veu Monsieur, depuis nostre Roy Henry III, aux sieges de Saint-Jean & de la Rochelle, Monsieur son frere, & Monsieur de Guyse son fils, au siege d'Issoüere, & la Charité, & autres Places, comme je diray en leurs Vies (1), Monsieur du Mayne, & nostre

(1) *Ces* Vies *ne se sont point trouvées.*

Roy d'aujourd'huy, en tout plein d'endroits; où s'ils y ont acquis de la gloire & honneur, ils en doivent cette obligation à ce grand Capitaine Monsieur de Guyse, bien plus haut à loüer & estimer cent fois que Monsieur de Lautrec, à qui l'on donna le nom de second Demetrius, & grand expugnateur de Villes. Car ainsi que j'ay ouy dire à plusieurs grands & vieux Capitaines, Gentils-Hommes, & Advanturiers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ses factions advantureuses & périlleuses, que je viens dire de Monsieur de Guyse : mais ordonnoit des assauts, des prises de villes, ou dans sa tente, ou sur le haut d'un terrier, d'où on voyoit le passe-temps; & puis la Ville prise, il y faisoit son entrée comme il luy plaisoit : mesme, que bien souvent il faisoit reconnoistre les Places à d'autres, ou s'il les reconnoissoit luy-mesme, c'estoit de si loing, que bien souvent l'œil le trompoit, & peu souvent alloit-il aux tranchées; mais selon les rapports, aucuns bons & aucuns mauvais, ordonnoit de son fait : & luy eust semblé (par maniere de dire) qu'il se fust fait grand tort, & dérogé à sa Charge, s'il eust fait telles factions, très-honorables, & très-glorieuses. Et pourtant, il eut cet heur d'avoir esté baptisé du nom de Demetrius. J'appelle cela heur, puis qu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encore qu'il fust très-brave & très-vail-

lant, comme j'ay dit en son Discours (1).

Mais il y en a qui sont braves & vaillants à cheval, & les autres à pied & non à cheval; les uns bons pour les battailles & les rencontres, les autres bons pour les assauts & les bresches. Je laisse à discourir lequel est le plus honorable.

Monsieur de Guyse estoit, & pour l'un, & pour l'autre. Voilà pourquoy donc il n'a faute d'une très-grande gloire & réputation. J'ay ouy raconter à ces vieux advanturiers que je viens de dire, que, lors que ce Monsieur de Lautrec, en allant à Naples, prit Alexandrie, Pavie, & le Bosco, par force, il ne bougea jamais de sa tente, tendue sur un terrier, & fort ouverte par le devant à voir faire les batteries, donner les assauts & les forcer. Il me semble, que cela tenoit plus d'un grand Satrape, d'un Roy Sophy, d'un Soudan, ou grand Sultan devant Rhodes, lesquels s'estudient trop à tenir leur gravité & réputation, & à faire des Raminagrobis de guerre, que non pas d'un grand Capitaine, qui ne la doit jamais tenir en guerre, si-non à estre compagnon à tous ses gens, & tout en tout & par-tout, & ne prendre point à point d'honneur de s'abbaisser parmy eux:

(1) *Le XXVII*e. des Capitaines François, *Tom. VII, page* 178 *& suiv.*

car c'est la plus grande gloire, qu'ils se peuvent donner. Comme fit ce grand Marquis de Pescayre parmy les siens : lequel souloit dire, qu'un grand Capitaine devoit estre en son armée sans charge, c'est-à-dire, qu'il ne fust point obligé & astraint si fort à une charge, qu'il n'en deust jamais bouger, & n'en faire autre que celle-là ; mais que luy seul devoit gouverner tout, avec un grand travail de corps & d'esprit, estant présent, ores à l'Infanterie, ores à la Gendarmerie, ores aux tranchées & assauts, ores à l'artillerie, jusques aux vivres, enfin, d'avoir l'œil à tout : de maniere qu'un grand & sage Capitaine ne devoit jamais user des yeux d'autruy, ny s'en ayder, si-non des siens propres ; & que souvent les grands Capitaines sortoient vainqueurs des battailles, combats & assauts, lesquels, se deffians de leurs propres, ne refusoient pas de toucher avec la main toute chose, quelque petite qu'elle parust, & de peu d'importance.

Ainsi doivent estre tous grands Capitaines, comme avant ce grand Pescayre nous en avons eu deux de nos temps & des nostres, qui en ont fait de mesme, comme nous lisons, dans le Roman de Monsieur de Bayard, de ce vaillant Gaston de Foix : lequel, à la prise de la Ville de Bresse, alla bravement à l'assaut du grand retranchement qu'avoient fait les Vénitiens au-dedans de la

nes, ores il a esté à pied, & ores à cheval; quand besoin le requeroit; bref, portant son corps & son esprit par-tout. Comme fit aussi ce brave & vaillant Prince d'Orange, dans le siege de Naples, & au siege de Florence, & ès Forts d'alentour.

Nous avons eu aussi Dom Juan d'Austriche, le Duc de Parme à cette heure de nostre temps : & ce grand & brave Duc de Biron, quoy? Hà! qu'il a bien remply le rang de ces braves & vaillants Preux, comme j'espere de dire en sa Vie (1). Ce grand Monsieur l'Admiral en faisoit de mesme. Aussi Monsieur de Montluc; tesmoin son nez de Rabastain, & force autres, tant des nostres que des estrangers de mesme.

Mais quant à moy, il me semble n'en avoir veu de tous un pareil que nostre Monsieur de Guyse; car il estoit très-universel en tout. Les Huguenots vindrent se planter devant Paris : je ne diray point pour l'assiéger; car horsmis la campagne qu'ils avoient libre d'un costé, & nous aussi de l'autre, ils estoient aussi à l'estroit & en siege pour la guerre, que nous avons (2). Toutesfois, je croys bien que, sans la présence de Monsieur

(1) *Ci-dessous, Tome X, Disc. LXXXIII.*
(2) que nous.

sieur de Guyse, comme on le disoit, ils eussent fait quelque grand effort.

Et mesme le jour qu'ils vindrent reconnoistre nos Fauxbourgs, de fort bonne façon, (j'en parle ailleurs,) ce Prince y servit bien-là. Après avoir fait devant quelque séjour sans grand effort de guerre, car le temps n'y fut tant occupé, comme en tresves & parlements, ils partent par un grand matin, & prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois, que pour toucher de leur Reyne quelque piece d'argent pour payer leurs Reystres venus nouvellement. Nostre armée les suivit deux jours après, conduite par Monsieur de Guyse, bien que Monsieur le Connestable y fust, & en eust la principale Charge, comme à luy deue; mais le bon-homme estoit tousjours malade, comme j'ay dit parlant de luy. Les Huguenots ne voulurent que faire leur chemin, sans s'amuser, ny entendre à battaille, ny combat. Toutesfois Monsieur de Guyse les poursuit, & les presse tellement, qu'il les contraint d'y venir; en quoy il fut fort estimé.

Car, comme lors j'ouys dire, c'est un trait d'un très-grand Capitaine, quand il contraint & mene son ennemy-là, de le faire combattre en despit de luy.

Aussi, comme j'ay sceu depuis de Monsieur de la Nouë, Monsieur l'Admiral le sceut très-bien dire, & en loüer ce grand Capi-

taine ; car bien qu'il n'euſt autre envie que de gagner le lieu de ſa retraite, il conſidéra, qu'en la faiſant, il ne ſeroit poſſible que ce grand Capitaine, le ſuivant, le preſſant, l'importunant, & donnant ſur ſa queuë, que par quelque ſurpriſe en desbandade des ſiens, il en arrivaſt de la confuſion & du déſordre, comme il arrive ſouvent en telles retraites qui ſe font ſi loing, comme celle-là ſe devoit faire.

Par-quoy il trouva le meilleur & le plus expédient de s'arreſter, tourner teſte, & tenter le hazard de la bataille, laquelle fut au commencement heureuſe pour les Huguenots ; car ils forcerent la battaille ; prirent le Chef, Monſieur le Conneſtable ; mirent à mal Monſieur d'Aumale, qui le ſecondoit, eſtant porté par terre, & une eſpaule rompuë ; menerent le reſte au déſordre, au meurtre & à la fuyte. J'en deſcrirois bien l'exploit ; mais il eſt aſſez amplement eſcrit par nos Hiſtoriographes, & ſur-tout par Monſieur de la Nouë, qui eſtoit des plus avant enfoncez, ſelon ſa couſtumiere valeur, qui en dit force gentilles particularitez. Tant y a que cette bataille perdue, Monſieur de Guyſe, qui faiſoit tousjours alte, & tenoit ferme, en attendant ſon bien-à-point, gagna tout ce qui eſtoit perdu, & le reſtaura, & remit en une belle victoire très-ſignalée. Il y en eut pluſieurs qui s'esbahirent, voire en murmurerent

fort, que, lors que ce grand Capitaine vit Monſieur le Conneſtable, & ſa battaille perdue, qu'il ne l'allaſt ſecourir preſtement; ce qu'il ne fit, car il n'eſtoit pas temps; mais bien l'eſpiant & l'occaſion, il chargea ſi à propos ſur le reſte des forces Huguenotes fraiſches, qui n'avoient encore rien fait, & meſme leur Infanterie, qu'il fit reſuſciter, tout en un coup, ce que nous tenions desjà pour tout mort, & en terre.

Car il me ſouvient, comme y eſtant, qu'après qu'il eut veu joüer tout le jeu de perdition de la battaille, & le deſordre & la fuyte des noſtres, & la pourſuite confuſe, & vauderoute qu'en faiſoient les Huguenots, luy, qui eſtoit à la teſte, tournant les yeux qui çà, qui là, il commanda à ſes gens de s'entr'ouvrir, pour paſſer un peu ayſément, & traverſant quelques rangs, il ſe mit à adviſer à ſon ayſe, voire ſe hauſſant ſur ſes eſtriers, bien qu'il fuſt grand, de haute & belle taille, & monté à l'advantage, pour mieux mirer: & cela fait, & connu que ſon temps s'approchoit, il retourne & regarde encore un peu, mais en moins de rien, & puis tout-à-coup il s'eſcrya: *Allons, Compagnons: tout eſt à nous. La battaille nous eſt gagnée.* Et puis, donnant fort hazardeuſement, s'en enſuivit le gain total de la victoire.

Ce que ſceut très-bien dire Monſieur l'Admiral, (à la mode d'Hannibal) après qu'il fut

maistre de Monsieur le Connestable & de sa battaille gagnée, & qu'on l'applaudissoit. *Hà!* (dit-il) *je voy là une nuée, qui bientost tombera sur nous à nostre très-grand dommage.* Aussi, lors que Monsieur de Moüy, très-brave & très-vaillant Capitaine, commença la premiere charge, il eut commandement de Monsieur l'Admiral de ne donner point à l'avant-garde, qu'il sçavoit conduite par Monsieur de Guyse, mais de l'essuyer & passer devant, & fondre comme un foudre à la battaille; ce qu'il sceut très-bien faire: car lors qu'on le vit venir, chacun de l'avant-garde se douta aussi-tost que le jeu y estoit preparé; & Monsieur de Guyse luy-mesme le tint pour certain, & s'y mit prest pour recevoir le choc, & donner aussi à eux, & dit: *Les voicy à nous.* Mais tout-à-coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que prétendions, & descendre & couler en-bas, là-où ils firent la rafflade qui fut, & que nous voyions à nostre ayse de l'avant-garde, qu'aucuns disoient qu'il devoit secourir son compagnon en son adversité. Mais depuis on connut à plein, que tout estoit perdu, s'il eust party & bransslé; ce que depuis on connut par l'effect, & que Monsieur l'Admiral mesme, & autres grands Capitaines, sceurent très-bien dire.

Mais pour ne luy vouloir céder tant de gloire, comme ils ne vouloient, ils disoient

que c'estoit un trait plus d'un fin & rusé Capitaine, que non pas d'un zélé & curieux de la salvation de son compagnon Monsieur le Connestable. Mais à tout cela sceut très-bien respondre & dire mondit Sieur de Guyse, en une harangue qu'il fit à la Reyne-Mere, un mois après ladite battaille à Bloys, qu'elle y mena le Roy Charles : & ce fut le jour après de leur arrivée, que mondit Sieur de Guyse, ainsi que la Reyne vouloit disner, & que ce sage & respectueux Prince luy eust donné la serviette, il luy demanda, si après son disner il luy plairoit de luy donner audience. La Reyne, estonnée de ce mot : *Jesus, mon Cousin,* (luy-dit elle) *que me dites-vous ? Je le dis, Madame,* (dit Monsieur de Guyse,) *parce que je voudrois bien vous représenter devant tout le monde tout ce que j'ay fait depuis mon département de Paris avec vostre armée, que me donnastes en charge avec Monsieur le Connestable, & vous présenter aussi tous les bons Capitaines & Serviteurs du Roy & de vous, qui vous ont fidélement servy, tant vos subjects, qu'estrangers, & des gens de cheval & de pied.* Et en telle compagnie, il arrive devant la Reyne, qui avoit achevé de disner. Après luy avoir fait une grande révérence, comme il sçavoit très-bien son devoir, il luy alla discourir tout le succès de son voyage depuis son partement de Paris ; & venant sur la bat-

taille de Dreux, il la discourut & la re
senta si bien & si au vif, que vous eu
dit que l'on y estoit encore, (à que
Reyne y prit un très-grand plaisir,) se
fort sur les loüanges de Monsieur le Co
table, de Monsieur d'Aumale, de Mon
le Mareschal de Saint-André, & du
homme Monsieur de la Brosse, & puis
tous les autres, tant morts que vivants;
les François, loüa les Espagnols, encore c
n'eussent fait si grand cas qu'on eust bie
(*a*) : mais aussi ne fut leur faute, & n
rent subjet de grand combat; mais leur bo
mine & asseurée qu'ils firent, tousjours
bien serrez & rangez en leur ordre & v
discipline militaire, servit beaucoup.
tout, il loüa fort les Suisses, pour leur g
combat, rendu, soustenu, & opiniastre
pour s'estre ralliez pour assez de fois a
leur deffaite & grande perte de leurs co
gnons, & retournez aux mains. Le to
bien représentant, que ceux, qui n'y avo
esté, maudissoient de n'y avoir esté; & c
qui y avoient esté, s'estimoient heureux
avoir esté & entreloüez si bien de leur
néral.

---

(1) Voyez les *Mém. de la Ligue*, Tom.
p. 241, & la *Harangue de d'Aubrai* dans le
thol. d'Espagne.

Une chose fit-il, que l'on trouva très-estrange, qu'il loüa force Capitaines & des grands, que l'on sçavoit très-bien qu'ils avoient gentiment fuy; dont la Reyne, & aucuns de ses plus privez, luy en demanderent après la cause & la raison. Il dit que c'estoit une fortune de guerre, laquelle possible ne leur estoit jamais advenue, ny adviendroit; aussi que pour une autre fois, ils se corrigeassent, & eussent courage de faire mieux: mais pourtant il passoit assez légérement sur leurs loüanges, autant comme il pesoit bien celles-là de ceux qui avoient très-bien fait; si-bien qu'il estoit très-aysé à juger, là-où il flattoit, & où il disoit le vray.

Son harangue dura assez long-temps, qu'un chacun oyoit fort attentivement sans le moindre bruit du monde, & aussi qu'il disoit si bien, qu'il n'y eut nul qui n'en fust ravi: car c'estoit le Prince qui disoit des mieux, & estoit aussi éloquent, non point d'une éloquence contrainte ny fardée, mais naïfve & militaire, avec sa grace de mesme; si-bien que la Reyne-Mere dit après, qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon si bonne. Cela fait, il présenta tous les Capitaines à la Reyne, qui luy vindrent tous les uns après les autres faire la révérence. Et elle, qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits, & belles graces, les receut fort gracieusement, & fit à Monsieur de Guyse sa

responſe : Que bien qu'elle euſt ſceu auparavant par ſes lettres, & autres qu'il luy avoit envoyées, toutes choſes, ſi eſt-ce qu'elle avoit encore receu un extreſme plaiſir par le rapport de ſa propre bouche ; & qu'à jamais le Roy & elle luy devoient cette grande obligation de battaille gagnée, & à tous ſes bons Capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comme elle ſçavoit très-bien dire : & les aſſeura d'une très-grande reconnoiſſance, là-où l'occaſion ſe préſenteroit, voire la rechercheroit-elle pluſtoſt avant. Si-bien que chacun ſe retira très content de cette Princeſſe, & de leur Général. Quant à moy, je ne vis jamais mieux dire que dit alors ce Prince, & en euſt fait honte à Monſieur le Cardinal ſon éloquent frere, s'il y euſt eſté.

Deux jours après, il partit, & s'en alla devant Orléans, là-où fut ſa rencontre malheureuſe, pour y eſtre mort pour l'honneur de Dieu, le ſouſtien de ſa foy, de ſa loy, & le ſervice de ſon Roy : & ne faut point douter, que s'il n'y fuſt eſté tué, qu'il n'euſt pris la Ville contre l'eſpérance du Roy, de la Reyne, & de tout ſon Conſeil, qui le voulurent divertir, pour voir cette Place du tout imprenable, tant pour ſa forteresse, que pour les bons hommes qui eſtoient dedans. Mais ils changerent d'opinion, quand ils eurent en moins d'un rien les deux Fauxbourgs for-

cez & pris, le Portereau enlevé, les tourelles gagnées, & nos gens advancez sur la moitié du pont, & les deux Isles prestes à estre perdues, & nous y logez à leur dommage & occasion de perte de la Ville. Si bien que j'ouys dire un jour à mondit Seigneur : *Laissez faire. Avant qu'il soit un mois, nous serons plus près d'eux qu'ils ne pensent.* Et ne le disoit point pour vanterie; car il n'estoit nullement bavard, ny vanteur. Hélas! sur ce beau dessein, en s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, & luy donne à l'espaule, par le derriere, de son pistolet chargé de trois balles.

Ce maraut estoit de la Terre d'Aubeterre, nourry & eslevé par le Vicomte d'Aubeterre, lors qu'il estoit fugitif à Geneve, faiseur de boutons de son mestier, comme estoit la loy là introduite, qu'un chacun d'eux eust mestier, & en vesquist, tel Gentil-Homme & Seigneur qu'il fust : & ledit Aubeterre, bien qu'il fust de bonne Maison, estoit de celuy de faiseur de boutons. Moy en passant une fois à Geneve, je l'y vis fort pauvre & misérable. Depuis, il fut pris à la sédition d'Amboise, & condamné comme les autres; mais Monsieur de Guyse, par la priere de Monsieur le Mareschal de Saint-André, luy fit pardonner & sauver la vie : ce qu'il sceut très-bien reconnoistre après ; car il suscita,

preſcha, & anima ce Poltrot de le tuer
le préſenta à Monſieur de Soubize ſon b
frere, qui eſtoit Gouverneur de Lyon
les Huguenots. Tous deux l'ayant enc
part confeſſé & preſché, le dépeſcheren
Monſieur l'Admiral : en quoy auſſi Mon
de Soubize fut accuſé ingrat de force g
car ayant eſté déféré par les Siennois de
ſieurs choſes qu'il avoit faites en Toſc
y ayant charge du regne du Roy Henr
preſt à eſtre en grande peine, Monſieu
Guyſe intercéda pour luy.

Ce Poltrot, venu à Orléans après la
taille de Dreux, & s'eſtant préſenté à M
ſieur l'Admiral avec des lettres de Mon
de Soubize, fut bien receu de luy, & d
ché. Sur quoy mondit Sieur l'Admira
fort accuſé de l'avoir envoyé faire ce c

Monſieur l'Admiral s'en excuſa fort
pour ce, en fit une *Apologie*, reſpondant à
tes les dépoſitions dudit Poltrot, que
veu imprimée en petite lettre commun
point comme l'Imprimerie commune,
pluſieurs trouvoient de grandes appar
en ſes excuſes, qu'ils diſoient eſtre bon
d'autres les trouvoient fort palliées : &
la meilleure & principale, fut vérifié,
ledit Monſieur l'Admiral avoit mandé &
verty mondit Seigneur de Guyſe que
jours avant, qu'il ſe donnaſt garde, c
y avoit homme attiré pour le tuer. Il

cusa aussi-tost fort, quand il envoya prier la Reyne de ne faire mourir ce malheureux, qu'il ne fust premiérement acaré à luy, & affronté, pour le faire desdire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se put-il tant purger, qu'il n'en fust fort accusé & soupçonné; ce qui luy cousta la vie par après, comme j'espere dire (1). Aussi que Monsieur de Guyse, à sa mort, en son harangue qu'il fit sans le nommer, il l'en taxa par ces mots: *Et vous qui en estes l'autheur, je le vous pardonne.* Voulant bien entendre Monsieur l'Admiral, disoient aucuns. Un mot aussi luy nuisit fort, quand il disoit souvent: *Je n'en suis l'autheur nullement, & ne l'ay point fait faire, & pour beaucoup ne le voudrois avoir fait faire: mais je suis pourtant fort ayse de sa mort; car nous y avons perdu un très-dangereux ennemy de nostre Religion.* Plusieurs s'estonnerent comment luy, qui estoit fort froid & modeste en paroles, il alla proférer celles-là, qui ne servoient de rien, & dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que Monsieur l'Admiral l'avoit sceu par un Gentil-Homme, que Monsieur de Soubize luy avoit envoyé devant, pour luy en faire l'ouverture. On disoit que

---

(1) *Dans le Discours suivant LXXIX.*

c'estoit Chastelier, pourtant (*a*) grand confident de Monsieur de Soubize, & habile homme, que j'ay connu privément, (je parle de luy ailleurs,) qu'on n'eust jamais pris par le bec: à quoy ne faut point douter, ny prendre goust, & qu'il emboucha ledit Chastelier de dire à Monsieur de Soubize, que cela se tinst fort secret, & qu'il luy envoyast le galand, mais non pas qu'il luy dist de sa part, qu'il le venoit trouver pour faire le coup, mais seulement pour luy porter ce mot de créance, qu'il avoit desir de bien servir la Religion, à quoy il n'avoit autre zele; ainsi que le sceut très-bien représenter mondit Sieur l'Admiral audit Poltrot. Car après qu'il luy eut présenté ses lettres, & que mondit Sieur l'Admiral les eut leues devant luy, il luy dit: *C'est Monsieur de Soubize qui m'escrit, & me mande comme vous avez grande envie de bien servir la Religion. Vous soyez bien-venu. Servez-la donc bien.* Monsieur l'Admiral n'avoit garde (disoit-on) de se confier en ce maraut, malotru & traistre; car il sçavoit bien que mal luy en prendroit, s'il estoit pris & descouvert, & que tels marauts & traistres en leur déposition gastent tout, & se débagoulent, & disent plus qu'il n'y en a, quand ils sont pris.

(*a*) Lisez *Châtelier Portaut*.

Voilà pourquoy Monsieur l'Admiral fut fin & rusé, d'user de très-sobres paroles à l'endroit de ce maraut. Mais usant de celle-là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayant demandé s'il avoit veu le cerf qu'ils chassoient, luy qui l'avoit garanty dans sa grange sous bonne-foy, il leur dit & crya tout haut, afin que le cerf, qui estoit caché, l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant & l'affirmant; mais il leur monstroit avec le doigt, & par autres signes, là-où il estoit caché, & par ainsi il fut pris.

Or, ce Poltrot partit d'Orléans, vint trouver Monsieur de Guyse, qui, par un beau semblant, (ou, pour mieux dire, vilain & faux,) luy dit que, connoissant les abus de la Religion prétendue, il l'avoit quittée tout-à-plat, & pour ce l'estoit venu trouver pour la changer, & vivre en la bonne, & servir Dieu & son Roy. Monsieur de Guyse, qui estoit tout bon, magnanime, & généreux, le receut fort bien & amiablement, ainsi qu'estoit sa coustume, & dit qu'il estoit bien-venu, & luy fit donner un logis, le commandant aux fourriers, & mangeoit souvent à sa table. Si-bien que je le vis une fois venir au my-disner, que Monsieur de Guyse luy demanda s'il avoit disné? Il luy dit que non, & commanda luy faire place; ce qui fut fait.

Toutes ces courtoisies jamais ne luy amo-

lirent le cœur, qu'il n'achettast un cheval d'Espagne de Monsieur de la Mauvaishiere, qui alors suivoit le camp, Gentil-Homme de bonne part, & fort renommé depuis pour la pierre philosophale, avec Monsieur de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mille escus. Il fut vendu six-vingts escus, que Monsieur de Soubize luy avoit donnez. On disoit que c'avoit esté Monsieur l'Admiral; mais il estoit trop habile pour faire le coup : aussi ledit Poltrot ne l'advoua pas. Il accompagna souvent Monsieur de Guyse avec tous nous autres de son logis jusques au Portereau, où tous les jours mondit Seigneur y alloit, & pour ce cherchoit tousjours l'occasion oportune, jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup : car elle estoit fort aysée, d'autant que le soir que mondit Seigneur tournoit, il s'en venoit seul avec son Escuyer ou un autre; & cette fois avoit avec luy Monsieur de Rostain, & venoit passer l'eau du pont de Saint-Mesmin, dans un petit batteau qui l'attendoit tous les soirs, & ainsi passoit avec deux chevaux, & s'en alloit à cheval à son logis, qui estoit assez loing. Estant sur un Carrefour qui est assez connu, & trop, pour la perte d'un si grand homme, l'autre, qui l'attendoit de guet-à-pens, luy donna le coup, & puis se mit à courir, & cryer : *Prenez-le, prenez-le.* Monsieur de Guyse, se sentant fort blessé & atteint, pancha un peu,

& dit ſeulement : *L'on me devoit celle-là, mais je croys que ce ne ſera rien.* Et avec un grand cœur, ſe retira en ſon logis, où auſſi-toſt il fut panſé & ſecouru de Chirurgiens des meilleurs qui fuſſent en France. Mais il mourut au bout de huit jours.

Si faut-il que je die ce mot, que Monſieur de Saint-Juſt d'Allegre, eſtant fort expert en telles cures de playes, par des linges & des eaux, & des paroles prononcées & méditées, fut préſenté à ce brave Seigneur, pour le panſer & guérir ; car il en avoit fait l'expérience grande à d'autres. Mais jamais il ne le voulut recevoir, ny admettre : *D'autant* (dit-il) *que c'eſtoient tous enchantements deffendus de Dieu, & qu'il ne vouloit autre cure ny remede, ſi non celuy qui provenoit de ſa divine bonté, & de ceux des Chirurgiens & Médecins eſleus & ordonnez d'elle, & que c'en ſeroit ce qu'à elle luy plairoit, aymant mieux mourir, que de s'adonner à tels enchantements prohibez de Dieu.* Voilà la Religion ſainte & le ſaint ſcrupule qu'avoit ce bon Prince à ne vouloir offenſer Dieu, aymant mieux mourir, que l'offenſer en cela. Je vis tout cela ; & me dit Monſieur de Saint-Juſt, qui eſtoit mon grand amy, qu'il l'euſt guéry.

Ce qui eſt fort à noter, ce bon & brave Prince, pour eſpargner douze cents francs à ſon Roy, cela fut cauſe de ſa mort ; car il

me souvient que le bon-homme Monsieur de Serre, (*a*) qui estoit alors Financier en cette armée, & grand Commissaire des vivres, Secretaire du Roy, & Surintendant des Fortifications & Magasins de France, un très-habile homme de son mestier, & qui avoit veu toutes les guerres de son temps de France, Piedmont, & Toscane, & que Monsieur de Guyse aymoit fort, & en qui il avoit beaucoup de soulagement; ce bon-homme donc Monsieur de Serre luy remonstra, qu'il devoit faire rabiller le pont de Saint-Mesmin, qui seroit un grand soulagement pour luy en allant & venant du Portereau à son logis, & pour toute sa Noblesse qui l'y accompagnoit, au-lieu de la grande peine, fatigue, & grand tour que nous faisions d'aller passer au pont d'Olivet; & que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cents escus. Monsieur de Guyse luy dit: *Espargnons l'argent de nostre Roy. Il en a assez affaire ailleurs. Tous luy est bien de besoin; car un chacun le mange, & le pille de tous costez. Nous nous passerons bien de ce pont; & moy, mais que j'aye*

(*a*) *Jean de Serre*, Commissaire-Général des vivres & avitaillements, & Secretaire du Roi jusqu'au 2 Mai 1567, qu'il résigna en faveur de *Vincent Gelée*, Hist. Chronol. de la Chancell. de France, p. 138.

mon petit batteau, c'est assez. Ces cinq cents escus feront bien besoin ailleurs pour un autre service du Roy, qui importera plus que celuy-là. De sorte que si ce pont fust esté fait à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompagné nostre Général par le pont jusques à son logis, & ne fussions allé faire ce tour & passer à la débandade à Olivet; & par ainsi, luy très bien accompagné, ce maraut n'eust jamais fait le coup, lequel sceut très-bien dire, qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par cette occasion, qui certes estoit fort aysée.

Pour fin, il fut pris, ou par la volonté de Dieu, ou qu'il n'eust le cœur & l'advis de se sauver; car il courut toute la nuit, & pensant estre loing du camp pour le moins dix lieuës, il s'en trouva près de deux. Il confessa tout; & moy-mesme je parlay à luy. Il advoua tousjours, Messieurs de Soubize & Aubeterre l'avoir suscité & presché. Pour quant à Monsieur l'Admiral, il varioit & tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en son dire de la gesne & de sa mort. Il fut tiré à quatre chevaux.

Si faut-il que sur ce je fasse ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque différend & querelle avec le Sieur d'Aubeterre, encore qu'il eust espousé ma niepce, Monsieur du Mayne le soustint contre moy, sur un subjet qui seroit long à dire, & que

cela ne vaut pas le parler. J'en fis le conte à Monsieur de Guyse, & luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere Monsieur du Mayne eust soustenu Aubeterre (le pere duquel avoit fait tuer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur & de sa maison; & que, lors qu'il fut tué, je portois les armes pour luy, & pleuray & regrettay fort sa mort. Monsieur de Guyse trouva ce trait fort estrange, & gueres beau; & me dit que ce nom d'Aubeterre devoit estre pour jamais très-odieux à la Maison de Guyse. Encore depuis, Monsieur du Mayne l'associa avec luy en la Ligue: mais l'autre la luy donna bonne; car dans six mois, il le quitta à plat, & se mocqua de luy, & bien employé.

Voilà la vie & la mort de ce grand Prince, descrite le plus sommairement que j'ay pu: & si sa vie a esté très-admirable, sa mort a esté autant regrettable pour toute la Chrestienté; car des plus grands jusques aux plus petits, elle fut pleurée, regrettée, & célébrée de toutes sortes d'honneurs, que l'on doit à un tel & si grand Prince Chréstien.

J'en descrirois les superbes obseques qui en furent faites en France, que j'ay veu, & en d'autres Pays estangers, que j'ay ouy dire; mais cela ne serviroit de rien. En quoy faut noter que si sa mort fut fort regrettée ce coup-là, elle fut après bien vengée à la

Saint-Barthelemy, & bien autrement que celle de Monsieur son fils dernier, dont on n'en sçauroit dire une vengeance pour un seul double, ny sur les autheurs, conseillers & exécuteurs, qui se promenent par tout la teste levée, dont l'on s'en estonne fort, d'autant plus encore, qu'il n'y en a aucune aparescence de vengeance : si ce n'est qu'on se veuille ayder de la devise de leur grand bisayeul, le bon & brave Roy René de Sicile, qui avoit pris pour devise deux bœufs labourans la terre, avec ces mots : *Passo à passo*, comme voulant dire & inférer, que *Pas à pas*, & à pas mornes & lents, on parvenoit enfin à son œuvre & besoigne ; ainsi que fit ce coup Monsieur de Guyse, ce brave fils, qui, six ans après ou plus, se vengea comme il falloit, de tout, à la Saint-Barthelemy.

Aucuns Huguenots, les plus passionnez, ne regretterent point ce bon Prince que je dis ; & d'autant plus grande estoit sa gloire, grande envers Dieu & les hommes Catholiques. Si en eut-il aucuns Huguenots d'honneur, & mesmes plusieurs gens de guerre & de braves soldats, qui le regretterent fort, & en dirent grands biens, comme j'ay veu.

Plusieurs composerent plusieurs beaux tombeaux à son honneur ; & le premier qui en fit, fut ce grand Monsieur le Chancelier de l'Hospital, aussi grand Poëte que Sénateur

Je le vis aussi-tost qu'il fut fait. Il estoit donc tel en mots fort briefs, mais pourtant de fort grande substance estoient-ils pleins.

Quem non Bellorum rabies, non hosticus ensis,
Abstulit in mediis versantem sæpa periclis,
Hunc infirma manus scelerato perdidit astu,
Æternis justo redimitum marte coronis.

Il fut après ainsi traduit :

Celuy que la fureur des guerres plus cruelles,
Ny le glaive ennemy aux dangers n'a osté,
Par la débile main d'un traistre est emporté,
Couronné justement de gloires immortelles.

Le Latin emporte le François.

Il y eut aussi Monsieur Dorat, grand Poëte Latin & Grec, qui en fit un; mais pour sa prolixité, je ne le mettray icy tout au long, si non les quatre premiers Vers & derniers, qui sont :

Fortia si fas est sua fartibus acta referre,
Inque suas laudes testibus esse sibi;
Fas mihi Guisardæ, qui bella tot inclita gessit,
Vero quæ feci fortiter ore loqui.

C'est à-dire :

S'il est permis aux vaillants raconter

aux vaillants ses vaillances, & en ses propres loüanges estre tesmoing de soy-mesme; il m'est permis à moy, le Seigneur de Guyse, qui ay fait tant de guerres & de vaillances en mon temps, les proférer de ma bouche trés-véritable.

Et puis il va raconter tous les beaux faits en sa vie; & venant sur sa mort, il dit: *Et lors que j'avois fait perdre à Orléans sa riviere & son pont, malheureusement j'y fus perdu, non par aucune vertu, car de celle-là je n'en cede à aucun, mais par-derriere, de trois balles l'on me donna la mort; & puis il conclud:*

Fraude perit virtus, quià non nisi fraude perire
Vera potest virtus, si tamen illa perit.
Sed non illa perit, cujus laus usque superstes
Fraude vel invitâ vel manet invidiâ.

C'est-à-dire:

Voilà comment la vertu se périt par la fraude; car autrement ne peut-elle périr, si toutesfois elle périt. Mais elle ne peut jamais périr celle-là, de celuy duquel la gloire demeure à jamais immortelle, en despit de la fraude & de l'envie.

Or pour reprendre ces mots de Monsieur Dorat, parlant des vaillances de ce grand Prince, il ne faut dire autrement, qu'il n'en

ayt esté remply autant que Prince du monde, ainsi qu'il les a fait paroistre en tous les combats où il a jamais esté, s'y hazardant tousjours plus que le moindre Gendarme & soldat du monde : car naturellement il estoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fut; & là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeune homme, il faut qu'il se hazarde par-tout pour la faire valoir : ainsi qu'il fit au voyage & à la conqueste de Luxembourg par Monsieur d'Orléans, là-où il fut blessé d'une grande harquebuzade par trop se hazarder; puis à l'assaut de Linars, il en eut aussi une; à la guerre de Boulogne, il advança & s'enfonça si avant dans la meslée du combat, qu'il eut un grand coup de lance entre l'œil & le nez; & entra si avant qu'elle s'y rompit, & en rapporta un gros tronçon, qui estoit si bien joint & attaché à la teste, que j'ay ouy dire au bonhomme Maistre Nicolle Lavernan, très-expert Chirurgien, qui l'ayda à le panser, qu'il luy fallut mettre le pied contre la teste pour en tirer de grande force le tronçon, dont il endura beaucoup de douleur, & en cuyda mourir, comme de fait on le tint mort longtemps; mais avec son bon courage, il en eschappa; car il laissoit faire aux Chirurgiens tout ce qu'ils vouloient : aussi le pansserent-ils si bien, qu'il eut la vie & la veuë sauve, qui fut un grand cas, qu'il ne la perdist, & l'œil & tout, mais il l'avoit aussi beau

& bon qu'auparavant, & jamais ne parut, ny en rien a esté jamais difforme : comme certes c'estoit un beau Prince, de belle façon & apparence, & qui sentoit bien son grand & vaillant homme de guerre, & qui eust tousjours fait peur à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Sur-quoy il me souvient, qu'à la Conjuration d'Amboise, il estoit escheu par sort ou autrement, que le Capitaine Mazieres tueroit Monsieur de Guyse. Ce Capitaine-là avoit esté autrefois en Piedmont fort renommé & determiné soldat, & si bizarre pourtant, qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur. Il avoit fort veu, & avoit esté avec Monsieur d'Aramont en Levant : outre il parloit fort bon Espagnol ; aussi en estoit-il de la frontiere, & si en avoit il - la façon. Sur cette mauvaise détermination, il fut pris comme les autres, & saisy d'une fort longue espée. Il confessa tout : & comme Monsieur de Guyse luy eut dit, qu'il s'estonnoit fort de luy, qui avoit veu son monde, sceu & pratiqué comme il falloit tuer un homme, dequoy il s'estoit ainsi accommodé d'une si longue espée, qui en telles factions & presses n'est si propre qu'une courte, qu'on tire & demeine plus aysément sans point d'embarras, comme d'une grande, avec laquelle on ne se peut tourner & virer comme l'on veut, & que l'on saisit plustost qu'une courte. Le Capi-

taine Mazeres luy reſpondit : *Monſieur, je ſçavois fort bien ce que vous m'en dites, & l'avois fort en moy conſidéré plus de quatre fois ; mais pour en parler au vray, quand je conſidérois voſtre valeur & voſtre brave vaillance, & furieuſe préſence, je perdois auſſi-toſt le courage de vous attaquer de prés, & pour ce je me réſolus d'avoir affaire avec vous de loing. Que ſi, au lieu de cette eſpée, j'euſſe pu apporter une picque, je l'euſſe fait, tant l'image de voſtre perſonne ſe monſtroit à moy terrible & formidable, & me faiſoit de peur.* Ce Capitaine avoit quelque raiſon en ſon dire, ainſi que l'on peut bien diſcourir là-deſſus.

En cette meſme Conjuration fut pris le Seigneur de Caſtelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy-devant ; il fut exécuté comme les autres. Quelques trois ans après, vint à la Cour, à la ſuite de Monſieur le Prince, un ſien nepveu, qu'on nommoit le Capitaine Bonnegarde, que j'ay connu, gentil ſoldat & brave. Il ſe vantoit en quelques endroits, qu'il vengeroit la mort de ſon oncle Caſtelnau, & qu'il tueroit Monſieur de Guyſe. Il le ſceut : & ſans autrement s'en effrayer, il ſe le fit monſtrer pour le connoiſtre ; & l'ayant bien veu & contemplé, il ne dit autre choſe, ſi-non : *Il ne me tuera jamais.* Au bout de quelques jours, il luy fait faire le guet, quand il s'en yroit au parc de Saint-
Germain

Germain luy ſeul avec un autre ſe promener. Son eſpion luy vint dire un jour, comme il eſtoit luy ſeul entré dans le parc, & un autre Capitaine avec luy. Soudain, Monſieur de Guyſe va après, & prend avec luy le jeune la Broſſe, très-brave & vaillant Gentil-Homme, fils du bon-homme Monſieur de la Broſſe, vray Chevalier d'honneur & ſans reproche. Tous deux ainſi s'en vont ſans autre compagnie, non pas d'un ſeul Page ny Laquais, après leurs hommes, & les trouverent qu'ils avoient fait leur tour d'allée, & s'en tournoient. Monſieur de Guyſe ne fit que dire : *Voicy nos gens : ne bougez, que je ne bouge.* Et va droit à eux d'un viſage aſſeuré, & qui monſtroit qu'il vouloit tuer. Ce fut Bonnegarde, & ſon compagnon, qui firent place & donnerent paſſage à Monſieur de Guyſe, & ſe mirent à coſté, en oſtant leurs bonnets, le ſaluant fort révérencieuſement. Monſieur de Guyſe, après avoir un peu arreſté, paſſe outre, & puis tourne ſon petit pas après les autres, ſans autrement s'eſmouvoir, ny dire autre choſe que : *Nous en avons prou fait, la Broſſe, mon homme ne me tuera pas. Il eſt plus reſpectueux, bon, & courtois, qu'on ne m'avoit rapporté. Mais je vous jure, s'il ne m'euſt ſalué, je l'euſſe tué tout roide, pendant qu'euſſiez tué le voſtre. Pour ce coup, il faut eſtre un peu ſage : ils n'emportent rien du noſtre, & ne nous tueront*

jamais. Monsieur le Prince sceut ce trait, qu'il trouva très-beau, & en fit toutes les excuses du monde à Monsieur de Guyse, & que c'estoit de faux rapports qu'on luy avoit faites. Monsieur de Guyse ne luy fit autre response, si-non luy dire : *Quand ce mauvais voudra, il me trouvera tousjours.* Aucuns s'estonnerent que Monsieur de Guyse ne le tuast. Mais il respondit, qu'il estoit plus vengé par si humble satisfaction, que s'il l'eust tué, par laquelle l'autre monstroit, ou qu'il n'eust tenu tels propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'osoit faire ce qu'il s'estoit vanté : aussi qu'il valoit mieux songer & adviser à tuer un homme qu'une beste. Force autres raisons put-il là-dessus alléguer; car c'estoit le Capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles & leurs pointilles, & qui sçavoit les mieux vuider & demesler, ainsi qu'il fit très-bien entre luy & le Prince de Condé, dont le conte est tel.

Après la mort du petit Roy François II, Monsieur le Prince sortit de prison, & voulut quereller ce grand Monsieur de Guyse; & de fait, luy en faisoit la mine, pour le soupçonner d'avoir esté cause de son emprisonnement. Ce bruit en couroit fort à la Cour; mais je ne vis jamais Monsieur de Guyse estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, résolu de se bien battre si on l'attaquoit. La

Reyne-Mere, très-sage, & très-universelle en tout, avec le Conseil, advisant que le tout se pourroit tourner en une grande conséquence, & dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux vaillants Princes, par telles conditions & satisfactions, que celle de Monsieur le Prince fut, qu'il dit & proposa, que celuy qui avoit esté cause & motif de sa prison, estoit meschant. Monsieur de Guyse fit responce, qu'il le croyoit; mais que cette parole ne luy concernoit ny touchoit en rien. Et par ainsi, ces deux Seigneurs s'embrasserent comme réconciliez, Monsieur le Prince comme estant satisfait, & Monsieur de Guyse comme ne s'estant préjudicié. Sur ce, les uns à la Cour (comme je vis) en parloient diversement selon leurs passions & affections, & disoient que Monsieur de Guyse luy avoit fait quelque forme de réparation, parce qu'il le pensoit avoir esté cause de sa prison: mais les plus clairvoyants & les plus subtils & pointilleux esprits en matieres chevaleresques, disoient que Monsieur de Guyse avoit très-sagement & subtilement respondu, en mode d'un Seigneur très-bien entendu en telles affaires, ainsi qu'il l'estoit, comme celuy qui vouloit dire, qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cet emprisonnement que luy-mesme, que l'on disoit avoir commis le péché & fait la faute, pour avoir esté mis en prison; & par ainsi, il y eut

bien là du bigu, ainsi que l'on en disoit à la Cour, & qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre : or, devinez-le.

J'ay veu ce Seigneur discourir quelquefois des querelles & des satisfactions, mieux que j'ay jamais veu faire à Seigneur ny à Capitaine ; si-bien que ses leçons eussent servy aux plus grands Capitaines. Il ne se plaisoit nullement d'offenser personne : ou si, sans penser, il l'offensoit, il le contentoit ; car il en sçavoit très-bien la maniere. A la battaille de Renty, il avoit pour son Lieutenant Monsieur de Saint-Fal, lequel, pour s'estre advancé & party plustost qu'il ne falloit, Monsieur de Guyse alla à luy dē colere, & luy donna un grand coup d'espée sur sa salade, pour le faire arrester. Cela luy fascha fort, & luy dit : *Comment, Monsieur, vous me frappez ! Vous me faites tort.* Monsieur de Guyse ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé. Et comme, après la battaille, on luy eut dit que Saint-Fal se sentoit offensé de ce coup, & le vouloit quitter, Monsieur de Guyse dit : *Laissez faire ; je le contenteray.* Et le trouvant en la tente du Roy, il luy dit devant tout le monde : *Monsieur de Saint-Fal, vous vous tenez offensé du coup d'espée que je vous donnay hier, parce que vous vous advanciez trop. Il vaut bien mieux que je vous l'aye donné, pour vous faire arrester en un combat,*

où vous ailliez trop hazardeusement, que si je le vous eusse donné pour vous y faire aller & advancer en le refusant poltronnement. Si bien que ce coup, à le bien prendre, vous porte plus d'honneur que d'offense. Et voicy tous ces Messieurs les Capitaines, qui m'en peuvent estre tesmoings, qui admirerent tous ces beaux mots, & cette belle satisfaction. *Par quoy, vivons*, dit-il, *comme devant* : ce qui fut fait. Monsieur de Guyse le dernier me fit ce conte à la Cour. Lors que Bussi & Saint-Fal eurent querelle, son bon-homme de pere Saint-Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce Discours de ce grand Duc de Guyse, qui a vescu & est mort, (comme j'ay dit) chargé plus de gloire & de debtes, qu'il laissa à Madame sa femme, & à Messieurs ses enfants, que de finances; car il devoit plus de deux cents mille escus quand il est mort, & le retranchement de la despense que Madame de Guyse fit à ses enfants, principalement aux deux plus jeunes, Monsieur du Mayne & Monsieur le Cardinal de Guyse depuis, qu'il fallut qu'elle les mist au College de Navarre, où ils demeurerent quelques années pour estudier. Monsieur de Guyse encore jeune pour suivre son Roy & sa Cour, il fallut qu'il tinst train & maison, mais non si grande comme il a fait depuis, encore

qu'il ne se fust acquitté de ses debtes; car cinq ans avant qu'il mourust, il me dit qu'il devoit plus de deux cens cinquante mille escus, bien qu'il eust espousé Madame sa femme, de la Maison de Nevers, fort riche & belle héritiere, & eust recueilly la succession de Monsieur le Cardinal de Lorraine, son oncle, qu'un chacun pensoit très-belle & bonne. Mais mondit Seigneur de Guyse me dit après sa mort, que je luy disois & faisois la guerre, qu'il seroit à cette heure fort riche, & qu'il payeroit ses debtes aux despens de la succession nouvelle, il me jura, qu'il luy avoit laissé autant de debtes que Monsieur son pere, & pour ce qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop. Voilà pourquoy il vendit la Comté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à Monsieur de Chomberg.

A ce conte (1) donc ne faut croire que Monsieur de Guyse, & Monsieur le Cardinal de Lorraine, son frere, ayent tant desrobé les finances des Roys Henry I (2), François II, & Charles IX, & sur-tout Monsieur de Guyse, comme l'on a tant cryé en France. Ne faut aussi ajouster foy à ce proverbe, qu'on est allé je ne sçay quellement trouver,

(1) Compte.
(2) Henry II.

que ce Roy François (1) disoit, que ceux de Guyse mettoient les Roys de France & leurs enfants en chemise. Je ne sçay si le Roy l'a jamais dit; mais j'ay ouy dire à Madame de Dampierre, ma tante, Dame d'honneur de la Reyne Louyse, qui estoit une vraye pancarte des choses mémorables de la Cour, avoir ouy dire souvent audit feu Roy François ce mot : *Voulez-vous que je vous die, foy de Gentil-Homme? Je ne fais point tant de bien à ces Princes Lorrains que je devrois; car quand je pense que le Roy Louys XI les a expoliez des Duchez d'Anjou & Comtez de Provence, & autres Terres leurs vrays héritages, & qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience.* Cela est bien vray. Voilà donc pourquoy il faut croire que ce sont esté les Roys qui les ont mis plustost en chemise. Il y en a aussi plusieurs, comme je leur ay veu dire, & veu imprimé, quand ces Princes Lorrains vindrent servir nos Roys, qu'ils estoient fort pauvres, & aussi-tost ils s'accreurent de grands biens; si ne firent-ils pas tant d'acquests, ny si excessifs, comme l'on diroit bien; & nous en avons veu de petits compagnons depuis en faire cent fois plus grands qu'eux. De plus, n'eurent-ils pas de beaux &

(1) Le Roi François I.

bons partages de leur maison, que nous leur voyons encore, & qui est encore le principal bien qu'ayent leurs petits-enfants? & leurs acquests sont petits, si non la Comté de Nanteuil & de Chevreuse.

Au reste, quels services ont-ils faits à nos Roys? De quelles Terres & Places les a-t-on récompensez pour Mets conservé, Calais conquis, (si on ne l'a bien gardé, qu'en peut-on mais?) Guynes, la Comté d'Oye, & Théonville; & tant de si signalez services que les grands-peres & peres ont faits, comme j'ay dit, & les enfants, comme j'espere dire en leur vie, où je traitteray amplement de ce subjet? Voilà donc comme ces Messieurs de Guyse ont esté les grands sangsuës des monnoyes de la France. Davantage, quel tort fait-on à Madame de Nemours, fille de Madame de Ferrare, en partie héritiere de la Duché de Bretagne? Vrayment elle en a une belle part! Pour tout potage, elle est Madame de Montargis. C'est bien loing d'avoir la moitié de Bretagne, qui vaut quinze cents mille escus & plus de revenu. Et comment contenta-t-on cette madite Dame Renée de France, pour estre fille d'un grand Roy, que de quelque légere somme d'argent pour son mariage, qu'on a veu des Dames depuis en France en avoir eu bien deux fois davantage? Et si ces Messieurs ont un peu agrandy leurs héritages, n'ont-ils pas

eu de bons & gros mariages des Dames Princesses, qui sont entrées en leur Maison, comme Madame Antoinette de Bourbon, Madame Anne d'Est, & Madame Catherine de Cleves? S'ils ont mis l'argent de leur mariage à profit, n'ont-ils pas bien fait? N'ont-ils pas eu leurs estats & pensions, qu'ils avoient très-bien méritez pour bien servir leurs Roys? Les Cardinaux aussi ont eu des biens d'Eglise beaucoup; & s'ils en ont aydé à leurs proches, quel mal? Bref, que les moins passionnez contre cette Maison pesent toutes choses, & comme il y a de la raison & de l'apparence, ils jugeront mon dire très-vray; car je ne le dis pas de ma bouche seulement, mais de celles de plus grands personnages que moy. Et Monsieur de Guyse le dernier est mort aussi endebté, tellement que la Ville de Paris, après sa mort, ayant esgard à ses grands services & mérites, a promis de payer partie de ses debtes.

Je ne sçay ce qu'en sera: mais on dira que ses debtes se sont faites pour le bastiment de la Ligue. C'est assçavoir; car il y en avoit bien assez, avant qu'on en eust seulement fait le projet & le plan. Et s'il en a fait pour la Ligue, & pourquoy la Ligue fut faite? c'est une autre paire de manches, que je coudray en la vie de ce grand Duc de Guyse dernier, fils de ce grand Duc de Guyse dont je parle, & avec luy Messieurs

du Mayne, le Cardinal de Guyse, & deux autres qui moururent jeunes, & mesme un que la Ville de Paris baptisa (1) : & l'enfant fut appellé Paris, aux premiers troubles, de la grande amitié qu'ils portoient au pere; & disoit on alors de son baptesme, (car j'y estois,) que, s'il eust vescu, ladite Ville luy eust eslargy de grandes libéralitez & entretiens, comme à son bon filleul, voire le vouloit-elle tenir pour fils. Monsieur de Guyse, qui vit aujourd'huy, & Messieurs ses freres, promettent tant d'eux, que vous diriez que cette noble race est fatalement destinée à toute valeur, toute vertu, & toute générosité, desquels derniers j'espere en parler en la vie de Monsieur leur pere. Or, je fais fin.

Mondit Sieur de Guyse eut cinq freres, qui furent six en tout, & furent si bien despartis, qu'il y en eut trois du monde & trois de l'Eglise : les trois du monde furent Messieurs de Guyse, d'Aumale, & d'Elbœuf : les trois d'Eglise, Messieurs les Cardinaux de Lorraine, de Guyse, & le Grand-Prieur du bon & saint Ordre de Jérusalem ; tous six fort dignes & excellents en leurs professions.

Monsieur le CARDINAL DE LORRAINE fut tenu depuis la création des Cardinaux

---

(1) *On n'a point tout cela.*

l'un des premiers qui eust esté. Je ne dis pas qu'aucun d'eux, ou en sainteté, ou en sçavoir, on en en autre vertu, & en autre particularité, ne fust (1) que luy particuliérement excellent; mais cettuy-cy fut fort universel, & pour tout il avoit un esprit fort subtil, bon jugement, & bonne retentive. Il estoit de très-bonne grace & belle façon, & d'un très-bel entregent, parlant très-bien & très-éloquemment de toutes choses, aussi bien des mondaines que des divines, très-bien entendant les affaires d'Estat de la France, voire d'autres Pays estranges. Aussi comme m'a dit autrefois Monsieur de Guyse, son nepveu, c'estoit une des grandes despenses qu'il faisoit, qu'à sçavoir des nouvelles de toutes les parts de la Chrestienté, voire d'ailleurs, & y avoit des gens ses pensionnaires & gagés, qui l'en advertissoient de toutes parts. Il entendoit aussi très-bien les Finances, & les sçavoit toutes sur le doigt, & où il en falloit prendre & excogiter des moyens pour les affaires de son Roy, & pour soy aussi, ainsi qu'il le fit bien paroistre en la nécessité qui vint à son Roy après la battaille de Saint-Quentin.

On le tenoit pour fort brouillon, remuant, & très-ambitieux. Que s'il fust esté aussi vaillant que Monsieur son frere, (comme il le

(1) plus.

disoit bien, qu'il estoit poltron de nature) il eust remué de grandes affaires & grandes choses. Il estoit fort religieux, &, pour ce, fort hay des Huguenots : mais pourtant le tenoit-on pour fort caché & hypocrite en sa Religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur ; car je l'ay veu souvent discourir de la Confession d'Augsbourg, & l'approuver à demy, voire la prescher, plus pour plaire à aucuns Messieurs les Allemands, que pour autre chose, ainsi qu'on disoit : comme je vis une fois à Reims, pour une Semaine-sainte, & devant Madame sa mere, publiquement, où il le faisoit beau ouyr; car encore qu'il fust bien sçavant, il n'estoit si profond en science, comme remply d'éloquence.

Après le Concile de Trente, il vint à Fontainebleau, & pour le premier Dimanche de Caresme, prescha devant le Roy, la Reyne & toute la Cour, là-où Monsieur le Prince de Condé estoit grandement accompagné de Gentils-Hommes & autres de la Religion. Certainement, il le fit beau ouyr; car jamais on ne vit mieux dire, & fut fort admiré, & des Huguenots, & de tous, qui ne purent trouver à dire sur luy, si-non que quand se vint sur la tentation du Diable, qu'il fit à nostre Seigneur Jesus Christ, comme je le dis ailleurs (1). A

(1) *Dans le* Discours sur les Serments & Juremens Espagnols, *Tome XIII.*

ce Concile de Trente, cedit Cardinal se rendit très admirable à toute la noble & sainte assemblée, qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses & arguties; car il estoit fort prompt, argut, & très-subtil en ses paroles & devis. (On disoit qu'il avoit un esprit familier.) Aussi ce grand personnage, Monsieur de Beze, le loüa fort, autant pour cette belle monstre qu'il fit là publiquement, que pour une particuliere conférence qu'ils firent. L'un & l'autre ne se pouvoient exalter assez, comme deux beaux chevaux qui s'entregrattent l'un l'autre, & non pas comme deux asnes, disoit-on alors; car ils estoient hors de ce pair & de ce rang, pour estre par trop remplis de science.

Je n'estois point alors à la Cour, ny en ce colloque; car j'estois allé conduire la Reyne d'Escosse: mais je sceus à mon retour, à la Cour, qu'on le disoit. Ainsi ce grand Cardinal fit fort paroistre son digne sçavoir & sa grande éloquence, non-seulement en ce colloque, mais en plusieurs endroits & ambassades qu'il a faites vers les Papes, les Potentats & Républiques d'Italie, vers le Roy d'Espagne, aux Congrégations de Prélats, Colloque de Poissy, aux Mercuriales, ès Cours de Parlements, aux grandes Assemblées & Recueils d'Ambassadeurs. Bref, en une infinité d'occasions, belles, grandes & hono-

rables, cet homme s'est rendu si excellent, qu'il s'est acquis le nom de la Perle de tous les Prélats de la Chrestienté en tout en son vivant.

Et s'il estoit saint, (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux,) il estoit bien autant mondain en ses jeunes & beaux ans; aussi il a eu de très-bonnes fortunes que je dirois bien. Parmy la mondanité, il avoit cela, qu'en sa prospérité, il estoit fort insolent & aveuglé, ne regardant gueres les personnes & n'en faisant cas; mais en son adversité, le plus doux, courtois & gracieux, qu'on eust sceu voir. Si-bien qu'il y avoit à la Cour l'une des Filles de la Reyne, qui se nommoit Madamoiselle de la Guyonniere, depuis Madame de Ligneroles, qui luy en faisoit souvent la guerre : car quand il estoit sur le haut bout, il ne faisoit cas des personnes, ny d'hommes, ny de Dames; & quand il estoit sur le bas, il recherchoit & les uns & les autres. Si-bien que c'estoit la mesme douceur & humilité. Et si-tost que Madamoiselle de la Guyonniere le voyoit venir, elle, qui estoit très-habile fille, belle, honneste, & qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, & luy disoit : *Monsieur, dites le vray. N'avez vous pas eu la nuit un revers de fortune ? Dites-le-nous. Autrement, nous ne parlerons à vous; car pour le seur, vous en avez eu.*

Pour faire fin, ce Cardinal a esté un très-grand personnage en tout. Il mourut en Avignon, empoisonné, si nous voulons croire la *Légende de Saint-Nicaise.*

Quant au CARDINAL DE GUYSE, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs & délices de la Cour, il ne put nullement approcher de Monsieur le Cardinal son frere; mais sur ses vieux jours, il se mit aux affaires, & est mort en réputation d'un très-habile Prélat, & qui avoit (contre toute l'opinion vulgaire) aussi bon sens & jugement solide, que son frere, & qui avoit sa lentitude & songearde façon. Il avoit d'aussi bons advis, & donnoit d'aussi bons conseils, qu'aucun qui fust parmy les affaires & conseil du Roy; & c'a esté luy seul l'unique, & le phœnix, sur qui le proverbe du feu Roy François Ier. a Naples, qui estoient longs & tardifs à verains ressembloient les coursiers du regne de eu pratique, qui disoit, que les Princes Lornir, mais venant sur l'asge, ils estoient très-bons (*a*). Celuy-là est le seul Prince dont est fait ce proverbe; car tous Messieurs ses autres freres & nepveu, que j'ay veus, ont esté très-bons en leur jeunesse, très braves, très-courageux, & très-généreux; bref, tels

---

(*a*) Ce proverbe a regardé originairement les chevaux de Cappadoce.

en jeunesse que sur l'asge, & tels sur l'asge qu'en jeunesse, comme j'ay veu Monsieur le grand-Prieur, dont j'ay cy-devant parlé (1), & aussi Monsieur le Marquis d'Elbœuf, lequel a suivy en toutes les guerres Monsieur son frere. Il ne faut point demander, si, ayant appris de telles belles leçons d'un tel maistre & frere, s'il n'a esté un très-honneste, brave & sage Prince, comme je l'ay veu. Aussi avoit-il bien un très-honneste Gouverneur, qui estoit le jeune Rance de Champagne, qu'on appelloit Contenant, qui le gouverna très-bien & très-sagement. Entr'autres perfections qu'avoit ce Prince, il disoit fort bien, & estoit fort éloquent, & fort homme-de-bien : & peu a-t-il fait desplaisir à personne, fors au Chevalier de Tenance, très-brave & honneste Gentil-Homme, & vieux Serviteur de leur maison, & sur-tout de feu Monsieur le Grand-Prieur son frere, qu'il fit mettre sur un léger subjet à la chaisne, & aussi-tost la barbe rase, lors que le Roy estoit à Marseille; ce qu'il ne trouva bon, & plusieurs de la Cour.

Il laissa un fils & une fille de Madame sa femme, héritiere de la Maison de Rieux. Le fils est aujourd'huy Monsieur le Marquis d'Elbœuf, un très-bon Prince, & d'hon-

---

(1) *Ci-dessus, Disc. LXXVI, pag.* 35.

neur, & de vertu. Il fut fait prisonnier à Bloys, au massacre de Monsieur de Guyse, & donné à Monsieur d'Espernon pour en tirer rançon; ce qu'il fit. Et la sœur est Madame d'Aumale, une très belle & honneste Princesse.

L'autre sixiesme frere de Messieurs de Guyse, a esté Monsieur d'Aumale, faisant le troisiesme. qui a esté un bon Capitaine, mais pourtant le tenoit-on malheureux, sans avoir toutesfois donné, & n'a point donné, pourtant, tant de subjet de luy donner cette qualité, comme la deffaite que fit sur luy le Marquis Albert de Brandebourg, (le grand ennemy des Evesques & Prestres,) qui luy survint par trop de courage & de valeur : car n'estant à demy si fort que ledit Marquis, qui avoit près de vingt mille hommes, le chargea & le combattit bravement; mais il fut deffait, blessé, & pris prisonnier, & avec luy ce brave Seigneur Monsieur de Roüan (1) mort : dont certes fut fort grand dommage; car il estoit un fort bon & vaillant Seigneur & Capitaine, & très-bon serviteur du Roy. Aussi avoit-il cet honneur de luy appartenir; car le Comte Jean d'Angoulmois avoit espousé une fille de Roüan, qui fut grand-mere du Roy François. Ledit Mon-

(1) Rohan.

sieur de Roüan fut tué fort misérablement par deux soldats; lesquels, ayans tous deux contention qui l'avoit pris, & à qui il seroit, tous deux de despit le tuerent, pour n'estre n'y à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist & cryast qu'il y en avoit assez pour eux deux, & pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvent en guerre: en quoy ceux qui la pratiquent, doivent bien avoir esgard & de la prévoyance. Force autres grands Seigneurs & Gentils-Hommes de marque furent tuez en cette deffaite, dont fut grande perte pour le Roy.

Voilà qui donna le tiltre premier de malheureux à Monsieur d'Aumale; car en sa Charge de Colonel-Général de la Cavalerie de France, & en tous les combats qu'il y a faits, il y a esté heureux. Il fut heureux aussi en sa Charge de Lieutenant de Roy en Piedmont, & mesmes en la prise de Vulpian. Il fut heureux aussi au retour du voyage d'Italie de Monsieur son frere, dont il retourna par les Grisons fort heureusement, toutes les trouppes saines & sauves, sans y faire leur cimetiere. Bref, en plusieurs belles factions a-t-il esté fort heureux.

En nos guerres civiles, il fut un peu malheureux à Roüen, qu'il assiégea premiérement, & le fallut desassiéger quelques mois après, pour n'avoir qu'un petit camp pour entourner & assiéger cette grande Place. Il

fut aussi malheureux à la battaille de Dreux; car après avoir bien soustenu avec Monsieur le Connestable, avec qui il estoit à la battaille, la charge, & bien combattu, il fut porté par terre, & eut une espaule rompue. Aussi Monsieur de Guyse le loüa fort-là.

Voilà comment il fut heureux & malheureux. Voilà comment aussi, non luy seul, mais les grands Capitaines, sont favorisés du bonheur, & assaillis du malheur. Autrement ne sçauroient estre bons Capitaines & grands, s'ils se sentent tousjours de la bonne-fortune de Mars. Pour asseurer mondit Seigneur d'Aumale grand Capitaine, il ne faut que le seul tesmoignage de Monsieur de Guyse, son frere, quand à sa mort il a dit à la Reyne de remédier à sa place, & d'y mettre un Chef digne pour y commander, & en son armée, & qu'il n'en sçavoit point un plus propre que Monsieur d'Aumale, son frere, qui la serviroit très-bien & le Roy; car je l'ouys. Ce qu'elle fit, & l'envoya aussi-tost quérir en sa maison d'Anet, ou il estoit, pas encore bien guéry de sa rupture d'espaule: & arriva à Orléans, & eut la charge absolue de l'armée, (bien que Monsieur le Mareschal de Brissac y fust,) & poursuivit les desseins, pour si peu qu'il y fut, fort bien de Monsieur son frere; mais aussi tost la tresve survint, & puis après la paix.

Il vint quelques années après mourir au

siege de la Rochelle, estant donné à Monsieur, frere du Roy, pour principal du Conseil : car il s'entendoit bien aux sieges des Villes, & à les bien reconnoistre, retrancher, battre, & assaillir ; & y avoit l'œil & le jugement très-bon. Aussi tout le monde luy déféroit en son opinion, d'autant qu'il n'y avoit nul là qui le surpassast, bien qu'il y eust de grands Princes & Capitaines : mais ils n'avoient pas veu ce qu'il avoit veu ; car il avoit veu nos guerres, & bien pratiquées, & celles d'Allemagne, qui se firent parmi les Princes & Evesques de là, où le Marquis (1) le menoit tousjours avec luy comme son prisonnier, ne sçachant le mettre en plus seure garde qu'en sa Compagnie, comme je luy ay ouy dire qu'il y avoit beaucoup veu & appris.

Estant donc devant la Rochelle, il n'y demeura gueres, qu'il n'y fust tué, & non sans l'avoir souvent avant préfagé, comme je luy ay ouy dire : *Voicy le lieu où je mourray.* Son démon possible le luy faisoit dire, ou qu'il sentist en sa conscience je ne sçay quoy, pour avoir esté un peu cruel (disoit-on) au massacre de Paris sur les Huguenots, qu'il espargna peu, à ce qu'aucuns disoient,

---

(1) Albert de Brandebourg. *Voyez ci-dessus page 185.*

encore qu'il fust homme-de-bien & d'honneur ; mais ils luy avoient tué son frere. Tant y a, ainsi que fut tiré un coup de la grande & longue couleuvrine, qu'on appelloit la Vache, & venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps, sans luy faire blessure, sinon le meurtrir & l'estouffer. Et ainsi mourut, avec un grand regret de tous les nostres, & une joye extresme de tous les Huguenots, qui ne l'aymoient point, pour la raison que je viens de dire.

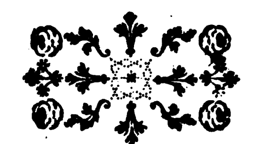
Le jour qu'il mourut, devoient encore durer les tresves, qui estoient faites pour quatre jours ; mais le matin du quatriesme jour, Monsieur de Bouillon, son nepveu, les rompit par quelques quatre ou cinq volées de canon, dont ils en voyoient un beau coup & belle mire. Aucuns disoient que Monsieur d'Aumale, son oncle, le luy avoit fait faire ; & ce pouvoit estre. D'autres, que Monsieur de Bouillon le fit de soy-mesme & de son propre mouvement. Je sçay ce qu'il m'en dit ; car il m'aymoit fort. Tant y a que les tresves violées, (& mal-à-propos certes, puis qu'il n'y avoit qu'un jour à les garder ; car enfin, il faut tousjours garder sa foy, & mettre tousjours le bon droit de son costé,) nous nous tirasmes si fort les uns les autres, que le soir & la nuit s'approchant, Monsieur d'Aumale eut le coup

de ſa mort, qu'aucuns opinerent pour vieille revanche de la Saint-Barthelemy, & pour la fraiſche de la treſve rompue. Ce ſont des ſecrets de Dieu.

Il laiſſa après luy trois braves & généreux enfants, Meſſieurs d'Aumale, de Saint-Valier, qui portoit le nom de ſon ayeul, monſtrant de belles fleurs d'un fruit à venir, ſans qu'il mouruſt jeune, & le Chevalier d'Aumale, deſquels je parleray en la guerre de la Ligue, & en la vie de noſtre Roy d'aujourd'huy (1).

---

(1) *On n'a, ni cette* Guerre, *ni cette* Vie.





DISCOURS SOIXANTE-DIX-NEUFVIESME.

Mr. l'Admiral DE CHASTILLON.

MAINTENANT il me faut parler d'un très-grand Capitaine s'il en fut oncques, Monſieur L'ADMIRAL DE CHASTILLON, & l'oppoſer à ce grand Duc de Guyſe, afin qu'on en connoiſſe mieux la valeur de l'un & de l'autre. Ny plus ny moins qu'un bon Lapidaire oppoſe deux beaux diamants l'un contre l'autre, pour mieux les apprécier; de meſme en fais-je de ces deux grands Capitaines. Non que l'invention en vienne de moy ſeul, mais d'autres que j'ay veu en faire comparaiſons, qu'ils trouvoient aſſez approchantes : fors qu'ils diſoient Monſieur de Guyſe l'emporter au poids; & diſoient auſſi, que le plus beau que Monſieur l'Admiral avoit fait en ſa vie, avoit eſté contre ſon Dieu, ſa Religion en laquelle il avoit eſté baptiſé, ſa Patrie, & ſon Roy naturel; les actions de Monſieur de Guyſe toutes au rebours. Mais pour cela, Monſieur l'Admiral n'en a laiſſé la qualité & le tiltre de grand Capitaine; car des Empereurs Romains, il

en est sorty de plus grands Capitaines Payens, que Chrestiens, & rebelles sur leur Patrie, voire d'autres Nations, pour avoir fait telles fautes.

Ils furent tous deux en leurs jeunes ans, sur le déclin du regne du Roy François I, & assez avant dans celuy du Roy Henry II, si grands compagnons, amis & confédérez de Cour, que j'ay ouy dire à plusieurs qui les ont veus, s'habiller le plus souvent de mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combats de plaisir, courements de bagues, mascarades, & autres passe-temps & jeux de Cour : tous deux fort enjoüez, & faisans des folies plus extravagantes que tous les autres; & sur-tout ne faisoient nulle folie qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes joüeurs & malheureux en leurs jeux.

Si eurent-ils, durant le regne du Roy François I, quelque petit différend; car Monsieur de Guyse fut mal-content de luy, d'un conseil qu'il luy demanda sur un mariage que je ne diray point, (*a*) que Monsieur l'Admiral

(*a*) C'étoit celui du Duc d'Aumale avec Diane, fille bâtarde du Roi Henri II, & de la Duchesse de Valentinois. (1)

(1) Tout cela est fort brouillé. Il ne s'agissoit nullement

ral luy dissuada, & luy dit n'estre trop honorable pour luy, & qu'il *valoit mieux* (usant de ces mots) *avoir un pouce d'authorité & de faveur avec honneur, qu'une brassée sans honneur.* Monsieur de Guyse disoit, qu'il ne luy avoit pas conseillé en compagnon & amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien & de sa bonne-fortune, que ce mariage luy eust pu apporter. Mais ce différend dura peu; & pour ce, furent amis comme devant.

Mais quel changement vint-il après de cette grande amitié? Il s'en conceut une partie le soir de la battaille gagnée à Renty,

---

lement là du mariage de cette Diane, mais de celui de Louise de Brezé, seconde fille de la Duchesse de Valentinois; non avec le Duc d'Aumale, n'y en ayant point alors, mais avec Claude, Marquis du Maine, second frere de François, Comte d'Aumale, depuis Duc de Guise, & depuis lui-même Duc d'Aumale: & ce fut ce mariage dont Mr. de Châtillon tâcha de *dissuader* le Comte d'Aumale, qui le trouva fort mauvais ensuite. L'Auteur de la derniere *Vie de l'Amiral de Coligny* s'est imaginé à-peu-près de même, qu'il s'agissoit-là du mariage du Comte d'Aumale, qu'il fait Prince de Joinville; & là-dessus, il forme, pages 103--109, un épisode romanesque, tout-à-fait digne du reste de son Ouvrage, rempli d'ailleurs d'Anecdotes de pareille espece. Diane, bâtarde de Henri II, n'étoit point fille de la Valentinois, mais d'une Demoiselle de Coni en Piémont; & après avoir épousé en premieres noces Horace Farneze, Duc de Castro, elle épousa en secondes François, fils aîné du Connétable de Montmorency.

dans la chambre du Roy, & devant luy, qu'ainsi qu'ils en discouroient devant le Roy, Monsieur l'Admiral (comme possible envieux de la gloire & de l'honneur qu'il avoit ce jour acquise) luy répugna sur un petit point que dit Monsieur de Guyse; si-bien que Monsieur de Guyse luy dit: *Ah! Mort-Dieu! ne me veuillez point oster mon honneur.* Monsieur l'Admiral luy respondit: *Je ne le veux point*; & Monsieur de Guyse repliqua: *Aussi ne le sçauriez-vous.* De sorte que le Roy, voyant les choses pouvoir aller plus avant, leur commanda de leur taire, & d'estre bons amis: ce qu'ils furent; mais non comme auparavant, & sous quelque beau semblant. Et puis la prise & l'emprisonnement de Monsieur d'Andelot, avec autres envies ambitieuses, alluma mieux le feu de la hayne, qui a duré jusques à leur mort.

Monsieur l'Admiral a dit à un homme qui me l'a dit, qu'il ayda fort à Monsieur de Guyse à le faire aymer à Monsieur le Dauphin, lequel avoit eu force Favoris; mais les principaux estoient Andouin, Dampierre, Saint-André, Chastaigneraye, Chastillon, & des Cars (1). Andouin fut tué devant Landrecy, & fort regretté de son maistre. Dampierre fut disgracié, & chassé hors de la Cour,

(1) *ou* Descars.

par la menée de Monsieur de Chastillon, qui surprit & intercepta quelques lettres qui faisoient contre son maistre & Madame de Valentinois, que le Roy aymoit; si-bien qu'il fut chassé de la Cour, pour n'y tourner plus.

On trouva fort estrange ce trait ingrat de Dampierre, (il faut que j'en parle ainsi, bien qu'il fust mon oncle,) qu'on ne faisoit que venir de le sortir des escoles de Paris, & n'avoit rien veu encore de guerres. Monsieur le Dauphin le prit à luy, & en telle amitié, qu'il luy fit donner une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, & le fit son premier Gentil-Homme de sa chambre, non sans grande envie de plusieurs autres, qui le méritoient mieux que luy. Ainsi trahit-il son maistre. Il avoit espousé ma tante; mais s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blasme, & que je n'en die le vray. Le Seigneur des Cars se trouva aussi embarrassé avec, luy lequel fut aussi disgracié.

Mon oncle de la Chastaigneraye ne fit pas ainsi; car il fut ferme & loyal à son maistre en la querelle qu'il prit & espousa pour luy contre Jarnac; parce que ledit Jarnac, s'estant vanté d'avoir couché avec une Dame, sa proche & belle-mere, & l'ayant dit à Monsieur le Dauphin, il le redit à d'autres. Jarnac le sçachant, dit que quiconque l'avoit dit, qu'il eust dit, ou s'en fust vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, curieux de l'hon-

neur de son maistre, & le voyant en peine, car il craignoit que le Roy l'intentast, d'autant que ledit Jarnac avoit espousé la sœur de Madame d'Estampes, Favorite du Roy, prit le démenty pour son maistre sur luy, & dit qu'il l'avoit dit à luy-mesme, & qu'il le combattroit là-dessus, comme il s'ensuivit, (j'en parle fort au long ailleurs (1),) & mourut sur le point & sur le regne que son maistre l'eust fait très-grand.

Messieurs de Chastillon & de Saint-André resterent seuls Favoris, lesquels pourtant, du temps du Roy François, eurent quelque picque qui ne dura gueres.

Monsieur de Guyse, encore qu'il fust un jeune Prince, beau & de bonne grace, très-adroit & très-bon Homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la Cour, il s'accosta de Monsieur l'Admiral, jurerent ensemble amitié telle que j'ay dite, qui dura bien quasi cinq à six ans : & pour ce, dit-on, & Monsieur l'Admiral l'a dit à homme qui me l'a dit, que mondit Sieur l'Admiral le fit aymer à Monsieur le Dauphin, de telle façon qu'on l'a veu depuis & après (comme j'ay dit) que les haynes se semerent entre eux deux : mais non tant que Monsieur l'Admiral n'advertist, du temps du Roy François II, Ma-

(1) *Dans le* Discours des Duels, *Tome XII.*

dame de Guyſe, qu'il y avoit encore une conjuration ſecrette contre Monſieur de Guyſe & ſa vie, & qu'elle y priſt garde & l'en advertiſt.

Monſieur l'Admiral ne voulut donner tel advis à Monſieur de Guyſe luy-meſme, comme j'ay ouy dire, afin qu'il ne penſaſt que, pour tel advis, il vouluſt regagner ſon amitié, & faire du bon & officieux compagnon; mais il le voulut addreſſer à Madame ſa femme. Et cet advis fut donné après la ſédition & conjuration d'Amboiſe, qui eſtoit pour la ſeconde; car Monſieur l'Admiral ne ſceut jamais ladite conjuration d'Amboiſe, à ce que j'ay ouy dire à aucuns des plus anciens de la Religion, & auſſi à la Vigne, valet de la Renaudie, qui en ſçavoit tout le ſecret. On ne la luy voulut jamais conférer, d'autant que les conjurateurs le tenoient pour un Seigneur d'honneur, homme-de-bien, ſage, meur, adviſé, politique, brave, cenſeur, peſant les choſes, & aymant l'honneur & la vertu, comme il avoit touſjours fait paroiſtre par ſes belles actions paſſées, & pour ce, les euſt bien renvoyez loing, rabroüez, & reculé le tout, voire aydé à leur courir ſus. Il n'eſtoit pas alors à Amboiſe, mais ouy bien Monſieur le Cardinal ſon frere, lequel je vis fort animé & coléré contre ces entrepreneurs, & auſſi eſchauffé à les faire pendre & faire leur procès, que tout autre: voire luy-meſme je

le vis sortir courageusement sur la Motte aux Connils, ce jour qu'ils vindrent se présenter là auprès,

Il avoit raison de s'en formaliser ainsi, & Monsieur l'Admiral de n'en avoir rien sceu, ny s'en estre meslé le moins du monde; car c'estoit l'acte le plus meschant, vilain & détestable qui fut jamais: car quelque belle palliation, couverture & couleur qu'ils luy pussent donner, qu'ils n'en vouloient qu'à Messieurs de Guyse, (d'autres disoient qu'ils ne vouloient que présenter une requeste au Roy,) s'ils fussent venus à bout de leur dessein, & fussent esté les plus forts, il ne faut point douter que le Roy eust passé comme les autres, ainsi que la Vigne luy-mesme me l'a dit, & d'autres aussi.

La premiere discorde qui parut entre Monsieur de Guyse & Monsieur l'Admiral pour la Religion, ce fut à Fontainebleau, quand le Roy François II y fit assembler une petite forme d'Estats, & que Monsieur l'Admiral présenta requeste au Roy pour ceux de la Religion, demandant liberté de conscience, & qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes: que Monsieur de Guyse ne se put contenir de colere, qu'il ne dist, qu'il en meneroit contre eux cent mille bons Catholiques, pour leur rompre la Teste, dont il seroit chef. Le Roy François vint à mourir, là-où Monsieur l'Admiral commença à

entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du Roy de Navarre, qui sentoit de la Religion, & qu'il possédoit, & Monsieur le Prince aussi, qui estoit son nepveu, ayant espousé sa niepce, fille de Madame de Roye, sa sœur.

Monsieur l'Admiral prend ce grand appuy, pour non pas seulement appuyer sa Religion, mais pour la hausser bien haut, ainsi qu'il parut dès cette mort jusques à la premiere prise des armes : & le tout fut par les menées artificieuses & le gentil esprit de Monsieur l'Admiral, qui conduisoit & gouvernoit tout à la Cour, lors que l'Edict de Janvier se fit, comme je vis moy-mesme.

Voilà donc la Religion si haussée, si bien relevée & fortifiée, qu'à cette prise des armes premieres, tout-à-coup quasi toutes les meilleures Villes de France furent surprises par ceux de la Religion, qui fut un très-grand cas : mesme Paris estoit en danger, sans les venuës & secours de Messieurs le Connestable, de Guyse, & Mareschal de Saint-André.

Toulouse aussi, qui est après Paris la plus ferme Catholique, & la plus remplie de Catholiques qui soit en France, fut prise : & sans Monsieur de Boyjourdan l'aisné (1),

(1) Ou *Bazordan*. Il fut tué au siege de Montauban le 22 Octobre 1562. Un Boisjourdan, Of-

très-brave & vaillant Gentil-Homme, nepveu de Monsieur le Mareschal de Termes, & autres vaillants & braves Gentils-Hommes Gascons, que Monsieur de Montluc raconte, elle estoit Huguenotte comme les autres; car elle fut prise vingt heures, & puis recouverte par les armes & la conduite belle dudit Boyjourdan, & autres braves & vaillants de la Ville.

De spécifier par noms les Villes qui furent alors surprises, ce seroit chose superflue: car je me souviens que, lors de cette grande esmeute & sédition, quand on demandoit quelles Villes estoient prises, & quelles Villes tenoient pour les Huguenots? On disoit: *Mais demandez qui sont celles qui ne tiennent pour eux?* Et de toute cette grande, admirable & incrédule entreprise, fut le seul autheur & conducteur Monsieur l'Admiral. Par-là on peut connoistre quel grand Capitaine ç'a esté.

J'ay ouy conter que le Prince de Parme derniérement, quand il eut entendu la grande révolte que feu Monsieur de Guyse fit de tout le Royaume de France, & mesme de la Ville de Paris, en ces Barricades, qui en

---

ficier de la garnison de Treves, fut décapité en 1675 à Metz, pour sédition contre le Maréchal de Crequi, enfermé dans Treves, & qui ne vouloit pas rendre cette Place, que les Allemands assiégeoient.

moins d'un rien furent faites contre le Roy, qu'il dit & advoüa, que Monsieur de Guyse estoit le plus grand Capitaine aujourd'huy de toute la Chrestienté, par une si soudaine révolte & désobéissance contre son Roy. Je croy que dans son ame, il eust bien voulu en pouvoir faire de mesme au Pays-Bas, pour s'en rendre le maistre, & en despouiller le Roy d'Espagne, & puis après porter le tiltre luy-mesme qu'il bailloit à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs.

Voilà donc pourquoy nous devons tenir Monsieur l'Admiral très-admirable & un très-parfait Capitaine, d'avoir bandé contre son propre Roy, son Royaume, & l'avoir luy-mesme ainsi soustenu & maintenu par ses armes si bravement, & par son esprit, ses menées & conduites, si sagement. J'ay ouy dire qu'un jour luy devisant familiérement avec Monsieur le Mareschal de Strozze, sur la grandeur & splendeur du Royaume de France, & que mal-aysément se pourroit-elle ruyner ny esteindre, & par quel moyen pourtant cela se pourroit faire: Monsieur le Mareschal luy respondit, qu'il n'y en avoit d'autre que de luy faire changer de Religion, & introduire une nouvelle; affirmant que les changements de Religion font perdre les Royaumes plus que tous autres moyens & inventions, artifices, ambitions, dominations, nouvelles libertez, ou soulagement de Tailles,

& eslévation de peuples, sçauroient faire, ny nouveau Prince.

Et c'est ce que dit une fois un certain Ambassadeur du Pape au Roy François, qui, se plaignant & se mescontentant du Pape Clément pour quelque chose, il luy dit, que s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle Religion de Luther en son Royaume, aussi-bien qu'avoit fait le Roy d'Angleterre. Cet Ambassadeur luy respondit franchement : *Sire, vous en seriez marry le premier, & vous en prendroit très-mal, & y perdriez plus que le Pape; car une nouvelle Religion, mise parmy un peuple, ne demande après que changement du Prince.* A quoy songeant incontinent le Roy, il embrassa ledit Nonce, & dit qu'il estoit vray, & l'en ayma tousjours depuis de ce bon advis. Voilà pourquoy le Grand-Sultan Solyman deffendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons.

J'ay usé de ce mot de Nonce, puis qu'il s'use aujourd'huy; mais j'ay veu à mon advénement à la Cour, que l'on n'en usoit, si-non d'Ambassadeur du Pape : & quand ce nom de Nonce fut introduit, par dérision on disoit : *Voilà l'Once du Pape.* Et certes plusieurs ne gousterent bien ce mot du commencement, comme autant vaudroit qu'on dist le *Messager du Pape*, comme *Nonce*; car *Nuncius* en Latin, n'est autre chose à

dire que *Messager* : & par ainsi, ces beaux Pindariseurs de mots, pensant faillir, ou ne dire pas bien qu'*Ambassadeur du Pape*, allerent trouver le *Nonce du Pape*, que (comme j'ay dit) au commencement que ce nom fut introduit parmy les Dames, Filles, & Cavaliers de la Cour, ils disoient souvent par dérision, quand l'Ambassadeur ou le Nonce du Pape arrivoit en la chambre du Roy & de la Reyne : *Gare, l'Once du Pape qui arrive.* Surquoy feu Monsieur de la Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il bégueyast un peu, dit une fois : *Par Dieu*, (dit-il) *l'on changera tant ces noms d'Ambassadeur & de Nonce du Pape, qu'à la fin on viendra dire : Voilà l'Ange, ou l'Annonciateur, ou le Précurseur du Pape, qui vient parler au Roy & à la Reyne.*

Or, pour revenir à Monsieur l'Admiral, il prit si grand goust à cette noix que luy donna Monsieur le Mareschal de Strozze, qu'il ne s'en dégousta jamais, jusques à ce qu'il en eust fait & veu l'expérience : & pour ce, aucuns ont voulu dire, qu'il avoit plus d'ambition que de Religion, & que ses actions ont plus tendu à l'un qu'à l'autre. Or, je ne sçay ce qu'il en pouvoit avoir dans l'ame pour cela. Mais le zele & la dévotion qu'il a porté tousjours à sa Religion, & comme il l'a bien embrassée & servie, font foy de tout : & qui plus est, les paix qu'il

a faites. Car aussi-tost que le Roy luy accordoit, & à ses partisans, l'exercice de leur Religion, le voilà qu'il mettoit aussi-tost armes bas, sans retenir une seule Ville pour sa seureté, & les rendoit aussi-tost toutes ; ce que n'ont fait les autres qui ont commandé après luy : & quand on luy disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy & pour eux tous, il respondoit, qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de cette façon de tenir les Villes ainsi du Roy ; & que, puis qu'il leur permettoit ainsi la liberté de leurs consciences & l'exercice de leur Religion, que vouloient-ils davantage ?

Aux premieres & secondes guerres, il rendit tout aussi-tost Orléans, qui leur avoit esté tant bonne Ville, & tant propre nourrice : & plusieurs luy cryoient, pourquoy au moins il ne réservoit cette Ville pour sa seureté, & qui estoit si proche de sa maison ? Il rendit, aux troisiesmes troubles, Angoulesme de mesme, que les Huguenots de Poictou, Angoulmois, & Xaintonge, qui en ont esté la fourmilliere ou pépiniere, tousjours cryerent fort après luy, & le prierent instamment de ne la rendre ; voire qu'ils voulurent mal mortel à Monsieur de Sainte-Mesme, sage & bon Capitaine, qui l'avoit rendue si facilement, qu'il ne l'eust gardée pour eux.

Mais ce grand Admiral estoit si grand, si

craint, & si redouté, & avoit pris telle créance & pouvoir sur ses partisans, qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dit & arresté; & aussi, qu'il se fondoit tousjours sur ce grand point de la Religion : *Car* (disoit-il) *puis que nous avons nostre Religion, que nous faut-il davantage?* Dont par-là connoit-on combien il estoit plus homme-de-bien & religieux, qu'on ne pensoit. Aussi telle bonté le fit perdre.

Car s'il se fust réservé de bonnes Villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est-il vray, qu'il a esté fort ambitieux pour son Roy, & fort songeant & tendant à le faire grand. Car il me souvient que (lors qu'il vint à la Cour, où il mourut, le Roy estant à Saint-Clou, au mesme logis où la conjuration fut faite contre luy, & où depuis fut tué nostre Roy Henry III, le grand autheur & fauteur de la conjuration, & la Reyne y fut malade,) un matin, qu'elle avoit pris médecine, Monsieur l'Admiral entra dans sa salle, où il nous trouva, Monsieur de Strozze & moy, tous deux tous seuls : ainsi qu'il frappa à la porte de la chambre de la Reyne, pour y entrer, une de ses Femmes-de-chambre, qui estoient quasi toutes Huguenottes, au moins les principales, luy dit que la Reyne n'avoit encore rendu sa médecine, & qu'il attendist un peu; ce qu'il

fit ; & se mit à promener avec nous, & nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien, à cause des Villes de Valanciennes & Mons surprises, dont il en avoit une joye extresme ; & puis nous parla de nostre embarquement que nous allions faire en Broüage, & des commandements qu'il avoit faits aux ports de son Admirauté de nous assister du tout. *Or*, dit-il, *Dieu soit loüé, tout va bien. Avant qu'il soit long temps, nous aurons chassé l'Espagnol du Pays-Bas, & en aurons fait nostre Roy maistre, ou nous y mourrons tous, & moy-mesme le premier ; & n'y plaindray point ma vie, si je la perds pour ce bon subjet.* Et pour ce, vouloit-il fort que Monsieur de Strozze rompist son dessein d'aller vers les Isles du Pérou, & allassions fondre par mer en Flandres, & luy viendroit par terre : si-bien que si nous nous entendions ainsi, tout iroit à souhait : & derechef nous envoya en Broüage un très-habile Gentil-Homme des siens, pour nous prier encore de nous y acheminer, & luy qui commençoit à partir. A quoy nous fusmes esbranslez. Mais nous nous donnasmes la garde, qu'au plus beau de nos belles résolutions & déterminé partement, la mort malheureuse entrevint de ce grand Capitaine.

Mort malheureuse la puis-je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui depuis s'en sont ensuivis, & s'ensuivront en-

core. Car que pouvoit le Roy ſouhaiter davantage & de meilleur, que de deffaire de telle façon un ſi puiſſant ennemy, puis que, dans ſon ame, il le tenoit tel, bien qu'il luy monſtraſt beau ſemblant, & s'en alloit de ſon Royaume, & luy emmenoit vingt mille hommes de ſes partiſans, & Dieu ſçait, des meilleurs, & luy alloit conqueſter tout un Pays auſſi grand qu'un Royaume, & le luy approprier? Car pour ſoy, il n'en vouloit point : c'eſtoit abus, ny qu'il ſe vouluſt faire Roy de France. Il en eut autant d'envie & de ſouhait, que moy. Mais bien deſiroit-il avoir une grande Charge ſoubs ſon Roy, tenir près de luy le rang qu'il méritoit & avoit tenu autrefois près de ſon grand Roy Henry, eſtre ſon Lieutenant-Général en ſes conqueſtes, & en eſtre gratifié de quelques biens, comme de raiſon : & ſe fuſt il ainſi mieux maintenu & agrandy, & ſe fait craindre, ſoubs l'authorité d'un tel Roy ſon maiſtre, que s'il euſt voulu le tout s'approprier à luy, & s'en faire ſouverain : il euſt eu de la peine grande & du danger, pour longuement garder ce tiltre & prééminence. Et voilà ce qu'il vouloit; car je le ſçay d'un bon lieu & d'un homme qui le ſçavoit & tenoit de luy : & voilà ce que le Roy luy devoit accorder & permettre de laiſſer faire, & purger ſon Royaume de gens qu'il n'aymoit pas, ſans ſe ſouiller les mains d'un très-ord maſſacre;

ainsi que fit Bertrand du Guesclin, ce grand Capitaine, quand il purgea la France de ces meschants garniments & faineants de guerre, & les emmena avec luy. C'estoit un vray & pareil moyen de se deffaire ainsi des Huguenots : & ce fut ce que Monsieur l'Admiral sceut bien représenter au Roy, quand il luy remonstra qu'il falloit faire la guerre au Roy d'Espagne, ou qu'il se résolust d'avoir encore la guerre en son Royaume, dont aucuns du Conseil en furent si scandalisez qu'ils commencerent à cryer sourdement : *Tolle*, *tolle*, *crucifige*, *blasphemavit* (1), & en firent un grand bouclier & en leverent la banniere. Mais ils ne le prirent pas du bon biais qu'il le falloit, pauvres gens qu'ils estoient. Car Monsieur l'Admiral voyoit bien le naturel de ses Huguenots, que, s'il ne les occupoit & amusoit au-dehors, que pour le seur, ils recommenceroient à brouiller au-dedans, tant il les connoissoit brouillons, remuants, fretillants, & amateurs de la picorée. Je sçay ce qu'il m'en dit une fois à la Rochelle, que je l'estois allé voir, & mourut un an après : & me faisoit cet honneur de discourir avec moy, bien que je ne fusse de son party, & fusse encore jeune, & fort

(1) C'est-à-dire. *Otez-le, otez-le, & le crucifiez, il a blasphémé.*

incapable de ses secrets; mais il m'aymoit; car je luy estois fort proche, à cause de Madame sa femme.

Je sçay bien aussi ce que m'en a dit Monsieur de la Nouë, lequel, tant qu'il a pu, reprit les erres de Monsieur l'Admiral, pour jetter la guerre de dedans au-dehors, ainsi qu'il a fait paroistre par le long séjour qu'il a fait en Flandres, car il m'a juré cent fois, qu'il n'y avoit rien au monde qu'il détestast tant que la guerre civile, & que Monsieur l'Admiral la détestoit bien autant, & que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le Roy donc, ne se voulant servir de luy en si bonnes affaires, fut, ou de luy-mesme, ou de plusieurs de son Conseil, persuadé de le faire mourir: & pour ce, fut attiré le Sieur de Montravel, qui avoit tué auparavant le Sieur de Moüy, son maistre, qu'on appelloit *le Tueur du Roy*, ou le *Tueur aux gages du Roy;* lequel, ainsi que Monsieur l'Admiral se retiroit en son logis, & estant devant celuy du Chancelier, ledit Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis, qui estoit là-près, tira à mondit Sieur l'Admiral une harquebuzade au bras, ainsi qu'il lisoit une lettre en marchant.

Monsieur l'Admiral, se sentant blessé, il ne dit autre chose, si-non que: *Le coup vient de là:* & se retira en son logis, & se

fit soudainement panser. Le Roy & toute sa Cour, tant des Catholiques, que des Huguenots, fut fort troublée, mais plus les Huguenots, qui userent des paroles & menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient; ce qui causa la mort de Monsieur l'Admiral : non qu'il fust mort de son coup, car ce ne fust rien esté ; mais qu'on la luy procura, veu les menaces. Pour ce, le massacre général de la Saint Barthelemy fut arresté & conjuré. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il n'y en a aucun qui le sçache mieux aujourd'huy que le Mareschal de Rays (1), le premier & principal autheur & conseiller du fait, lequel est encore vivant : car tous les autres sont morts par permission divine, puis que Dieu ne hayt (2) tant, que le sang respandu de quelque créature que ce soit; car elle est faite à sa semblance. Ledit Mareschal n'est pas mort encore; mais y a près de vingt ans qu'il est si mal-sain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martyre.

Monsieur l'Admiral estant blessé, fut fort bien secouru des Médecins & Chirurgiens du Roy, & mesme de ce grand personnage Maistre Ambroise Paré, son premier Chirurgien, qui estoit fort Huguenot; & y furent

(1) Le Maréchal de Retz.
(2) rien.

tous envoyez du Roy. Il fut auſſi viſité du Roy, qui jura & renia, qu'il vengeroit ſa bleſſure, & qu'il priſt courage, & qu'il connoiſtroit combien cela luy touchoit. La Reyne auſſi le fut voir, & leur dit à tous deux de grandes choſes, dit-on, & leur révéla de grands ſecrets, qui tendoient tous à leur grandeur : & ſon diſcours dura fort longtemps, qui fut entendu fort attentivement de Leurs Majeſtez, & monſtrerent grande apparence par l'extérieur qu'elles le gouſtoient; mais tout ce beau ſemblant tourna après à mal, dont l'on s'eſtonna fort comme Leurs Majeſtez pouvoient joüer un tel rosle ainſi emmaſqué, ſi auparavant elles avoient réſolu ce maſſacre.

L'heure donc de la nuit & des matines de cette ſanglante feſte, eſtant venue, Monſieur de Guyſe en eſtant adverty du Roy, & bien-ayſe de l'occaſion de venger la mort de Monſieur ſon pere, s'en alla très bien accompagné au logis de Monſieur l'Admiral, qui fut auſſi-toſt forcé. Il en ouyt le bruit, & ſe douta ſoudain de ſon malheur, & fit ſa priere à Dieu.

Sur ce, Beſme, Gentil-Homme Allemand, le premier bien ſuivy monta en-haut, & ayant fauſſé la porte de la chambre, vint à Monſieur l'Admiral, avec un grand eſpieu large en la main. A qui Monſieur l'Admiral ayant dit : *Ah! jeune homme, ne*

souille point tes mains dans le sang d'un si grand Capitaine. L'autre, sans aucun esgard, luy fourre dans le corps ce large espieu : & puis luy & d'autres le prirent, (Monsieur de Guyse, qui estoit en-bas, cryoit : *Est-il mort?*) & le jetterent par la fenestre dans la cour : non sans peine ; car le corps retenant encore de cette vigueur généreuse du passé, résista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre, à cette cheute. Mais aydé par d'autres, il fut précipité. Monsieur de Guyse ne le fit que regarder seulement, sans luy faire outrage, tendant à la mort. De descrire les insolences & opprobres, que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume & escriture d'un honneste Cavalier : mais tant y a que tels luy firent des injures, des vilainies, insolences & opprobres, lesquels auparavant ne l'osoient regarder, & trembloient devant luy. Ainsi vit-on jadis devant Troye, des Grecs les moins vaillants braver autour du corps d'Hector mort. Ainsi voit-on souvent aux déserts de Barbarie les animaux les plus timides braver autour d'un grand lyon mort, gisant dessus le sable, qui souloit estre auparavant la terreur de tout un terroir & de toute une grande & spacieuse forest. Ceux aussi, (& des plus grands,) qui craignoient ce grand Admiral, & qui à teste basse s'inclinoient à luy auparavant, bravoient & triom-

phoient très-arrogants autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussi-tost séparée de ce noble corps, & portée au Pape, ce dit-on, mais (1) la plus saine voix, au Roy d'Espagne, en signe d'un présent fort triomphant & très-agréable, qui fut accepté d'un visage très-joyeux, & d'un cœur de mesme. Tant y a que, ce fust ou l'un ou l'autre qui le receust, (2) eut grand subjet de s'esjouyr; car ils perdirent un très-grand & très dangereux ennemy, qui leur eust bien fait du mal encore, si on l'eust laissé faire.

J'ay ouy conter à un galant Cavalier, qui estoit alors en Espagne, quand les nouvelles du massacre de la Saint-Barthelemy y arriverent, lesquelles porta un courrier du Roy d'Espagne des meilleurs qu'on pust voir, & s'appelloit Jean Bourachio, qui fit telle diligence, qu'en trois jours & trois nuits il arriva de Paris à Madrid, & sans dormir; ce que le Roy son maistre admira fort : aussi luy donna-t-il bien le vin, tant pour la diligence que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Il ne faut point douter si le Roy d'Espagne en fut bien-ayse; car au monde n'avoit-il pires ennemis que Monsieur l'Admiral & ses partisans.

---

(1) selon. (2) il.

Du commencement, il ne put croire que tous les principaux chefs fussent esté ainsi attrappez, sans la lettre que le Roy son frere luy escrivoit, ce disoit-il, qui en faisoit bonne foy. Après que le Roy eut bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'Admiral de Castille, qui estoit alors à Madrid, ensemble la lettre que le Roy luy escrivoit, pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit receues.

Le courrier estant arrivé, il commence à cryer dès la porte & basse-cour du logis de l'Admiral: *Nuevas, nuevas, buenas nuevas* (1); & montant en la salle, que l'Admiral commençoit à souper, cryoit encore: *Buenas nuevas. Todos los Luteranos, y de los mas principales, son muertos, y matados en Paris ay tres dias* (2). Et s'approchant de l'Admiral, il luy donna la lettre que le Roy luy envoyoit; & l'ayant leue, il en sceut tout le discours, & par le courrier aussi: & s'estant tourné vers la compagnie qui estoit à la table, il dit: *No es cosa mas cierta, que todos los principales son muertos, sino tres: & Vandomillo* (il appelloit ainsi le

(1) C.-à-d. *Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles!*

(2) C.-à-d. *Bonnes nouvelles! Tous les Luthériens, & même les principaux, sont morts, & massacrés à Paris depuis trois jours.*

Roy de Navarre ; comme disant, le petit Vendosme ; mais il leur a bien appris depuis à l'appeller autrement.) *primiero, alqual perdono el Rey, por l'amor de su esposa : al Principe de Condé perdone tan bien, porque es nigno : por tercero, el Conde de Montgomery, huy oyse* (1) *salvo con una vega* (2), *y hizo s'estenta* (3) *leguas s'imparar* (4), *& assi se salvo, per grand miraglo de Diablo, no de Dios* (5).

Pour-lors soupoit avec cet Admiral de Castille, le Duc de l'Infantusque (6), fort jeune Prince, & peu encore pratic, qui demanda si ce Monsieur l'Admiral de France, & tous ses partisans, estoient Chrestiens ? Qui respondit qu'ouy. Luy, après repliqua : *Como Diablo puede ser, que, pues que son Fran-*

---

(1) huyo y se.

(2) yega.

(3) sestanta.

(4) sin parar.

(5) C.-à-d. *Il n'y a rien de si certain que tous les principaux sont morts, exceptez trois : le premier, Vandomet, auquel le Roi a pardonné, à cause de sa femme : le second, le Prince de Condé, parce que ce n'est qu'un enfant : & le troisieme, le Comte de Mongommery, qui s'est sauvé sur une jument, par un miracle, non de Dieu, mais du Diable, ayant fait soixante & dix lieues sans s'arrêter.*

(6) Infantade.

ceſes y aſſy Chriſtianos, ſe matan como beſtias (1)?

L'Admiral luy reſpondit : *Calla, Segnor Ducque, que la guerra dy Francia, es la pax d'Eſpagna, y la pax d'Eſpagna es la guerra dy Francia con nueſtros Dublones* (2). Voilà ce que m'en conta ce Cavalier, qui eſtoit alors à la table de cet Admiral, qui ouyt tout ce diſcours.

Touchent l'allegreſſe & la contenance qu'en fit le bon & ſaint Pape Pie V, (on le peut appeller ainſi) de ce maſſacre ſuſdit, j'ay ouy dire à homme d'honneur, qui pour lors eſtoit à Rome, & qui en ſçavoit des ſecrets, que, quand on luy en porta des nouvelles, il en jetta des larmes, non pour joye qu'il en euſt, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil : & quand aucuns de Meſſieurs les Cardinaux, qui eſtoient près de luy, remonſtrerent pourquoy il pleuroit & s'attriſtoit ainſi d'une ſi belle dépeſche de ces gens malheureux, ennemis de Dieu & de

(1) C.-à-d. *Comment, Diable, ſe peut-il, que, puiſqu'ils ſont François & Chrétiens, ils s'aſſomment ainſi comme des bêtes ?*

(2) C.-à-d. *Doucement, Mr. le Duc. La guerre de France eſt la paix de l'Eſpagne, & la paix de l'Eſpagne eſt la guerre de la France, à l'aide de nos Doublons.*

de sa Sainteté? *Hélas, hélas!* (ce dit-il) *je pleure la façon dont le Roy a usé, par trop illicite & deffendue de Dieu, pour faire une telle punition; & que je crains qu'il en tombera une sur luy, & ne la fera gueres longue desormais!* Comme ce saint homme sceut très-bien prophétiser par l'Esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit autant que jamais eut Pape. *Je pleure aussi* (dit-il) *que, parmy tant de gens morts, il n'en soit mort aussi-bien des innocents que des coupables.* Comme il fut vray, mesme de fort bons Catholiques, que leurs ennemis faisoient accroire qu'ils estoient Huguenots. De plus, ajousta ce bon Saint-Pere: *Possible qu'à plusieurs de ces morts, Dieu eust fait la grace de se repentir, & de retourner au bon chemin, ainsi que l'on a veu arriver à force en cas pareils.* Comme de vray, combien avons-nous veu depuis force Huguenots s'estre convertis, & faits bons Catholiques? Les chemins en rompent. Voilà le beau dire & la belle prophétie de ce Saint-Pere sur ce malheureux massacre.

C'est un grand cas, qu'un Seigneur simple, & non point Souverain, mais pourtant d'un très haut & ancien lignage de Coligny en Savoye, & autrefois Souverain & très-grand, ayt fait trembler toute la Chrestienté, & remplie de son nom & de sa renommée, tellement que lors, de l'Admiral de France,

en eſtoit-il plus parlé que du Roy de France. Et ſi ſon nom eſtoit connu parmy les Chreſtiens, il eſt allé juſques aux Turcs : de telle façon, & n'y a rien ſi vray, que le Grand-Sultan Solyman, l'un des grands perſonnages & Capitaines qui regna depuis les Ottomans, un an avant qu'il mouruſt, l'envoya rechercher d'amitié & accointance, & luy demander advis comme d'un Oracle d'Apollo; & comme je tiens de bon lieu, ils avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entrepriſe, que je n'ay jamais pu tirer ny ſçavoir de Monſieur de Theligny, mon grand amy & frere d'alliance, qui fut dépeſché de Monſieur l'Admiral, avec le Seigneur de Villecorin, à Conſtantinople, là-où ils ne le trouverent point, car il en eſtoit déja party pour ſon voyage de Siguet, où il mourut. Voilà quel a eſté ce grand Admiral, parmy les Chreſtiens, & parmy les Infideles.

Je parle de luy en mon Livre des Colonels plus au long; & ſur ce beau renom, il eſt mort. Quel dommage! Il y eut quelqu'un qui fit ſon épitaphe en Vers Grecs, où il introduit un paſſant qui s'enquiert & demande là-où eſt le tombeau de ce grand Admiral tant renommé par le monde, qu'il demande par grande admiration viſiter. Un autre luy reſpond : *Paſſant, ſans faire plus grand chemin, tu peux bien ne paſſer plus outre, ou t'en retourner en-arriere : car tu n'en*

trouveras aucun icy-bas, d'autant que le monde & le Ciel l'ont pris, & l'ont porté ensepvelir dans le sein de l'immortalité, où maintenant il gist à son ayse.

Parlons un peu, que devint ce Besme qui le tua. On disoit pourtant qu'alors Sarlabous, Gouverneur du Havre, se vanta de l'avoir tué. Si c'est la vérité, ou qu'il s'en soit vanté à faux, c'est une récompense mauvaise d'un Capitaine envers son Colonel, qui d'autres-fois luy avoit commandé. Mais pour le seur, ce fut Besme : possible que l'autre luy donna quelque coup. Et pour en voir une divine vengeance, ce Besme estoit un Gentil-Homme Allemand, que j'avois veu d'autresfois nourry Page du Cardinal de Guyse. Il se mit en telle grace & amitié de Monsieur de Guyse, qu'il le gouvernoit paisiblement; & pour ce luy fit espouser la fille bastarde du grand Cardinal de Lorraine. Je nommerois bien sa mere, & cette fille, dite Arne, fort belle & honneste Damoiselle, & bien créée en la Cour d'Espagne, & nourrie de cette nostre grande Reyne de là, à qui je l'ay veuë; & après sa mort, elle s'en vint en France demeurer avec la Reyne-Mere, qui n'en refusa jamais.

Le Roy d'Espagne fut si libéral à l'endroit de toutes ces filles nourries avec la Reyne sa femme, qu'entr'autres beaux présents, il leur donna à chacune trois ou quatre mille

escus pour mariage, s'il me souvient bien; mais il me semble qu'il y en avoit plustost plus que moins : & ce mariage n'estoit payé, ny délivré, si-non lors qu'elles estoient mariées.

Arne doncques estant mariée, son homme se résout deux ans après d'aller en Espagne, par le moyen de Monsieur de Guyse, tant pour quérir son mariage, que pour braver & se monstrer en piaffe devant le Roy & les Espagnols, & dire que c'estoit luy qui avoit fait le coup de Monsieur l'Admiral; (& quel coup à son advantage, qu'un petit enfant en eust fait autant?) Il y va sans danger, & y fut très-bien venu & payé, dont la plusspart de son argent il le mit en pierreries, bagues, joyaux & babioles, pour mieux porter son fait, & aussi qu'il sçavoit bien que Monsieur de Guyse l'en déchargeroit. Outre tout cela, le Roy d'Espagne le gratifia de quelque autre présent, pour la gratification & récompense du meurtre, pour son retour. Il fut si imprudent & perdu d'esprit & d'entendement, ou Dieu, juste vengeur des forfaits, possible l'aveugla de telle façon, ou son démon malin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer le grand chemin des postes de la Guyenne, où les Huguenots avoient bon crédit, lesquels alors faisoient quelque petite guerre pour les forteresses petites qu'ils tenoient. Par-quoy, il fut pris entre Barbezieux & Chasteauneuf, & mené prisonnier au Chas-

teau de Bouteville, où commandoit pour lors le Sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Ponts.

Il fut là gardé long-temps prisonnier, dont fut remonstré audit Bertauville ce qu'il vouloit faire de cet homme; & qu'il ne falloit qu'une heure qu'il se sauvast, (comme de vray il la faillit une fois,) & s'il ne sçavoit pas ce qu'il méritoit?

Par-quoy, un jour, on luy fit accroire, qu'il vouloit rompre les prisons & se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; si-bien qu'il fut tué, & eut ce qu'il avoit presté à Monsieur l'Admiral : & très-bien employé; car il estoit venu trop hautain & trop glorieux, de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de la Rochelle, ainsi que je le voyois fort eschauffé de retirer Monsieur de Guyse des coups & harquebusades, & luy remonstrer les hazards qu'il couroit, & luy pour son honneur avec son maistre.

Que si Monsieur de Guyse (disoit-on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la réputation d'estre si vaillant comme il a esté : & croy que, dès-lors, sa conscience l'avoit jugé pour l'advenir; car la mort de si grand personnage est tousjours fatale à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs, (comme cestuy-cy) s'en sont ressentis, bien qu'ils fussent des plus grands, que je ne diray point. Et

si diray encore plus, que, bien que le Roy d'Espagne, & le Duc d'Albe, alors son Lieutenant en Flandres & au siege de Mons en Haynaut, quand cela vint, furent avec leurs Espagnols très-joyeux de cette mort, & de plusieurs de ses partisans, si ne l'approuverent-ils jamais de la façon, & que cela sentoit plustost son carnage barbare & de Turc, que son cousteau de justice Chrestienne.

Je l'ay ouy dire à aucuns braves soldats Espagnols, que le Duc d'Albe ne fit pas ainsi à ceux de la Ville de Harlem, qu'il fit tous punir par forme de justice. Car aussi, pourquoy Dieu l'a-t-il donnée aux Grands, sinon pour la bien exercer comme il faut, & non pour en abuser ?

J'ay ouy aussi dire que, lors de sa mort, ledit Duc d'Albe dit : *Muerto l'Admirante, perdido un gran Capitan por Francia, y gran enemigo per Espagna* (1).

Or, il y en a eu aucuns qui ont voulu dire mondit Seigneur l'Admiral n'avoir esté si hardy & vaillant Capitaine comme il a esté sage, prudent, & très-ingénieux. N'appellez-vous point cela vaillant & hardy, qui a donné tant de battailles en son temps, & qui les

(1) C.-à-d. *L'Amiral mort, c'est un grand Capitaine de perdu pour la France, & un grand ennemi pour l'Espagne.*

a fait germer de la façon qu'on les a veues ?

Considérons un peu combien, en tant de guerres que nous avons faites de-là & deçà les monts, nous avons veu de battailles depuis celle de Ravenne, encore par si longs intervalles des unes aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une battaille : & y couroit-on comme à un Jubilé, à l'un pour gagner le salut de son ame, & à l'autre pour gagner l'honneur de Chevalerie, & faire appeller sa femme Madame.

Après Ravenne donc vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de la Bicoque, celle de Pavie, celle de Cérizoles, celle de Renty, qu'aucuns ont voulu plustost dire rencontre que battaille : mais pourtant, là-où l'artillerie joüe, là-où les deux grands Chefs souverains y sont en personne & en armes, là-où l'on combat si bien, que l'une des avant-gardes est deffaite, & en route, cela se peut dire battaille, comme je tiens de grands Capitaines. De mesme en peut-on dire de celle du Mareschal Strozze, qu'aucuns ont tousjours plustost nommé la deffaite du Mareschal Strozze qu'autrement. Puis les battailles de Saint-Quentin & Gravelines. Voyez doncques qu'en si longues années, & parmy gens si guerriers que les François, Espagnols, Suisses & Italiens, si peu de battailles se sont ensuivies & ordonnées. Voyez aussi, de l'autre

costé, combien Monsieur l'Admiral en cinq ou six ans en a donné. Celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux Capitaines à celle de Ravenne, pour avoir esté très-bien débattue & opiniastrée. Voire celle des Suisses. Celle de Saint-Denis, avec une poignée de gens que les Huguenots avoient encontre nous, qui estions quatre contre un. Celle de Jarnac, ou Bassac, où nous avions des Reystres du Rhingrave & autres Estrangers, & eux n'estoient que François tous purs. Celle de Montcontour, où les uns & les autres François se trouverent fort entremeslez de grande quantité d'Estrangers. Et puis celle d'Arne-le-Duc, qu'on a dit plustost rencontre que battaille.

Et notez qu'à toutes ces battailles, Monsieur l'Admiral menoit les avant-gardes, & y estoit des premiers aux hazards & aux coups, dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques & blessures. N'appellez-vous point donc celuy-là vaillant & hardy? Je ne mets en conte les fois qu'il a présenté fors battailles, qui n'ont manqué pour luy à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun, qui faillirent pour les accidents & inconvénients, que ceux qui estoient de ce temps ont veu aussi-bien que moy, & que l'on a escrit; entr'autres Monsieur de la Nouë, qui en a parlé, & d'autres choses aussi véritables que jamais homme qui ayt

escrit, bien que quelquefois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons-nous aussi la deffaite de la Roche-la-Bélie, là-où le Colonel-Général de nostre Infanterie fut pris, vingt-cinq Capitaines des siens morts, & quelque huit cents de ses meilleurs soldats. Je laisse à dire à ceux qui y estoient, à quoy il tint qu'à ce coup la battaille ne se donnast, ny mesme au petit Limoges.

Voilà donc comment ce grand Capitaine engendroit les battailles. Que si les unes venoient à leur perfection & maturité, & les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfants, les uns qui naissent & viennent à bien, les autres meurent aussi-tost, & ne viennent à profit, ne laisse pour cela à avoir fait son devoir en la procréation.

Tant d'autres endroits pareils conterois-je, mais je n'aurois jamais fait, qu'on pourra bien voir dans les Mémoires de Monsieur de la Nouë, avec plusieurs autres belles rencontres & deffaites, dont entr'autres, que Monsieur de la Nouë tait, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort loüer & renommer, quand il deffit & brusla nos poudres, lors que le siege estoit devant Bourges, que nous fusmes contraints d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres & balles, pour tirer quatre mille coups, avec tout le

reste nécessaire, accompagné des Compagnies de Gendarmes de Monsieur d'Anville (1), s'il me souvient bien, & de Monsieur de Sipiere, à laquelle commandoit le Capitaine Bonnassé, bon & vaillant certes, avec quatre ou cinq Compagnies de gens de pied, tant du Capitaine la Chambre, bon soldat & bon matois, qui portoit ce nom pour avoir esté Valet-de-chambre de Monsieur le Prince, & d'autres Capitaines. Monsieur l'Admiral, en ayant eu advis, partit d'Orléans avec cinq ou six cents chevaux, & vous alla raffler tout cela en un tourne-main près de Chasteaudun. Pendant que l'on s'amusoit à combattre, les chartiers détellent leurs chevaux, coupent cordages, & avec leurs chevaux sauve qui peut & s'enfuyent; si-bien que le tout demeura-là à la mercy du vainqueur. Monsieur l'Admiral, voyant luy estre impossible de mener & faire conduire tout cela à Orléans, afin que son ennemy ne s'en prévalust, fit arranger ensemble toutes les poudres, les balles, les canons, bouche contre bouche les uns contre les autres, & puis fit faire une longue & grande traisnée de poudre: & s'estant retiré assez loing sur une petite montagne avec sa trouppe, s'amuserent tous à voir donner le feu à la traisnée, & voir joüer

(1) Damville.

la grande fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire un tel bruit ny tintamarre; & le tout s'en alla à tous les diables. Si ceux de Bourges ne se fussent rendus alors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, à faute de poudres.

Voilà aucuns tesmoignages, pour estre asseurez, si Monsieur l'Admiral estoit vaillant & hardy. Et certes il le pouvoit estre; car il estoit issu de très-braves & vaillants peres, grands-peres & ayeuls; si-bien que luy les ensuivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours paroistre son généreux courage qu'il avoit extrait d'eux, ainsi qu'il fit devant Landrecy, & à la battaille de Cérizoles, où il fut fort blessé, n'y estant que pour son plaisir, & en d'autres endroits où il se trouvoit ordinairement. Moy luy ayant ouy dire une fois, que bien qu'il fust assez favorisé à la Cour, à cause de son oncle Monsieur le Connestable, jamais il ne se soucioit gueres de s'y amuser, ny en ses faveurs; mais s'alloit promener ordinairement là-où il y avoit des coups (& de l'honneur) à donner.

Aussi eut-il l'estat de Colonel fort jeune, & tout pour son mérite. En tel estat ne faut point qu'un poltron y entre: & qui y entre, & le fait bien sans reproche, croyez hardiment qu'il est brave & vaillant, ainsi que mondit Sieur l'Admiral le fit paroistre-là, & depuis; car encore en ces guerres Hugue-

notes, il faisoit l'estat de Colonel tousjours, & sur-tout au siege de Poictiers, qui estoit aussi scabreux & dangereux que l'on en ait gueres veu, pour le grand nombre de braves & vaillants Princes, Seigneurs, & Gentils-Hommes qui estoient là.

Et si mondit Sieur l'Admiral ne fust esté aussi bon homme de pied que de cheval, je ne sçay que fust esté de son armée & de son siege; mais il ne s'y espargna, ny aux dangers, ny aux harquebusades, non plus que le moindre soldat de son armée. Et si vous diray bien plus: car il a esté menacé cent fois d'estre assassiné, & qu'il y avoit gens attitrez, & de toutes parts appostez, pour cela, dont il en avoit des advis certains, fust à la Cour, aux armées, aux Villes, en ses maisons, & ailleurs. Jamais il n'en monstra aucun semblant d'avoir peur, ny ne s'en accompagna pas plus de coustrilleux (*a*) pour cela; mais se monstroit si asseuré, que bien souvent le trouvoit-on quelquefois qu'il n'avoit pas quatre hommes avec luy, comme je l'ay veu: & quand on le luy disoit, il respondoit seulement: *Celuy qui m'attaquera, je luy feray aussi belle peur, comme il me sçauroit faire.*

(*a*) Lisez *Coustilleux*, ou plutôt Coutilliers. De *Coutillarius*, Valet qui porte la *lance* de *l'Homme d'armes*.

Je le vis une fois à Moulins, lors que Leurs Majeſtez les accorderent Meſſieurs de Guyſe & luy : je dis ceux d'Egliſe, qu'on diſoit qu'ils faiſoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'Eſpée. Il y eut un Gentil-Homme Italien franciſé, que je ne nommeray point, le Seigneur Jean-Baptiſte, qui s'alla excuſer à luy, qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuer. Il ne s'en fit que rire, & luy dire ſeulement, qu'il le penſoit moins de luy que d'homme de la Cour pour faire ce coup-là ; le taxant froidement par ce mot, qu'il n'eſtoit pas aſſez courageux & aſſeuré pour faire ce coup.

Lors qu'il alla trouver le Roy à Blois, on luy remonſtra fort la faute qu'il faiſoit d'y aller, & qu'on luy donneroit la venuë. *Rien, rien* (dit-il) : *je me fie en mon Roy & en ſa parole. Autrement, ce ne ſeroit point vivre que de vivre en telles allarmes. Il vaut mieux mourir d'un brave coup, que de vivre cent ans en peur.*

On luy en dit tout de meſme, quand il alla à Paris, & de-là trouver le Roy à Saint-Clou, & qu'il tourna encore à Paris. Il reſpondit touſjours de meſme.

Telles démonſtrations & appréhenſions nulles de danger, monſtroient bien qu'il eſtoit aſſeuré & hardy. J'en ay veu après luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, appréhendans & fuyans les préſen-

ces des Roys comme diables, & non cet Admiral.

Aussi ay-je ouy dire à Monsieur de la Brosse le bon-homme, l'un des bons, sages & vaillants Chevaliers de son temps, comme je dis ailleurs, qu'un jeune homme, qui est né courageux & hardy, & qui a fait paroistre son courage & sa valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil asge qu'il fasse, si ce n'est par une grande disgrace : mais s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'asge luy apporte la hardiesse, non pas mesme la pratique des armes, si ce n'est par grand hazard & fortune.

Et de fait, un jour j'estois en une bonne compagnie avec feu Monsieur du Gua, où on vint à parler d'un Seigneur que je ne nommeray point, qu'on le fit brave & vaillant. *Comment, Mort-Dieu!* (dit Monsieur du Gua) *voulez-vous qu'il soit vaillant & hardy sur son asge, que jamais il ne l'a esté en sa bouillante jeunesse, & qu'à cette heure le commencement & l'apprentissage n'en est nullement bon?* De cas, il y avoit avec nous un grand Philosophe Médecin, qui confirma son dire, & dit que la raison naturelle y estoit toute péremptoire, d'autant que le sang bouillant & chaud, qui estoit en un jeune homme, le rend hardy, prompt, actif, & tout ardent de valeur; &

ayant appris dès la jeunesse, & de bonne heure, de se remuer, tourner, virer, & exercer, & le continuer, il ne se peut arrester en son lieu; mais celuy qui est sur l'asge, & n'a point encore remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien mal-aysé, estant ainsi arresté & pris sa place fixe, qu'il l'en puisse oster, ou faire un nouveau. D'autres raisons philosophales apporta-t-il, que je ne veux de me defférer en cet art.

Voilà donc comme Monsieur l'Admiral a pu estre tousjours courageux, & en toutes saisons de son asge, puis que de bonne heure il commença & continua à esmouvoir son sang & son courage. Si faut-il pourtant advoüer que, s'il n'eust conjoint avec sa valeur des artifices, astuces & ruses de son grand esprit & jugement, qu'il n'eust fait & parfait les grandes choses qu'il a faites; tesmoin les grandes entreprises qu'il a faites & conduites par son bon-sens: & là-où il ne pouvoit faire venir la peau du lyon, il y appliquoit très-bien celle du renard, & sur-tout en ses pertes de battailles; car tant qu'il en a donné, il les a tousjours perdues: mais c'estoit le Capitaine du monde qui se sçavoit aussi-bien relever de ses cheutes & pertes, & pour lesquelles jamais ne perdit cœur ny s'en ravaloit, que pour une perdue il ne tournast aux autres.

Je luy ay ouy dire que les plus grandes

peines qu'il a eu jamais en ses armées, & qui peuvent estre à un chef dénué de moyens, c'estoit à contenter les Reystres: & à la derniere paix qu'il fit, il jura, & me le dit à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire que bien forcé, il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civiles; & s'il estoit si malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit fait, qui estoit de ne tenir plus ces grandes armées en campagne, & sur-tout ne se chargeroit jamais d'une si grande trouppe de Reystres, qui plustost donnoit la loy, qu'elle ne la recevoit.

Si eut-il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sçeut avoir & traitter mieux qu'homme du monde, ny que Capitaine ait fait, ny fera, sans moyens. Après la battaille de Dreux, l'on voulut pratiquer les siens, je le sçay : il les retourna à Orléans, & là leur donna tant du bec & de l'aisle (comme l'on dit,) qu'il leur fit laisser la plupart de leurs chariots dans Orléans, & les traisna en Normandie, lesquels pourtant en ayant perdu une grande part dans le Portereau, & en ayant sceu nouvelles, & pour ce desespérez, il les amadoüa, les contenta, & les plastra si bien & beau, qu'ils ne l'abandonnerent jamais, & le servirent tousjours jusques à la paix faite.

Après la battaille de Montcontour, ainsi qu'il vid qu'on les avoit à demy-gagnez, & que desjà Marillac, Intendant des Finances,

estoit arrivé à Limoges, à Périgueux, avec force finances, comment il les destourna de cette proye subtilement, & les deslogea de la Xaintonge? Car leur faisant accroire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieuës fort grandes. La premiere journée leur fut de Barbezieux à Brantome, & à l'entour, là-où il y a douze à treize bonnes lieuës : le lendemain à Montignac, où il y en a huit grandes lieuës, & le lendemain en fit autant par de-là la Dourdoigne. Si-bien qu'en trois jours il leur fit faire ces trente lieuës, & leur fit passer les rivieres de la Drone, de l'Isle, de la Vezere, & de la Dourdoigne, & grosses rivieres, tant de leur naturel, que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elle s'estoient enflées beaucoup. Telles traites les harasserent de telle façon, qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las & boisteux, qu'on trouvoit par les chemins si très-tant abattus, que la pluspart, & eux & les paysans mesmes, les laissoient à l'abandon, pour les voir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher, trouvera un grand miracle; que Monsieur l'Admiral put réduire ces Messieurs les Reystres à un tel, voire extravagant, devoir de guerre. Aussi les ayant par de-là, il les en sceut très-bien remercier & récompenser de mesme. Car après avoir joint les forces des Viscomtez, & de Monsieur le Comte de Montgommery, tour-

nant victorieux de Navarrains & d'Ortez, il les vous promena à ce bon Pays d'Agenois, se donnans des ayses & des moyens jusques à la gorge.

Qui eut jamais cru qu'après une telle battaille de Montcontour perdue, & si grande déroute, ce Capitaine eust pu si bien se remettre ? Il me semble que je vois Brute & Cassie, qui sortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus & vagabonds, & en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes sur pied, & livrerent la battaille de Philippes.

Ce ne fut pas tout ; car il alla devant Tholoze faire de beaux feux, & apprendre à Messieurs de la Ville, & sur-tout à Messieurs de la Cour, de mettre de l'eau dans leur vin, & n'aller si viste en besoigne, où leur colere & animosité par trop déréglée les conduisoit sans aucune considération. Car quiconque portoit le nom d'Huguenot, aussi-tost pris, aussi-tost pendu, jusques à un fort honneste Gentil-Homme de la Religion, nommé Rapin, qui estoit allé de la part du Roy & du Prince de Condé, pour porter l'Edict de la paix de Chartres, ils le firent, aussi-tost venu, aussi-tost exécuté. Ce qui fut un acte fort vilain, puis qu'il venoit de la part du Roy & chargé de ses lettres, de violer ainsi un droit de paix. Cela n'estoit pas beau; mais asseurez-vous qu'ils en payerent

bien la meneſtre & penderie ; car il n'y eut maiſon de tous ces Meſſieurs, qui ne fuſt expoſée au feu. Ainſi Monſieur l'Admiral les poliça ; car comme je luy ay ouy dire, il faut auſſi-bien eſtablir la police par le mal, comme par le bien.

Après donc s'eſtre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena ſon armée en Languedoc, & de-là envoya quelques-unes de ſes trouppes ſaluer un peu la plaine & belle vallée de la Comté de Roſſillon, ſi qu'aucuns Gentils-Hommes s'approcherent près de Perpignan : mais ils ne le firent qu'adviſer & gagner (1) de loing, comme fit jadis ce Roy d'Angleterre Jeruſalem ; ce que les Eſpagnols n'euſſent jamais pu croire, que Huguenot fuſt allé plumer la poule en leur Pays.

Cela fait, allerent en Dauphiné, Vivarès, & s'y promenerent, ayant plus ſouvent la baguette en la main que l'eſpée, le piſtolet & l'harquebuſe, fors qu'à Arne-le-Duc, où ſe fit cette rencontre qu'on nommera bataille ſi l'on veut, puis que je l'ay veu à aucuns ainſi appeller.

Cependant la paix ſe fit, par laquelle Meſſieurs les Reyſtres furent très-bien payez aux deſpens du Roy, & fort contents de Mon-

(1) guigner.

sieur l'Admiral, & luy ptomettans un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit : & s'en retournerent, portans un tel renom de Monsieur l'Admiral par toute l'Allemagne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voilà comme sagement ce grand Admiral gouverna & ferra fort doucement ces Messieurs les Reystres, si mal-aysez à ferrer. Et notez qu'avec leur rude & barbare bizarrerie, ils luy portoient tousjours si grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente & hors de devoir, que quand il leur remonstroit, ils s'en corrigeoient & luy obéyssoient, voire le craignoient-ils.

Quant aux François, parmy eux il se sçavoit si bien faire craindre, que vous eussiez dit que c'estoit un Roy, jusques aux Grands.

J'ay ouy faire un conte, qu'après le siege de Poictiers, plusieurs Gentils-Hommes, qui s'estoient retirez de l'armée, & s'estoient allez rafraischir en leurs maisons, ou aux Villes, quand ils le vindrent retrouver après la battaille de Montcontour, il parla à eux, ne faut point dire comment, & les taxa & tança comme s'ils fussent esté à ses gages.

Il y eut le Sieur de Genlys le jeune, qu'on appelloit Yvoy, qui avoit la teste près du bonnet, qui voulut parler pour tous : *Et ! Mort-Dieu*, (dit-il) *Monsieur*,

qui eust jamais pensé aussi, que vous eussiez donné la battaille si légérement? Comment, (dit Monsieur l'Admiral) *& petit Capitaine de merde, osez-vous controller mes actions?* Et sur ce, luy voulut donner de l'espée : mais il en fut empesché, & prié de luy pardonner; ce qu'il fit, après qu'il luy eut fait toutes les humbles excuses & satisfactions qu'il put : & si estoit grand & de bon lieu, & si avoit commandé à l'artillerie devant Poictiers, & si depuis ne cessa de le rechercher & honorer comme son Roy. Aussi luy donna-t-il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent deffaites, & luy pris.

Voilà comme cet Admiral sçavoit régir ses gens, qui ne luy devoient, ny gens ny rentes, & rien qu'une salutation; car ils n'estoient, ny ses subjects ou vassaux, ny ses stipendiez, ny ses mercenaires. Et toutesfois quand ils estoient en sa présence, un seul petit mot de courroux les estonnoit, & en absence son seul signet leur faisoit faire ce qu'il vouloit, tant il avoit pris une habitude de leur impérier, qu'il sembloit qu'elle luy fust née, & que ses partisans la luy deussent.

Quant aux soldats & autre menu peuple des siens, s'ils délinquoient par trop, il les sçavoit bien chastier : car, il avoit esté toute sa vie si grand politique de guerre, qu'en-

core qu'il eust affaires de gens, ne leur pouvoit permettre le vice; & de tous tant qu'ils estoient, il estoit très-aymé & honoré, que quand ils avoient une parole de privauté de luy, ils s'en tenoient aussi contents, comme s'ils l'eussent eue du Roy.

Aussi, quand une telle accordance regne entre le chef & les membres, ils sont invincibles, comme tant qu'il a vescu ses gens ont fait de plus beaux exploirs de guerre qu'ils n'ont fait jamais après. Et quand il mourut, ils demeurerent si esperdus & estonnez, que les plus obstinez en leur Religion la changerent soudain, si-non de cœur, pour le moins par apparence; & la plusspart des plus galands d'eux d'alors vindrent à la Rochelle rendre l'humiliation à Monsieur, frere du Roy, comme j'ay dit: & nonobstant qu'ils ayent depuis eslevé la teste, si regrettent-ils tousjours ce grand Admiral, & le trouvent à dire.

Il faut que je die ce mot, & puis plus. Lors que le Roy de Pologne s'en alla en son Royaume, traversant l'Allemagne, il commença par les Terres de ce grand Comte Palatin, (Grand l'appelle-je, car il estoit très-grand en tout,) qui le receut très-honorablement, comme à luy appartient. Un jour entr'autres, il le mena, avec deux ou trois des siens, (je croy que le gros Villeclair en estoit un, & Monsieur du Gua,) dans son

cabinet, là-où, de prime aspect, il vit le pourtrait de feu Monsieur l'Admiral, tout de son haut & fort au naturel. Le Comte luy dit : *Vous connoissez bien cet homme, Monsieur. Vous avez fait mourir en luy le plus grand Capitaine de la Chrestienté : & ne le deviez pas ; car il vous a fait, & au Roy, de très-grands services.* Alors le Roy luy alla pallier le meurtre le mieux qu'il put & le plus doucement, & que c'estoit luy qui les vouloit faire tous mourir, & qu'ils l'avoient prévenu. Monsieur le Comte respondit seulement : *Nous en sçavons toute l'histoire, Monsieur :* & puis sortirent du cabinet. Mais je tiens de très-bon lieu, que le Roy fut estonné, quand il vit ce pourtrait, & ouyt les paroles de l'autre, & entra en appréhension que ce jeu fust esté fait à poste pour luy donner quelque estrette.

Voilà la réputation que donna ce Comte Palatin à Monsieur l'Admiral. Et certes il estoit tel, quand on considérera tous ses nobles faits, que si, comme j'ay dit cy-devant, Monsieur de Guyse ayt esté un fort universel Capitaine, cettuy-cy l'a esté aussi, & pour cheval, & pour pied, ainsi qu'il le monstra (comme j'ay dit sur la fin) encore au siege de Poictiers, où il monstra encore des vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit Colonel, & pour cheval, & pour vivres, & pour finances, & pour artilleries,

Enfin, (pourtant je laisseray à de plus spirituels que moy à parfaire la comparaison d'eux deux.) Monsieur de Guyse eut une chose plus que luy, que je ne diray point.

Si Monsieur de Guyse fut fort éloquent, Monsieur l'Admiral l'estoit aussi. Mais il estoit plus sçavant que luy : car il entendoit & parloit fort bien Latin, comme je l'ay veu, car il avoit estudié, & lisoit & estudioit tousjours, quand il pouvoit, & estoit hors d'affaires : & fut trouvé après sa mort un très-beau Livre, qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus mémorables de son temps, & mesme des guerres civiles. Il fut apporté au Roy Charles; qu'aucuns trouverent très-bien fait, & digne d'estre imprimé. Mais le Mareschal de Rets en destourna le Roy, & le jetta dans le feu, & le fit brusler, envieux du profit & de la récréation que le Livre eust pu apporter au monde, ou envieux de la mémoire & de la gloire de ce grand personnage. Ce qu'il ne devoit : puis que l'envie ne regne que parmy les pareils ; & qu'autant de semblance (disoit-on) y avoit-il, comme d'un asne à un noble cheval d'Espagne.

Or c'est assez parlé de ce grand Capitaine. J'en parle ailleurs au *Livre des Colonels* (1), com-

(1) *Ci-dessous, Tome XI.*

comme je fais de Monsieur d'Andelot, son frere, & en parleray en plusieurs autres endroits où l'occasion se présentera.

Si faut-il qu'avant que je finisse ce long Discours, je fasse encore ce petit, sur la calomnie & coulpe grande qu'on a tant donnée à ce grand Monsieur l'Admiral, d'avoir esté cause, par sa guerre civile, de la ruyne & pauvreté de la France. Ce que trouverent une fois tout au contraire deux grands personnages, l'un de Guerre, & l'autre d'Estat, & très-bons Catholiques, que j'ouys un jour discourir à la Cour dans la chambre de la Reyne-Mere, que, tant s'en faut que cette guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout enrichie, d'autant qu'elle descouvrit, & mit en évidence, une infinité de thrésors cachez sous terre, qui ne servoient de rien, & dans les Eglises, & les mirent si bien au soleil, & les convertirent en bonnes & belles monnoyes à si grande quantité, qu'on vit en France reluire plus de millions d'or, qu'auparavant de millions de livres d'argent, & paroistre plus de testons neufs, beaux & bons, & fins, forgez de ces beaux thrésors cachez, qu'auparavant n'y avoit de douzains. Tesmoing un Seigneur de par le monde, qui, des reliques de Saint-Martin de Tours, & des barres d'argent données par le bon Roy Louys XI, en fit une grande barrique de testons: & tant d'autres Seigneurs

& Princes en firent de meſme d'autres thréſors & reliques, le tout forgé pourtant au coin & à l'effigie de noſtre petit Roy Charles IX, qui pour lors regnoit. Il en paroiſt encore force beaux & bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fuſt beau & licite de deſpouiller ainſi les Egliſes, pour en veſtir & enrichir les particuliers. Toutesfois, au Roy Charles ou Louys d'Anjou premier, il fut accordé pour lors, par le Pape, de prendre les reliques de ſon Royaume, pour en faire ſon profit, & pour les fraix de la guerre. Voyez *l'Hiſtoire de Naples.*

Ce n'eſt pas tout : les riches Marchands, les Uſuriers, les Banquiers, & autres Raquedeniers, juſques aux Preſtres, qui tenoient lerus eſcus cachez & enfermez dans leur coffres, n'en euſſent pas fait plaiſir, ny preſté pour un double, ſans de gros intéreſts & uſures exceſſives, ou par achapts & engagements de terres, biens & maiſons, à vil prix. De ſorte que le Gentil-Homme, qui, durant les guerres eſtrangeres, s'eſtoit appauvry, & avoit engagé ſon bien, ou vendu, n'en pouvoit plus, & ne ſçavoit plus de quel bois ſe chauffer; car ces marauts uſuriers avoient tout rafflé : mais cette bonne guerre civile (ainſi l'appelloient-ils) les reſtaura, & mit au monde. Si-bien que j'ay veu tel Gentil-Homme, & de bon lieu, qui auparavant marchant par Pays avec deux chevaux, & le pe-

tit laquais, il se remonta si bien, qu'on le vit durant & après la guerre civile, marcher par Pays avec les six & sept bons chevaux, & brave comme le Bastard de Lupé, & ainsi les autres, tant d'un party que d'autre ; & avoir ainsi continué & rachetté leurs biens, voire acquesté & augmenté les rançonnements que l'on faisoit de ces gras usuriers Milorts, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escus de leurs bourses, en despit d'eux, & fussent ils enserrez dans les os de leurs jambes.

Et voilà comme la brave Noblesse de France se restaura, par la grace (ou la graisse pour mieux dire,) de cette bonne guerre civile. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ce temps comme moy, en sçauront bien dire, s'ils en veulent bien faire la recherche & la reveuë, & en toucher la vérité sans passion.

Ce n'est pas tout; car nostre Roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, & qui devoit à Dieu & au monde, à cause de celles grandes des Roys son grand-pere & pere, estoit au tapis & au saffran, sans cette bonne guerre, qui luy en rapporta de bons profits & émoluments, à cause de ces descouvertes de thrésors, & de venditions & aliénations des reliques, joyaux & biens temporels de l'Eglise; le tout, pourtant, par la

permission du Saint Pere, dont il en tira de grands deniers, desquels toute la France s'en ressentit. Et principalement les Gentils-Hommes, dont je viens de parler, & les gens de guerre, tant des Ordonnances, que de gens de pied, qui, point avares, mais nobles despensiers, prodiguoient l'argent, qui çà qui là, en belles despenses & braveries, sans l'embourser.

Et qu'ainsi ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons, qu'il n'y avoit, il y a cinquante ans, de petits pistolets, comme j'ay veu; & pareillement, plus de testons, que de douzains, comme j'ay dit.

De-plus, qui est un cas estrange, que l'on considere, & que l'on le recherche, on trouvera que quasi toutes les bonnes Villes de la France, qui se sont ressenties par ces guerres, de pillages, de sacs & de rançonnements, sont aujourd'huy plus opulentes & riches que les autres, bien qu'il n'y en ayt gueres de pucelles: jusques à la bonne Ville de Paris, qui n'agueres estoit si pauvre & abattue qu'elle n'en pouvoit plus, jusques aux plus belles femmes, qui en donnoient à F. pour du pain. On la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche, & plus magnifique que jamais; & n'y trouve-t-on rien à dire de toutes choses qui affluent & abondent jusques à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, com-

me je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres, quand nous prismes Roüen d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux à trois jours à discrétion : & que quand le Roy alla, quelque quinze à seize mois après pour reprendre le Havre, & y passa dedans, avec toute sa Cour & aucunes trouppes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac ; & vis la Reyne-Mere s'en estonner, tant elle s'estoit bien remise, & autant ample & opulente que devant, si-bien qu'il ne nous y manqua rien.

J'ay veü la Ville d'Angoulesme pillée & repillée par deux fois, à la premiere & troisiesme guerre, moitié par sac, moitié par les grandes & grosses garnisons qui logerent dedans des Huguenots & d'autres, aussi de celles des Catholiques par après de mesme : bref, je l'ay veue fort abattue & appauvrie. Elle est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pécunieuse Ville de nostre Guyenne, après Bourdeaux & la Rochelle ; ce qu'on ne croiroit pas.

Et la Ville de Périgueux, quoyqu'elle a esté pillée des Huguenots, l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y trouve rien à redire qu'elle ne soit aussi riche, voire plus que jamais. Tant d'autres Villes en compterois-je ; mais j'en laisse la curiosité à de plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France ce que disoit ce grand Capitaine Prospero Colonne de la Duché de Milan, qui ressembloit une oye bien grasse, que, tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause donc est deue à cette bonne guerre civile, tant bien inventée & introduite de ce grand Monsieur l'Admiral.

Ce n'est pas tout : les gens d'Eglise, lesquels cryoient le plus après les Huguenots & leur guerre, y ont gagné autant que les autres ; tesmoing les trésors, richesses & reliques qu'ils ont vendu sous main, en faisant accroire que les Huguenots les avoient pris par force, aucuns autres fouillez en terre, qu'ils avoient cachez, & donnoient à entendre qu'ils avoient tant dérobé, & non tant certes qu'eux-mesmes s'en estoient secrettement accommodez.

Et si par la dispense du Pape, & par la volonté du Roy, en ont vendu, s'ils en vendoient pour cinq cents escus, ils en vendoient pour mille ; faisant accroire qu'ils n'en avoient pu tirer davantage des Orfevres, Changeurs, Marchands, & Revendeurs, qui possible estoient faits à la poste des vendeurs.

Le Thrésor de Saint-Denis en fait foy, qui fut estimé de l'Empereur Charles, quand il le vit si beau, si riche & grand, en si grande admiration, qu'il le dit estre bastant pour payer deux rançons de Roy, y adjous-

tant le Crucifix d'or. Du depuis, on vit tout cela défiguré & dissemblable au passé.

Davantage, comment ont-ils fait leurs orgues (1), ces Messieurs du Clergé de France, en l'aliénation des biens temporels, que pour cinq cents escus de taxe, ils en vendoient pour mille, allant en augmentant tousjours au plus haut sans abaisser? Et pour le despartement des décimes, comment s'en sont-ils déportez & enrichis, les haussant si haut, soubs excuse, prétexte & licence de la guerre & de ses fraix, que le profit leur redondoit plus grand qu'à celuy du Roy & de ses finances? Et jamais Décimes ne monterent si haut, non pas du regne du Roy Henry, qui les mit pour une fois, à sa grande nécessité, à cinq & six Décimes, que l'on a veu depuis taxez si excessivement, que les pauvres petites Abbayes, petits Prieurez & Cures, sont si pauvrement detenués, que les possesseurs d'auparavant ont esté contraints de faire *Cedo bonis* (2), & quitter tout à plat; & le tout par l'avarice & l'enrichissement de Messieurs les gros & gras, pourveus des grandes dignitez, grades & prééminences: jusques à leurs Facteurs, Collecteurs, Ramasseurs, & Receveurs des Décimes, qui

(1) Orges.
(2) C.-à-d. *Cession de biens.*

s'y sont estrangement enrichis, comme un nommé Castille (*a*), que j'ay veu n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillements, & ce qu'il déroboit à tastons. Il fit si bien, que luy ou ses héritiers, ont vaillant aujourd'huy plus de quarante mille livres de revenu.

C'est gratté cela, mieux que ne sçauroit faire un Frippier sur le drap. Que pouvoient donc faire les grands Surintendants? Avoient-ils raison, ces Messieurs, de cryer tant après les guerres civiles, leurs meres nourrices?

Que peut-on dire de Messieurs de la Justice, si-non qu'ils ne s'y sont pas trop appauvris? Comment, appauvris! Mais très-enrichis & accreus en très-grands biens & acquests. Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyants, qui ont passé par leurs mains. Et ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ils ont esté fort peu doux & gracieux (au moins aucuns) à l'endroit des pauvres Huguenots, leurs demy-peres nourriciers : car ils en ont fait mourir (au moins aucuns) une infinité par leurs Sentences, Arrests, & cousteaux de leur exécution, plus pour porter seulement le nom d'Huguenots, que pour autres grands subjets. Grande rigueur pourtant, de faire mourir leurs bienfaicteurs.

(*a*) Jeannin de Castille, Financier.

Que dira-t-on aussi d'un tiers Estat, qui, avec les autres, en disoit sa rattellée, & débagouloit pis que pendre après Monsieur l'Admiral & sa guerre? Y ont-ils beaucoup perdu? Non certes, mais beaucoup gagné, & enrichis. Car Marchands, Artisans, gens de mestier, & autres de ce tiers Estat, se sont si bien accreus, que ce qui se vendoit auparavant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussi, comme dit Cornelius Tacitus, parlant de l'Empire de Tibere lors florissant, que l'Empire Romain s'estant accreu en une très-haute grandeur & magnificence, les biens des particuliers s'en accreurent aussi : de mesme en accreut la France ses enfants & nourrissons.

De sorte que si tant d'estrangers, gens de guerre, par trop mercenaires, n'en eussent emporté tant d'or & d'argent au-dehors, il ne faut douter que la France estoit pleine comme un œuf, & ne l'eust-on sceu jamais espuiser.

Mais disent aucuns, qui les a fait venir ces Messieurs les estrangers, plus prompts aux trompettes & tabourins d'argent, que de cuivre? Il faut sçavoir cela, & est fort aysé. Aux premieres, nous en eusmes premiers des Suisses, & des Lansquenets, du Comte de Rhingrave. Monsieur d'Andelot partit pour avoir des Reystres, & les amena fort bien.

Nous eusmes des Espagnols en Guyenne, & puis en France : ceux là ne nous cousterent rien, par le bon secours, & par la grande libéralité de ce grand & auguste Roy d'Espagne. Les Huguenots eurent quelques Anglois dans Roüen & le Havre, par le bon secours aussi, & par la libéralité de la Reyne d'Angleterre.

Mais tant y a, j'ay veu les Huguenots nous donner deux battailles sans aucuns Estrangers, asscavoir, celle de Saint-Denis, où nous avions des Suisses six mille. A celle de Jarnac, ils n'en avoient non plus : nous avions des Suisses, & mesme des Reystres, fort peu pourtant, que le jeune Comte Rhingrave avoit. Les Huguenots, puis après, en ont eu prou, & trop pour avoir nuy à la France beaucoup pour lors, & peu depuis, selon ce que j'en ay dit. Je laisse cela du surplus à en parfaire le discours plus grand à de gens plus curieux. Et quand tout est dit, puis que c'estoit une guerre intestine de nation à la mesme nation, nous la devions demesler entre nous autres ensemble, sans y appeller la nation estrangere, comme l'on fait d'estranger contre estranger.

Certes la guerre en fust esté plus noble, voire en mesme Compagnie mesmes enseignes, pareilles & mesmes armes, mesmes sonneries de tabourins & trompettes, & mesmes façons & ordres de guerre : ainsi qu'on

vit aux plaines de Pharſale, meſmes Romains (dit Lucian (1),) meſmes Aigles, meſmes armes & pareilles Ordonnances de gens & formes de guerre; ſi que Pompée euſt force eſtrangers ramaſſez, & vraye racaille. Céſar en avoit auſſi, mais plus diſciplinez, & aguerris pourtant à la milice Romaine.

Pour moy, & pour en faire fin, je ſçay bien ce que j'en ay ouy dire & jurer à Monſieur l'Admiral, (ainſi que j'ay dit cy-devant) combien cela le faſcha d'avoir eſté contraint de s'eſtre jamais aydé de ces Reyſtres, & dequoy ils eſtoient jamais venus en France; & que, s'il eſtoit à refaire, ou que la guerre recommençaſt jamais, (que Dieu l'en engardaſt,) il n'appelleroit plus de telles gens pour s'en ſervir; ils eſtoient trop faſcheux, avares, importuns, & trop mal-ayſés à contenter. Noſtre grand & brave Roy d'aujourd'huy en a pris l'inſtruction, qui a fait & parfait ſes guerres & acquis ſon Royaume, ſans ces gens-là; fors quelques trouppes que Monſieur de Turenne luy amena, qui ne ſervirent gueres : auſſi il s'en deffit bien-toſt.

En quoy il monſtra ſon grand cœur, & ſa grande ſageſſe, de ſe paſſer de telles gens, & demeſler ſa guerre par les ſiens propres.

---

(1) Lucain.

J'en ay parlé ailleurs, où je les loüe pourtant., ne voulant mal dire nullement de la valeur qu'ils ont, ny de leur belliqueuſe nation : car on ne leur ſçauroit rien reprocher, qu'un peu trop grande avarice ; car en tout, ils ſont braves & vaillants gens de guerre.





DISCOURS QUATRE-VINGTIESME.

ARTICLE I.

Mr. le Prince DE CONDÉ.

PARLONS à cette heure de Monsieur le Prince de Condé, LOUYS DE BOURBON, que plusieurs de nostre temps disoient avoir esté dressé au commencement de ces guerres civiles de la main de ce grand Monsieur l'Admiral, duquel je viens de parler, bien qu'il eust fait auparavant un très-beau commencement d'un, très-brave Prince, & tout remply d'esprit & fort belle monstre, & de l'un & de l'autre, aux guerres estrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, & de Cheveux-légers & de Gendarmes, que de pied; car il fut Colonel de l'Infanterie en Piedmont, comme j'ay dit ailleurs.

Sur-quoy je me souviens d'un conte, que quand la Reyne-Mere eut fait Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon sa Dame d'honneur, Monsieur le Prince de Condé luy voulut remonstrer (voire s'en mocquer, car il s'en aydoit,) le tort qu'elle s'estoit fait, & à ses parents, en cela, qui avoit espousé

un Prince du Sang, d'avoir accepté cette charge pour quasi servir de servante. A qui elle respondit, qu'elle ne se pensoit pas plus faire tort en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autrefois prise de Colonel de sa belle Infanterie, & pieds puants de gens de pied, par la sucession encore de deux Gentils-Hommes, qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet, & le Vidasme de Chartres. Par-quoy qu'il advisast à ses fautes, & non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle : mais n'y en sentoit aucune; puis que ce n'estoit se faire tort, de servir sa Reyne, & sa Dame souveraine, en une charge si honorable. Ce fut à Monsieur le Prince à se taire, combien qu'il parlast très-bien, & aussi-bien & à propos, je ne diray pas que Prince, mais qu'homme du monde, & sur-tout qui disoit bien le mot, & se mocquoit bien, & aymoit fort à rire.

Aussi de luy fut faite une Chanson en France, à mode d'un Vaudeville, qui disoit :

Ce petit homme tant joly
Tousjours cause & tousjours rit,
Et tousjours baise sa mignonne :
Dieu garde de mal le petit homme.

Car il estoit de fort basse & petite taille, non que pour cela il ne fust aussi fort, aussi verd,

vigoureux & adroit aux armes & à pied & à cheval, autant qu'homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au reste, il estoit fort agréable, accostable, & aymable. Aussi l'Italien disoit : *Dio mi guarda del bel gigneto del Principe di Condé, & de l'animo & stecco del Admiraglio.* C.-à-d. *Dieu me garde de la douce façon & gentille du Prince de Condé, & de l'esprit & curedent de l'Admiral*, parce qu'il en portoit tousjours un, fust à la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce Prince, de son temps, plus ambitieux que religieux ; car le bon Prince estoit bien aussi mondain qu'un autre, & aymoit autant la femme d'autruy que la sienne; tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui ont esté fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la Religion & de la Conjuration d'Amboise, leur chef. Non qu'il le sceust autrement (disoit-on), mais sans luy sonner mot, & sourdement l'esleurent; usant en cela de la façon d'Allemagne: & tel appelle-t-on *le Capitaine muet*. Et si leur entreprise eust bien réussi à souhait alors, on la luy eust fait sçavoir.

Aucuns disoient pourtant, qu'il la sçavoit, & mesme que le Sieur de Malligny, brave & vaillant Gentil-Homme, & de fort bonne Maison, qui luy estoit fort familier, favory

& parent, ſe trouvant avec luy à Amboiſe, quand il vid le tout deſcouvert, s'en alla auſſitoſt ſans s'eſtonner à l'eſcurie dudit Prince, & y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, & ſe ſauva viſte, dont bien luy en prit, s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint. Car en ſe baignant dans le lac, il ſe noya parmy un ſable mouvant. L'on courut après luy; mais il s'en alla grande erre : & diſoit-on alors à la Cour, comme je l'ouys, que s'il euſt eſté pris, il euſt mis mondit Sieur le Prince en grande peine.

Toutesfois, le Dimanche matin, quand les conjurateurs ſe préſenterent à la porte des Bons-Hommes, pour entrer dans la Ville, à Monſieur d'Aumale, qui eſtoit conſtitué pour la garde de la porte, Monſieur le Prince s'y rendit, & ayda à les chaſſer, & y fit bonne mine. Mais depuis on connut la faute, & en fut ſoupçonné. Sur quoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain démenty en l'air, mais non en préſence, comme s'eſt dit & eſcrit, car alors il n'oſoit parler ſi haut, bien que d'ailleurs il euſt la parole belle, bonne, haute, & hardie : mais pourtant connoiſſant qu'il n'y faiſoit pas bon pour luy, & que l'on commençoit à deſcouvrir le pot-aux-roſes, il partit de la Cour, & s'en alla trouver le Roy de Navarre, ſon frere, dont pourtant l'on ſe repentit bien, (car je le ſçay) dequoy on l'avoit laiſſé aller.

Mais pour avoir ce coup eſchappé, il n'eſchappa pas ſa priſon; car il vint à Orléans, là où il fut attrappé à bon eſcient: & croyoit-on que, ſans la mort du Roy François, ſon procès fuſt eſté fait, & luy ſentencié.

Lors qu'il entra dans le logis du Roy, non à cheval comme le Roy ſon frere, comme aucuns ont dit, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis Prince faire meilleure mine. Mais au ſortir de la chambre du Roy, qu'il fut conduit en priſon par Monſieur d'O, & de Chavigny, il eſtoit bien autant eſtonné: & le Roy de Navarre auſſi, lequel penſoit, à ſon arrivée, comme premier Prince du Sang, parler haut, braver & eſtonner toute la Cour.

Ce fut à luy à caler, & faire, non du Prince, mais du ſimple Gentil-Homme: car je le vis deux fois venir trouver Monſieur le Cardinal de Lorraine, en ſon jardin une fois, & l'autre en ſa chambre, pour le prier d'intercéder pour ſon frere; mais il parloit à luy plus ſouvent deſcouvert que couvert (a): &

(a) Si M. de Voltaire avoit vu cet endroit de Brantome, il n'auroit pas dit, p. m. 181 de ſon Poëme de *la Ligue*, où il rapporte quelque choſe d'approchant que M. Jurieu a avancé, qu'il ignore où ce Miniſtre a pu déterrer ce fait, qui, comme on voit, n'eſt que le récit de Brantome un peu brodé.

l'autre se mettoit très-bien à son ayse ; car il faisoit grand froid. Mais deux mois après, on vit bien un autre revire-Marion de fortune (*a*).

Cette Conjuration d'Amboise fut le principal subjet de sa prison : car le Roy s'estoit imprimé si bien cette opinion, que si elle eust pris fin, qu'il eust passé le pas, comme Messieurs ses freres, & de Guyse, & autres, & qu'il se fust fort bien mis en son siege Royal, ce disoit-on ; car il estoit de cœur haut & ambitieux, & qui aymoit plus une Royauté, qu'une Principauté. Et pour ce, dès-lors ne le tint-on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieux.

Et ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civiles, quand il se vid quasi commander à la moitié de la France, morceau très-friand, que Monsieur l'Admiral, son oncle, luy avoit très-bien préparé. Et ce fut ce que dit un Seigneur de par le monde : *Le Diable y ayt part, qu'un tel en est le chef. Car je connois son humeur. S'il a mis une fois le nez dans cette petite forme d'Empire, jamais il ne s'en*

(*a*) Revers de fortune. Cette expression vient apparemment de quelque Dame Villageoise, où *Marion*, qui d'abord *viroit* son danseur, & étoit par luy *revirée* à son tour. Brantome s'en est servi plus d'une fois.

desspartira, & troublera tousjours la France, pour entretenir sa grandeur. Il nous seroit meilleur que le seul Monsieur l'Admiral s'en meslast; car il a l'ame plus douce, plus capable en tout que l'autre.

Il devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoye d'argent (*a*), avec cette inscription à l'entour comme un Souverain : LOUYS TREIZIESME, ROY DE FRANCE. Laquelle monnoye Monsieur le Connestable, retenant tousjours de cette bonne paste ancienne, tout en colere, représenta à une assemblée générale, qui fut faite au Conseil du Roy, l'an 1567, le 7 jour d'Octobre, après midy, au Louvre. On en détesta fort, & la monnoye, & la subscription. Je ne sçay s'il est vray; mais il s'en disoit prou en la chambre du Roy & de la Reyne, voire en la basse-cour.

Une autre ambition le saisit, lors que le Duc d'Albe passa vers Flandres, Monsieur le Prince, avec d'autres, remonstrerent au Roy, que, puis que l'Espagnol s'armoit, il

(*a*) D'autres disent des écus d'or. Aussi vrai l'un que l'autre, & vraye calomnie inventée par les Jésuites. Voyez le *Plaidoyer de M. Antoine Arnaud* contre eux en 1594. T. VI, p. m. 164 des *Mém. de la Ligue*. M. le Blanc, dans son *Traité des Monnoies*, dit avoir vu à Londres un de ces prétendus écus d'or.

falloit aussi s'armer, & border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coustume : & ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Suisses, qui vindrent après. Et quoy qu'on die, & le trouve-t-on en escrit, ce fut Monsieur le Prince & les Huguenots, qui premiers cryerent après cela, car j'estois alors à la Cour; & ceux qui l'ont escrit, possible ne le sçavoient-ils pas mieux que moy.

Et sur cet arrivement, Monsieur le Prince ne chauma pas de bastir pour soy; car il gagna si bien Monsieur le Connestable, son grand oncle de par sa femme, qu'il luy consentit la Lieutenance-Générale en France, si le Roy la luy vouloit donner : & bien à propos la demandoit-il au Roy, pour estre Général de cette armée qu'on vouloit nouvellement faire dresser vers le Duc d'Albe.

La Reyne-Mere du Roy, point contente de cette ambition nouvelle d'icelle Lieutenance-Générale, elle, qui aymoit fort Monsieur, frere du Roy, depuis nostre Roy Henry III, & qui vouloit & desiroit qu'à luy cette Charge appartenoit, & à luy seul devoit escheoir, bien qu'il fust encore jeune, mais il ne demeura pas sept mois après de l'avoir, en donna advis à Monsieur son fils, & l'emboucha & l'instruisit si bien, (& Dieu sçait de quelle main & bouche de bonne maistresse!) qu'un soir en la salle, que ladite

Reyne soupoit à Saint-Germain-des-Prez, il me souvient fort bien que Monsieur le Prince y estant venu, Monsieur le prit & le mena en un coin, où il parla bien à luy, & des grosses dents, (comme on dit,) & le reprit de son outrecuydance, d'oser & vouloir prétendre sur la Charge qui luy estoit deue; & que, s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir, & le rendroit aussi petit compagnon, comme il vouloit faire du grand.

Tant d'autres propos luy dit-il, (car il le tint long-temps,) que nous n'oyions point; car nous autres, qui estions à luy, nous nous en tenions de loing: mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes paroles & de grande braveté, ores tenant son espée sur le pommeau fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant & ores haussant son bonnet; & bref, nous connusmes en luy une contenance fort bravasche & altiere, & telle que depuis, bien qu'ayons veu en mille endroits une très-bonne façon en luy, jamais aucuns qui estions-là, ne la reconnusmes si belle & asseurée. Nous vismes bien aussi Monsieur le Prince tousjours descouvert & parler doux à son geste. Et la Reyne ayant achevé de souper, ce jeu se demesla, qu'elle sceut bien au long par Monsieur son fils, qu'elle en ayma davantage: & puis de Monsieur le Prince, qui en fit quelque plainte; mais elle ne s'en soucia. Et

Monsieur le Prince aussi ne la fit gueres longue à la Cour, & s'en alla, & non sans la garder bonne à mondit Seigneur; car au bout de trois mois & demy, la journée de Meaux fut dressée: & voilà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas, & la couvrent sur la Religion, comme fait Monsieur de la Nouë; car possible ne sçavoit-il pas ce que je vis.

Monsieur aussi ayant sceu que cette partie avoit esté autant faite pour luy, voire plus que pour le Roy, la luy garda aussi meilleure: car ayant esté fait Lieutenant-Général du Roy, après la mort de Monsieur le Connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudit Prince, qu'il hayssoit à malemort, & plus que tous les Huguenots; car il ne tint pas à luy que la battaille ne se donnast à Nostre-Dame de l'Espine. Il ne voulut point aussi la paix, si-non pour attrapper ledit Prince en sa maison de Noyers en Bourgogne, comme il la faillit belle.

Aux troisiesmes Troubles, il l'agaça & pressa de tant de petits combats & escarmouches, qu'enfin il le mena à la battaille qui fut donnée vers Jarnac & Bassac, où ce Prince vint fort résolu & en très-brave & vaillant combattant, mais pourtant fasché d'y venir, soit qu'il connust son heur, ou son desavantage: & pour ce, en y allant il dit, que, puis qu'on avoit fait un pas de Clerc, il le

falloit franchir, & qu'aussi un peu avant qu'aller à la charge, il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du Comte de la Rochefoucaut, qui, comme désespéré du mal, accompagné de son brave cœur, combattit très-furieusement. Mais cela ne dura gueres; car il fut porté par terre. Et le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste Gentil-Homme de Monsieur de la Vauguion, qui s'appelloit le Rozier: & ainsi que Monsieur d'Argence vint à passer Monsieur le Prince, il le reconnut & se rendit à luy; mais sur cette entrefaite, arriva le Baron de Montesquiou, brave & vaillant Gentil-Homme, qui estoit Capitaine des Gardes des Suisses de Monsieur, frere du Roy, qui, ayant demandé qui c'estoit, on luy dit que c'estoit Monsieur le Prince. *Tuez, tuez, Mort-Dieu!* (dit-il;) & s'approchant de luy, deschargea son pistolet dans sa teste, & mourut aussi-tost.

Il n'avoit garde de la faillir autrement: car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des Favoris dudit Monsieur, que je sçay bien, pour la hayne qu'il luy portoit dès le jour que j'ay dit, & aussi qu'il n'y a rien qu'un Grand haysse tant qu'un autre Grand son pareil, mais plus encore celuy qui ne l'est pas, & se veut esgaler à luy. Il n'y avoit pas huit mois que j'avois sauvé la vie audit Baron de Montesquiou, que j'aymois

fort depuis le voyage de Malthe : qui, au partir de-là, fut la premiere fois qu'il vint & se produisit à la Cour, par le moyen du Comte de Brissac, qui le prit en amitié, pour estre brave & vaillant Gentil-Homme, & qui estoit bon homme avec cela ; & ledit Comte le fit aymer à Monsieur, & luy fit donner cette Charge.

Le Roy Charles donc, ayant entrepris de faire un combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand batteau couvert, qu'on a veu long-temps devant le logis du Controlleur du Mas. Le Roy tenoit & gardoit son batteau avec les siens, contre Monsieur & les siens, qui le vinsmes assaillir. Ainsi que nous voulions monter, & que le Baron estoit à demy-monté, voicy Fervaques, qui a été toujours rude joueur, qui poussa du haut en-bas ledit Baron dans l'eau, qui s'alloit noyer sans moy, qui courus du bout du batteau, & le pris par le collet, & le jette dans nostre batteau, lequel n'en pouvoit plus : mais il se remit tellement quellement, & aussi-tost se mit à genoux, & me remercia, & qu'il me devoit la vie, & depuis m'appella toujours son pere, bien que je fusse plus jeune que luy. Il fut tué par après au siege de Saint-Jean, d'une grande harquebusade. Les Huguenots disoient que c'estoit par permission ou punition divine.

Pour tourner à Monsieur le Prince, estant

tant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais très-joyeux; car il avoit opinion qu'il luy en eust fait faire de mesme : car d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut voir après la bataille achevée : & son corps fut chargé sur une vieille asnesse, qui se trouva-là à propos, plus par dérision que pour autre subjet; & fut porté ainsi bras & jambes pendantes à Jarnac, en une salle basse sous celle de Monsieur & sa chambre, où ledit Prince le jour avant avoit logé. Quel changement! Comme à Coutras le Roy de Navarre logea en la chambre de Monsieur de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparavant, & l'autre estoit estendu mort dessous. Si on leur eust dit à tous tels revers de fortune, ils ne l'eussent pas cru.

Ledit Prince demeura assez en spectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller voir. Puis, Monsieur de Longueville, son beau-frere, en demanda le corps à Monsieur, pour le faire ensevelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut fait de luy cet épitaphe :

L'an mil cinq cens soixante-neuf,
Entre Jarnac & Chasteauneuf,
Fut porté sur une asnesse
Cil qui vouloit oster la Messe.

Il y eut quelques-uns des siens pris, com-

mé Clermont d'Amboise, & Corbozon, qui ne voulurent jamais croire sa mort : mais Monsieur le fit à eux voir leur saoul, dont ils en furent très-dolents; car ils estoient fort aymez de leur maistre. Ainsi alla la mort dudit Prince, qui, en trois battailles qu'il donna à son Roy, ne se ressentit gueres de la fortune. A la derniere, il y mourut. A la penultiesme de Saint-Denis, il la perdit comme les autres; mais aussi il se sauva avec grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris prisonnier : non sans grand danger de la mort, si Monsieur de Guyse luy eust voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu prester à la conjuration d'Amboise; mais au lieu d'un tel remboursement, quand il luy fut présenté, il luy fit force honneur & bonne chere, le retira avec luy, luy présenta la moitié de son lict, & coucherent tous deux ensemble aussi familiérement comme si jamais n'eussent esté ennemis, mais comme bons amis & cousins germains qu'ils estoient. De tout le soir il ne fut gueres veu, & Monsieur de Guyse le luy conseilla, & demeura en sa garderobe, bien qu'elle fust fort petite & chétive; car c'estoit une maison de village fort champestre. Force gens le vouloient voir : mais Monsieur de Guyse l'avoit deffendu : car une personne affligée n'ayme gueres cette vue ny visitation.

J'eus pourtant crédit de le voir assez près

d'un feu, faisant démonstration grande de sa douleur, & d'une appréhension grande. On luy porta à souper, & soupa : puis tout le monde retiré, & Monsieur de Guyse se voulant coucher, il donna congé à un chacun, non sans avoir demeuré long-temps assez près du feu à causer de la battaille parmy nous, où chacun y estoit receu pour son escot & son dire.

Luy, & Monsieur le Prince, coucherent ensemble, & le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au Roy & à la Reyne, le plus briefvement qu'il put, & sortit voir le champ de battaille, non trop loing pourtant, car il disna, & y alla après à bon escient.

Cependant, le Prince se leva, qui estoit encore au lict quand nous estions en sa chambre, les rideaux tous tirez au-dedans. S'il fust esté pressé de se lever, pour aller à la garderobbe, il fust esté bien estonné, ce disoit-on.

Puis, quand fallut desloger, Monsieur de Guyse le redonna à Monsieur d'Anville (1) (que nous nommions alors Monsieur l'Admiral, pour avoir eu l'estat de son cousin,) à le tenir en bonne garde, & pour faire l'eschange de luy & de Monsieur le Connesta-

(1) Damville, *& de même ci-dessous.*

ble, ainsi que le porte le droit de la guerre.

En quoy il faut noter deux belles choses, que l'on tenoit alors pour telles, & se doivent tousjours tenir : l'une, faut loüer la magnanimité & générosité de ce grand Prince & Capitaine Monsieur de Guyse, qu'il usa à l'endroit de son ennemy prisonnier, à le traitter de cette façon si honneste qu'il fit; ce qu'un autre possible n'eust pas fait, veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé : l'autre, du bel advisement & considération qu'eut Monsieur d'Anville de présenter à Monsieur de Guyse son prisonnier Monsieur le Prince. Car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy, & luy présenta comme à son Général, (c'estoit bien en cela savoir son devoir de guerre,) à qui l'on doit déférer toutes choses, & sur-tout les prisonniers qu'on aura pris.

Si Monsieur d'Anville n'eust esté sage & advisé Capitaine, comme certes il l'a esté tousjours, & que ce fust esté un téméraire, & n'eust sceu que c'estoit de son devoir, il n'eust jamais fait ce trait, voyant son pere pris, & qu'il y alloit de bon pour le rachepter par cet eschange : ce qu'il ne fit, & s'acquitta par ainsi de son devoir, & acquit davantage l'amitié de son Général, en luy manifestant par tel acte, qu'il estimoit la générosité de Monsieur de Guyse, & connoissant en luy une telle vertu & bonté, qu'il ne se-

roit jamais faux oon à Monſieur le Conneſtable. Voilà comme il fait bon en telles occurrences d'oppoſer telles choſes, & ne croire ſon courage bouillant.

Pour un tel trait cuyda ſortir entre Monſieur de Longueville, & Monſieur d'Eſpernon, un grand eſclandre, durant ces dernieres guerres; car Monſieur d'Eſpernon, venant de Boulogne en France trouver le Roy, & paſſant près Montreuil, & rencontrant la garniſon de Cheval, conduite par Monſieur du Meſny, Gouverneur de la Place, la deffit très-heureuſement, & force demeurerent priſonniers, dont ledit Sieur du Meſny en eſtoit un; & puis vint au giſte à Corbie, où eſtoit pour lors Monſieur de Longueville, Lieutenant de Roy en Picardie, qui demanda les priſonniers : mais Monſieur d'Eſpernon les luy refuſa; ſur-quoy s'eſmeut queſtion, & Monſieur de Longueville jura, qu'il ne ſortiroit autrement de la Ville, & le brava fort, juſques à mettre un gros corps de garde devant ſon logis, & fermer les portes de la Ville. A quoy Monſieur d'Eſpernon prit pied & appréhenſion, qu'on luy en vouloit preſter une, tout de meſme comme à Angouleſme, qu'on le faillit à tuer un jour de Saint Laurens, comme il dit depuis; & pour ce, ſe réſout bravement ſe deffendre & mourir les armes en main. Mais ſur ces entrefaites, il ſe moyenna quelque eſpece d'accord, par

la menée & dextérité de quelques honnestes gens. Monsieur d'Espernon sortit hors de la Ville, & emmena ses gens.

L'accord ne s'ensuivit pourtant tel qu'ils se despartirent amis. Car si Monsieur d'Espernon l'eust trouvé après, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. En quoy plusieurs dirent que Monsieur de Longueville en devoit faire plus ou moins : & les autres, qui moyennerent la sortie de Monsieur d'Espernon, les devoient aussi accorder du tout absolument, & les faire bons amis, & embrasser ces deux Grands, qui estoient assez bastants, par le moyen de leurs amis, serviteurs & crédits, d'esmouvoir toute la France.

Plusieurs dirent que Monsieur d'Espernon avoit tort, & que, du premier abord, il devoit présenter ces prisonniers au Lieutenant-Général du lieu où ils avoient esté pris, & reconnoistre le Lieutenant-Général & Gouverneur de là, bien qu'il fust grand, & eust grandes Charges & grades ; mais la représentation d'un Roy en sa Lieutenance, c'est une grande chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encore au Prince de Condé, lequel laissa après soy une très-belle & brave lignée, Messieurs le Prince de Condé, son héritier principal, le Prince de Conty, & le Cardinal de Bourbon ; & du second maria-

ge, Monsieur le Comte de Soissons, gentil Prince certes, & tout plein d'honneur & de vertu.

Si Monsieur le Prince de Condé dernier ne fust esté mort par poison, (comme on dit,) il fust esté aussi grand Capitaine comme Monsieur son pere; car il avoit un très-beau commencement : & lors qu'il mourut, il estoit fort jeune. Il sçavoit aussi bien attirer les homme à soy, comme Monsieur son pere; car il estoit très-libéral, doux, gracieux, & très-éloquent, choses fort attrayantes. J'ay ouy dire à feu Monsieur de Monpensier, & le débattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus éloquent que Monsieur son pere. Tant y a que s'il estoit si bien-disant, il avoit le défaut de l'oreille; car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, généreux, & fort adroit aux armes & à cheval, bien qu'il fust fort petit, comme le pere.

Or, de tous ces braves freres, j'espere en parler aux Vies de nostre feu Roy Henry troisiesme, & le nostre de présent quatriesme (1). Je les remets doncques là, pour dire que, quand Monsieur le Prince le premier fut mort en cette battaille, la plufpart des Catholiques, & mesmes de ceux de nostre armée, entrerent en cette sotte créance, que

(1) *On n'a rien de tout* celà.

c'estoit fait des Huguenots, puis qu'ils avoient perdu leur grand & principal Chef & Capitaine, qui certes estoit grand & suffisant, & qu'on tenoit avoir si bien appris de Monsieur l'Admiral, qu'il s'en alloit esgal à luy, voire aucuns tenoient qu'il le surpassoit, ce qui estoit faux; & croyoient que les Huguenots n'auroient point la créance, ny porteroient respect, crainte & honneur à Monsieur l'Admiral comme à un Prince, qui estoit un grand Prince du Sang, & de grade, & d'autorité, qu'ils avoient si bien honoré & tenu pour leur grand deffenseur & protecteur, qu'aucuns furent si impudents de l'appeller leur Roy (1).

Mais il en arriva bien autrement; car de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branlassent, fors un ou deux de ses plus privez, & tous se rangérent sous sa protection, autorité & obéyssance, qui se targuant & couvrant de l'ombre de Messieurs les Princes de Navarre & de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit si bien leur barque, qu'ils ne trouverent nullement à dire leur grand Pilote mort, qui fut un grand heur & honneur à Monsieur l'Admiral, & demeurerent tous fermes & affectionnez à leur party.

Aussi, il n'y a ligue, ny association, si

(1) *Voyez ci-dessus, pag. 259.*

ferme ny si obstinée, que celle qui se fait pour la Religion, & mesme pour une nouvelle & contrainte, comme je tiens d'un grand personnage : & ce qui affermit & appuya encore mieux cette colomne, qu'on croyoit à demy panchée & tombante, ce furent leurs braves & vaillants Capitaines qui resterent encore sur pied, comme Monsieur d'Andelot, l'un des vaillants & renommez de la France, mais il mourut tost après : Monsieur de la Rochefoucaut, très-grand Seigneur en Guyenne, & qui avoit beaucoup de créance parmy ceux de la Religion du Pays, & principalement parmy la Noblesse, de laquelle il estoit fort révéré.

Il estoit aussi fort vieux Capitaine, bien qu'il fust jeune, pour les guerres estrangeres qu'il avoit veues des son petit asge, estant à la suite de Monsieur d'Orléans, & tousjours continué soubs le Roy Henry, qui l'aymoit uniquement, & luy estoit plus privé & familier qu'aucuns de ses Favoris ; & se joüoient ordinairement ensemble, comme s'ils eussent esté pareils ; car ledit Comte estoit de très-bonne & très-plaisante compagnie, & disoit des mieux le mot : au reste, très-bon Seigneur, & qui n'offensoit jamais personne. Toutesfois, aux guerres civiles, se voyant beau-frere du Prince, Roy des Huguenots, il devint un peu glorieux : mais quant à moy, je ne le trouvay jamais tel ; car il es-

toit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des François & Reystres parmy leurs clairons, sonnoient souvent cette chanson & quinte :

Le Prince de Condé
Il a été tué.
Mais Monsieur l'Admiral
Est encor à cheval,
Avec la Rochefoucaut,
Pour chasser tous ces Papaux, Papaux,
Papaux.

Il y avoit Monsieur de Mouy, un très-brave & vaillant Capitaine. Il le monstra à la battaille de Dreux; car ce fut luy qui fit la premiere charge, avec les cinquante ou soixante casaques blanches eslevées. On le tenoit pour plus vaillant que sage Capitaine; mais il monstra, & l'un, & l'autre, quand il conduisit le Duc des Deux-Ponts jusques en Guyenne avec ses trouppes, & prit la Charité contre une infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins. Il avoit aussi fort pratiqué les guerres estrangeres, & s'y estoit fait signaler bien fort.

Il y avoit aussi Monsieur de la Nouë, qui porte le nom aujourd'huy & à l'heure que je parlé, du plus grand Capitaine de la France, pour les grandes expériences qu'on a

connues en luy; j'en parle ailleurs fort au long. (1)

Il y avoit aussi le Seigneur de la Loue, pareil en nom, fors une lettre, & pareil aussi en valeur : il avoit eu charge de la Venerie du Roy; mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, & menoit mieux les gens à la guerre, que les chiens à la chasse : & si fut fort bon pour l'une & l'autre chasse.

Il y avoit aussi Monsieur de Theligny, beau-frere de Monsieur de la Nouë, un sage & brave Gentil-Homme, & qui estoit bien accomply de toutes vertus.

Il y avoit Monsieur Bouccard, jadis fort aymé & favory du feu Roy Henry II, & son Escuyer quand il estoit Dauphin, & qui avoit fort veu les guerres estrangeres, & s'y estoit fait renommer, comme aussi Monsieur d'Esternay, & Monsieur de Genlys, Monsieur d'Acier, duquel je parle ailleurs, & le bon vieillard Monsieur de Briquemaud, leur Mareschal-Général-de-Camp, très-bon & grand Capitaine, qui avoit si fidélement servy ses Roys en Piedmont & en France; & pour ce, ne le devoit-on faire mourir de telle façon qu'on fit, & mesmes en si vieil asge qu'il estoit, & devoit-on attendre son heure.

---

(1) *Ci-dessous* vers la fin du *Tome X*.

Il estoit un fort homme-de-bien, & qui ne combattoit que pour sa Religion, ainsi que j'ay ouy raconter à un Gentil-Homme, qui avoit esté nourry son Page, que trois ou quatre jours avant la battaille de Jarnac, il avoit esté blessé en une jambe : & ainsi que Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral l'allerent voir en son lict, & y tenir le Conseil, à Monsieur le Prince il eschappa quelque mot de régner (*a*). *Monsieur*, (luy dit Mon-

(*a*) C'étoit en 1569. Or, la monnoie d'argent prétendue, de la page 259, étoit, dit-on, de l'année 1567. Si donc, sur quelque mot de régner, qui, en 1569, échappa au Prince de Condé, Briquemaut menaça de le quitter ; Briquemaut auroit-il attendu jusques-là, supposé, comme on le veut, que dès l'année 1567, ce Prince se fût qualifié Roi de France, dans la monnoie frappée à son coin ?

Voici une rime, sous le titre d'*Echo*, qui parut en ce temps-là, & que j'ai tirée d'un ancien Recueil M. S.

Quel Pays de ce monde est en plus grande souffrance ?
France.
Qui l'a mis en ce point, qui mene cet orage ?
Rage.
Est-ce le jeune Roy, qui l'a mis en ce point ?
Point.
Est-ce Monsieur, son frere, ayant tant de tesmoins ?
Moins.
Qui nous a donc causé cette douleur amere ?
Mere.

sieur de Briquemaud) *il semble par vostre dire, que vous tendez plus à l'ambition qu'à la Religion. Je vous quitte, si venez-là. Prenons le party de Dieu. Autrement, je me retire.* Ce Page estoit alors en la chambre, qui ouyt ces mots, & me les dit depuis.

Il y avoit aussi ce brave & déterminé Monsieur le Comte de Montgommery, que j'ay veu nommer le Dompteur de la Gascogne, & en peu de temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy-mesme se leva le sentant venir; & luy, ne se contentant de cela, assaillit & prend en plein jour de prim-abord Monsieur le Baron de Terride, vieux, ancien, sage & bon Capitaine, fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avec toutes ses trouppes; retourne après triomphant à son bel ayse, & se promene par la Gascogne, comme il luy plaist, sans aucune résistance. De telle sorte que ce qu'on en disoit, on le réputoit plustost à miracle qu'à autre chose. (Je pense bien qu'il y a quelque Historien qui en parle, sur-tout

---

Qui en a dextrement son vouloir secondé?
Condé.
Mais quelle occasion à ce faire l'attire?
Ire.
Quel prétexte a-t-il pris pour couvrir ses desseins?
Saints.
Et la Religion est-elle de ce nombre?
Ombre.

Monsieur de Montluc. J'en ay oüy conter les grands faits à Gentils-Hommes qui estoient avec ledit Comte, que j'escrirois volontiers ; mais on ne les sçauroit croire.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce Capitaine, que c'estoit le plus nonchalant en sa charge, & aussi peu soucieux, qu'il estoit possible ; car il aymoit fort ses ayses & le jeu. Mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vigilant & soigneux Capitaine qu'on eust sceu voir ; au reste si brave & vaillant, qu'il assailloit tout, foible ou fort, qui se présentast devant luy.

Aussi a-t-il fait de belles guerres, & y a esté très-heureux, comme il fit dans Roüen, là-où il tint le siege plus long-temps que la forteresse, ny la Place, ny l'armée devant, composée de si grands Capitaines les plus grands de la France, ne le requeroient. Soustint les assauts tant qu'il peut : & au dernier, cédant à la fortune & combattant au dernier point, se retira bravement, & non si à la haste qu'il cuyda estre pris, & (1) se voulant jetter dans l'esquif de la galere en laquelle il se mit, & tira vers le Havre ; mais en chemin, à Codebec, il rencontra une palissade, qui avoit esté faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade il la

(1) en.

faussa, & se sauva bravement; qui fut un effort, dequoy les bons Mariniers des galeres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une galere voguante à pleine voile & rame de toute force. Aucuns disoient que c'estoit un miracle: d'autres disoit que celuy qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit faite de cet endroit foible, parce qu'on le soupçonnoit favoriser ce party. Je ne le nommeray point. Je parleray de ce Comte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson, ou Saint-Jean, & le jeune l'Orge, tous braves & vaillants Gentils-Hommes, que j'ay connu tels, & deux fort mes grands amis, & tous de la Religion.

Je parleray aussi de plusieurs autres bons Capitaines Huguenots. Que si je voulois à cette heure les particulariser, je ne sçaurois fournir, tant il y en a eu de très-bons, & de cheval & de pied, desquels je parle au Chapitre des Colonels (1): car il faut confesser le vray, que l'on y a reconnu de braves & vaillants gens & de bons Capitaines; & si en est venu après les morts de bons, qui ont vescu, & vivent depuis & à cette heure, comme j'ay ouy dire à gens plus clairvoyants que moy. Ils n'ont appris que des morts, & si ne les ont nullement surpassez.

(1) Ci-dessous, Tome XI.

Ainsi fut le Prince de Condé accompagné de ces braves gens : & ainsi luy, & Monsieur l'Admiral, se sont faits craindre, & ont planté l'Evangile, qui bourgeonne & verdoye aujourd'huy encore, & sans lesquels ils seroit sec, & de couleur de feuille-morte.

Et diray bien plus, que si tous ces bons Capitaines se fussent mis de nostre costé, & eussent fait pour le Roy, ils fussent esté tous grands, tous honorez de grades, de nobles charges, & pensions & Ordres, & si en fussent esté mieux dignes, & d'estre Mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veu.

Mais ce qui est un grand cas, ils avoient l'œil & le cœur si fort tendus à leur Religion, & l'embrassoient de telle dévotion, qu'au Diable s'ils s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs & estats, & comme je leur ay veu dire, & le monstrer par effects.

ARTICLE II.

ANTOINE DE BOURBON, Roy de Navarre.

LE Roy de Navarre ANTOINE DE BOURBON, fut frere aisné dudit Prince de Condé, qui soustint & favorisa au commencement les

Huguenots. Aussi estoit-il de la Religion, disoit-on, & en sentoit dès le regne du Roy Henry, qu'il avoit son Ministre David (*a*), & le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en Caresme, & le vis prescher à Poictiers, que j'estois fort jeune. Il le mena à la Cour qui lors estoit à Fontainebleau; mais ayant parlé à Monsieur le Cardinal de Lorraine, ledit David chia sur la Bible & le Ministre (1) & tout.

Le Roy Henry ne trouva bon qu'il eust avec luy ce Ministre, qui ne portoit pourtant le tiltre de Ministre, mais de Prescheur du Roy & de la Reyne de Navarre; & par ce tiltre, il n'estoit si odieux, que par celuy de Ministre.

La Reyne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle & très-honneste Princesse, & qui aymoit bien autant une danse qu'un Sermon, ne se plaisoit point à cette nouveauté de Religion, ny tant qu'on eust bien dit; & pour ce, je tiens de bon lieu, qu'elle le remonstra un jour au Roy son mary, & luy dit tout-à-trac, que s'il se vouloit ruyner, & faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny si peu qui

---

(*a*) Pierre David. Voyez *Beze*, *Hist. Eccl.* T. *I. page* 102.

(1) & le Ministere, *apparemment.*

luy estoit resté du Royaume des Roys ses prédécesseurs, lesquels, pour l'hérésie, avoient perdu le Royaume de Navarre. Hérésie l'appelloit-elle, d'autant que le Pape Jules avoit déclaré Hérétiques (mal-à-propos) tous ceux qui yroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation dudit Royaume; mais à aucuns j'ay ouy affirmer, que ce nom d'Hérétique n'estoit pas bien adapté.

Ce Roy, si la guerre Espagnole eust continué, avoit bien résolu d'en avoir sa raison sur l'Espagne, où il y avoit de bonnes entreprises, & s'aydoit du Roy de Fez, vers lequel il avoit envoyé en Ambassade les Capitaines Montmor, Gascon, & Melchior, Portugais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré après la mort dudit Roy, qu'il plaignoit fort, & ses desseins, qui eussent facilement réussy, & m'y fit toute bonne chere, ayant veu ma mere, Dame d'honneur de la Reyne de Navarre en sa Cour, & ne bougeoit d'avec moy, à me faire monstrer tout plein de singularitez, & quand j'allois voir le Roy & la Reyne, sœur de l'Empereur, encore restée de toutes les autres, qui se portoit fort bien.

Les desseins de ce Roy n'estoient pas petits, & l'alliance avec ce Roy de Fez très-bonne & ferme.

La Reyne sa femme changea bien après; car son mary se changea en Catholique, &

elle se changea en Huguenotte très-ferme.

Le Roy Henry mort, & le Roy François venu à la Couronne, l'on eut quelque petit soupçon, que ledit Roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboise, d'autant que les principaux conjurateurs estoient de son Gouvernement, voire aucuns de ses vassaux & serviteurs. Toutesfois cette raison estoit foible; mais bien forte celle qu'ils estoient de la Religion, que ledit Roy sous main tousjours embrassoit & favorisoit, ainsi qu'il le fit paroistre fort à descouvert quand le Roy Charles vint à la Couronne, & qu'il fut Régent par la menée des Estats, par un Edit fait, qu'on n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboise, ny en rechercher ceux qui en estoient soupçonnez; dont j'en vis aucuns Hugnenots, qui en estoient bien-ayses, que je connois, & disoient ces paroles: *Or, hier, nous n'estions pas de la conjuration d'Amboise, & ne l'eussions pas dit pour tout l'or du monde; mais aujourd'huy, nous le disons pour un escu, & que l'entreprise estoit bonne & sainte.*

L'innocence de Monsieur le Prince fut publiée avec l'Edit de Juillet. Le Colloque de Poissy après se moyenna par ledit Roy de Navarre; & ce fut luy qui, à ses propres despens, (ce disoit-on,) envoya querir les Ministres estrangers, pour s'y trouver: & ce fut un Gentil-Homme, qui estoit à luy,

& s'appelloit Monsieur d'Estourneau, mon voisin & bon amy, qui les alla querir & les mena en France. Depuis il est mort Maistre-d'hostel du Roy d'aujourd'huy. Et furent lesdits Ministres retournez par ledit Gentil-Homme, qui m'a tout conté, très-contents & bien salariez de la bourse dudit Roy.

Ce ne fut pas tout; car il fit faire & publier l'Edit de Janvier, & rien ne voyoit-on à la Cour que Ministres, & n'oyoit-on que Presches, ne quittant pour cela la Messe par beau semblant.

Je retournois alors d'Escosse, ayant conduit la Reyne, que moy & mes compagnons, qui pouvions estre environ cent Gentils-Hommes, suivants Monsieur le Grand-Prieur de Lorraine, & d'Anville (1), Quand nous vismes ce changement nouveau depuis nostre départ, nous fusmes bien estonnez.

Sur ce, le Pape & le Roy d'Espagne ne dorment pas, & font tant, qu'ils gagnent ledit Roy par belles paroles & offres de le récompenser de son Royaume de Navarre par celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant si grand & si riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust soustenir la Religion Catholique, & employer sa puissance pour extirper l'hérésie. A quoy il preste l'oreille très-

(1) Damville.

volontiers; car & qu'est la chose qu'on ne fasse pour regner ? Et pour ce, le Sieur des Cars (1), son grand Favory, qui estoit très-bon Catholique, fut envoyé vers le Pape, duquel il fut très-bien receu & renvoyé vers son maistre, plus plein de belles paroles & grandes promesses, que d'autres choses & présents; toutesfois si bien gagné, outre le bon zele qu'il portoit à sa Religion, qu'il réduisit du tout le Roy son maistre à la demande du Pape : dont s'en ensuivit la guerre civile, dans laquelle il s'embarqua si bien, qu'il y estoit plus avant, & en sévérité plus grande contre les Huguenots, que le Triumvirat mesme.

Aussi fit-on de luy un Pasquin, qu'il n'y avoit rien pire qu'un Renegat ; & sur ce, alléguoient les Renegats d'Alger & d'ailleurs ; & un autre, où ils faisoient une anatomie, où ils n'y purent jamais trouver de cœur ny de fiel, y ayant appellé tous les meilleurs Médecins & Chirurgiens de la France. Si estoit-il brave, vaillant, tout plein de courage : mais il avoit de la bonté; & pour ce, on le peignoit ainsi.

Il ne laissa, estant ainsi embarqué en la Catholique, à se souvenir de son profit particulier, & des promesses qu'on luy avoit faites;

(1) Descars.

& pour ce, dépescha le Présfident de Selva, fort digne homme de son estat, vers le Roy d'Espagne; mais le (1) malheur, il fut pris, & mené à Orléans, où, sans Monsieur le Prince, il couroit fortune de la vie, en eschange de l'exécution qu'on avoit faite à Roüen du Président Mandreville (2), duquel la mort devoit estre expiée par la mort esgale d'un autre Président.

En toute cette guerre, pour si peu de temps que ledit Roy la mena comme Lieutenant-Général du Roy, il s'y monstra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, colere, & prompt à en faire pendre, comme j'ay veu. Aussi les Huguenots l'en hayssoient comme un beau Diable, & le dépeignoient de vilaines injures, que j'obmets; car ces Messieurs sçavent aussi-bien mal dire, que bien dire.

Le siege de Roüen se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau, non plus que le moindre soldat du monde. Si-bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moitié mené du brave & généreux courage qu'il a tousjours possédé, moitié d'ambition & d'émulation qu'il portoit de tout temps à Monsieur de Guyse, qui en telles factions se hazardoit

---

(1) de.
(2) Esmandreville.

tousjours des plus avant, comme j'ay dit, estant dans le fossé, & prest à monter, ainsi qu'il s'estoit tourné pour pisser, (dont il en fut fait un épitaphe, que j'obmets pour révérence,) il eut une grande harquebusade dans l'espaule, mesme coup quasi qu'eut après Monsieur de Guyse, dont il tomba à demy, & rendit sa gorge.

Aussi-tost il fut jugé à mort par les Chirurgiens & Médecins, ainsi qu'après quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut, repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsi changé de Religion, & résolu de remettre la Réformée mieux que jamais, ainsi qu'il le manda à Monsieur le Prince son frere, par un sien Maistre-d'hostel, qu'on appelloit Osquerque, qu'il avoit envoyé vers luy le visiter. Cela se disoit parmy aucuns de nous autres : au contraire du Roy Henry d'Angleterre, qui, sur la fin de ses jours, voulut remettre la Religion Catholique. Il estoit temps vrayment, après tant de maux faits.

De sorte qu'il ne fut pas gueres regretté ; car il estoit en termes de brouiller. D'autres le regretterent fort ; car il estoit tout bon & gentil Prince ; & mesme la Reyne-Mere, qui, tousjours appréhensible, avoit opinion, que, comme grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs Capitaines, Gentils-Hommes, Soldats, & autres, qui, sans luy, fussent de

l'autre costé avec le Prince, qui aymoient mieux estre avec l'aisné & le chef des armes & du nom, qu'avec le cadet; & que, luy mort, à veuë d'œil, on les verroit tous disparus de l'armée du Roy, & les uns après les autres yroient trouver Monsieur le Prince. Mais Monsieur de Guyse, qui n'estoit peureux, asseura la Reyne, & luy dit: *Non, non, Madame, n'entrez point en telle crainte & appréhension; car pour moins d'un rien, je vous en releve. La Bande qui en partira de l'armée du Roy, en sera fort petite; ce que je ne croy encore: & si elle en part, ce sera autant la purger, & bien nettoyer, & n'y restera que le beau grain, pur & net; ce qui sera le meilleur pour nous: car là-où il y a des traistres & gens doubles, tout va mal; & s'il y en reste, je les tiendray si court & les feray si bien veiller, qu'ils n'oseront seulement faire trembler une feuille d'arbre.*

Je tiens ce conte d'un grand Seigneur, qui estoit alors présent, & c'estoit en la chambre de la Reyne à son coucher, qui commença à se rasseurer & connoistre à veuë d'œil le vray de ce que luy dit Monsieur de Guyse, qui, pourtant, regretta ledit Roy; car ils estoient cousins germains & grands amis de longue main, dès que ce Roy estoit Monsieur de Vendosme, Lieutenant de Roy en Picardie, & appelloit tous-

jours

jours Monſieur de Guyſe, *mon compagnon.* Cela s'entend quand il eſtoit en ſa grandeur; & Monſieur de Guyſe l'appelloit *Monſieur*, quelquefois *Monſieur mon Couſin.* Le Roy de Navarre l'y appelloit auſſi, & quelquefois *Seigneur Couſin.* Enfin, ſouvent ils ſe divertiſſoient par appellations, comme il leur venoit en humeur, ainſi que je l'ay veu. Mais quand il vint en ſa grandeur de Régent, il ne l'appelloit jamais que *mon Compagnon*: car on luy donnoit la réputation que ç'a eſté l'homme qui s'eſt plus perdu en ſa proſpérité & faveur de fortune, eſtant devenu fort arrogant, pour l'avoir veu comme on l'avoit veu fort petit & bas de fortune, bien qu'il fuſt très-grand en tout, de race, de maiſon, de grandeur, d'authorité, de valeur, & de vertu, mais non de fortune, qu'il eut après. Au reſte, il devint, diſoit-on, ingrat un peu à l'endroit d'aucuns des ſiens, qui l'avoient ſuivy en ſon adverſité, & peu vindicatif envers ceux qui luy avoient fait du deſplaiſir & offenſé, & l'avoient quitté pour aller ailleurs; ainſi qu'il fit envers Monſieur de Beauvais-Nangy, un très-ſage, vaillant & brave Capitaine, qui avoit eu de belles & grandes Charges, & mourut vaillamment (diſent les Hiſtoires,) qu'il avoit pouſſé & advancé & fait ſon Lieutenant de Gendarmes quand il eſtoit en Picardie, qui le quitta pour aller à Monſieur de Guyſe; dont il luy en

voulut mal mortel, jusques à l'en menacer: ce que l'autre craignit très-fort, quand il vint à sa régence. Mais rien pour cela; car plus grands amis que devant. Dont je sçay ce que l'on en dit alors à la Cour. Telles bontez pourtant sont fort à loüer, & telles nonchalances de vindictes très à priser parmy les Roys, Princes, & grands Seigneurs: ainsi que je sçay bien l'ensuivre en cela nostre Roy d'aujourd'huy son fils, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel défend les vengeances; dont j'espere alléguer force notables exemples de sa généreuse bonté en sa Vie (1).

On ne donna que ces deux *Sis* à ce grand Roy Antoine, si-non aussi qu'il estoit fort addonné à l'amour. Mais qui ont esté les Roys & les Grands, qui n'ayent aimé les Dames? Autrement ils sont dénaturez & addonnez au grand & énorme vice.

Pour le reste, il estoit très-bien né, brave & vaillant; car de cette race de Bourbon, il n'y en a point d'autres: estant de belle taille, & plus haute beaucoup que celle de tous Messieurs ses freres, la majesté toute pareille, & l'éloquence très-bonne. Il acquit & laissa après soy une très-belle réputation en Picardie & en Flandres, quand il fut

(1) *On ne l'a point.*

Lieutenant de Roy, & quand il s'en alla Roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva très-bien à ses Roys ces Pays, & si en conquesta. De sorte qu'on ne parloit en cela que de Monsieur de Vendosme.

Mal récompensé pourtant de ces Roys, & mesme du Roy Henry, quand il l'oublia en son traité de paix entre luy & le Roy d'Espagne, qu'il ne se fit aucune mention du recouvrement de son Royaume de Navarre, d'un seul petit trait de plume; & en voulut long-temps mal à Monsieur le Connestable. Et certes il y eut du tort; car ce Prince avoit très-fidélement servy la Couronne de France, pour laquelle soustenir, au moins les siens, la Reyne Jeanne estoit deshéritée, & estoit aussi cousine germaine du Roy, & très bonne & vertueuse Princesse.

Ce brave Roy, & Monsieur de Guyse, contendoient si fort ensemble en compétence de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars, y voyant aller Monsieur de Guyse, où il y fut fort blessé, il y voulut aller tout Lieutenant de Roy qu'il fust. Les petites émulations pourtant se convertirent après en inimitiez sourdes, sans se descouvrir pourtant; & mesmes, quand il vid Monsieur de Guyse si ennobly de beaux faits, & qu'on ne parloit que de luy, & qu'il le voyoit si bien advancé & favory de

ſon Roy. Si-bien que, parmy leurs Pages & Laquais des uns & des autres, on voyoit faire des quadrilles & des parties; & cryer à la Cour: *Bourbon*, *Bourbon*, *à part*; *Guyſe*, *Guyſe*, *& Lorraine*, *à part*! Ces petites choſes picquent quelquefois autant ou plus que des grandes, ſi qu'il en cuyda arriver une groſſe batterie entre cette race de Pages & Laquais, ſans Monſieur de Brezay, qui les eſtrilla bien une fois, & ce durant le Roy Henry.

Le Roy François venant en regne, là fut la grande picque & l'inimitié, à cauſe que Monſieur de Guyſe ne luy céda l'authorité & prééminence de tout l'Eſtat, mais non qu'il en vinſt grande rumeur & eſclandre deſcouvert. J'en parle ailleurs (1). Le Roy Charles vint après à regner, & le Roy de Navarre en vogue, comme j'ay parlé au Diſcours de Monſieur de Guyſe, & ailleurs au Diſcours de Monſieur le Conneſtable. Il y eut bien quelque petite brouillerie : mais tout ſe paſſa doucement; & la guerre civile venue, jamais ne furent mieux.

Voilà ce qu'en bref j'en puis dire, ſi-non que, pour bien achever ſa gloire & ſes loüanges, je dis, quand en ſon temps il n'auroit

(1) *Ci-deſſus*, Diſcours. de Mr. de Guiſe; LXXVIII.

fait autres belles choses que d'avoir fait & procréé nostre grand Roy d'aujourd'huy Henry IV, il a fait beaucoup, & est digne de très-grandes & incomparables loüanges, à qui la France doit tout son bonheur, ainsi qu'on dit tout au contraire d'Agrippine, mere de Néron, que, quand elle n'eust fait autre mal que d'avoir conceu & engendré Néron, elle méritoit la mort, & estoit indigne de tout los.

ARTICLE III.

Les deux Princes d'Anguien, & le Duc de Nevers, leur Beau-frere, & ses Enfants.

Ce grand Roy de Navarre eut encore deux très-braves & vaillants freres, les deux Messieurs d'Anguien; l'un, celuy qui gagna la battaille de Cérizoles, duquel j'ay parlé cy-devant; & l'autre, qui mourut à la battaille de Saint-Quentin; jeune Prince, qui promettoit tant de luy, que s'il eust vescu, il n'eust rien cédé à tous Messieurs ses freres, ainsi qu'il le monstra à sa mort, qu'il pouvoit eschapper, comme d'autres qui fuyrent. Mais il ayma mieux faire cette glorieuse fin à cette battaille.

Mesme Monsieur de Nevers (1), beau-frere de ces quatre Princes de Bourbon, pour avoir espousé Marguerite de Bourbon, leur sœur, s'y trouva, lequel, après avoir combattu & fait ce que Prince d'honneur & de valeur peut faire, & voyant devant ses yeux une si misérable perte, fit sa retraite honorable dans la Fere, ralliant ce qu'il put des siens à soy, où il servit beaucoup le Roy, & toute la France; car avec si peu d'hommes qu'il amassa, il refit encore un petit corps d'armée, & fit tenir l'ennemy en cervelle & en bride, qui vouloit tirer plus avant.

Si-bien qu'ayant envoyé un Trompette vers le Prince de Piedmont, pour reconnoistre les morts, & recommander les prisonniers. *Comment* (luy dit Monsieur le Prince,) *Trompette, vous me venez icy parler de la part de Monsieur de Nevers? Vous estes un menteur; je vous feray pendre. Il est mort: je le sçay bien.* Mais quelque parole que luy pust dire le Trompette contraire à la sienne, il ne le put croire, le menaçant tousjours de le faire pendre, à quoy se sousmit le Trompette, s'il n'estoit vray; dont Monsieur le Prince en demeura esbahy & fasché, & dit à aucuns des siens: *S'il est vray*, comme il le sceut tost après, *le Roy de France n'a*

(1) François de Cleves.

pas perdu tous ses bons Capitaines, comme en voilà encore un des siens sur pied, qui nous donnera encore bien de l'affaire, & nous empeschera de faire tout ce que nous eussions bien voulu.

Ce tesmoignage d'un tel Prince ne fut pas petit pour la valeur & suffisance de Monsieur de Nevers, ainsi qu'il le fit paroistre; car il fit tousjours bonne mine & teste si bien à l'ennemy, que le Roy Henry eut loisir de redresser une armée bonne & bien gaillarde, dont il l'en fit son Lieutenant-Général, ayant auparavant mis si bel ordre & garnisons dans les Places, que l'ennemy ne fit pas ce qu'il pensoit.

Voilà la grande obligation que le Roy & son Royaume eurent à Monsieur de Nevers; car sans luy, sa sagesse & valeur, tout fust allé mal. Ce ne fust pas le premier ny le dernier service qu'il fit à son Roy; car estant Lieutenant de Roy en Champagne, comme certes il l'a très-dignement & fidélement servy en cette Charge, il facilita fort le voyage d'Allemagne, & le retour du Roy, & luy asseura aussi fort son chemin pour entrer au Pays de Liege. ayant mis en l'obéyssance de Sa Majesté les forts dessus la riviere de Meuse, comme Jamais (*a*) & autres, qui fut la

(*a*) Lisez *Jametz*.

cause de la prise de Dinant & Bouvines.

Il fatigua fort aussi le siege de Metz, si-bien qu'il empeschoit fort les courses de l'ennemy qui estoit devant, qui ne se pouvoit estendre gueres au loing dans la France ny Champagne, pour recouvrer vivres, comme il eust bien fait sans les courses ordinaires de Monsieur de Nevers, qui estoit quasi tousjours à cheval, ou y envoyoit, pour les en empescher. Si-bien que cela engendra une si grande famine au camp de l'Empereur, qu'il falloit qu'il y fist venir les vivres de delà, qui n'y put à la fin fournir.

Il servit aussi très-bien le Roy à l'envitaillement de Mariembourg, avec Monsieur l'Admiral, qui, estant venu joindre Monsieur de Nevers en Champagne, & leurs forces jointes ensemble, envitaillerent cette Place, avec toutes les peines pourtant, & tous les maux du monde, tous les froids & pluyes que jamais hyver produisit. Car ce fut au commencement de Novembre, & à la barbe du Prince d'Orange, qui avoit une bonne armée de l'Empereur, & Reyne Marie pour l'empescher, & menaçoit à tous coups de les combattre. Mais Messieurs de Nevers & Admiral firent ce coup-là fort heureusement, & se retirerent de mesmes; qui fut une très-belle exécution, que le Roy admira fort, & tout le monde, puis qu'il fallut combattre le Ciel, qui est une grande impossibilité.

Tant d'autres beaux exploits a fait ce Prince, qui ne se peuvent escrire pour leur prolixité, & aussi que nos Histoires en parlent prou. Car de toutes les guerres, l'Empereur n'a jamais pu enjamber sur son Gouvernement; mais luy souvent gagnoit sur ses Terres. Il accompagna aussi Monsieur de Guyse, & l'assista bien à la prise de Theonville.

Bref, ce Prince a esté, tant qu'il a vescu, très-utile à son Roy. Aussi estoit-il très-sage & très-bon Capitaine. Il ne pouvoit estre autrement, estant issu de cette grande Maison de Cleves, où il y a eu de tout temps de très-bons hommes de guerre, & grands Capitaines, comme de frais fut son grand-pere Messire Engilbert de Cleves, qui accompagna le Roy Charles VIII au Royaume de Naples, & qui fut l'un des conducteurs des Suisses à la battaille de Fornouë, qui les y fit bien & si vaillamment combattre, luy à la teste, comme gentil Prince & vaillant Colonel.

Luy, & son fils, n'estoient que Comtes d'une des nobles & grandes Comtez de France, & Monsieur de Nevers, François de Cleves, duquel je parle, en fut le premier Duc, qui certes monstroit bien qu'il estoit issu d'une très-grande, & très-illustre Maison. Car il estoit très-grand, très-riche, & très-opulent, & avec cela très-magnifique, splendide, & très-libéral s'il en fut oncques;

despensant fort, tenant grande maison tousjours à la Cour & aux armées, un très-beau & fort paisible grand joüeur, ne se souciant point de l'argent ; & toutesfois sa maison tant bien réglée & allant tant bien, que nul n'en partoit mal-content, & paroissoit bien par ces grandes despenses, qu'il y avoit un grand fonds en cette maison, comme depuis il a apparu aux partages de Mesdames ses filles : avec tout cela, un très-homme de bien & d'honneur, & nullement coquin, ny pressant demandeur après son Roy. Car à ce que j'ay ouy dire à ce grand Monsieur de Vyginaires, son grand Escuyer, & grand Favory, il s'est peu ressenty des grands bienfaits de ses Roys.

Il espousa en secondes nopces Madame d'Anguien, sa cousine du costé de feue sa femme, & qui estoit aussi cousine de feu Monsieur d'Anguien ; car elle estoit fille de Monsieur de Saint-Pol, & Madame de Touteville (1), héritiere. Il n'eut d'elle aucune lignée ; mais elle eut de luy un bon advantage de sa Maison. Il mourut de sa belle mort, & laissa son héritier Monsieur le *Comte d'Heu*, (2), que nous avons appellé ainsi, & puis MONSIEUR de NEVERS, car il ne survescut gue-

(1) Estouteville.
(2) Le Comte d'Eu.

res son pere. Il mourut à la battaille de Dreux, par un très-grand inconvénient ; car ainsi qu'il alloit à la charge avec Monsieur de Guyse, il y avoit près de luy Monsieur Blanc (*a*), Enseigne de Monsieur de Guyse, qui, tenant son pistolet couché sur le devant de la selle de son cheval, Monsieur de Nevers luy dit : *Mon compagnon, tenez vostre pistolet haut ; car s'il délasche, vous m'en donnerez dans la cuisse.* Il n'eut pas plustost dit ce mot, que le pistolet se délasche, & luy donne le coup qu'il craignoit.

Si ne laissa-t-il de combattre de toute furie & désespoir ; mais il fallut de la douleur qu'il s'allast faire panser. Après il mourut, dont ce fut un très-grand dommage ; car il n'eust rien deu à ses braves prédécesseurs, ainsi qu'il le promettoit par sa belle façon, & par la pratique de guerre qu'il avoit faite ; car n'ayant pas quinze ans, il fit le voyage de Monsieur de Guyse en Italie, en charge de deux cents Chevaux-légers, de laquelle il s'en acquitta très-dignement, & puis la continua aux autres guerres jusques à la paix faite.

C'estoit le plus beau Prince, à mon advis, que j'aye jamais veu, & le plus doux,

---

(*a*) *M. de Thou*, L. XXXIV, nomma Des Bordes, celui qui tua imprudemment le Duc de Nevers.

& le plus aymable. Nous le tenions tel parmy nous ; & lors qu'il s'en alla espouser Madame sa femme en Espagne, fille de Monsieur de Montpensier, il y fut aussi tout tel estimé & admiré, autant de ceux de la Cour, que de tout le Pays.

Ce fut très-grande perte de ce Prince. Il laissa son jeune frere, que nous appellions le *Marquis d'Isbe*, son successeur & héritier, qui mourut aussi fort jeune, & avoit espousé Madamoiselle de Bouillon, une très-belle & honneste Princesse, & qui est encore telle, bien qu'elle s'advance sur l'asge; mais il ne luy fait encore aucun tort à sa beauté.

Ce Prince, qui s'appelloit JACQUES DE CLEVES, s'il eust vescu, bien qu'il fust de foible habitude, si promettoit-il beaucoup de soy; car il avoit beaucoup de vertu. Tous ces deux Messieurs de Nevers freres ne demeurerent gueres possesseurs de ces belles Terres & grands biens que Monsieur leur pere leur laissa; car estant ainsi mort jeunes, ils les laisserent à Mesdames leurs sœurs, qui furent Mesdames de Nevers, de Guyse, & la Princesse de Condé, trois Princesses aussi accomplies de toutes les beautés de corps à mon gré, comme d'esprit qu'on ayt point veu. Si-bien que, quand nous parlions à la Cour de ces trois Princesses, bien souvent nous les disions les trois Graces de jadis, tant elles en avoient de ressemblance : &

comme de vray, je les ay veues très-belles, très-bonnes, & très-aymables. J'espere en parler ailleurs au Traité que je feray des Dames (1).

Le Seigneur Ludovic de Mantoue espousa Madamoiselle Henriette de Nevers, ou de Cleves, fille aisnée, & pour ce la Duché luy escheut, & ledit Seigneur fut Duc de Nevers. Il avoit esté nourry du Roy Henry près Monsieur le Dauphin & en sa Cour, si-bien qu'il fut très bon & loyal François, de telle sorte qu'estant pris fort jeune à la battaille de Saint-Quentin, où il combattit très vaillamment, & acquit beaucoup de réputation, le Seigneur Ferdinand de Gonzague, son oncle, après l'avoir fort caressé, luy dit, qu'il falloit desormais tenir le party du Roy d'Espagne, qui luy laisseroit sa rançon, & luy feroit de très beaux advantages. Il luy respondit, qu'il avoit la Croix blanche si gravée dans son cœur, à cause de la belle nourriture qu'il avoit eue du Roy de France, & le bon traittement qu'il en recevoit ordinairement, qu'il ne le sçauroit faire. De telle responce si généreuse, son oncle l'en estima davantage.

---

(1) *Voyez le Tome II, Discours IX, Art. IV, page 438, où il ne dit que deux mots de* Catherine de Cleves, *Femme de Henry I, Duc de Guise.*

Tout jeune qu'il estoit, il a tousjours promis qu'il seroit un jour grand Capitaine. Il estoit de son naturel fort froid & modéré, & n'estoit nullement éventé, comme plusieurs jeunes gens de sa volée. Mais pourtant, quand il se faisoit quelques belles parties, ou de cheval ou de pied, il en estoit tousjours, & si s'en acquittoit très-dignement : & sa partie paroissoit fort, comme il fit à Bayonne en plusieurs endroits, comme je l'ay veu bien fort paroistre; car il estoit fort adroit à tout, & avoit avec luy tousjours une belle suite de Gentils-Hommes, tant de ses vassaux que de la Cour, & de ceux qui avoient servy Messieurs ses beaux-freres.

Il estoit un très-beau Prince, agréable, & de belle haute taille; mais elle se gasta par ce malheureux coup qu'il eut à la jambe aux seconds troubles, estant Lieutenant de Roy en Piedmont & Marquisat de Saluces. Il fut commandé d'emmener les vieilles Bandes par de-là avec quelque Cavalerie légere; ce qu'il fit, & vint trouver Monsieur nostre Général à Vitry, comme je vis, avec de belles forces avec luy. En venant, il fit tout plein de beaux effects; car il y prit force Places que tenoient les Huguenots, dont Mascon en fut une, qui tint bon & se laissa bien battre & assaillir; car il y avoit de bons hommes dedans avec le Sieur de la Cliette qui commandoit, brave Gentil-Homme,

certes, qui avoit d'autrefois suivy Monsieur d'Anville aux guerres du Piedmont. De sa Maison estoient sortis autrefois de bons & braves gens, entr'autres le Bastard de la Cliette, qui fut en son temps Lieutenant de cent Hommes d'armes de Monsieur de Bourbon, estant Connestable de France. Enfin, ladite Place de Mascon fut prise avec beaucoup de réputation de Monsieur de Nevers & de ses gens; & si le Roy ne luy eust mandé de venir aussi-tost joindre Monsieur son frere, il y eust fait de bons services en Dauphiné, Lyonnois & Bourgogne.

Estant donc arrivé en nostre armée, il demanda congé d'aller jusques à Nevers voir Madame sa femme, qu'il n'avoit veue, il y avoit long-temps. En y allant, il vint à rencontrer quelques Gentils-Hommes Huguenots, qui alloient à l'armée, dont la pluspart estoient ses vassaux & voisins. Sans dire gare, il les chargea, & en porta par terre un, & son vassal, qui tout par terre, luy deschargea son pistolet à la jambe vers le genouil, & le blessa tellement, que l'on en attendit plustost & long-temps la mort que la vie. Mais pour avoir esté bien secouru de bons Chirurgiens, & par la bonne assistance de Madame sa femme, il eut la vie sauve; mais il demeura ainsi estroppié, comme nous l'avons veu, & très-mal sain toute sa vie: dont ce fut un très-grand dommage; car il estoit

un très-beau & bon Prince, & ne laissa pour tout cela à bien servir le Roy, & se trouver en toutes les bonnes occasions qu'il falloit.

Au siege de la Rochelle, je l'y ay veu peiner & travailler comme s'il fust esté le plus sain & gaillard du monde. Il faut que je die, & d'autres avec moy, que l'une des belles choses qui s'y soient faites, fut celle que Monsieur de Nevers inventa & ordonna, qui fut l'escalade que nous donnasmes le plein jour, le matin à six heures en esté : ce que l'on trouva estrange, le matin plein jour donner une escalade ; mais il la débattit si bien au Conseil du Roy, qu'il fut cru : & si l'on s'y fust gouverné, la Place estoit nostre.

L'entreprise estoit telle, que toute la nuit devant on ne fit que donner des fausses allarmes à ceux de dedans, & tirer si très-tant haut, qu'ils furent si fort fatiguez, que le lendemain les allarmes cessant, & croyant que tout estoit passé, ils se mirent tous à dormir, & chacun tirer en son logis, & laisserent la garde du retranchement si foible, & encore demeura-t-elle si fort endormie & assoupie, que nous eusmes un bon loisir de faire nostre escalade.

Le Roy de Navarre, qui ne venoit que de frais dresser sa garde, pria Monsieur qu'il fist la premiere pointe, qui la fit très-bien, & la fit beau voir à tout leurs beaux mandils neufs de velours jaune, avec du passement

d'argent & noir. Entr'autres premiers fut un la Flesche d'Anjou; un la Cassagne, & un la Tour, Gascons, qui ne venoient que de frais du siege de Mons, d'avec Monsieur de la Nouë, très-braves & renommez soldats.

En ce siege, on leur avoit commandé, que, quand ils seroient montez sur le rempart, qu'ils advisassent bien la contenance de l'ennemy, & fissent signe s'il y faisoit bon, & (1) qu'ils firent bien : mais au-lieu d'attendre que quatre ou cinq cents montassent, comme les uns après les autres, ils y alloient tant qu'ils pouvoient, & ne leur en donnerent le loisir, & se mirent tous à cryer : *Dedans, dedans, ils sont à nous;* & donnerent si grande allarme, que l'ennemy s'esveille, s'asseure, prend les armes, commence à tirer à ceux des nostres qui estoient montez, qui prirent l'espouvante de telle façon, que nous les vismes tomber avec si grande confusion & peur sur nous, qui estions prests à monter, & à deux eschellons, qu'ils nous renverserent par terre, & cuydasmes estre crevez, & mesme des corcelets.

Monsieur de Longueville, qui estoit ce jour-là de garde à son tour, comme estoient tous les Grands avec leur suite, estoit desjà au premier eschellon, tant il estoit vaillant.

---

(1) ce.

Monsieur de Strozze & moy, qui estions avec luy, cuydasmes aussi estre tuez de deux grenades, qui nous tomberent à nos pieds: par ainsi, tout cessa.

Voilà la faute que nous fismes en cette belle entreprise, sans laquelle nous eussions bien donné de l'affaire à la Ville; car ceux de dedans me le dirent bien après, que je fus parlementer avec eux. Il y en a aujourd'huy encore force vivans, qui le peuvent dire. Il y en eut aucuns qui soupçonnerent ces deux soldats nostres, qui estoient Huguenots, avoir donné à dessein cette allarme, par l'advis d'un que je ne nomme point, pour les advertir & esveiller; car ils estoient tous endormis. Toutesfois, ces pauvres soldats y furent fort blessés, & moururent quelques jours après: qui fut dommage; car ils estoient braves & vieux soldats.

Le Roy de Navarre les regretta fort, qui me les mena voir panser en une salle basse, où ils estoient couchez. Il s'en peut bien souvenir possible encore. Je leur demanday sur quoy ils donnerent ainsi cette allarme & ce cry. Ils me dirent, qu'ils les voyoient ainsi esveillez desjà, & grouiller en rumeur, & bransler, & cryer bellement aux armes; & que s'il y eust eu avec eux seulement deux cents hommes, & eussent donné, ils gagnoient le retranchement.

Voilà nostre entreprise d'escalade très bien

inventée par Monsieur de Nevers, & mal exécutée par nous : car certes, il estoit très-ingénieux, & n'avoit faute d'inventions, & les préméditoit & considéroit bien avant ; car il n'alloit point viste en besoigne.

Aussi le Roy de Navarre & les Huguenots disoient de luy ; quand il alla avec son armée encontr'eux en Poictou : *Il nous faut craindre Monsieur de Nevers avec ses pas de plomb, & son compas en la main.* Comme de vray il a esté un très-sage & meur Capitaine, & le leur fit bien paroistre ; car au beau mitan de l'hyver froidureux, pluvieux & fangeux, prit en peu de temps Mauleon & Montagut, dans lequel il y avoit un bon homme dedans, Monsieur du Preau, Gouverneur de Chastelleraut, qui a fait beaucoup de belles preuves de sa valeur aux guerres de Flandres l'espace de six ans, & en France, comme je dis ailleurs, & acquit beaucoup d'honneur en la deffense de cette Place ; car elle ne venoit que d'estre démantelée par le Mareschal de Rets, & très-mal fortifiée depuis. Il prit aussi la Ganache, & autres Places : & sans qu'il fut mandé par le Roy, après la mort de Monsieur de Guyse, pour aller secourir la Citadelle d'Orléans, il eust fait autres conquestes & expéditions.

Lors que Monsieur, frere du Roy, partit de la Cour, & prit les armes, il fut fait Lieutenant de Roy, & commandé par luy de

le suivre, & luy rompre ses desseins. De sorte qu'à la Cour cela se disoit, que, pour attrapper Monsieur, qui s'en alloit à belle erre, le Roy y avoit envoyé un boisteux. Mais pourtant, si la Reyne ne fust intervenue, qui vouloit adoucir tout, il l'attrappoit à bon escient, & luy eust pratiqué le proverbe, *qui va piano, va lontano* (1) ; car il luy dressoit une belle entreprise que je sçay. Il me fit cet honneur de me la communiquer à Bonneval en Beausse, ainsi que nous le suivions vers la riviere de Loire, d'où nous luy allions bien empescher & couper le passage, & de venir en Guyenne. Mais la Reyne luy manda une nuit un courier, & commanda de ne passer plus outre; par quoy, il se retira à Paris.

Or, plusieurs s'enquirent, lors que la Ligue commença à s'eslever, après la mort de Monsieur de Guyse, que Monsieur de Nevers ne s'y enfonça bien avant; ce que l'on croyoit, d'autant qu'il avoit esté des premiers avec le Mareschal de Rets à la bastir : mais il n'en fit rien; car cette guerre se fit plustost contre le Roy, & pour vengeance, que contre la Religion; & luy estoit fort serviteur du Roy & de l'Estat, ainsi qu'il le fit bien paroistre après la mort du Roy; car il tint le

(1) C.-à-d. *qui va doucement, va long-temps.*

party du Roy bien qu'il fuſt de la Religion, & luy voyant que l'Eſtat s'en alloit perdu & diſſipé, ſi noſtre Roy, qui eſtoit légitime & de tout droit vray Roy, n'eſtoit maintenu en ſon ſiege & authorité, ſe mit de ſon coſté. Auſſi qu'il avoit le cœur ſi grand & haut, que, pour un demy Royaume, il n'euſt pas voulu obéyr à Monſieur du Mayne; car il ſe ſentoit auſſi grand que luy en dignité, authorité, & tout, & plus vieux & pratic Capitaine.

De plus, il avoit ſi grande fiance en Dieu que noſtre Roy ſe feroit Catholique, & pour ce le Royaume en branſle ſe pourroit relever & appuyer très-bien par cette converſion, ainſi que nous le voyons à l'œil. Ce ne fut pas tout; car il alla vers le Pape, pour intercéder pour le Roy à le vouloir recevoir en ſon giron, & en celuy de l'Egliſe. Il y peina beaucoup, & y alla à ſes propres deſpens, qui fut grande peine à ce bon Prince maldiſpos & caſſé, entreprendre ſi lointain & faſcheux voyage. Sa Sainteté enfin s'eſtant radviſée, & voyant les bons effects de la Religion Catholique, dont le Roy uſoit, tout eſt bien allé, Dieu mercy, comme nous voyons.

Il ne faut point demander ſi mondit Sieur de Nevers fut ayſe de voir une telle converſion, & mieux que jamais le ſervit, tant en ſon Gouvernement de Champagne, qu'aux armées, avec le Roy, & ailleurs, ſon Lieu-

tenant-Général. Si on l'eust attendu, lors que Monsieur l'Admiral de Villars fut deffait vers Dorlens, tout en fust allé mieux; & il ne tint pas à luy: car il venoit à belles journées, & se hastant tant qu'il pouvoit, manda bien qu'on l'attendist. Cette deffaite porta ce coup un grand préjudice au service du Roy, & une fort grande perte d'environ quatre à cinq cents Gentils-Hommes, comme j'ay ouy dire: ainsi qu'il fit aussi à la prise de Cambray, là-où ce bon Prince, très-loyal & très-généreux, y envoya Monsieur son fils se perdre dedans, (n'ayant pas encore quinze ans) pour le secourir & garder, & y entra fort heureusement, autant conduit par son bonheur & par sa vaillance, que par la prévoyance & le bon ordre que luy ordonna ce sage Capitaine Monsieur son pere: dont en cela on ne sçauroit assez loüer sa généreuse bonté & son loyal zele, d'avoir ainsi exposé, pour le service de son Roy & du Royaume, Monsieur son fils, n'ayant que celuy-là, qui estant léans, se monstra si asseuré & courageux qu'il se jettoit ordinairement aux hazards comme le moindre soldat de léans.

Mais il faut pourtant céder à la nécessité & à la force; donc fut fait une composition belle & honneste, comme chacun sçait: & ce jeune Prince, fut fort honoré de tous ceux de l'armée Espagnole, & mesmes d'au-

cuns vieux Capitaines Espagnols & Italiens, qui avoient jadis combattu sous son grand oncle le Seigneur Ferdinand de Gonzague; & tous l'admirerent & s'esbahirent fort dequoy ce jeune Prince s'estoit ainsi allé précipiter, & l'enleverent jusques au ciel, & luy offrirent beaucoup de services, luy trouvant la façon très-belle. J'espere de parler de luy, & de ses faits, plus au long, dans la vie de nostre Roy.

Ne faut point demander si Monsieur son pere fut ayse de voir son fils retourné sain & sauve, avec une très-glorieuse réputation qu'il rapporta de ce siege. Mais au bout de quelque temps, il mourut, aucuns disent de tristesse, pour ne voir lors les affaires du Roy aller si bien qu'il desiroit, autres disent de maladie : car il estoit tousjours si mal sain depuis son coup, dont il délaissa Madame sa femme très-désolée; car elle l'aymoit & honoroit fort, & luy en faisoit de mesme, & le mariage en estoit bon & heureux, duquel est sorty ce jeune Prince leur fils que je viens de dire, Madame de Longueville, fille aisnée, très sage, belle, & vertueuse Princesse, & bonne, & Madamoiselle de Nevers, très-belle Princesse aussi.

Ce fut une grande perte de ce Prince; car il estoit très-bon Prince, & tenoit encore de cette vieille bonne paste, que peu voit-on aujourd'huy tenir parmy nous.

Il estoit fort splendide, comme Monsieur son beau pere & ses beaux-freres; car il despensoit fort honorablement à la Cour, & son train & ordinaire alloient tousjours bien. Quand il luy falloit faire quelque festes & magnificences & festins, nul ne l'en a jamais surpassé; car il emportoit tousjours le prix. Quand il s'y mettoit, il joüoit, & peu, & non si souvent comme Monsieur son beau pere; mais quand il y estoit, il joüoit fort gros jeu, comme il fit au voyage de Pologne.

Il estoit fort provident en ses affaires, ainsi qu'il le fit paroistre au bien de Madame sa femme; lequel, encore qu'il fust très-grand, il le trouva un peu brouillé, pour les grandes debtes des peres & freres passez, & nettoya & accommoda si bien la maison, qu'elle estoit des grandes de la France, & des aysées. Il estoit fort doux, affable & gracieux, & faisoit très-bon avec luy. Il estoit très grand & profond discoureur, & parloit bien, & disoit aussi-bien le mot comme Madame sa femme, qui le disoit aussi-bien que Dame de France, & qui avoit aussi bonne grace.

Or, c'est assez parlé de ce Prince, j'espere encore en parler en la Vie de nos deux Roys derniers (1); car je l'honorois fort, & le tenois

(1) *On ne l'a point.*

tenois pour l'un de mes bons Seigneurs & amis, comme Madame ſa femme m'a eſté tousjours l'une de mes meilleures Dames de la Cour: & que j'ay tousjours honorée, ainſi que ſa vertu & ſes mérites me l'ont tousjours commandé.





DISCOURS QUATRE-VINGT-UNIESME.

ARTICLE I.

Mr. DE MONTPENSIER.

PUIS QUE nous sommes encore sur les Princes, il en faut encore continuer d'eux (1), & parleray de Monsieur de Montpensier. Le premier Monsieur de Montpensier, (2) LOUYS DE BOURBON, fut extrait de l'estoc de ce grand Roy Saint Louys, ainsi qu'il est vray, & qu'il en faisoit grande jactance, & tascha fort de l'imiter en l'observance de sa sainte Religion Catholique, & en probité de mœurs tant qu'il pouvoit, bien qu'il fust homme comme un autre. Toutesfois il vivoit plus saintement que le commun; pour le moins le monstroit-il fort par apparence : du reste, je n'en puis juger, puis que cela appartient à Dieu de connoistre le juste.

---

(1) deux.

(2) & parleray de Monsieur de Montpensier le premier. Monsieur de Montpensier, &c.

Il fut petit-fils de ce Monsieur de Montpensier, dit Messire Gillibert de Montpensier, qui fut laissé Vice-Roy par le Roy Charles VIII au Royaume de Naples, qu'il garda le mieux qu'il put; mais après, il le perdit, faute de secours & d'argent, dont il en mourut de tristesse : autres disent de poison, autres de sa mort naturelle, qu'il advança de mal-ayses qu'il receut après le traité d'Atelle mal accomply, comme je l'ay ouy dire audit Monsieur de Montpensier sondit petit-fils, dont je parleray maintenant.

Les Histoires, tant des nostres, que des Estrangers, en parlent diversement. Monsieur Philippes de Comines y vient au point, auquel je renvoye les Lecteurs, & mesme quand il parle du Traité d'Atelle, qu'il dit estre le plus ignominieux qui ayt esté jamais veu, après celuy des fourches Claudiennes du temps des Romains; puis qu'estant encore de reste cinq ou six mille hommes de guerre, tant François, qu'Allemands, Suisses, & Italiens, ils pouvoient donner une battaille, où, quand ils l'eussent perdue, n'eussent perdu tant de gens de coup de main, comme ils en perdirent de pauvreté, faim & misere. Si que possible l'eussent-ils gagnée. Pourquoy non ? Les Arragonnois s'en mocquoient fort, & s'en mocquent encore, comme je l'ay veu dans Naples sans rire : mes-

me que dans le Chasteau vous envoyez (1) des peintures; ce qui nous doit faire mal au cœur quand nous les voyons. Lesdits Arragonnois & Espagnols disoient, & disent encore, que ce malheur arriva audit Monsieur de Montpensier par une vengeance divine, pour avoir rompu les trefves faites dans le Castel-Novo, en sortant par mer, laissant ses pauvres ostages, gens-de-bien & d'honneur, tels que les Histoires nomment, à la mercy du cousteau de la Justice. Que si Ferdinand fust esté aussi cruel qu'aucuns de ses prédécesseurs, sans faillir, ils avoient tous la teste tranchée par juste droit de guerre. En quoy ledit Monsieur de Montpensier fut blasmé fort, tant des siens, que des Estrangers.

Ce Gillibert ne mourut sans enfants; car il laissa Louys, Charles, & François de Bourbon.

Ce Louys mourut au Royaume de Naples, y allant soubs la conduite du Conte (2) d'Armagnac : duquel Louys on trouve par escrit, que, visitant-là les os & la sépulture de son pere, & luy donnant de l'eau bénite, il devint si transy & si perdu de deuil & de tristesse, que tout soudain il tomba tout estendu mort sur le tombeau. Je l'ay ainsi

(1) en voyez.
(2) Comte.

ouy raconter à aucuns dans Naples, qui mesmes me disoient, qu'il eust mieux valu qu'il eust redoublé son courage pour en faire une belle vengeance, que mourir ainsi, & d'autant plus en fust-il esté honoré & loüé.

Monsieur CHARLES DE BOURBON ne fit pas ainsi : car tant qu'il prit le party de son Roy, il haussa autrement son courage, & esveilla ses esprits; car il fut grand ennemy des Espagnols, & en sacrifia plusieurs d'eux sur la mémoire de son pere : mais après, il les ayma bien autant, quand il se mit avec eux, qui luy firent acquérir beau renom & belle mort à la prise de Rome, comme j'ay dit (1).

Son jeune frere FRANÇOIS, très-vaillant Chevalier, fut tué à Marignan.

De tous ces trois enfants, venus dudit Gillibert & de Cleré ou Clerice de Gonzague, dont est très-grande alliance entre ces deux Maisons de Bourbon & Mantoue, là-où ledit Monsieur de Bourbon fut très-bien retiré & receu quand il tira en Italie au service de l'Empereur, fut leur sœur & premiere née dite LOUYSE DE BOURBON, qui fut femme de Louys de Bourbon, Prince

(1) *Voyez son Article ci-dessus, Tome V, Discours XX* des Capitaines Etrangers, *pag.* 220 *& suivantes.*

de la Roche-sur-Yon, d'où sortit Monsieur de Montpensier, duquel je parle, & qui le premier a esté Duc, & les autres auparavant ne portoient que tiltre de Comtes.

Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, dit Charles de Bourbon, & Suzanne de Bourbon (1), dite Madame de Rieux, mariée en cette grande Maison de Rieux en Bretagne.

J'ay veu cette Dame Louyse de Bourbon, que je dis, sœur à Monsieur de Bourbon, une très-honorable, sage & vertueuse Dame, qui a vescu cent ans : & sa vieillesse estoit très-belle; car le sens & la parole ne luy avoient point manqué. Le Roy François II demeura avec sa Cour trois jours à Champigny, & l'alloit voir tous les jours en sa chambre (dont elle ne bougeoit pour son imbécille vieillesse) avec tous les Princes & Grands de la Cour : si faisoient les Reynes & Meres regnantes, toutes les Dames, & entroit lors qui vouloit. Tout le monde la regardoit fort attentivement, & moy aussi-bien que les autres, & tous l'admirions, autant pour sa vénérable vieillesse, que pour estre sœur de ce grand Monsieur de Bourbon : &

(1) d'où sortit Mr. de Montpensier... Mr. le Prince de la Roche-sur-Yon, & Suzanne de Bourbon, &c.

les plus vieux, qui l'avoient veu, nous disoient, qu'elle ressembloit fort à son frere de visage, & d'autant plus la regarda-t-on. Il ne sçauroit avoir plus haut de trente ans qu'elle est morte, là-où le Roy, la Reyne, & tous les Princes de la Cour, & d'ailleurs ses alliez, envoyerent Ambassadeurs & agents, pour se trouver à ses obseques, ainsi qu'est la coustume de ce faire parmy les Grands.

J'ay fait cette digression de cette généalogie, que j'ay apprise mesme de Monsieur de Montpensier, pour monstrer son droit à aucuns douteux sur sa succession de Monsieur de Bourbon, laquelle il retira en partie petite à la fin, avec de grandes peines & procès, puisque le bien estoit confisqué à la Couronne.

Il n'en put avoir grand cas du temps du Roy François, pour la hayne qu'il portoit à Monsieur de Bourbon, & que la playe qu'il luy avoit faite, estoit fort récente encore, & aussi qu'il estoit fort exact observateur de ses Edits & de ses droits. Car il en prétendoit de très-grands par celuy de Madame la Régente, dont sourdit le mescontentement & la rébellion dudit Monsieur de Bourbon.

Du temps du Roy Henry, il en eut quelques lipées, par le moyen de Madame Jaquette de Long-Vic, de la Maison ancienne de Givry, issue de celle de Chalon, & des

Palatins de Bourgogne. Cette Dame, Madame la Duchesse de Montpensier, du temps du Roy François, par un moyen qu'on le disoit alors, Monsieur d'Orléans la servant, (quel mal pour cela? Monsieur de Rostain, qui vit encore, le sçait bien,) eut grande faveur à la Cour : mais elle n'y put rien faire à cette succession, pour la raison que j'ay dite; aussi qu'elle estoit jeune, & non si spirituelle comme elle le fut depuis. Du temps du Roy Henry, elle eut beaucoup de faveur; car elle devint plus habile, & gouvernoit fort la Reyne.

Le Roy François II vint à son regne, où elle put beaucoup; car je l'ay veu gouverner si bien le Roy & la Reyne, que j'ay veu aussi deux fois de mes yeux, que le Roy faisoit recommander la cause de madite Dame, qui faisoit tout, & son mary peu, & sollicirer contre la sienne propre. Cela estoit fort commun à la Cour; & si vis une fois Monsieur le Cardinal de Lorraine, de la part du Roy, en parler à Messieurs de la Cour, qui l'avoit aussi envoyé querir à son hostel de Cluny, lors que le Roy alla à Orléans, & leur recommander le droit de ladite Dame, (elle y estoit présente) jusques à dire que le Roy la vouloit gratifier en cela, qu'il renonçoit pour sa part & son droit, à cette succession, & qu'il n'en voulut nulle portion ny part, & qu'ils passassent & coulassent cela

le plus légérement pour luy qu'ils pourroient.

Pour fin, cette Princesse & ce Prince, & les leurs, les uns après les autres, ont tant travaillé, sollicité, & plaidoyé, qu'ils en ont eu pied ou aisle, fors la Duché de Chastelleraut, que les Roys par cy-devant n'avoient voulu desmordre, & l'avoient mise à leur propre, laquelle depuis donnerent pour appennage à Madame leur sœur naturelle légitimée, que nous avons veu long-temps appeller Madame de Chastelleraut, aujourd'huy Madame d'Angoulesme (1).

A cette heure, cette Duché est retournée à cette Maison de Montpensier, laquelle peut maintenant dire avoir connu la fortune d'une & d'autre façon : car elle a demeuré longtemps pauvre; & disoit-on, du regne du Roy François & Henry au commencement, que Monsieur de Montpensier estoit le plus pauvre Prince de toute la France : & il est mort le plus riche après le chef de son nom, qui est le Roy de Navarre : car il a laissé à son héritier plus de trois cents mille livres de rente, & en argent monnoyé & autrement, bagues, joyaux & meubles, plus de trois mille escus (ce disoit-on à la Cour, & com-

(1) Diane légitimée de France. *Voyez son Article ci-dessus*, *Tome II*, *Discours VI*, *Art. XII*, *des* Dames Illustres, *pages* 308 *& suiv.*

me je l'ouys dire à un Grand, qui le sçavoit bien) lors qu'il mourut. Si-bien qu'on disoit de luy, qu'il ressembloit les Chevaliers de Malthe, qui sur l'asge avoient des biens & honneurs; car de ces regnes-là que je dis, il n'eut tous ces grands biens.

Il ne fut pas advancé en grades ny honneurs, ny à la Cour, ny aux armées, ausquelles pourtant il se trouvoit près de la personne de son Roy, en simple & privé Prince, ne commandant qu'à sa Compagnie de Gendarmes, (le pere de Fontaine-Guerin, brave & vaillant Capitaine, estoit lors son Lieutenant,) qu'il avoit tousjours belle, & la mettoit tousjours en besoigne, à laquelle il sçavoit tousjours bien commander. Que si elle faisoit une petite faute, il disoit qu'elle avoit fait de la sotte : si-bien qu'un temps cela couroit à la Cour, qu'on disoit : *Vous avez fait la Compagnie de Monsieur de Montpensier ;* ce qui estoit autant à dire : *Vous avez fait de la sotte.* Il estoit très-brave & très-vaillant Prince, ainsi qu'il le fit bien paroistre à la battaille de Saint-Quentin, là-où il fut pris en combattant vaillamment, & là il eut (1) pourtant quelque petite charge de Régiment, au regne du Roy François II, pour l'amour des hauts bruits & cryeries qu'on fai-

(1) vaillamment. Il eut.

ſoit, que les Princes du Sang eſtoient du tout reculez d'auprès de la perſonne du Roy, & n'avoient nulles charges, grades, ny dignitez. On luy donna le Gouvernement de Touraine & d'Anjou, & à Monſieur le Prince ſon frere celuy d'Orléans, où fut ſon Lieutenant Monſieur de Sipiere, qui ſervit beaucoup contre la conjuration d'Amboiſe. Aux regnes de nos autres Roys Charles & Henry, mondit Sieur de Montpenſier commença & continua d'avoir force grandes Charges. Quand la premiere guerre civile vint, il fut Lieutenant de Roy en tous ces Pays d'Anjou, le Mans, le Perche, Touraine, & autres Pays circonvoiſins; & là, en cette guerre, voulant du tout imiter le Roy Saint Louys, ſon grand miroir, contre les Infideles, cettuy-cy (diſoit-on) de meſme ſe monſtra animé contre les Hérétiques, qu'il hayſſoit mortellement : juſques-là que, quand il les prenoit à compoſition, il ne la leur tenoit nullement; diſant, qu'à un Hérétique on n'eſtoit nullement obligé de garder ſa foy, ainſi qu'il le pratiqua bien à l'endroit du Capitaine des Marais, qu'il prit dans le Chaſteau de Rochefort-ſur-Loire par honneſte capitulation & ſur ſa foy, & puis le fit exécuter auſſitoſt, ſe fondant ſur ſon apotheme (1) que je viens de dire.

(1) Apophtegme.

Quand on luy amenoit quelques prisonniers, si c'estoit un homme, il luy disoit de plein abord seulement : *Vous estes un Huguenot, mon amy ; je vous recommande à Monsieur Babelot.* Ce Monsieur Babelot estoit un Cordelier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement, & ne bougeoit jamais d'auprès de luy, auquel on amenoit aussi-tost le prisonnier, & luy un peu interrogé, aussitost condamné à mort & exécuté. Si c'estoit une belle femme & fille, il ne leur disoit non plus autre chose, si-non : *Je vous recommande à Monsieur mon Guydon : qu'on la luy mene.* Ce Guydon estoit Monsieur de Montoiron (*a*), de l'ancienne Maison de l'Archevesque Turpin, du temps de Charlemagne, & en portoit le nom de Turpin. Il estoit un très-beau Gentil-Homme, grand, de haute taille, & avec cela si bien proportionné de son membre, qu'on disoit estre démesuré, & extravagant, & insatiable. Avec cela repassoit ainsi ces pauvres prisonnieres, lesquelles, possible aucunes, mesmes les femmes, en estoient très-ayses & contentes, & eussent desiré tousjours telle punition. Quant aux

(*a*) *Montoiron.* C'est ainsi que ce nom se lit dans le Commentaire qu'à fait M. Godefroy de la *Bibliotheque de M. de Montpensier*, p. 305 de la *Description de l'Isle des Hermaphrodites.*

pauvres filles, je croys que le mal leur estoit cuysant pour un temps.

Je ne sçay si tout cela est vray; mais j'estois présent un jour à un disner de feu Monsieur de Guyse, à qui on luy fit ce conte, en présence de Madame de Guyse sa femme, de Mademoiselle de la Mirande, & autres Dames & Filles de la Cour, qui estoient à table, ausquelles mondit Sieur de Guyse leur en fit à toutes la guerre, & ne fut sans bien rire, & homme, & femme. Et si ce mot se dit un long-temps à la Cour parmy les Dames & Galands de la Cour, qui leur disoient: *Je vous recommande au Guydon de Monsieur de Montpensier;* dont aucunes, qui en sçavoient le *tu autem*, & démesurée proportion, disoient, ou pour timidité, ou pour hypocrisie: *Ah! Dieu nous en garde.* D'autres disoient: *Il ne nous feroit que la raison.*

Voilà la punition de ces pauvres Dames Huguenottes, inventée par Monsieur de Montpensier, qui me fait penser avoir esté prise & tirée possible de Nicéphore, par Monsieur Babelot, où il dit que l'Empereur Théodose osta & abolit une coustume, qui estoit de long-temps dans Rome: à sçavoir que si quelque femme avoit esté surprise en adultere, les Romains la punissoient, non par la coërsion du crime qu'elle avoit commis, mais par plus grand embrasement de paillardise; car ils enfermoient en une estroite

logette celle qui avoit commis l'adultere, & puis après permettoient impudemment qu'elle assouvist sa lubricité & paillardise son saoul, & d'un chacun qui voudroit venir; & qui estoit plus vilain & sale, c'est que les compagnons galants & paillards, qui alloient, se garnissoient & accommodoient de certaines sonnettes au temps qu'ils avoient compagnie avec la Dame, à ce qu'au mouvement elles, faisant un son & tintinnement, donnassent non-seulement advertissement aux passants & escoutants de leur fait & besoigne qu'ils y estoient, mais aussi afin que, par ce moyen & à ce son de sonnettes, fust enseignée cette peine conjointe avec injure & opprobre. Quel opprobre! dont elles s'en soucyoient beaucoup.

Vrayment voilà une terrible coustume que ce sage Empereur abolit, ainsi que le dit l'Historien Nicéphore, dans lequel possible Monsieur Babelot l'avoit feuillettée & tirée pour la faire pratiquer à ce brave Guydon; lequel, au bout de quelque temps, despesché de Monsieur son Capitaine vers le Roy en poste, vint à la Cour, où il n'avoit jamais esté gueres veu; mais je vous asseure, qu'il fut-là bien veu & connu, & fort admiré pour sa grande vertu naturelle, & mesme des Dames, dont j'en vis aucuns (1) qui en ryoient

(1) aucunes.

bien ſous bourre, & en diſoient bien leur raſtellée.

J'ay fait cette digreſſion, parce qu'elle m'eſt venue en main, & m'en fuſt eſchappée une autre fois, & auſſi qu'il faut un peu rire quelque petit coup, & n'eſtre pas ſi ſérieux, qu'on ne ſe jette ſur la bouffonnerie & riſée.

Pour tourner à mondit Sieur de Montpenſier, après qu'il eut bien purgé ſon Gouvernement d'Anjou, Touraine, & autres, puis par l'aſſiſtance auſſi que luy firent Meſſieurs de Chavigny & Puygaillard, deux très-bons Capitaines, & le Capitaine Richelieu, qu'on appelloit le Moine Richelieu, qui avoient tous fait très-bien autrefois en Piedmont, & ailleurs fait de très-belles preuves de leur valeur, il fut envoyé Lieutenant de Roy en Guyenne, Poictou, Onix (1), Xainctonge, & Angoulmois, où il ſervit très-bien le Roy; & les Huguenots trembloient fort ſoubs luy, & euſſent encore plus fait, ſans que le Roy de Navarre vint à mourir: & ce bon homme s'alla propoſer en ſon ambition (car il en avoit ſa bonne part, comme ceux de ſa ſorte en doivent avoir,) qu'il tiendroit ſa place en France, comme lors premier Prince du Sang, après Monſieur le Cardinal de Bourbon; mais

(1) Aunis.

ſon chapeau rouge l'excuſoit, qui, nonobſtant, y aſpiroit un peu : & pour ce, demanda au Roy ſon congé, que moitié l'un, que moitié l'autre, luy accorda. Il s'en vint à la Cour, diſant aux uns & aux autres, quand il s'offroit à eux, ce ſeul mot : *A cette heure, j'ay moyen de vous tous reconnoiſtre, & faire plaiſir à mes amis; car vous ſavez bien que le Roy de Navarre eſt mort,* (ſans dire autre mot) *& que je m'en vais à la Cour.* Mais y eſtant, comme je le vis arriver au bois de Vincennes, il ſe donna garde qu'il trouva ſa place priſe, & qu'il n'en tint autre qu'auparavant; car il avoit à faire à une maiſtreſſe femme que la Reyne Mere, qui ne vouloit point de compagnon en ce lieu-là, & auſſi à feu Monſieur de Guyſe le Grand, qui s'entendoit avec elle, & qui d'un ſeul clin d'œil gouvernoit la France, pour la grande créance qu'elle avoit en luy, & qu'il avoit les forces en main.

Toutesfois, il ſembla, (& le diſoit-on,) que mondit Sieur de Montpenſier en fit du malcontent, & voulut induire Monſieur le Cardinal d'en faire de meſme; car ils ne bougeoient d'enſemble; mais on leur donna à tous deux cette petite ſoupe à la gorge, (ainſi parloit-on,) qu'ils ſeroient les chefs du Conſeil. Et ſur ce encore, la Reyne les ſceut ſi bien mener & plaſter, qu'ils ſe ſentirent encore très-heureux de ce petit mor-

ceau. Ceux qui estoient de ce temps, & qui ont veu ces mysteres comme moy, se souviendront bien si je dis vray ou non; car j'ay veu tout cela aussi-bien qu'eux.

Les seconds Troubles vindrent, où Monsieur de Montpensier fut ordonné du Roy, avec Monsieur de Nemours, de mener l'avant-garde, qui fut autant que s'il fust esté Lieutenant de Roy ailleurs, voire plus, là-où est la personne de son Roy, ou de Monsieur, son frere, qui le représente en tout, & tel que celuy-là; car il n'y en eut jamais en France qui ayt eu telle authorité.

Les troisiesmes Troubles s'ensuivirent par après coup sur coup. Il fut Lieutenant de Roy, & à luy ne firent nul scrupule d'obéyr les plus grands & bizarres Capitaines d'alors, comme Messieurs de Martigues, de Brissac, & de Strozze. Ce fut lors qu'ils deffirent les Provençaux en Périgord, qui fut une deffaite de grande importance pour les Huguenots. Cela fait, il s'alla joindre avec Monsieur nostre Général vers Chastelleraud; & bien luy servit d'estre bon & sage Capitaine, de faire bonnes & longues traites pour cela; car Messieurs le Prince & l'Admiral le suivirent de près, pour se mettre entre deux, & empescher leur assemblement.

Monsieur de Montpensier menoit tousjours l'avant-garde, où il estoit tousjours fort honoré des nostres, & redouté des Hugue-

nots; car il ne parloit que de pendre, comme il fit à Mirebeau : & s'il fust esté cru, il ne s'en fust gueres eschappé d'eux. Mesme à ce grand Monsieur de la Nouë, & qui méritoit toute courtoisie, lors qu'il fut pris, il ne se put garder de luy dire : *Mon amy, vostre procès est fait, & de vous, & de tous vos compagnons; songez à vostre conscience.* Mais Monsieur de Martigues vint-là, qui le sauva, comme je diray ailleurs.

Les quatriesmes guerres s'esmeurent. Monsieur de Montpensier fut encore Lieutenant de Roy; car il ne refusa jamais de ces commissions, pour la hayne qu'il portoit aux Huguenots, & pour le feint (1) zele de sa Religion. Il vint en Poictou, où il trouva de l'affaire, & un homme que je viens de dire, Monsieur de la Nouë, qui luy en donna bien, & mesme au siege de Fontenay & Lusignan, qu'il prit pourtant à la fin. Aussi avoit-il des bons Capitaines, & de cheval, comme Monsieur de Chavigny, Monsieur de Lude, Gouverneur de Poictou, Puygaillard, & autres, & gens de pied, Maistres-de-Camp Messieurs de Sarriou, de Bussy, Lucé.

Le siege de Lusignan fut fort long, & de grand combat. J'en parleray possible ailleurs. Il fut pris; & pour éterniser sa mé-

(1) Saint.

moire, il pressa & importuna tant le Roy nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce Chasteau, dis-je, ce beau Chasteau, si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire que c'estoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble décoration vieille de toute la France; & construite, s'il vous plaist, d'une Dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence, & en tout, qui fut de son temps, voire d'autre, qui estoit Merlusine, de laquelle il y a tant de fables: & bien que ce soient fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau & bon d'elle; & si l'on veut venir à la vraye vérité, c'estoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves Seigneurs, Princes, Roys & Capitaines, portans le nom de Lusignan, dont les Histoires en sont pleines, cette grande Maison d'Archiac en estant sortie en Xainctonge, & Saint-Gelais, dont les marques en restent très-insignes.

Lors que la Reyne-Mere fit la tresve avec Monsieur, frere du Roy, à Jaseneuil, que Monsieur estoit à Saint-Mexant, (j'estois alors avec elle, & Messieurs de Strozze, de Grillon, Lanssac, & la Roche-Pousay, il n'y avoit que nous quatre de Courtisans avec elle;) l'envie luy prit, en s'en retournant à Poictiers, de s'esloigner un peu de son che-

min, & passer à Lusignan, pour en voir les ruynes.

Certes, elle les y vit, & qui luy toucherent fort au cœur; si-bien que je l'en vis parler fort tendrement, & dire ces mots: *Hé! falloit-il que si belle, forte & noble Place, à l'appetit d'une certaine opiniastreté mal-à-propos de Monsieur de Montpensier, soit esté ainsi ruynée de fond en comble! Quand le Roy mon fils y eust esté en personne, & qu'elle luy eust fait telle résistance, il ne l'eust jamais voulu faire abattre, je m'en asseure: pour le moins, ce ne fust pas esté par mon conseil. Car c'estoit la perle antique de toutes ses maisons, & le plus bel ornement qu'on y eust sceu voir. Jamais je ne l'avois veue,* (dit-elle) *si-non, lors qu'estant bien jeune, j'y passay au voyage de Perpignan; mais pour ma jeunesse d'alors, je n'en avois jamais conceu l'impression de sa beauté & grandeur, comme je la comprends encore par sa ruyne. Que si je l'eusse eue si bien empreinte en mon esprit, comme je l'ay, je vous asseure que le Roy mon fils n'eust donné jamais à Monsieur de Montpensier le congé de l'abattre à l'appetit de sa passion; & jamais Chamerault n'eust triomphé de si noble & riche despouille, pour bastir & agrandir sa petite maison de Marigny.* Car il faut noter que le Roy en donna toute la ruyne audit Sieur de Cha-

merault, qui avoit esté son Enseigne de Gendarmes quand il estoit Monsieur, donc il en a fait bastir une très-belle maison, qui n'est qu'à deux lieuës de Lusignan, qui s'appelle Marigny.

Voilà ce que j'en vis dire à la Reyne, qui se promena, advisa par-tout, & s'y amusa si fort, que bien que l'on luy dist qu'il faisoit tard, & qu'elle n'arriveroit qu'à la nuit noire à Poictiers, comme elle fit, n'en laissa sa contemplation.

Je la vis aussi fort blasmer le Sieur de Sainte-Soline, qui l'avoit laissé prendre & perdre en estant Capitaine, & en avoit acheptè la Capitainerie du Sieur du Vigean, que luy & ses prédécesseurs de la Maison du Fou avoient gardé plus de six-vingts ans.

Car on disoit que ledit Sainte-Soline, aymant un peu trop l'avarice, n'avoit léans qu'un pauvre vieux morte-paye, qui se laissa surprendre. Que s'il n'eust ouvert la porte, & l'eust bien fermée seulement, & n'eust parlé à personne, cette Place estoit imprenable à tout le monde.

Voilà la pitié & ruyne de cette Place. J'ay ouy dire à un vieux morte-paye, il y a plus de quarante ans, que, quand l'Empereur Charles vint en France, on le passa par-là pour la délectation de la chasse des daims, qui estoient là-dedans un des beaux & anciens parcs de France, à très-grande foison,

qu'il ne se put saouler d'admirer & de loüer la beauté, la grandeur & le chef-d'œuvre de cette Maison; & faite (qui plus est) par une telle Dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont-là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieilles, qui lavoient la lexive à la fontaine, que la Reyne-Mere voulut aussi interroger & ouyr.

Les unes luy disoient, qu'elles la voyoient quelquefois venir à la fontaine, pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme, & en habit d'une veufve. Les autres disoient qu'elles la voyoient, mais très-rarement, & ce les Samedys à Vespres (car en cet estat ne se laissoit-elle gueres voir) se baigner, moitié le corps d'une très-belle Dame, & l'autre moitié en serpent. Les unes disoient, qu'elles la voyoient se promener toute vestue avec une très-grave majesté. Les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de sa grosse tour, en femme très-belle, & en serpent. Les unes disoient, que, quand il devoit arriver quelque grand desastre au Royaume, ou changement de regne, ou mort, & inconvénient de ses parents, les plus grands de la France, & fussent Roys, que trois jours avant on l'oyoit cryer d'un cry très-aigre & effroyable par trois fois. On tient cettuy-cy pour très-vray. Plusieurs personnes de-là, qui l'ont ouy, l'asseurent, & le tiennent de

pere en fils; & mesme que, lors que le siege y vint, force soldats & gens d'honneur l'affirment qui y estoient. Mais sur-tout, quand la sentence fut donnée d'abattre & ruyner son Chasteau, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts crys & clameurs. Cela est très-vray, par le dire d'honnestes gens. Du depuis, on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-rarement.

Pour fin, & vraye vérité finale, ce fut en son temps une très-sage & vertueuse Dame, & mariée & veufve, & de laquelle sont sortis ces braves & généreux Princes de Lusignan, qui, par leur valeur, se firent Roys de Chypre, parmy les principaux desquels fut Geoffroy à la grand-dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de la grande tour, en très-grande stature.

Je n'ay gueres veu de personnes, qui, ayant veu ce Chasteau en son lustre & splendeur, & puis en sa mémorable ruyne, ne maudissent Monsieur de Montpensier & son opiniastreté folle en cela : si que les Roys ses enfants (disoit ladite Reyne) n'en avoient tant fait envers les Villes qui avoient tenu, eux présents, contre eux, & ne les avoient démolies; & luy avoit voulu faire plus qu'eux, & se faire craindre & respecter.

Aussi tint-on de ce temps-là, que ce Prince susdit ne l'emporta gueres loing qu'il n'en eust une estrette bien serrée : car le Roy le

voulant continuer en sa Charge de Lieutenant Général, & l'envoyer en Xainctonge. & aux Isles, pour achever ses conquestes, & l'y faire obéyr, il n'y voulut point aller; ains voulant passer son ambition plus avant, ce luy sembloit, il sçait comme le Roy s'achemine à Reyms pour s'y faire sacrer, il s'y achemine aussi pour s'y trouver au Sacre, & y tenir le premier rang, après Monsieur, & le Roy de Navarre, & l'oster à Monsieur de Guyse, qui estoit-là avant luy. Mais à quelles journées & en plein hyver! les plus grandes que j'aye jamais veu faire : car lors le Roy m'ayant envoyé vers Monsieur de la Nouë à la Rochelle, & m'en retournant en poste le retrouver, je trouve mondit Sieur de Montpensier à Blois, ainsi que je courois, & luy à ses journées, il arriva le soir à Paris, que je n'y estois arrivé que le matin; & comme j'estois allé voir Madame de Guyse, qui estoit alors en couche, & que je parlois à elle, nous nous donnasmes la garde que nous visines Monsieur de Montpensier sur les bras, dont je fus fort estonné, pour l'avoir laissé bien loing : marche de mesme de Paris à Reyms.

Mais le Roy ayant esté adverty de son intention à vouloir tenir le rang audit Sacre, & entendu Monsieur de Guyse aussi, qui ne luy vouloit pas céder, ny perdre le sien, & mal-aysément souffroit passer telle paille par le

le bec, (car il euſt fallu que ce fuſt eſté, ou Dieu, ou le Diable,) commença à entrer en colere & rumeur, & proteſter que ſi Monſieur de Montpenſier ſe hazardoit le moins du monde de vouloir enjamber ſur ſa dignité, qu'il luy feroit autre tour que ne fit Philippes le Hardy, Duc de Bourgogne, à l'endroit de ſon frere; car il le prendroit par le collet, & le chaſſeroit de-là, & le jetteroit par terre, ou poſſible feroit pis, ſelon que la colere le domineroit, tout ſon beau-frere qu'il eſtoit. Car en cela, ce ſont des premiers anciens Pairs de France, qui tiennent lieu & rang là; non pas les Princes du Sang, ny autres. Je vis le Roy, la Reyne, & toute la Cour, eſmeus bien fort pour cela, & à trouver remede pour y pourvoir; mais on n'en put trouver aucun, pour la brave réſolution de Monſieur de Guyſe.

Ce fut donc à opiner & arreſter du tout, de mander à Monſieur de Montpenſier de ne ſe haſter point tant à venir. Nonobſtant, il vint près de deux lieuës de Reyms, réſolu de paſſer plus outre. Mais ayant bien ſceu au vray la réſolution de Monſieur de Guyſe, & qu'il y auroit du bruit & de la batterie, & n'y feroit bon pour luy, & que le Roy luy manda qu'il avoit peur de quelque grand ſcandale, ce fut luy qui s'arreſta tout court, & ne ſe trouva au Sacre, qu'il avoit taut abbayé dès la priſe & ruyne de Luſignan, qui luy fut poſſible malencon

treuſe en cela, (ce diſoient aucuns,) & que Madame Merluſine avoit là beaucoup opéré.

Il en couva pourtant en ſon ame un grand deſpit & une extreſme colere contre Monſieur ſon beau-frere, (mais cela s'accorda après,) & un très-grand meſcontentement contre le Roy: & quelques mois après, Monſieur ayant pris les armes, pour eſtre malcontent & mal-traitté du Roy, Sa Majeſté luy voulut donner ſa Lieutenance-Générale contre Monſieur; mais il la refuſa tout-à-plat, diſant ne vouloir aller contre le fils & frere de ſes Roys, & que mondit Sieur avoit quelque occaſion de ſe meſcontenter & mutiner, & qu'il le falloit appaiſer & contenter. A quoy il pouſſa ſi bien avec la Reyne, que l'accord ſe fit, & treſves furent accordées à Jaſeneuil, entre Saint-Mexant & Poictiers: & luy furent accordées force Villes & Places pour ſa retraite, à quoy cependant mondit Sieur de Montpenſier travailla fort pour l'y faire entrer & ſes gens, & principalement à Angouleſme, où il receut un affront que je diray ailleurs. Ainſi Monſieur de Montpenſier ſe lia les bras contre Monſieur & ſes gens, & les Huguenots, qui tous eſtoient avec luy, & l'avoient eſléu leur protecteur: ce qu'on trouva à la Cour, & en France, fort eſtrange, que celuy qui avoit eſté ſi grand ennemy & le fléau des Huguenots, maintenant il eſtoit à demy leur

appuy & souſtien. Ce qui fit penſer & dire à aucuns, qu'il ſe laiſſoit plus dominer à ſon meſcontentement & à ſon ambition, qu'à ſa Religion. Ce que n'euſt pas fait ſon grand patron le Roy Saint Louys avec les Sarraſins, diſoit-on.

Il en bailla un pareil exemple, lors que Monſieur de Nevers, & luy, eurent une grande querelle, pour quelques paroles que Monſieur de Nevers avoit dites en ſecret de Monſieur, frere du Roy, à Monſieur de Montpenſier, à cauſe de ſon meſcontentement & eſlévation, qu'il alla rapporter à Monſieur; dont Monſieur en voulut eſtre eſclaircy & en avoir raiſon. Mais Monſieur de Nevers nya les avoir dites, & donna quelque démenty en l'air. Dont s'enſuivit une groſſe querelle, & à qui feroit plus d'amas de ſes parents, amis & ſerviteurs. Sur-quoy le Roy de Navarre s'envoya offrir à Monſieur de Montpenſier, avec tous ſes Huguenots, que Monſieur de Montpenſier, ſans aucun reſpect de ſa Religion, contraire à la Huguenotte, accepta très-volontiers, & fort librement. Il y avoit de l'autre coſté Monſieur de Guyſe, avec tous ſes bons Catholiques : (je ſçay bien que m'en dit un jour Monſieur de Guyſe). Si-bien qu'il y euſt eu du combat & de la tuerie, ſans la deffenſe du Roy, qu'il leur en fit, & l'accord qu'il en traitta après.

Voilà ce qu'on en a plus voulu objecter à Monsieur de Montpensier, de s'estre voulu ayder des Huguenots, & aussi qu'il traitta & fit la paix avec le Roy de Navarre & les Huguenots, lors que nous avions le siege devant Broüage.

Ce bon & grand Prince faisoit estat & grande gloire (comme j'ay dit) d'estre descendu de l'estoc de ce grand & bon Roy Saint-Louys, & s'efforçoit fort à l'imiter, & se façonner à ses bonnes & saintes mœurs & belles dévotions.

Il avoit certes raison ; car de plus beau modelle & patron n'eust-il sceu choisir ou trouver pour s'y conformer, & non à celuy du Duc Charles d'Anjou, Roy de Naples, son frere, qui, pour valeur, n'en céda rien à son frere, mais le surpassa bien en toute cruauté : tesmoing celle dont il usa envers le Roy Manfroy & Conradin, après les avoir desconfits en battaille, & envers les prisonniers qui furent pris, tant Seigneurs, Gentils-Hommes, qu'autres, les uns massacrez, les autres les yeux crevez, les autres morts en prison misérablement de faim & de vermine, jusques à la Reyne femme de Manfroy, & ses enfants morts ainsi en prison. Voyez l'*Histoire de Naples*, & autres qui en content assez à mon advis de ses cruautez. Aussi ne les porta-t-il gueres loing ; car Dieu, juste vengeur des cruautez, luy en rendit de bon-

nes & cuysantes en de durs chastiments : comme les Vespres Siciliennes, où tant de braves & généreuses ames en pastirent, jusques à une infinité d'innocentes ; & son armée de mer deffaite trop desastreusement ; son fils y pris pendant son deffy contre le Roy d'Arragon ; & puis de despit & tristesse, il mourut. Il y avoit bien du subjet ; de sorte que j'ay ouy dire dans Naples à de grands personnages, discourant de luy, que bien luy a servy d'avoir eu un frere si saint, & homme-de-bien que son frere le Roy Saint-Louys ; car sans luy & ses intercessions, ils le penseroient damné en Enfer : & ainsi, me disoient-ils, il faut que d'une race il en sorte des uns & des autres, comme fait un potier, qui, d'une mesme terre & argille, fait des pots & des vases, les uns pour l'honneur & la beauté, les autres pour l'infamie & la salauderie.

Ainsi me parloient ces grands personnages à Naples, non qu'ils ne me l'exaltassent grandement, comme de vray il y avoit une infinité de subjets ; mais par sus tous la Reyne sa femme, Madame Beatrix de Provence, qui le fit bien valoir, jusques à vendre ses plus précieux joyaux, pour luy faire avoir une couronne : j'en parle ailleurs.

Pour fin, ce grand Prince a esté très-brave & vaillant, & qui a tousjours très-bien fait où il s'est trouvé, & est mort en réputation d'un bon & sage Capitaine, & laissa après

soy un très-brave & vaillant fils Monsieur de Montpensier, que, du temps du pere, nous appellions le Prince Dauphin, duquel j'espere en parler en la vie de nos deux Roys derniers, ensemble de Monsieur de Montpensier d'aujourd'huy (1), qui, tout jeune qu'il est, a fait tout plein de belles preuves de ses armes & de son courage, ainsi qu'il paroist aux belles & honorables marques qu'il a reçeue d'une grande harquebusade au visage, sans autres grands combats, rencontres & sieges, qu'il a desjà faits en un si bas asge, que c'est une chose très-estrange; outre plus que c'est un très-bon & gracieux Prince, vraye semblance de ce bon Roy Saint-Louys, autant en beauté qu'en valeur, comme j'en parleray ailleurs.

ARTICLE II.

Mr. le Prince DE LA ROCHE-SUR-YON.

MONSIEUR LE PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON fut frere à Monsieur de Montpensier. Il ne fut, par apparence, si grand, comme luy, religieux: mais pourtant

---

(1) *On n'a point ces* Vies.

il le fut, & fort bon Catholique, encore qu'aucuns ont eu opinion contraire; mais c'estoient abus. Bien est-il vray qu'il estoit plus politique, que passionné Catholique, comme Monsieur son frere, & qu'il conseilloit & tendoit plus à appaiser les troubles de la France par la douceur, que par la guerre & la rigueur; & pour ce, aucuns l'en tenoient plus sage.

Aussi s'il ne fust esté bon Catholique & sage Prince, on ne l'eust donné au Roy Charles IX pour son principal Sur-Intendant & Gouverneur par-dessus Monsieur de Sipiere, qui l'estoit du temps qu'il estoit Monsieur d'Orléans: & quand il vint à estre Roy, l'on advisa, par l'advis de la Reyne-Mere, du Roy de Navarre, & autres Grands du Conseil, que, pour honorer davantage la personne du Roy, qu'il eust près de soy un grand Prince du Sang, & advisast à ses actions, bien que Monsieur de Sipiere ne perdit jamais sa charge. Car il la méritoit très-bien; & c'estoit un tel homme qu'il falloit à la jeunesse du Roy, qu'il dressa si bien, que nous en avons d'elle de très-magnanimes effects. Aussi Monsieur le Prince luy cédoit beaucoup, connoissant sa suffisance aussi grande que de Seigneur de France: & Monsieur de Sipiere, qui estoit très-sage, portoit aussi grand honneur & grande révérence à Monsieur le Prince. Si bien qu'ils s'accordoient

très-bien ensemble, & il faisoit très-bon voir ces deux Messieurs les Gouverneurs près la personne du Roy, tenant leurs rangs comme il falloit, l'un haut, & l'autre un peu bas. Enfin, s'en ensuivit d'eux la belle & honorable nourriture que nous en avons veue.

Ce Monsieur le Prince fut en ses jeunes ans fort pauvre : & sans la veufve du Mareschal de Montijan, Madame Philippe de Montespedon, riche héritiere, qu'il espousa, il estoit plus que très-pauvre. Ainsi le tenoit-on à la Cour du Roy François : mais il se remit si bien, que, sur ses ans, il devint fort riche, & pour ce très-magnifique & très-splendide, tant en luxes & grandes despenses de table, qu'en beaux meubles & autres magnificences, qu'il fit fort paroistre en Espagne, lors qu'il y fut conduire la Reyne d'Espagne, & aussi au voyage de Bayonne, où reconnoissant & renouvellant ses vieilles connoissances de ce temps, il les festina très-superbement, & y fit très-bien l'honneur de la Maison de France pour son costé; car il estoit très-libéral, autant que Monsieur son frere avare.

Au retour de ce voyage, il mourut, n'ayant laissé après luy aucuns enfants, en ayant perdu l'un des beaux, gentils & honnestes jeunes Princes, qu'on eust sceu voir, (Monsieur le Marquis de Beau-Preau se nommoit-il,) qui mourut à Orléans, ainsi

que le Roy & toute sa jeunesse se joüoient à cheval. On dit que le Comte (*a*) de Maulevrier le porta par terre, & le creva, dont Monsieur son pere en eut si grand despit, qu'il chercha ledit Comte long-temps pour le tuer, & fut à luy à s'absenter, & à se perdre de veuë de luy; car il y alloit de sa vie.

Toutesfois le Roy & la Reyne, quelque temps après, obtinrent de Monsieur le Prince, qu'il oublieroit le tout, & ne luy demanderoit rien, en ce qu'il ne se monstrast jamais devant luy : autrement, il perdroit patience, & entreroit en si grande colere & regret de son ancienne douleur, & ne se pourroit tant commander, qu'il ne le tuast. A quoy il ne faillit pas une fois, que nous tournasmes de la prise du Havre, que Monsieur le Prince, sortant de la chambre des Filles, qui estoit en un lieu bas, & le Comte y voulant entrer, fut rencontré, & aussi-tost mondit Sieur le Prince mit l'espée au poing. Ce fut à l'autre à avoir bonnes jambes, & par bon encontre va trouver une fuye, qu'il contourna plusieurs fois, ainsi que Monsieur le Prince le poursuivoit tousjours l'espée au poing. Enfin, il se sauva galamment, dont il y eut après de la risée parmy nous, songeant à cette fuyte, que ledit Comte faisoit encore plus valoir quand il la contoit; car c'est l'homme

(1) Charles Robert de Maulevrier.

du monde qui est de la meilleure & plus plaisante compagnie. Mais alors, & sur le coup, il n'y avoit pas à rire pour luy, qui gagna plus à la mort de ce Prince, qu'en sa vie; car il n'eust fallu qu'un malheur, ou bien qu'il se fust du tout banny de la Cour. Il falloit pardonner à la passion de cet honorable pere & Prince: car il n'avoit que ce fils, son seul espoir, sa seule joye & consolation, sa seule attente de le voir un jour ce que desjà la jeunesse si belle & si accomplie luy promettoit; & l'avoir veu mort de telle sorte, c'estoit un grand dommage, & pour le pere, & pour le fils.

Entr'autres belles vertus qu'on donnoit à mondit Sieur le Prince, c'estoit qu'il estoit fort homme-de-bien & d'honneur, & qui ne trompoit point les personnes qui s'addressoient à luy à la Cour, & ausquelles avoit une fois promis. Aussi une belle fille de la Cour (de laquelle il estoit amoureux, voire jouyssant) l'appelloit le Grison fidele, sur l'exemple & allégorie d'un fort beau cheval grison, que le Roy avoit, qu'on appelloit ainsi.

Il estoit brave & vaillant, & le monstra en une querelle qu'il eut contre Monsieur d'Andelot, très-mauvais Garçon, dont je parle ailleurs (1).

---

(1) *Tome XII, dans le* Discours sur les Duels, *vers la fin.*

Il estoit très-sage & fort advisé, & avoit un très-bon sens, & le tenoit-on meilleur que celuy de Monsieur son frere. Aussi le Roy Henry le fit Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, après la Battaille de Saint-Quentin, où il le servit très-bien & à son contentement, & de tout le Royaume.

Fin du neuvieme Tome, & de la troisieme Partie des Hommes Illustres François.



TABLE

DES DISCOURS

Du Tome IXe. & de la troisiesme Partie *des Hommes illustres François.*

Fin de la Table.

